This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

153 c. 13

LE

SECRET DU ROI

I

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°.

QUESTION DE RELIGION ET D'HISTOIRE . . . . . 2 VOL.

Format in-18.

LA DIPLOMATIE ET LE DROIT NOUVEAU. . . . . 1 VOL.
QUESTIONS DE RELIGION ET D'HISTOIRE. . . . . 2 »

VUES SUR LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE, par feu le duc de Broglie ; ouvrage inédit, publié par son fils..... 1 VOL.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie,
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 1040-8.

LE SECRET DU ROI

CORRESPONDANCE SECRÈTE DE LOUIS XV
AVEC SES AGENTS DIPLOMATIQUES

1752 — 1774

PAR

LE DUC DE BROGLIE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1878
Droits de reproduction et de traduction réservés

INSTITUTION
OXFORD

PRÉFACE

Cet ouvrage, composé en partie peu de temps avant 1870 et dont quelques chapitres parurent alors dans la *Revue des Deux-Mondes*, n'ayant aucun rapport, même le plus éloigné, avec les préoccupations d'un tout autre genre auxquelles, plus récemment, mon nom a été mêlé, je dois dire, en quelques mots, comment j'ai été conduit à le présenter au public.

L'existence d'une correspondance secrète entretenue par Louis XV, à l'insu de ses ministres, avec ses agents diplomatiques, est un fait singulier, mais certain, qui fut soupçonné, du vivant même du monarque, puis constaté officiellement par une déclaration de son successeur. Tous les écrivains du temps, tous les historiens du règne de Louis XV en font mention. Mais qu'était-ce que cette mystérieuse correspondance? Qu'était-ce

que cette *affaire secrète*, ce *secret du Roi*, comme on l'appelle habituellement dans les documents contemporains? Quels en étaient le but et l'objet? Quels en furent les confidents? Quelle action fut exercée par cette diplomatie clandestine sur les événements politiques de cette triste époque? C'est sur quoi ont régné, jusqu'à une date assez récente, les idées les plus vagues et souvent les plus fausses.

Une partie du voile fut pourtant soulevée, il y a peu d'années, par un érudit distingué, que la science vient de perdre, M. Boutaric, sous-directeur aux Archives de l'État. Sous le titre de : *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie, Tercier, etc.*, M. Boutaric publia en 1866 deux volumes intéressants, tirés de la grande collection nationale dont il avait la garde. Mais en faisant part au public de ce qu'il avait trouvé aux Archives, l'intelligent éditeur signalait lui-même les lacunes qui l'avaient empêché de compléter son travail. Il n'avait eu sous la main que des instructions données ou des réponses faites par le roi à ses agents, simples ordres ou accusés de réception assez brefs d'ordinaire, et conçus en termes fort

peu clairs. La correspondance des agents eux-mêmes n'y était pas jointe. C'était donc, en quelque sorte, le titre seul du dossier qu'il publiait : le dossier lui-même faisait défaut. De là, malgré tous les soins apportés dans une introduction très-bien faite pour éclaircir et relier ensemble ces pièces incohérentes et décousues, bien des faits mal expliqués, bien des conjectures hasardées, en un mot un nuage de confusion et d'obscurité répandu sur l'ensemble du tableau.

La publication de M. Boutaric, qui portait sur son titre même le nom d'un des membres de ma famille, excita ma curiosité sans la satisfaire. J'avais souvent, dans mon enfance, entendu parler de ce grand-oncle et de ses rapports secrets avec Louis XV, et je croyais être sûr, d'après des indices trouvés dans les papiers de mon père, que sa correspondance avec le roi, comme celles des autres agents secrets (celles-là même que M. Boutaric regrettait de n'avoir pas possédées), existaient au Ministère des affaires étrangères. J'eus l'idée de vérifier le fait, et j'y parvins, non sans peine (car les originaux épars étaient assez difficiles à retrouver), grâce au bienveillant auxiliaire de M. Faugère, directeur des Archives de ce Mi-

nistère. Mais cette enquête, commencée dans des moments perdus et sans aucun dessein d'y donner suite, m'a mené plus loin que je ne pensais, parce que j'ai été surpris moi-même, à la lecture des documents, de l'intérêt qu'ils présentaient au point de vue de l'histoire générale. Ceux qui ont l'instinct et le goût des recherches historiques connaissent la passion qui s'attache à ce genre de découverte ; ils comprendront comment j'ai été amené, sans préméditation, à donner à celle-ci la dimension un peu redoutable, j'en conviens, de deux volumes in-octavo.

Plusieurs pièces curieuses tirées des archives du Ministère de la guerre m'ont été fournies par mon excellent confrère, M. Camille Rousset, qui a le premier révélé l'importance de ce dépôt, naguère si heureusement confié, aujourd'hui si maladroitement retiré à sa surveillance. D'autres, enfin, ont été recueillies dans les papiers de mes parents, descendants du comte de Broglie, ou (comme moi) du maréchal, son frère. Grâce à cet ensemble de lumières puisées à des sources diverses, je puis aujourd'hui présenter le tableau complet de l'origine, du but et de toutes les péripéties de la diplomatie intime de Louis XV. Je serai bien trompé si le lecteur ne partage pas mon impression, et s'il ne trouve pas dans ce récit un autre

intérêt encore que celui que procure le développement d'une intrigue amusante; si en particulier le caractère de l'acteur principal de ce petit drame, le comte de Broglie, ne lui présente pas, à travers beaucoup de faiblesses, le spectacle toujours attachant d'un esprit familier avec les vues élevées de la politique, et d'une âme passionnée pour le bien public.

Je n'en puis malheureusement dire autant des autres personnages qui figurent à côté de lui, et en particulier de Louis XV, dont la réputation (qui n'avait rien à perdre) ne gagnera pas, j'en ai peur, à être éclairée d'un jour nouveau. Je n'ai cru devoir dissimuler aucune de ces misères, et je n'ai pas craint qu'une peinture sincère fît tort aux grands souvenirs de la monarchie française. Une institution telle que la monarchie française, qui a compté dix siècles de durée et de gloire, est de force à supporter la pleine lumière de l'histoire, et ses admirateurs éclairés (j'espère un peu être du nombre) n'ont aucun intérêt à déguiser ni les torts du triste monarque qui a hâté sa chute, ni les vices du pouvoir arbitraire qui en a trop souvent altéré le principe et compromis les bienfaits.

L'authenticité des documents dont j'ai fait usage n'est pas douteuse, car ce sont précisément presque tous des minutes d'écritures parfaitement connues ; mais leur histoire n'en est pas moins difficile à comprendre, comme on pourra le voir si on a la patience de me lire jusqu'au bout. Louis XVI, en effet, on le verra, après s'être fait remettre tous les témoignages écrits de l'étrange fantaisie de son aïeul, en ordonna la destruction complète. Les ordres des souverains n'étant pas toujours obéis, il n'est pas très-surprenant que, malgré cette prescription formelle, les Archives de l'État conservent encore la plupart des pièces originales signées de la main de Louis XV lui-même. Mais le sort des correspondances qui se trouvent au Ministère des affaires étrangères est plus singulier : celles-là, en effet, n'ont pas toujours appartenu au dépôt où elles se trouvent aujourd'hui ; elles n'y sont rentrées que par accident, après avoir passé entre les mains d'un écrivain qui fit quelque bruit en son temps, Giraud Soulavie, grand collectionneur de pièces plus ou moins authentiques, grand compilateur d'histoires plus ou moins véridiques. Ce fut Soulavie qui, en 1810, offrit au gouvernement de Napoléon Ier de lui céder, moyennant une indemnité pécuniaire, un amas

énorme de papiers, parmi lesquels figurait ce qu'il appelait avec un peu d'emphase les archives du ministère secret de Louis XV. La négociation, entamée avec lui, n'aboutit qu'après sa mort. Sa veuve et ses héritiers reçurent du Ministère une somme de vingt mille francs pour une acquisition qui valait, à dire le vrai, bien davantage.

Comment Soulavie s'était-il procuré ces pièces importantes? Étaient-ce des minutes conservées par le comte de Broglie à l'insu du roi, puis confiées par lui à quelque dépositaire infidèle, qui les aura livrées après la mort du comte, et quand l'émigration eut dispersé toute sa famille? Ont-elles été, au contraire, soustraites à quelque dépôt public dans ces jours d'orage? C'est ce qu'il est difficile de savoir, Soulavie n'ayant jamais donné à cet égard que des explications peu satisfaisantes. De quelque façon qu'il fût entré en possession de ce qui appartenait légitimement à l'État, il faut lui savoir gré d'en avoir fait restitution.

Je ne terminerai pas sans ajouter une réflexion au sujet des pièces tirées d'archives de famille, et ce sera pour faire remarquer qu'avant l'étude que j'en ai faite, leur valeur était peu connue et

mal appréciée de ceux d'entre nous qui les avaient reçues en héritage. Il a fallu, pour les mettre en lumière, les éclaircir, et pour ainsi dire les éclairer par l'histoire contemporaine. Je suis persuadé qu'un travail du même genre pourrait être entrepris avec fruit par beaucoup des descendants de familles dont le nom se rattache aux souvenirs de l'ancienne France. Tout Paris court en ce moment contempler dans le musée rétrospectif de l'Exposition universelle des trésors de curiosité et d'art, cachés dans des demeures particulières, et qui sont livrés pour la première fois à l'admiration publique. Il est probable que les archives, je ne veux pas dire les greniers de plus d'un château, renferment, sous une couche de poussière séculaire, des trésors historiques qui n'ont peut-être pas moins de prix. On ne saurait trop engager ceux qui les détiennent, peut-être sans les connaître, à entreprendre un voyage de découverte qui ne peut être qu'à l'honneur de leurs ancêtres et qui enrichirait nos annales nationales. En tout cas, je puis leur assurer par mon expérience qu'ils y trouveront un emploi utile de leurs loisirs et un passe-temps instructif.

Broglie, 1er septembre 1878.

LE
SECRET DU ROI

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE LA DIPLOMATIE SECRÈTE.

1752—1756.

Caractère général de la diplomatie secrète. — Situation de la France et de l'Europe en 1748, après la paix d'Aix-la-Chapelle. — Importance de la Pologne dans l'équilibre de l'Europe.— Impuissance et déclin de l'influence française en Pologne.— Quelques gentilshommes polonais proposent au prince de Conti de préparer son élection au trône.— Caractère du Prince.— Il communique la proposition au Roi.— Le Roi lui permet de l'accueillir et lui promet de l'aider à l'insu de ses ministres. — Le Prince désigne des agents diplomatiques auxquels le secret peut être communiqué et qui sont autorisés à correspondre avec lui. — Intrigues de l'Angleterre en Pologne et nécessité pour le gouvernement français de prendre un parti. —Envoi d'un nouvel ambassadeur. — Choix du comte de Broglie. — Son caractère, situation de sa famille. — L'abbé de Broglie, son oncle. — Le prince de Conti communique au Comte les instructions secrètes. — Ses hésitations.—Il finit par accepter la mission.—Passage du Comte en Silésie.—Sa rencontre et sa conversation avec Frédéric II.—Arrivée en Pologne. —Réception à Bialystock, chez le comte Braniçki.—État de la Pologne. — Conduite habile et résolue du Comte. —Influence des Czartoryski, employés au service de l'Angleterre et de la Russie. — Diète de Grodno.— Le Comte

manœuvre pour empêcher les Czartoryski de faire rompre la diète et de proclamer une Confédération.— Rôle de Mokranowski.— Le plan des Czartoryski est déjoué et le parti français reconstitué. —Le ministère français s'inquiète de ce résultat. — Le comte de Brühl, ministre du roi de Pologne, se plaint à Versailles de l'attitude prise par le Comte. — L'abbé de Broglie gronde son neveu. — Le Comte demande avec hauteur un supplément de traitement et offre sa démission. — Conti intervient et fait accorder le supplément. — Démêlés avec la Cour. — Succès du Comte dans la société polonaise. — Succession d'Osrog donnée en garde aux Czartoryski. — Mécontentement de la noblesse. — Le comte de Broglie excite ce sentiment et le met à profit.— Il séduit le comte de Brühl qui retire aux Czartoryski la garde de la succession.— Confusion du parti russe et triomphe du parti français.—Plan de politique générale conçu par le comte de Broglie.— Il veut enlever le roi Auguste et la maison de Saxe à l'alliance anglaise et les rapprocher de la France. — Conti est mécontent de ce dessein. — Le Comte demande un congé et va à Versailles faire approuver ses idées. — Il revient à Dresde avec un projet de traité.

J'avertis charitablement le lecteur qu'il ne trouvera dans cet écrit rien de ce que le titre lui fera peut-être supposer : aucune histoire romanesque, très-peu d'intrigues de cour, pas la moindre chronique scandaleuse. Je n'écris pas les mystères de Versailles, et je n'apporte aucune découverte sur les amours de Louis XV, le nombre, la figure et le caractère de ses maîtresses. Je prends cette précaution d'avance, parce que la renommée si bien établie de ce triste monarque pourrait autoriser des suppositions compromettantes pour la gravité d'un écrivain. En racontant un règne où la politique officielle a été ouvertement gouvernée par des Pompadour et des Du Barry, quelles révélations du même genre plus piquantes ou plus choquantes encore ne se-

rait-on pas en droit d'attendre de la politique clandestine ! Il n'en est rien pourtant, et la présomption bien naturelle, qui devine d'ordinaire ce qui se cache d'après ce qui se montre, serait ici complétement en defaut. Par une bizarrerie peut-être sans exemple, ce que le débile Louis XV a pris soin de déguiser pendant vingt années à ses sujets comme à ses ministres, c'est ce qu'il y avait de meilleur en lui-même. S'il s'est passé l'étrange fantaisie d'avoir à la fois deux ministères en exercice, l'un actif, l'autre consultatif, du moins n'a-t-il pas cherché dans cette complication un moyen de se procurer des flatteurs de rechange, et d'établir entre ces deux ordres de serviteurs une émulation de complaisance. Au contraire, pendant qu'il abandonnait trop souvent l'exercice de son pouvoir à des courtisans protégés par des favorites, c'est dans l'ombre qu'il allait chercher (à la vérité pour ne pas les suivre) les conseils francs jusqu'à la rudesse d'austères politiques ; c'est sous le triple cachet d'une correspondance chiffrée qu'il épanchait tout ce qui restait au fond de son cœur de sentiments dignes du trône et de velléités de bien public. De là un contraste sur lequel je compte pour faire l'intérêt de ce tableau. J'aurai à tout moment à mettre en regard, à l'occasion des mêmes événements. les actes de la diplomatie ministérielle et les avis de la diplomatie confidentielle. D'un côté règneront presque

sans partage la légèreté et l'imprévoyance, de l'autre de sages inconnus feront entendre tout bas un langage sévère qui devance le jugement de la postérité. Une frivolité licencieuse s'étale sur le devant de la scène, le bon sens, la moralité et le patriotisme paraîtront souvent réfugiés dans les coulisses.

Il y a une faute en particulier, à la fois politique et morale, qui pèsera toujours sur la mémoire de Louis XV, et dont, si je ne me trompe, la découverte de la correspondance secrète doit altérer complétement sinon la gravité, au moins la nature. On devine que je veux parler du démembrement de la Pologne, ce brigandage diplomatique opéré sous les yeux de l'Europe indifférente, sans que le souverain de la France ait eu soit la perspicacité de pénétrer le complot qui l'avait préparé, soit, à la dernière heure, le courage d'en arrêter l'exécution. La France ne pardonnera jamais à ceux qui l'ont fait assister inattentive ou impuissante à la ruine d'une antique alliée et à l'un des plus criminels attentats qui aient jamais outragé le droit de la nature et des gens. Cet abandon de la plus juste des causes présente un caractère de duperie mêlée de faiblesse dont une nation généreuse et spirituelle ne peut, même après un siècle écoulé, encore prendre son parti. Des deux reproches qu'on peut faire à Louis XV sur ce triste sujet, il en est un dont les pages qu'on va lire le déchargeront, je crois, complétement. A la vérité,

c'est en aggravant l'autre. Louis XV n'a pas été surpris inopinément par les malheurs de la Pologne; il n'a jamais cessé de les prévoir et d'en faire l'objet d'une préoccupation constante bien que inerte et stérile. Averti de bonne heure du péril par ses conseillers intimes, pendant que ses ministres en méconnaissaient soit la gravité, soit l'imminence, il n'a été dupe d'aucune illusion. Son regard a été constamment fixé sur le lit de douleurs où la victime dévouée se débattait entre les bras de ses ravisseurs. La Pologne fait, à vrai dire, on va le voir, le principal, presque l'unique objet de la diplomatie secrète. La première mission des agents secrets fut de préparer l'avénement au trône de Pologne d'un prince français, dans la pensée avouée d'étendre sur ce malheureux pays l'influence et la protection de la France; puis quand ce dessein dut être abandonné et que le cercle des relations une fois établies s'étendit à d'autres pays et à d'autres affaires, la Pologne demeura toujours le point central auquel étaient rapportés tous les fils de cette trame mystérieuse. Envisagée de ce point de vue, qui est le véritable, la diplomatie secrète devient un monument qui honore souvent la droiture du sens et des intentions de Louis XV, autant qu'il accuse l'incurable infirmité de son caractère. On y voit à découvert et on y suit pas à pas ce que ce prince a médité de faire, et ce qu'il n'a pas fait pour épargner à son règne une tache ineffaçable, à l'Eu-

rope une source d'agitations qui n'est pas encore fermée, et à la conscience des peuples un scandale qui a ébranlé, par une atteinte peut-être irréparable, les fondements du droit public.

I.

L'histoire politique (et sous certains rapports même l'histoire philosophique et morale) du XVIIIe siècle peut être divisée en deux moitiés très-distinctes par le traité conclu à Aix-la-Chapelle en 1748, qui mit fin à la grande lutte européenne connue sous le nom de guerre de la succession d'Autriche. On sait quelle avait été l'origine de cette guerre et à quelles conditions elle se termina. Pour la France et pour ses alliés, ce n'était que la continuation naturelle de la grande tradition politique inaugurée par François Ier, réduite en système par Henri IV, poursuivie avec une sagesse heureuse par Richelieu et par Mazarin, glorifiée, puis dénaturée et compromise par l'ambition de Louis XIV. L'empereur Charles VI étant mort sans enfant mâle et en laissant à sa fille une succession litigieuse, il était tout simple qu'un monarque français voulût profiter de cette heureuse circonstance pour porter le dernier coup aux plus

anciens ennemis de sa famille et de sa couronne. Un instant, en effet, on put penser que la rivalité séculaire des maisons de Bourbon et d'Autriche allait se terminer par l'anéantissement d'une des deux parties adverses. L'héritière de Charles-Quint, l'illustre Marie-Thérèse, erra fugitive et détrônée dans ses domaines héréditaires, et la couronne impériale sortit, pour la première fois après trois siècles, de la descendance de Rodolphe de Habsbourg. Un retour de fortune arrêta cette ruine presque consommée, et remit en définitive chacun des belligérants à peu près dans la situation où la guerre l'avait trouvé. La France dut restituer toutes ses conquêtes et rentrer dans les limites que lui avait laissées Louis XIV. Marie-Thérèse recouvra la plus grande partie de son héritage, dont le saint-empire, assuré à son époux et à son fils, continua de faire partie. Deux puissances seulement, de grandeur récente l'une et l'autre, tirèrent avantage de cette lutte, à laquelle elles n'avaient pourtant pris part qu'en qualité d'auxiliaires. Ce furent d'une part la Russie, tout nouvellement élevée par la volonté d'un grand homme de la condition de peuple barbare à la dignité d'État civilisé, et qui trouva ce jour-là la première occasion de faire sentir sa main dans la politique de l'Occident, — de l'autre la royauté prussienne, tombée en partage à un souverain, plein du feu de la jeunesse et du génie, qui osa risquer sur un

champ de bataille le patrimoine de richesse et de force légué par d'obscurs prédécesseurs et sut doubler son enjeu du premier coup. Mais ces deux États, et, pour ainsi dire, ces deux acteurs nouveaux intrus sur la scène politique de l'Europe, ayant figuré pendant la guerre dans des camps opposés, — la Russie du côté de l'Autriche, et la Prusse dans les intérêts de la France, — leurs accroissements semblaient se faire contre-poids, et n'altéraient pas la proportion relative des forces. Voltaire a décrit cette situation par quelques-uns de ces traits nets et sobres qui sont le grand secret de son art. « Après cette paix, dit-il, l'Europe chrétienne resta divisée comme en deux grands partis qui se ménageaient l'un l'autre et soutenaient chacun de leur côté la balance. Les États de l'impératrice, reine de Hongrie, une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande et la Sardaigne, composaient l'une de ces factions ; l'autre était formée par la France, l'Espagne, les Deux-Siciles, la Prusse et la Suède. Toutes les puissances restèrent armées, et on put espérer un repos durable par la crainte même que ces deux moitiés de l'Europe semblaient s'inspirer l'une à l'autre [1]. »

On remarquera que dans cette énumération détaillée n'est pas mentionné le nom de la Pologne. Il suffit pour-

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

tant de jeter les yeux sur une carte pour comprendre quel rôle important cette division de l'Europe en deux moitiés si bien équilibrées devait assigner à un royaume peuplé de soldats, placé comme entre les plateaux de la balance, sur les derrières de l'Autriche, à égale distance de la Russie et de la Prusse, au centre de tous les intérêts en litige et sur le chemin de toutes les armées. De tout temps d'ailleurs, et pendant tous les incidents de leur conflit prolongé, la France et l'Autriche avaient soigneusement recherché et s'étaient disputé l'une à l'autre l'amitié de la Pologne. Par malheur, une commune expérience leur avait appris que cette utile alliance, très-difficile à obtenir, était, une fois obtenue, encore plus difficile à garder. A aucune époque, la Pologne n'avait possédé ce qu'on appelait dans la langue politique d'alors un cabinet, c'est-à-dire un souverain et des ministres engageant leur État entier par leur parole, et pouvant offrir une sécurité suffisante à ceux qui entraient avec eux dans un système fédératif. La constitution intérieure de ce pays unique en son genre ne livrait pas seulement le trône au hasard de l'élection : pendant la durée même de ces royautés viagères, la direction de la politique était partagée entre le roi et les nobles, habituellement divisés et souvent armés les uns contre les autres. Pour traiter avec la Pologne, il était donc aussi vain qu'insuffisant de s'adresser à son chef nominal. Un

ambassadeur devait descendre lui-même dans la mêlée des partis, embrasser une des factions, appuyer l'un des compétiteurs qui se disputaient soit le pouvoir, soit la couronne. C'était bien le rôle qu'avaient joué à plusieurs reprises les envoyés de France, de Russie, d'Autriche et même de Saxe ; mais cette manière de faire de la diplomatie par voie d'intrigues factieuses et souvent même de guerre civile était aussi coûteuse que compromettante. Pour la France en particulier, le jeu était entièrement à son désavantage. A la distance où elle était placée, tout ce qui émanait d'elle, conseils ou subsides, arrivait rarement à l'heure et à propos. En promettant sa protection à un parti, elle encourait plus de responsabilité qu'elle n'acquérait d'autorité véritable. Tant que ses amis étaient puissants, ils se dérobaient aisément à l'influence de ses avis ; dès qu'ils se sentaient menacés, ils réclamaient un appui qu'elle était souvent en peine de leur donner. A plus d'une reprise, elle avait dû abandonner la partie après l'avoir engagée, et, au grand détriment de son honneur, laisser dans le péril ceux qui s'étaient mis en avant sur sa parole. C'est ainsi qu'on avait vu, au XVIe siècle, le duc d'Anjou (plus tard Henri III), porté au trône par une faction nombreuse, s'enfuir de Pologne à peine couronné, puis, au siècle suivant, le prince de Conti, envoyé par Louis XIV pour tenter la même aventure, ne pas même attendre qu'on l'eût

proclamé. Enfin on venait de voir le propre beau-père de Louis XV, Stanislas Leczinski, rétabli, puis abandonné par nos armes, réduit à fuir sous un déguisement obscur pour sauver sa tête, que les Russes avaient déjà mise à prix; en définitive, il avait dû céder ses droits à son compétiteur, Auguste III, électeur de Saxe, le protégé des cours impériales.

Ces échecs successifs, surtout le dernier, avaient grandement compromis le crédit de la France en Pologne, et par un contre-coup naturel mis la Pologne elle-même en mauvais renom auprès des politiques français. Comme il est assez dans la nature humaine de déprécier les avantages qu'on ne peut obtenir, la mode était venue, à Versailles comme à Paris, dans tous les cercles où l'on discourait des affaires d'État, d'affirmer dédaigneusement que ce malheureux pays, désormais réduit à une anarchie sans remède, ne pouvait plus offrir à personne d'utile alliance. Dès lors, disait-on, tous les soins qu'on prendrait et tous les frais qu'on ferait pour s'y ménager une influence seraient autant de peine et d'argent perdus, et le mieux était de l'abandonner à son mauvais sort sans en prendre souci davantage. Ce n'est pas la première fois que, pour masquer son découragement ou son impuissance, la politique a raisonné comme le renard de La Fontaine. Le silence de Voltaire, très-mêlé aux affaires diplomatiques

de son temps, ayant plus encore la prétention de l'être, est à lui seul un indice de cette indifférence affectée.

Quoi qu'il en soit, telles étaient, à la cour comme à la ville, les dispositions générales, lorsque, quelque temps avant la conclusion de la paix, plusieurs gentilshommes polonais vinrent à Paris, envoyés en mission secrète par leurs compatriotes. Ils appartenaient aux familles anciennement en relation avec la France, à celles qui avaient appuyé, soixante ans auparavant, le dernier prince de Conti dans l'expédition malheureuse que je viens de rappeler ; ils étaient restés en rapports bienveillants avec cette branche cadette de la maison royale. Le héros de cette triste équipée était mort lui-même depuis longues années ; mais son petit-fils avait hérité de son titre et de ses dignités. Ce fut au Temple, demeure du nouveau prince, que les envoyés se rendirent, et, admis en sa présence, ils lui représentèrent que le déclin prématuré de la santé de l'électeur-roi, Auguste III, faisait pressentir à tout le monde en Pologne une vacance prochaine du trône, et qu'à cette époque une vive réaction éclaterait contre la famille de Saxe et d'odieux favoris auxquels elle s'était entièrement livrée. Il serait impossible de faire passer la couronne, comme les Saxons l'espéraient, sur la tête d'un des fils du roi. Dès lors le moment serait favorable pour lui, s'il avait l'ambition de reprendre le dessein paternel, à la condition qu'il s'y préparerait un

peu d'avance, et que le fils, au moment de l'action, fit preuve d'un peu plus d'ardeur et de décision que le père n'en avait montré.

L'intelligence et la valeur étaient des qualités héréditaires dans la maison de Conti. Le frère et le neveu du grand Condé avaient été doués à un rare degré de ces qualités heureuses, comme l'attestent les brillants portraits que Saint-Simon nous a laissés d'eux. Leur successeur était digne de leur race. Dès sa jeunesse, François de Conti avait fait preuve à la guerre d'une capacité brillante. Une victoire remportée à vingt-sept ans à Coni, en Italie, l'avait fait comparer au héros de Sens et de Rocroi. Comme son oncle également, il excellait dans le maniement de la parole. Son éloquence facile, son esprit ouvert aux affaires, avaient fait souvent la surprise et le charme du Parlement. Il jugeait bien des affaires publiques, s'entendait au bel esprit; il était d'un commerce aussi agréable que sûr, et tenait au Temple une maison ouverte, fort goûtée par les gens du monde autant que par les gens de lettres, à laquelle présidait une charmante amie, la comtesse de Boufflers, que la facilité des mœurs du temps ne s'étonnait pas de trouver toujours à ses côtés. Une existence si considérée et si douce aurait dû lui inspirer peu de goût pour les aventures; mais tous ces avantages étaient gâtés par un secret malaise. Le pauvre prince souffrait de bril-

ler partout sans dominer nulle part; son rang élevé, mais secondaire, ses facultés distinguées sans être de premier ordre, lui inspiraient le désir de commander sans lui en donner les moyens. Il ne faisait plus la guerre, parce qu'il n'avait pas voulu servir d'aide de camp au maréchal de Saxe. Le roi le consultait volontiers sur la politique; mais après la régence du duc d'Orléans et le ministère malheureux du duc de Bourbon, Louis XV aurait cru rentrer en tutelle, s'il avait mis une troisième fois un prince du sang à la tête de son cabinet. Ainsi placé à côté, mais en dehors de tout, amateur en tout genre, Conti sentait se glisser dans son âme ce vague ennui qui souvent, surtout vers le milieu de la vie, vient corrompre les plus heureuses conditions de l'existence.

Dans un tel état d'esprit, la proposition brillante des envoyés polonais était d'autant mieux faite pour lui sourire que, l'exécution n'en étant pas immédiate, on pouvait la caresser longtemps en imagination avant d'en courir les risques. Toutefois Conti connaissait trop bien ses devoirs de prince français pour accepter la conversation sur un sujet si délicat avant de s'être assuré du bon plaisir du roi. L'occasion ne se fit pas attendre, car il avait ses entrées familières à Versailles, où sa conversation était fort goûtée. Il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que Louis XV ne partageait nullement le dédain et le dégoût qui étaient de mode à la

cour pour les affaires de Pologne. Son orgueil royal était resté blessé de l'humiliation éprouvée dans la personne de son beau-père; puis, portant les regards un peu plus loin que ses ministres, il s'apercevait bien que rien ne reste vide en ce monde, que la place abandonnée par la France à Varsovie était déjà occupée par de plus actives et de plus ardentes ambitions. De là cependant à faire accueil au projet d'une entreprise nouvelle sur le trône de Pologne, de là surtout à proposer à son conseil la reprise d'un dessein tant de fois avorté, de cette vue juste en un mot à une action quelconque, il y avait un abîme que la mollesse de l'égoïste souverain n'était nullement disposée à franchir. Eût-il eu le courage d'entamer la discussion avec ses ministres, eût-il su assez bien user de son autorité pour faire prévaloir son opinion, il lui aurait fallu mettre la main lui-même à l'exécution de son projet, choisir et guider les instruments, se donner la peine de penser et de vouloir, deux choses qui répugnaient également à ses habitudes. Puis ce n'était pas seulement dans son conseil, c'était dans son intimité, presque dans sa famille, que le dessein d'enlever à la maison de Saxe l'héritage du trône de Pologne aurait suscité des orages. Cette puissante maison était représentée à la cour de France par le propre frère et par la fille d'Auguste III. L'illustre bâtard Maurice, le héros de Fontenoy, l'honneur des armes françaises, était

alors au comble de la renommée. En venant apporter et chercher la gloire sous les drapeaux de la France, il n'avait nullement renoncé à faire servir sa grandeur à celle des siens, et son influence venait de faire conclure tout récemment le mariage de sa nièce, la princesse Marie-Josèphe, avec le dauphin. La nouvelle dauphine, pleine d'agréments et de vertus, gagnait tous les cœurs; elle faisait le charme du cercle de la reine, et trompait même l'ennui du roi toutes les fois que la décence l'obligeait de quitter ses ménages clandestins pour donner quelques instants à son intérieur légitime. Cette âme si douce n'avait qu'une seule passion, l'attachement à sa famille. En lui laissant seulement entrevoir la pensée que sa nouvelle et son ancienne patrie pourraient entrer en conflit l'une avec l'autre, on l'aurait pénétrée de la plus vive douleur.

Il y avait là bien plus de difficultés de tout genre, personnelles et domestiques, qu'il n'en fallait pour décourager Louis XV de suivre une idée politique. Aussi n'osa-t-il même pas faire part de la confidence du prince de Conti à son ministre des affaires étrangères, le marquis d'Argenson, esprit altier et caustique, des plus hostiles à la Pologne, et qui n'accueillait d'ailleurs qu'avec dédain les idées d'autrui. Par un de ces moyens termes que goûtent souvent les âmes faibles, ne pouvant renoncer à un dessein qu'il n'osait avouer, il autorisa, il

encouragea même le prince à ne pas repousser les ouvertures qui lui étaient faites et à se ménager l'avenir en entretenant des relations avec ceux qui avaient jeté les yeux sur lui. Conti lui ayant alors fait observer qu'un peu d'appui lui était nécessaire pour donner crédit à sa parole dans un pays où il n'était pas connu et où rien ne se faisait sans argent, le roi fit un pas de plus : il lui promit de lui venir en aide sur les fonds de sa cassette privée, et consentit même que subsides et correspondances passassent par l'intermédiaire du résident de France à Varsovie, M. Castéra. Cet agent n'était pas le seul qui fût chargé de veiller aux intérêts de la France dans ces contrées lointaines. Un ambassadeur accrédité auprès de l'électeur-roi suivait le monarque dans ses diverses résidences, et habitait ordinairement Dresde, où Auguste III, préférant ses domaines héréditaires à son royaume électif, faisait sa demeure de prédilection. Le résident, fonctionnaire plus humble, restait en Pologne pour entretenir la suite des affaires avec le gouvernement local. Il correspondait en même temps avec l'ambassade à Dresde et avec la cour à Versailles. M. Castéra reçut, à l'insu de l'ambassade comme du ministère, l'ordre secret, signé de la main du roi, d'avoir à recevoir, et même entretenir les confidences des nobles Polonais qui songeraient, pour un avenir indéterminé, à l'élection d'un prince français.

Telle fut l'origine de l'affaire secrète, et cet obscur agent fut le premier confident de la pensée intime du roi. Pourtant le cercle s'étendit peu à peu ; Conti, à qui le roi se plaisait à faire rendre compte en cachette de sa négociation subreptice, fit observer que, pour que le moment favorable pût être promptement saisi lors de la vacance du trône, il fallait que, dans les cours voisines de la Pologne, la France fût représentée par des agents, sinon initiés au plan secret, au moins disposés à l'accueillir favorablement et à y prêter de bonne grâce leur concours. Il prit de là occasion pour intervenir dans la nomination des ambassadeurs désignés pour les différentes cours du nord, et appela le choix du roi sur ses amis personnels. Ce petit manége était d'autant plus aisé à pratiquer, sans attirer l'attention, que, la compagnie habituelle du prince se composant des seigneurs les plus éclairés et les plus honnêtes gens de la cour, aucun des noms qu'il suggéra, et que le roi proposa à son ministre, n'était de nature à soulever d'objection grave. C'est ainsi qu'il désigna successivement le marquis d'Havrincourt pour la Suède, M. Desalleurs pour Constantinople, le chevalier de la Touche pour Berlin, sans que ces divers noms causassent aucune surprise. Chacun de ces envoyés sut toutefois en partant à qui sa promotion était due, et fut tacitement autorisé à en témoigner sa reconnaissance en correspondant avec Conti sur les affaires de sa mis-

sion. Aucun n'eut le secret proprement dit, mais tous prirent l'habitude d'écrire au Temple en même temps qu'à Versailles.

Conti, très-soigneux de se ménager les occasions d'entrer dans le cabinet du roi, ne manqua pas, à chaque envoi qu'il reçut, d'aller en faire part au maître. De là des conversations répétées et bientôt des conférences en règle qui portèrent tantôt sur l'ensemble de la politique de l'Europe, tantôt sur les détails et les anecdotes de chaque cour en particulier. Conti trouvait plaisir à ce rôle de ministre des affaires étrangères en imagination. Le roi trouvait piquant de contrôler pour ainsi dire en dessous la conduite de son ministère, et de s'assurer que rien en Europe ne se passait à son insu. Ce double jeu se prolongea, non sans attirer l'attention et sans exciter la surprise des courtisans. « Le prince de Conti, dit le duc de Luynes dans son journal du 14 février 1748, travailla dimanche dernier avec le roi. Chacun se demande quel est le sujet de ce travail. Il y en a qui prétendent que M. le prince de Conti s'est instruit de différentes matières dont il vient rendre compte au roi. » Les plus curieux, on le pense bien, étaient naturellement les ministres. « On est fort étonné, dit le marquis d'Argenson dans son journal, de l'immixtion du prince de Conti dans les affaires de l'État. Ce prince porte souvent de gros portefeuilles chez le roi, et travaille longtemps avec lui. »

Qui fut piquée surtout dans sa curiosité et dans son amour-propre, ce fut la favorite, madame de Pompadour, alors au comble de la puissance, et qui avait pris l'habitude de se mêler de tout. Elle interrogea successivement le roi et le prince de Conti, et ne put rien tirer d'eux sur le sujet de leurs entretiens. Elle en conçut d'autant plus de dépit que tout ce qui avait une apparence de mystère lui paraissait plus naturellement rentrer dans le ressort de sa charge.

Une fois pourtant le secret si bien gardé faillit être nopinément mis au jour. Un émissaire polonais assez obscur, nommé Blandowski, chargé d'un envoi du prince de Conti, eut l'idée d'aller porter tout droit ses dépêches au marquis d'Argenson. Quel était le motif de cette trahison ? Blandowski voulait-il se faire payer sa confidence, ou bien, comme il l'affirma, voulait-il seulement, par un scrupule assez raisonnable, s'assurer, dans l'intérêt de ses compatriotes, que l'appui royal dont on les leurrait ne leur manquerait pas au jour du péril ? Quoi qu'il en soit, d'Argenson se trouva ainsi subitement en possession du fil conducteur de l'intrigue, et il ne tint qu'à lui de le rompre. Mais Blandowski avait prononcé le nom du roi. Qu'y avait-il de vrai dans cette prétendue complicité de Louis XV, et comment s'en assurer sans offenser le monarque en paraissant le soupçonner ? C'est sur quoi le marquis alla consulter le comte son frère, ministre de la

guerre, qui passait pour plus fin courtisan que lui. « Prenez garde, dit le comte ; de l'humeur dont est le roi, il pourrait bien être quelque chose de ce que l'on vous a dit, et rien ne serait plus dangereux pour vous que de prendre le roi la main dans le sac. » Le marquis profita de l'avis, et ne fit aucun bruit de la confidence qu'il avait reçue. Seulement, à la première occasion qui se présenta, il rédigea pour l'ambassadeur de France à Dresde les instructions les plus favorables aux vues de la maison de Saxe et les plus contraires à toute idée d'un autre choix pour le trône de Pologne ; puis il porta la dépêche au roi, se promettant bien de lire sur son visage l'impression qu'elle lui causerait. Le roi prit en effet la pièce, la lut jusqu'au bout sans sourciller et la rendit sans observation. Ainsi disparurent sinon tous les soupçons de l'esprit du ministre, au moins tout moyen de les tirer au clair[1].

Quatre années se passèrent ; le marquis d'Argenson fut renversé par une intrigue de cour et eut pour successeurs M. de Puisieux, puis M. de Saint-Contest, qui n'étaient pas plus l'un que l'autre de taille ni d'humeur à

1. *Mémoires de d'Argenson*, t. V, p. 50 et suiv. Boutaric, en rapportant cette anecdote, pense que la conduite de Louis XV n'était qu'un jeu, attendu, dit-il, que M. des Essarts, ambassadeur en Pologne, était affilié à la correspondance secrète. Nous n'avons trouvé aucune trace de cette participation de M. des Essarts au secret. Tout prouve au contraire que, jusqu'à la nomination du comte de Broglie, l'ambassade de France en Pologne était restée étrangère aux vues du roi, dont le résident seul avait connaissance.

tenir tête aux fantaisies du roi ou à le presser de questions importunes. Enfin, en 1752, l'ambassade de Pologne devint vacante par la translation du marquis des Essarts à celle de Sardaigne, et, quand il s'agit de lui désigner un successeur, Conti fit observer au roi que, le moment d'agir pouvant arriver d'un jour à l'autre, il était temps que l'ambassadeur reçût communication du dessein secret et ordre d'y travailler. L'occasion paraissait d'autant plus naturelle pour mettre ainsi plus activement la main à l'œuvre que d'assez graves complications se préparaient en Pologne, auxquelles le cabinet français, quelle que fût son indifférence, ne pouvait se dispenser de prêter un instant d'attention.

Pendant la guerre qui avait précédé le traité d'Aix-la-Chapelle, Auguste III, en qualité d'électeur de Saxe, avait, malgré quelques incertitudes, pris habituellement parti pour les deux cours impériales, et en retour ces cours l'avaient toujours protégé. Mais la Pologne elle-même, dont Auguste n'était que le souverain apparent, la république de Pologne, comme elle s'intitulait, ne s'était jamais crue astreinte à suivre la politique de son roi. Pendant que la Saxe s'engageait de plus en plus dans l'alliance austro-russe, la Pologne avait observé une neutralité très-dangereuse pour elle (c'était s'exposer au mauvais vouloir de ses plus proches voisins), mais très-utile pour la France et pour ses alliés; car ce vaste terri-

toire, interdit à tous les passages de troupes, gênait surtout les mouvements des armées du nord vers le midi. Dans la pensée d'une lutte nouvelle à laquelle tout le monde voulait se tenir prêt, les deux impératrices, Élisabeth et Marie-Thérèse, conçurent la pensée de changer cet état de choses, dont elles avaient reconnu l'inconvénient. De concert avec le roi et surtout avec son favori, le comte de Brühl, elles résolurent de faire un effort pour engager non plus la Saxe seule, mais la Pologne elle-même dans l'alliance offensive et défensive qui les unissait depuis longtemps l'une à l'autre, et dont un nouveau traité, conclu à Saint-Pétersbourg, venait de prolonger les conditions. La France apprit par une voie sûre qu'une proposition de ce genre allait être faite à la diète polonaise, et qu'elle serait appuyée par une faction puissante que la Russie avait su gagner à ses intérêts. L'intrigue était activement poussée aussi par le ministre anglais à Dresde, sir Charles Hanbury Williams, dont l'habileté diplomatique était renommée. L'intérêt que l'Angleterre portait à cette négociation était naturel. Ayant pied elle-même sur le territoire germanique par la possession de l'électorat de Hanovre, que la maison de Brunswick avait joint à la couronne britannique, rien ne lui importait plus que d'établir à travers l'Allemagne et jusqu'aux limites de la Russie une chaîne d'États hostiles à la France, dont elle aurait tenu dans

sa main le premier anneau. Une fois la Pologne engagée dans cette ligue, la Prusse se trouvait bloquée dans le nord et sans communication avec la France, et la France elle-même était rejetée vers le midi, tandis que les plaines qui bordent la Vistule offraient aux troupes russes un chemin tout ouvert pour pénétrer jusque dans le cœur même de l'Europe.

Le danger était trop visible et trop sérieux pour ne pas frapper même les yeux les plus prévenus. De gré ou de force, les ministres français durent bien convenir que la neutralité au moins, sinon l'alliance effective de la Pologne était utile à ménager, et il fut convenu que le nouvel ambassadeur recevrait pour instruction de s'opposer par tous les moyens à l'accession de la Pologne au traité de Saint-Pétersbourg. Mais pour agir dans la diète, il n'y avait jamais qu'un moyen : c'était le vieil expédient de créer ou du moins de ranimer dans les rangs de la noblessse qui composait cette assemblée un parti favorable à la France. Or de là à préparer pour un jour éloigné l'élection au trône d'un candidat français, il n'y avait qu'un pas. Les deux politiques, officielle et confidentielle, se trouvaient ainsi par le fait inopinément rapprochées l'une de l'autre, et le même homme pouvait les pratiquer sans se mettre en contradiction trop apparente avec lui-même. Il n'y avait plus d'opposition directe entre les deux lignes de conduite, il y avait seule-

ment une différence dans le degré d'activité avec laquelle chacune d'elles devait être suivie. Le moment était donc tout à fait opportun pour révéler le secret à un ambassadeur. Restait le choix du confident à déterminer ; ce fut Conti qui s'en chargea. Il proposa au roi d'appeler au poste vacant un gentilhomme qui n'avait encore figuré qu'à la guerre, mais dont l'esprit piquant était fort apprécié des habitués du Temple. C'était Charles-François, comte de Broglie, second fils du maréchal et frère du duc de ce nom, et lui-même, bien qu'âgé de trente-deux ans à peine, déjà brigadier des armées du roi.

Le lecteur pense bien que je ne vais pas me donner le ridicule d'établir ici la généalogie en règle de la famille à laquelle appartenait le nouvel ambassadeur. Cependant la situation de cette famille à la cour et dans l'État ayant eu, comme on le verra, la plus grande influence sur les péripéties de la diplomatie secrète, il est indispensable que j'en donne tout de suite quelque idée. C'était une maison de bonne noblesse, originaire du Piémont et établie en France depuis un siècle seulement. Le premier du nom qui eût pris du service dans nos armées y était entré sur l'appel de Mazarin, après la paix de Westphalie, avec le grade de lieutenant-général qu'il occupait déjà dans les troupes du duc de Savoie. Demeuré dévoué à son protecteur pendant les orages de la fronde, il lui avait tenu, lui tout seul,

compagnie dans cette nuit terrible pendant laquelle le cardinal dut quitter son palais sous un déguisement pour se soustraire aux coups d'une multitude furieuse; puis il avait pris sous ses ordres le commandement d'un des corps de l'armée qui ramena bientôt après à Paris la cour victorieuse. Cette fidélité méritoire lui fut comptée, sinon à lui-même (il mourut peu après ce retour), au moins à sa descendance, car on avait vu en moins de cent ans son fils et son petit-fils élevés l'un après l'autre à la dignité de maréchal, et le second, employé dans de grandes ambassades en même temps que dans le commandement des armées, avait ajouté à ce haut grade le titre de duc héréditaire, le plus élevé après la pairie dans la hiérarchie nobiliaire du temps. Une si rapide accumulation d'honneurs ne pouvait manquer de faire un peu murmurer, d'autant plus que le rang de la famille se trouvait ainsi hors de proportion avec son bien, qui était très-modique, et avec ses alliances, qui n'étaient ni très-nombreuses à la cour, ni des plus éclatantes. Il était difficile pourtant d'imputer cette grandeur si vite acquise uniquement à un caprice de la bienveillance royale, car les traits de caractère qu'on s'accordait à reconnaître et même à reprocher à ces favoris d'un nouveau genre étaient les moins faits pour plaire. Un esprit indépendant et caustique, l'âpre franchise du langage, l'austérité des principes poussée jus-

qu'à la rudesse et la fermeté des convictions jusqu'à l'entêtement, c'était là, disait-on, leur humeur héréditaire, et ce ne sont pas les qualités qui font d'ordinaire apprécier ou pardonner le mérite par les gens en puissance.

Un seul faisait exception à ce portrait plus sérieux qu'aimable, et, par une singularité qui dans ce temps et ce lieu-là ne choquait personne, c'était un ecclésiastique, frère du second maréchal et connu à Versailles sous le nom du grand abbé. Celui-là ne se distinguait pas des autres par le tour même de son esprit, qui était vif et moqueur comme celui de tous ses parents; mais il avait l'art d'employer cette verve mordante à divertir et non à offenser ses supérieurs. Avec une grande taille désossée, une tenue peu soignée, un rabat malpropre, un propos toujours railleur et parfois libre, tout l'air, en un mot, d'un personnage sans conséquence, l'abbé de Broglie savait se glisser dans l'intimité des ministres et même des princes, servant l'ambition des uns, trompant l'ennui des autres. Ses bons mots étaient à la fois goûtés et redoutés. Un seul, demeuré célèbre dans les mémoires du temps, lui avait suffi pour venir à bout d'une des plus pures renommées, celle du chancelier d'Aguesseau. Comme on s'étonnait un jour devant lui que ce grand magistrat, très-obstiné gallican, eût été appelé à la direction des affaires ecclésiastiques dans

le moment le plus critique des difficultés suscitées par la constitution *Unigenitus*, et comme on exprimait la crainte que ce choix n'envenimât le débat engagé avec la cour de Rome, « Ne craignez rien, dit l'abbé en souriant, cet homme-là ne sera pas plus tôt dans cette place qu'on lui *seringuera* une âme de ministre, et il sera tout comme les autres ». L'opération fut en effet pratiquée et avec succès, car on n'ignore pas que ce fut d'Aguesseau lui-même qui imposa au parlement l'observation et le respect de la constitution pontificale. De pareilles boutades ne plaisent point assurément aux ministres qui en sont l'objet, mais elles déplaisent souvent beaucoup moins à leurs collègues et aux souverains qui les emploient. L'abbé avait le talent d'être toujours dans les bonnes grâces d'une partie du ministère qui l'employait à travailler contre l'autre, tandis qu'il faisait rire le roi aux dépens des deux. On disait même tout bas que Louis XV se faisait remettre par lui un petit journal des nouvelles de la cour, où chacun était drapé de la belle manière. C'en était assez pour que tout le monde le ménageât; mais le vrai prodige de son habileté avait été de se faire admettre dans le cercle intime de la reine et de la dauphine, sanctuaire de haute dévotion, d'où il semblait que la liberté de ses allures aurait dû l'exclure. Cependant, comme malgré sa mauvaise tenue on ne lui reprochait aucun désordre grave

(« Il était, dit le président Hénault, intrigant sans ambition et indécent sans que l'on accusât ses mœurs »), surtout comme dans les querelles religieuses il avait toujours défendu les intérêts de son ordre contre le parlement et les jésuites contre les jansénistes, il avait fini par forcer la porte de cette enceinte réservée, et, une fois admis, il y apportait un mouvement et une distraction inaccoutumés. Il charmait la monotonie de longues soirées, imparfaitement remplies pour les princesses par la tapisserie et le cavagnol, grâce à une inépuisable fécondité d'anecdotes toujours gaiement racontées. Fussent-elles même un peu trop gaies, les saintes dames ne s'indignaient qu'en souriant avec ce plaisir secret qu'éprouvent parfois les bonnes âmes à entrevoir le mal qu'elles ignorent, à côtoyer le vice et le scandale quand elles sont certaines de n'y pas tomber.

Tout ce crédit savamment acquis, l'abbé ne l'employait pas pour lui-même. Il n'avait jamais prétendu à l'épiscopat, et le seul bénéfice qu'il eût jamais demandé était l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Il est vrai qu'il avait sollicité cette faveur avec sa manière habituelle et sur ce ton de plaisanterie hasardée qu'il portait dans les choses les plus simples. C'était au régent qu'il s'était adressé pour l'obtenir, et le prince, après lui en avoir fait la promesse, ne se pressait pas de tenir sa parole. Un jour, l'abbé ayant eu occasion de vanter devant lui un

vin de Bourgogne excellent dont il prétendait avoir fait la découverte, le régent le pressa de lui envoyer une pièce de cette liqueur de choix. La pièce arriva en effet, peu de jours après, avec une note de frais ainsi conçue : tant pour le prix d'achat, tant pour les droits de circulation, tant pour les frais de transport ; total égal : l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Le régent, ainsi sommé, s'exécuta, et, l'abbaye une fois obtenue, l'abbé s'y installa pour la vie ; il affectait même d'y faire de temps à autre des retraites avec une sorte d'apparat. Indifférent à sa propre fortune, il avait cette passion de son nom et de sa race qui est le grand ressort des familles aristocratiques, et il semblait avoir fait avec ses parents un partage de rôle, en vertu duquel, pendant qu'eux servaient l'État, lui se chargeait de les servir à la cour, et de leur faire obtenir ce qu'ils s'occupaient à mériter. C'est ainsi que, durant la dernière guerre, pendant que le maréchal commandait les armées en Bohême et en Bavière, et se faisait accompagner dans cette pénible campagne de ses trois fils dont l'aîné n'avait pas vingt ans, — pendant que la maréchale, sa digne épouse, ne quittait pas Strasbourg pour être plus à portée d'accourir au besoin sur le théâtre des opérations militaires, l'abbé ne sortait guère de Versailles, et, se tenant au courant de toutes les intrigues de la cour, en informait régulièrement son frère et sa belle-sœur par une correspon-

dance suivie des plus piquantes que j'ai sous les yeux. S'il ne dépendit pas de lui de prévenir une disgrâce qui termina tristement la vie militaire du vieux maréchal, au moins réussit-il à en adoucir beaucoup l'amertume [1]. Le maréchal mort, l'affection de l'actif abbé se reporta tout entière sur ses neveux; mais c'était le second en particulier, le comte, auquel il portait un sentiment tout paternel. Dans le tour d'esprit vif et délié du jeune brigadier, qui donnait des marques d'une aptitude précoce pour la politique, l'abbé se plaisait à reconnaître l'effet de ses leçons et l'héritage des qualités qu'il s'attribuait à lui-même. Mais il ne se doutait pas que sous cette ressemblance tout extérieure se cachait un fond d'ambition patriotique dont l'âme du vieux courtisan, n'en ayant jamais senti l'atteinte, ne pouvait soupçonner la profondeur.

Je ne ferai pas le portrait du comte lui-même. Outre que je n'ai guère le goût des portraits dans l'histoire, qui m'ont toujours paru avoir l'inconvénient d'avertir le lecteur de ce qu'un récit bien fait doit lui faire apercevoir de lui-même, je n'aurais, dans le cas présent,

1. Voyez, sur les causes de la disgrâce du second maréchal de Broglie en Bavière, l'introduction de M. Rousset à *la Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. I, p. 15 et suiv. et p. 141-144. Les lettres du maréchal de Noailles témoignent de la crainte que la présence de l'abbé de Broglie à Versailles inspirait aux ennemis de son frère.

plus rien à tenter en ce genre. Rulhière, dans son récit des *Révolutions de Pologne*, a consacré à dépeindre le caractère du comte de Broglie quelques pages empreintes d'une véritable éloquence [1].

Aucun des agréments classiques n'y manque, ni la savante opposition des traits, ni l'habile gradation des épithètes. Salluste et Tite-Live n'ont jamais été mieux imités. Je confesse pourtant qu'à ce noble tableau je préfère le petit crayon suivant, tracé en trois lignes par le marquis d'Argenson, et qui a pour moi l'avantage de dépeindre le personnage tel qu'il se montrait à ses contemporains, le jour que sa nomination leur fut connue. « Le comte de Broglie, dit le marquis dans son journal, vient d'être déclaré ambassadeur en Pologne. C'est un fort petit homme, la tête droite comme un petit coq. Il est colère, a quelque esprit et de la vivacité en tout. » Ajoutez que, suivant un autre de ses contemporains (l'abbé Georgel), « ses yeux étincelants le faisaient ressembler, quand il s'animait, à un volcan en feu, » et vous aurez de son extérieur une image qui donne une idée assez juste de son caractère. « Sa nomination surprend, » dit encore d'Argenson à l'endroit cité.

Personne n'en fut plus surpris que l'intéressé lui-même, qui, n'ayant songé jusque-là qu'à se distinguer à

1. Voir à la fin du volume le portrait du comte de Broglie par Rulhière.

l'armée, ne comprenait pas par quelle fantaisie la diplomatie le venait chercher. Quand il sut le motif, sa surprise fut plus vive encore. Huit jours après sa nomination, et avant qu'elle eût été publiée, le 12 mars 1752, il était mandé chez le prince de Conti, qui lui remit un billet autographe du roi ainsi conçu : « Le comte de Broglie ajoutera foi à ce que lui dira Mgr le prince de Conti et n'en parlera à âme qui vive [1] ; » puis le prince lui fit comprendre en peu de mots de quelle mission secrète sa mission ostensible allait se trouver doublée.

L'étonnement, l'effroi même du jeune homme furent extrêmes. Pour un diplomate improvisé qui faisait ses premiers pas dans une carrière dont le terrain même lui était inconnu, quel début que d'avoir un roi à faire élire à l'insu de son propre gouvernement ! quelle tâche de suivre une telle négociation, à mille lieues de Versailles, dans le sein d'une diète en armes, en face de la ligue de trois cours, et en restant à tout moment exposé au risque d'être désavoué publiquement et livré à tout le courroux ministériel par la moindre indiscrétion d'un agent des postes ! Quelle complication que deux maîtres à servir, deux langages à tenir et à mettre d'accord ! Le rang auguste des personnages qui l'honoraient de leurs confidences ne rassurait même le pauvre comte

1. Boutaric, t. I, p. 195.

que médiocrement : car il avait vécu assez près des grands pour savoir avec quelle tranquillité de conscience ces êtres privilégiés se tirent souvent des embarras où ils s'engagent en y laissant les serviteurs qu'ils ont compromis, et il n'ignorait pas que Louis XV en particulier, dont la faiblesse égoïste avait été mise à plus d'une épreuve, était moins fait que tout autre pour inspirer confiance. D'autres raisons, tirées de sa situation personnelle, accroissaient sa perplexité. Il était pauvre ; la légitime d'un cadet dans une famille aussi peu riche que la sienne ne laissait pas beaucoup d'argent à dépenser. Une ambassade en soi était déjà une aventure fort coûteuse, car la noblesse avait en ce genre de fonctions comme en toute autre l'habitude de faire la guerre à ses dépens, sauf à implorer ensuite les grâces du roi pour payer les dettes contractées à son service ; mais quelle ruine qu'une mission dont les frais, nécessairement ignorés, ne pouvaient pas même, le cas échéant, donner lieu à une demande de remboursement ! Enfin il avait appris de son oncle l'abbé à considérer le dauphin et sa digne épouse comme les protecteurs naturels de tout ce qui portait le nom de Broglie. Quelle ingratitude et peut-être quel péril n'y avait-il pas pour lui à s'engager dans une aventure qui blesserait au vif le couple royal dans sa plus sensible moitié !

Conti eut réponse à tout avec le nom du roi. L'ordre

du souverain était absolu : s'y soustraire en restant dépositaire de son secret, c'était encourir un déplaisir certain, bien plus à craindre que la chance du mauvais vouloir d'un ministre. Quel ministre d'ailleurs, même s'il venait à tout découvrir, pourrait reprocher à un gentilhomme, sujet du roi comme lui, d'avoir obéi à leur maître commun ? Quant aux difficultés financières, le roi y avait songé et pourvoirait à tout. Lui-même, dès que le nom du comte lui avait été prononcé, s'était écrié tout de suite : « Ah ! celui-là n'est pas riche, il faudra l'aider. » Enfin l'amitié connue de la dauphine pour la famille de Broglie était un fait des plus heureux, propre à dépister tous les soupçons, soit à Dresde, soit à Versailles, car personne n'irait jamais chercher dans le protégé de la princesse de Saxe l'agent chargé de détrôner sa maison. Convaincu par ces raisons, bonnes ou mauvaises, ou plutôt entraîné par ce goût d'aventures qui, dans l'âge de l'ambition, domine toutes les considérations de la prudence, le comte se laissa faire, et Conti alla rapporter au roi (ce sont ses propres expressions) que « M. de Broglie était prêt à le servir sans ménagements pour personne ni pour lui-même, et que, avec des talents, de la tranquillité et l'espoir de lui plaire, rien n'était au-dessus de ce qu'on en pouvait attendre ».

Quand la nomination fut connue, elle produisit exactement l'effet que Conti avait prévu. On crut

impossible qu'un neveu du grand abbé fût chargé de travailler contre les frères de la dauphine, et le marquis d'Argenson lui-même, qui devait être plus en garde qu'un autre, partagea cette illusion. « Ceci, dit-il dans son journal, repousse loin les vues du prince de Conti, et l'on voit que le roi ne veut pas courir les risques de cette aventure. » Il n'y eut que l'abbé qui, bien que flatté de l'estime qu'on témoignait à son élève, flaira quelque intrigue où il aurait voulu être de moitié, et qui manifesta sa mauvaise humeur en accablant son neveu de conseils de prudence.

Dans ce temps-là, la politique étrangère de la France ayant des traditions, on donnait aux ambassadeurs à leur départ des instructions très-détaillées. Le comte de Broglie eut l'avantage d'en emporter une double série, l'une rédigée dans les bureaux du ministère, et l'autre mise par le prince de Conti sous les yeux du roi. Le ton des deux pièces différait sensiblement. Les instructions du ministre recommandaient bien avec instance à son envoyé de s'opposer par tous ses efforts à l'entrée de la Pologne dans l'alliance des cours impériales, et, afin d'éloigner plus sûrement ce péril, d'amener le plus tôt possible la dissolution de la diète, à laquelle la proposition devait être soumise ; — mais que ce soit, disait le ministre, *sans paraître, si cela est possible,* et on lui indiquait un ou deux seigneurs tout au plus, très-influents

ou réputés tels, anciennement protégés par la France, et derrière lesquels l'action de l'ambassade pourrait se cacher avec avantage. Puis, dans une monarchie élective et avec un roi apoplectique, il fallait bien prévoir le cas d'une élection future et en toucher quelques mots, mais avec quelle réserve et quel embarras !

« Il est apparent, disait à ce sujet la prudente instruction, que plusieurs Polonais chercheront à savoir du comte quels sont les sentiments de sa majesté pour l'élection à la couronne, et si elle verrait avec plaisir que le prince électoral de Saxe l'obtienne après la mort du roi son père. Le comte de Broglie doit se borner à leur répondre que les jours de ce prince sont trop chers à sa majesté pour qu'elle en envisage la fin, que la liberté de la Pologne lui est précieuse, qu'elle la soutiendra et la protégera dans toutes les occasions, et que le prince qu'ils éliront librement et unanimement lui paraîtra toujours le plus digne de les commander. C'est dans ces discours généraux que le comte de Broglie doit se renfermer, sans jamais donner à entendre que sa majesté se déterminera pour la maison de Saxe plutôt que pour tout autre concurrent [1] ».

Naturellement, ces discours généraux ne faisaient pas l'affaire du prince de Conti ; aussi n'en était-il nulle-

1. Instructions du comte de Broglie. — (*Correspondance officielle de Pologne*, 14 juillet 1752. Ministère des affaires étrangères.)

ment question dans les instructions confidentielles qu'il remit au comte au nom du roi. Là, au contraire, tous les moyens d'agir efficacement dans l'élection future étaient passés en revue, tous les agents avec lesquels le prince était déjà en relation étaient énumérés et leur caractère décrit avec soin, tous les appuis que le dessein secret pouvait trouver chez les puissances voisines de la Pologne étaient soigneusement indiqués. Rien, en un mot, n'était épargné pour exciter le zèle de l'ambassadeur, mais comment ferait-il pour accorder le zèle qu'on lui recommandait tout bas avec la prudence qu'on lui commandait tout haut ? C'était la difficulté que le prince se posait en terminant, et le procédé qu'il indiquait pour en sortir ne simplifiait guère le problème.

« Il serait très-utile, disait-il, d'aiguillonner le ministre et de lui faire prendre par différents points de vue un tel intérêt aux affaires de Pologne, qu'il soit conduit à faire pour l'objet qu'il ignore ce qu'il ferait, s'il le connaissait et fût chargé de la réussite... Le roi, ajoutait-il, est bien aise que, tout en remplissant ses vues, vous vous procuriez la permission de ceux qui en ont naturellement la direction ; cela lui évite des embarras. Pourtant il est des circonstances où cette méthode n'est pas sans inconvénients [1] ».

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 26 septembre 1752. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Muni d'ordres si concordants et si clairs, le comte se mit en campagne vers la fin de l'été de 1752. Pour se rendre à Dresde, il devait traverser la Silésie, province conquise tout récemment par la Prusse, et rencontrer à Breslau l'illustre Frédéric lui-même, en train de visiter sa nouvelle possession. Là, une première difficulté l'attendait. La Prusse comptait toujours au nombre des alliés naturels de la France, et en sa qualité de garant du traité de Westphalie le roi de France était le protecteur de cette monarchie, comme de toutes les puissances secondaires d'Allemagne ; mais durant la dernière guerre si glorieuse et si heureuse pour la Prusse, Frédéric s'était montré allié peu sûr et protégé peu reconnaissant. En campagne, il avait toujours agi comme général en chef et non comme simple auxiliaire, suivant les impulsions de son impétueux génie, sans se mettre en peine de faire concorder ses mouvements avec les plans de l'armée française, et à deux reprises il avait fait la paix aux conditions qui lui convenaient, laissant ses alliés au cœur de l'Allemagne se tirer d'affaire comme ils pourraient.

De plus, il professait tout haut et sans se gêner le plus souverain mépris pour l'état militaire et politique auquel la triste conduite de Louis XV et de ses divers ministères avait réduit la France, et il ne se faisait pas faute d'exprimer ce sentiment en toute occasion par des

mots cyniques et caustiques qui faisaient à l'instant le tour de l'Europe, et n'étaient connus nulle part plus tôt qu'à Versailles. Les rapports des deux cours, encore officiellement unies, étaient donc au fond aigres et froids, et la trace de ces dispositions se retrouvait très-clairement dans les instructions mêmes que le comte avait emportées. En l'engageant à se concerter avec le roi de Prusse sur l'objet principal de sa mission, on l'avertissait pourtant de se tenir en garde contre l'âpreté égoïste avec laquelle ce souverain pourrait être tenté de se servir de l'influence française, afin de satisfaire ses ressentiments ou de suivre ses intérêts particuliers. La nuance était difficile à observer, d'autant plus que, de tous les généraux français avec qui Frédéric avait fait campagne, il n'en était aucun avec qui il eût plus mal vécu, et dont il parlât plus mal que du dernier maréchal de Broglie. On prétendait même qu'en apprenant la nomination du fils en Pologne, il s'était plaint qu'on lui donnât pour voisin un de ses ennemis personnels. Tout cela présageait au jeune ambassadeur, pour son début, une réception médiocre, peut-être de mauvais compliments, en tous cas une conversation pleine de piéges.

Il n'en fut rien cependant. Frédéric était de bonne humeur ce jour-là, et fit bon visage au voyageur. Il l'invita à dîner, et avant le repas lui parla à cœur ouvert

de la disposition où il allait trouver leurs partisans communs en Pologne. « Ils sont bien découragés, dit-il, et ont besoin qu'on leur rende du cœur; mais j'en sais les moyens. » — « A quoi, dit le comte dans sa première dépêche, je pris la liberté de lui répondre que, puisqu'il les connaissait, j'espérais qu'il s'en servirait. » On alla ensuite à table, où prirent place le prince-évêque de Breslau et plusieurs dignitaires ecclésiastiques de la province conquise. A la grande surprise du comte, la présence de cette respectable compagnie n'empêcha pas le roi de mettre pendant tout le dîner le sujet de la conversation sur la religion et d'en parler à sa manière, c'est-à-dire avec une liberté tout à fait cavalière. Adressant une fois directement la parole à l'évêque, il lui dit, à travers la table, que rien ne lui plaisait mieux que de donner à l'occasion *quelque chiquenaude à des fanatiques*. On n'était encore qu'au milieu du XVIIIe siècle, et ce langage familier sur les choses saintes n'avait pas encore pénétré dans les cercles royaux. Le comte n'avait pas eu le temps de se remettre de son étonnement, que le roi se leva, et, passant derrière sa chaise, lui fit gracieusement ses adieux en lui disant : « Bonne chance! J'apprendrai avec plaisir le succès de vos premières armes[1]. »

1. Le comte de Broglie au marquis de Saint-Contest, 17 septembre 1752. (*Correspondance officielle*, Ministère des affaires étrangères.)

Poursuivant sa route, le comte parvint à Dresde juste au moment où la cour allait partir pour Grodno, en Lithuanie, où devait se réunir la diète polonaise. Il la suivit sur-le-champ, et rejoignit le roi Auguste à Bialystock, magnifique demeure où le comte Branicki, grand-général et commandant de toutes les forces militaires, faisait à son souverain, avec une hospitalité royale, les honneurs de sa patrie. C'était se trouver jeté du premier coup en pleine Pologne, et, pour un jeune gentilhomme français du XVIIIe siècle, la transition était aussi brusque que si, endormi la veille à l'Œil-de-Bœuf, il s'était réveillé le matin sous la tente d'Alaric ou de Clovis. Autour du grand-général venaient se presser tous les rangs de cette noblesse polonaise dont la fière résistance à la marche générale de la civilisation avait conservé à leur patrie, suivant la juste expression de Voltaire, le gouvernement des Goths et des Francs.

C'était bien cela en vérité, et jamais définition ne fut plus exacte. Qu'on se représente en effet quinze cent mille gentilshommes tenant en servitude une population tout entière attachée à la glèbe, tous les membres de cette démocratie nobiliaire légalement égaux entre eux, tous la lance en arrêt ou le sabre au poing, pouvant tous au même titre ou concourir ou prétendre au gouvernement de la chose commune — aucun décret ne pouvant sortir que de leur consentement unanime, mais la majo-

rité armée à chaque instant du droit d'organiser sa résistance en confédération privée, et la guerre civile placée ainsi au nombre des coutumes licites, sinon des institutions légales — une royauté élevée sur le pavois dans une assemblée plénière où chaque noble arrivait revêtu de ses armes et monté sur son cheval — le pouvoir sortant de ces ondes orageuses non pas seulement électif, mais conditionnel et ne jouissant d'autres prérogatives que celles dont une convention spéciale, renouvelée au début de chaque règne, voulait bien le laisser investi—nulle police, à peine une ombre d'armée permanente, mais une nuée de cavaliers indisciplinés toujours prêts au premier appel; — la justice elle-même rendue par les élus d'une faction victorieuse, qui siégeaient sur leur tribunal l'épée au côté : n'était-ce pas le régime politique d'une émigration conquérante et comme un flot d'invasion solidifié? Chez une tribu nomade répandue au hasard sur un terrain illimité, le *liberum veto*, le droit de confédération privée et les *pacta conventa*, ces trois étranges fondements de la constitution polonaise eussent été la chose du monde la plus simple. Ce n'était que l'usage de la liberté naturelle qui appartient à chaque membre d'une telle bande d'échapper au joug d'une majorité qui le gêne pour aller un peu plus loin planter sa tente et se constituer à sa guise. Appliquées au contraire à une société fixée sur

le sol, où les hommes, rapprochés les uns des autres, sont tenus de se rencontrer, de se toucher, de vivre en commun, ces institutions réunies formaient l'essence même de l'anarchie. On peut aussi dire que le petit nombre d'attributions que conservait la royauté convenait mieux au chef d'une tribu envahissante qu'au premier magistrat d'un grand État, car c'était moins le droit d'associer les particuliers au pouvoir par l'exercice des fonctions publiques que de distribuer entre eux des dignités fructueuses et des biens à gros revenus. Les *starosties*, comme on appelait les bénéfices dont la couronne conservait la disposition, étaient une sorte de butin à partager entre des leudes et des compagnons d'armes. Même caractère dans les relations qui unissaient les nobles entre eux. Aucun lien de suzeraineté et de vasselage ne subordonnait le grand au petit, mais le riche nourrissait, armait, défrayait le pauvre, et le tenait ainsi engagé à son service et librement enrôlé sous son drapeau par l'appât de la convoitise ou le lien de la reconnaissance.

Depuis des siècles, la Pologne maintenait cette forme ou plutôt cette absence de gouvernement au centre de l'Europe monarchique, et tenait contre le bon sens une gageure qu'elle aurait dû perdre déjà cent fois. Un patriotisme ardent, l'attachement répandu dans toutes les classes pour des libertés que leur péril et leur excès

même rendaient chères, la ferveur du sentiment religieux et le respect pour l'autorité de l'Église conservaient encore entre les citoyens, malgré la fréquence des luttes civiles, un fonds de sympathie et de confraternité qui suppléait au défaut de lien politique, et retardait, sans les arrêter, les progrès d'une dissolution fatale. En attendant ce terme, malheureusement inévitable, on se figurerait difficilement avec quel charme original et quelle variété pleine d'attraits se développait le caractère de ce peuple doué par la nature des plus heureuses facultés, dont aucun frein ni même aucune convention sociale ne venait arrêter l'essor. Chaque classe, et, dans chaque classe, chaque individu, trouvant devant soi le champ parfaitement libre, donnait carrière à ses goûts comme à ses instincts avec une spontanéité d'où jaillissaient à tout instant les plus piquants contrastes.

A côté du pauvre gentilhomme n'ayant d'autre bien qu'une fourrure grossière, son cheval, son sabre et ses titres de noblesse, ne sachant ni tracer ni lire un caractère d'écriture, pour qui le monde s'arrêtait aux limites de son horizon abaissé, passait emporté par un fougueux attelage et dans un élégant traîneau, coiffé d'une aigrette brillante, chargé de bijoux et vêtu de la martre la plus fine, le grand seigneur qui était allé se faire initier à Paris à toutes les recherches du luxe, ou bercer à

Constantinople dans les voluptés de l'Orient. Le don d'imitation et la souplesse naturelle aux races slaves mettaient dans un relief plus saisissant encore cette opposition entre les emprunts faits aux mœurs étrangères et la rudesse persistante des mœurs nationales. Même diversité dans les rangs du clergé : ses chefs appelés aux plus hauts emplois de l'État, siégant au premier rang dans les diètes, dépositaires parfois du pouvoir suprême pendant les interrègnes, voyageant par toute l'Europe en ambassade, avaient acquis de bonne heure l'expérience des grandes affaires, le tact politique, le savoir-vivre de la bonne compagnie, et gagné quelque chose aussi du libertinage de pensée et de mœurs propre aux prélats de cour de Versailles ou de Rome; mais le pauvre curé et le moine gardaient dans leurs mœurs la rusticité austère, dans leur croyance la foi naïve, et prêchaient dans les carrefours à la foule assemblée la superstition et le fanatisme du moyen âge. Ces caractères si opposés, au lieu d'être séparés comme dans d'autres pays par les barrières artificielles de l'étiquette, étaient, au contraire, à toute heure, rapprochés, confondus, coudoyés par les devoirs de la vie publique, dans les camps, dans les tribunaux, dans les diètes et dans les diétines. Le moindre noble était un électeur qui voulait être ménagé, courtisé, hébergé à son heure. Du sentiment énergique du droit ou plutôt du privilége

propre à chacun naissait d'ailleurs dans toutes les classes un esprit juriste et chicanier, très-étrange à rencontrer dans une race toute militaire. Tout Polonais était un soldat doublé d'un avocat, aussi ferré sur ses textes de loi que solide sur ses étriers, et toujours prêt à enter un combat sur un procès. C'était toujours la loi à la main qu'il recourait à la force.

Cette séve exubérante de la vie politique animait d'un mouvement continu même la monotonie des plaines boueuses ou neigeuses qui composaient tout le sol de la Pologne. C'étaient à toute heure et partout des tentes dressées pour la délibération ou pour le combat, des escadrons passant à toute bride pour aller former quelque part un comice ou un tribunal. Au milieu des huttes enfumées des paysans s'élevaient subitement des palais splendides comme Pulawi, où étaient rassemblés des modèles de tous les monuments européens, et Bialystock, dont les coupoles brillantes rappelaient les minarets du Bosphore. Au fond des appartements ou des jardins de ces somptueuses demeures, des femmes pleines de grâce, d'une toilette éblouissante, tenaient leur cercle de conversation dans le plus joli français du monde. On se serait cru chez madame de Sévigné ou chez madame de La Fayette, si les nouvelles des factions politiques n'avaient remplacé les caquets de cour, et sans quelque chose de mignard dans le parler et de traînant dans

l'accent qui, sous des lèvres rosées, était un charme de plus. Au même moment, dans les cours et dans les halles, se pressait la foule des combattants et des votants futurs, faisant retentir les voûtes du cliquetis de leurs armes et de leurs chants patriotiques, perçant les nuits d'interminables repas, où des quartiers de bœuf mis tout entiers à la broche étaient largement arrosés par des flots de vin de Hongrie.

Précipité dans ce milieu si nouveau pour lui avec une intrigue en partie double à poursuivre, à la fois dans les salons et dans la foule, le nouvel ambassadeur surprit tout le monde et se surprit lui-même par son air d'aisance et de sang-froid. Dès le 17 septembre, écrivant au prince de Conti, il s'étonnait de ne pas éprouver plus d'embarras. « Je ne me sens pas intimidé par l'air avantageux du parti qui nous est opposé. Quand j'aurai reçu les visites de tout le monde et que je serai un peu plus dans la société, j'espère qu'on ne me trouvera ni empêtré, ni embarrassé... Si on m'avait pourtant dit, il y a un an, que je jouerais ce rôle-là, on m'aurait bien étonné ; je souhaite d'étonner les autres à mon tour en le jouant bien. Ce sera une preuve qu'avec de la bonne volonté on réussit à tout [1]. »

Effectivement il serait difficile de trouver la moindre

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 17 septembre et 5 octobre 1752. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

trace de gêne dans la peinture vive et leste qu'il adressait presque le même jour à son ministre de la vie qu'on menait à Bialystock et de la compagnie qui s'y trouvait. « Vous ne vous souciez peut-être pas de savoir, écrivait-il au marquis de Saint-Contest, que Bialystock est un très-beau lieu, et que cette maison a l'air de l'habitation d'un très-grand seigneur; véritablement celui à qui elle appartient peut être regardé comme un des plus puissants particuliers d'Europe, et je ne l'appelle particulier que parce qu'il n'est pas souverain, car d'ailleurs il a de plus belles prérogatives qu'un très-grand nombre de princes, et son revenu est à 1,200,000 livres de rente. On assure cependant qu'il n'est pas suffisant pour la dépense qu'il y fait. Je ne crois pouvoir mieux comparer la façon dont il vit qu'à celle de M. le duc d'Orléans à Saint-Cloud quand il donne quelque fête, à quoi il faut ajouter une cour militaire d'un nombre prodigieux d'officiers que sa charge de grand-général rassemble toujours autour de lui.»

Le jeune ambassadeur poursuit, décrivant sur le même ton l'attitude agitée et bruyante de son rival et collègue le ministre d'Angleterre, qui l'avait devancé à Bialystock pour presser la négociation du fameux traité d'alliance. Sir Charles Hanburcy Williams paraît avoir été un de ces diplomates à prétentions de roués tels qu'on en rencontre assez souvent dans les légations anglaises, où la prude-

rie britannique les relègue volontiers, comme si, les jugeant indignes de participer aux devoirs austères de la vie parlementaire, elle ne les trouvait propres qu'à se mêler aux mœurs relâchées du continent. Il avait promis à ses amis de Londres, en particulier au prince de Galles, dont il était le compagnon de débauche, d'amener les choses au point qu'une armée de 100,000 Russes pourrait arriver au premier signal au cœur de l'Allemagne, à travers la Pologne tout ouverte, et il suait sang et eau pour faire honneur à sa parole. Le comte de Broglie le regardait faire en souriant.

« Ma présence, dit-il, l'avait contenu les premiers jours ; mais cela n'a pas duré longtemps. Il s'adresse à tout le monde, il est devenu plus caressant qu'aucun Italien... Il baise toute la journée les nonces jeunes ou vieux [1]. Je lui ai vu parler en particulier aux jeunes princes, dont l'influence est plus que médiocre, et jusqu'aux femmes de chambre de la reine. Il ne néglige rien pour les séduire ; il a eu publiquement un entretien d'une heure, dont j'ai été témoin, avec celle qui est actuellement en faveur avec sa maîtresse. Toute cette agitation me fait plus de plaisir qu'elle ne me donne d'inquiétude. Quand on est sûr de son fait, quand on a sa partie bien liée, on est plus tranquille. Je crois qu'il

1. On sait que les *nonces* étaient les députés nommés pour faire partie de la diète.

voudrait le paraître dans le cas contraire ; mais chacun suit son caractère, et celui de ce ministre est si bouillant qu'il ne saurait se contraindre. J'espère que cet exemple me sera fort utile. Je deviens flegmatique, à ce qu'il me paraît, à mesure que je vois mon adversaire se remuer. Je crois pouvoir dire que j'ai eu l'air très-peu occupé pendant ce séjour à Bialystock ; je me flatte cependant que je n'y ai pas perdu mon temps [1]. Je me borne à écouter, ajoute-t-il quelques jours plus tard, ce qui dans ce pays-ci est déjà une grande occupation.»

Ce calme était d'autant plus méritoire qu'il ne tarda point à s'apercevoir qu'il était tombé à Bialystock en plein centre d'ennemis. Non que le maître du logis, le grand-général, eût par lui-même aucun parti pris contre la France, où il avait passé les belles années de sa jeunesse à servir dans les mousquetaires du roi : au contraire il eût aimé par nature à tenir du haut de sa grande situation la balance égale entre les partis; mais, usé par une vie de plaisirs, le vieux Braniçki venait, dans un accès de sensualité sénile, de contracter un mariage tardif avec la belle comtesse Paniatowska.

La jeune dame, vive et pleine de charmes, qui exerçait sur son époux tout l'empire d'un nouvel amour,

1. Le comte de Broglie au marquis de Saint-Contest, Grodno, 29 septembre 1752. (*Correspondance officielle*, Ministère des affaires étrangères, et *Correspondance secrète*, 18 octobre.)

appartenait par sa mère à la puissante maison des Czartoryski, branche collatérale de la race royale des Jagellons. Or le lecteur de nos jours aura peine à croire que cette illustre famille, maintenant naturalisée parmi nous par un glorieux exil, était à ce moment, de toutes les grandes maisons polonaises, la plus opposée aux vues de la France et la plus engagée dans les desseins de la Russie. C'était de sa part, à la vérité, un changement de front assez récent, car jusqu'au commencement du XVIIIe siècle elle avait été au contraire l'âme du parti français. Dans ses malheurs, Stanislas n'avait pas eu d'amis plus fidèles que ses deux chefs encore vivants, les princes Auguste et Michel, deux vrais Français d'ailleurs par la politesse de leurs mœurs et la culture de leur esprit. Mais ils ne pouvaient pardonner à la France la triste issue de leur dernière entreprise, et, s'étant crus joués ou sacrifiés par elle, le dépit les avait jetés dans le camp de leurs vainqueurs. Leurs lumières d'ailleurs et leurs vues politiques, très-supérieures à celles de leurs compatriotes, les engageaient par un calcul singulier, mais compréhensible, dans cette voie contraire à tous leurs précédents héréditaires. Ayant beaucoup voyagé et avec fruit, ils comprenaient que les détestables institutions de la Pologne conduiraient leur patrie tôt ou tard à sa perte, et ne voyaient d'autres ressources pour l'y soustraire qu'une révolution qui fortifierait le pouvoir monarchique en

restreignant les prérogatives exagérées de la noblesse. Attendre une pareille réforme d'une réaction intérieure eût été une espérance chimérique, car comment décider les intéressés à se démettre volontairement de leurs prérogatives? Force était donc à leurs yeux de recourir au concours d'une puissance étrangère. Désespérant de celui de la France, ils se décidaient, faute de mieux, à s'appuyer sur la politique russe, dangereux auxiliaire assurément, et qui pouvait faire payer cher son assistance; mais, enivrés de leur vaste clientèle et de leur immense fortune, les Czartoryski se flattaient qu'ils sauraient se servir de l'influence de la Russie tout en contenant son ambition et arrêter l'incendie après avoir fait au feu sa part. Telle est l'explication que cette famille a toujours donnée de son intimité avec la Russie pendant la période critique qui précéda l'agonie de sa patrie. Si ce calcul fut une illusion, et il serait difficile aujourd'hui de le qualifier autrement, la suite a bien prouvé que la source en était pure, et jamais erreur d'un jour ne fut plus cruellement rachetée. Rien ne peut dispenser l'historien qui le signale de s'incliner en même temps devant un nom qui est devenu le symbole même de patriotisme et que la vertu, le malheur et la grâce ne cessent d'entourer d'une lumineuse et mélancolique auréole.

Quoi qu'il en soit, les deux princes Czartoryski, par-

lant en maîtres sous le toit de leur nièce, étalaient avec ostentation aux yeux de l'envoyé français leur alliance intime avec les ministres anglais et russe, ainsi que leur crédit, alors sans bornes, sur le roi Auguste et sur son favori, le comte de Brühl. Ce souverain et ce ministre, bien dignes l'un de l'autre, ne songeant, celui-ci qu'à ses plaisirs, celui-là qu'à ses intérêts pécuniaires, se sentaient mal à l'aise en Pologne, où la langue même ne leur était pas familière, et où tous les ressorts du gouvernement leur paraissaient difficiles à manier. Ils se jetaient volontiers dans les bras d'une maison très-puissante qui, en échange de cet abandon du pouvoir, leur assurait, à l'un le repos, à l'autre l'argent qu'ils désiraient. Les Czartoryski avaient donc, sous le nom du roi, la pleine disposition de toutes les grâces.

Pour lutter contre des adversaires si bien pourvus, le comte de Broglie ne trouvait autour de lui qu'un parti épars, découragé par le souvenir de sa défaite et par le long jeûne de toute espèce de faveurs qui en avait été la suite. Pour rallier ce parti, il n'avait sous la main que quelques agents usés et vieillis, dont toute l'action se bornait depuis des années à distribuer à des amis aussi impuissants qu'eux-mêmes quelques milliers d'écus que le ministère français leur faisait passer par habitude, et dont ils ne manquaient pas de garder la plus grosse part. On ferait un tort injuste à la noblesse polonaise, si

l'on considérait comme de véritables moyens de corruption ces dons pécuniaires qu'elle ne se faisait aucun scrupule de recevoir des cours étrangères. C'étaient plutôt des subsides de guerre, tels que les États pauvres en ont toujours publiquement reçu de leurs alliés plus riches. Tout seigneur polonais se considérait comme le capitaine d'une petite armée, et trouvait naturel qu'elle fût équipée et nourrie par la puissance dont il embrassait les intérêts. Toujours est-il que le nombre et surtout l'ardeur des partisans de chaque puissance dépendaient plus ou moins de sa générosité, et, celle de la France s'étant fort réduite dans ces derniers temps, son crédit baissait en proportion.

Ce n'était pas avec une modique somme de 800,000 fr., prélevée sur la cassette particulière du roi, que le comte de Broglie pouvait espérer de le relever en un jour. Il le tenta cependant, et moyennant cet argent, placé en à-compte de promesses plus brillantes, il eut bientôt trouvé à Bialystock même des agents plus jeunes et plus actifs, en compagnie desquels il arriva, dès le commencement d'octobre, sur le théâtre de la diète. Là, ses nouveaux amis l'introduisirent dans les groupes nombreux qui se formaient autour de l'assemblée, et le mirent en rapport avec les meneurs. Leur tâche fut singulièrement facilitée par la familiarité de bonne humeur avec laquelle on vit, dès le premier jour, l'ambassadeur, dépouillant toute

étiquette, se mêler à ces bruyantes réunions, comme s'il n'eût fait ni vu autre chose de sa vie.

« Je n'ai été occupé depuis que je suis ici, écrivait-il un peu plus tard, qu'à réchauffer nos anciens amis et à en faire de nouveaux. Je vois avec beaucoup de satisfaction que ma peine n'est pas inutile. La façon de vivre militaire à laquelle je suis accoutumé approchant beaucoup de la populaire, j'ai moins de mérite que n'en aurait un autre à me conformer au goût de la nation. C'est une façon de négocier qui réussit aussi bien avec les grands seigneurs qu'avec l'ordre équestre; ils sont assez honnêtes pour savoir gré aux étrangers, et surtout aux Français, de prendre part à leurs tumultueuses assemblées, dont les repas font la principale partie. Il faudrait être bien ridicule pour négliger un moyen de réussir qui exige aussi peu de talent. Il est vrai qu'on a besoin de plus de santé et de dépense [1]. »

Les instructions du comte de Broglie lui prescrivaient d'amener au plus tôt la rupture de la diète, pour empêcher, s'il était possible, même la proposition du traité d'alliance; mais il ne tarda point à reconnaître que là n'étaient pour lui ni la véritable difficulté ni le vrai péril. Faire rompre une diète avec le *liberum veto* pour instru-

1. Le comte de Broglie au marquis de Saint-Contest, Grodno, 19 novembre 1752. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

ment, et quand il suffisait d'une seule protestation pour tout paralyser, ce n'était certes pas difficile ; c'eût été à la faire durer et aboutir qu'aurait consisté l'habileté véritable ; seulement, le lendemain de la diète rompue s'ouvrait l'exercice de ce singulier droit de confédération dont je parlais tout à l'heure, et qui était à la fois le correctif et le complément du *liberum veto*. En vertu de cet incroyable usage dont on parvient à grand'peine à se faire une idée juste, la majorité d'une diète, impatiente d'être arrêtée dans le cours de ses volontés par l'opposition de quelques membres, avait la ressource de déclarer en quelque sorte l'État en péril, et de s'unir par une ligue particulière pour mener à fin son dessein interrompu. Tous les moyens lui étaient alors permis, y compris le recours à la force des armes, et tout de suite, dans l'intérieur de la ligue elle-même, l'exercice du *veto* personnel était suspendu, et toutes les décisions étaient prises à la pluralité simple. Quand on réussissait, comme cela était arrivé en plusieurs circonstances, à faire accéder à la ligue les grands dignitaires de la couronne et le roi lui-même, la confédération se trouvait alors représenter tous les pouvoirs de la société. C'était en réalité l'État tout entier, mais modifié momentanément dans sa constitution, et retrouvant pour une fois la liberté de mouvement et d'action que lui refusaient les entraves de la légalité ordinaire.

C'était sur ce moyen extrême, sorte de coup d'État ou de dictature légale, et nullement sur un assentiment régulier de la diète, qu'avaient compté les Czartoryski et tout le parti anglo-russe. Ils se flattaient que l'envoyé français ferait la faute de provoquer lui-même, par ses agents connus, la rupture de la diète, et se promettaient de profiter de l'impatience causée par cette ingérence étrangère pour faire adopter aisément l'idée d'une confédération. Le comte de Broglie comprit le jeu et n'eut garde d'y entrer. Bien loin de rien tenter pour s'opposer à la marche régulière de la diète, il repoussa avec une tranquillité affectée toutes les propositions de ce genre qui lui étaient faites par des officieux de différents partis, et qui n'étaient pas toutes désintéressées. « Cet air de tranquillité, écrivait-il, épargnera bien à Sa Majesté quelques milliers de ducats. » L'effet en fut plus heureux encore. Au bout de quelques jours, les Czartoryski, désespérant de lui voir prendre l'initiative et la responsabilité de la rupture, se résignèrent à la provoquer eux-mêmes par l'organe de quelques nonces de leurs affidés, qui firent mine de se détacher d'eux pour cette occasion. La protestation par laquelle ces dissidents interrompirent les opérations de la diète était rédigée dans des termes si outrageants pour le roi et pour ses ministres, que l'intention d'irriter le souverain par une violence calculée fut évidente pour tous les yeux perspicaces.

Effectivement, dès le lendemain de cette démarche inattendue, les meneurs du parti russe, feignant de prendre en main les intérêts du monarque offensé, vinrent lui proposer d'engager la noblesse dans une confédération dont le but serait de le défendre contre une injuste agression. Le roi n'ayant pas fait de résistance à un projet qui semblait tout en sa faveur, l'acte fut dressé, circula bientôt de rang en rang, et en peu de jours se couvrit de signatures. La plupart des sénateurs y accédèrent, et le grand-général, cédant à l'influence de sa jeune épouse ou séduit par l'espoir de plaire au roi, avait déjà promis son adhésion, ce qui d'un seul coup aurait mis au service de la confédération toutes les forces militaires de l'État.

Ce fut alors que le comte de Broglie crut devoir faire entrer en scène un des nouveaux amis que son active habileté avait su s'attacher. C'était un jeune gentilhomme du nom de Mokranowski, remarquable par la beauté de ses traits, sa haute taille, le feu de son caractère et l'impétuosité naturelle d'une rude éloquence. La vigueur de son corps égalait l'énergie de son âme; on disait qu'il pouvait abattre d'un seul coup de poing la tête d'un taureau et broyer dans ses doigts une baguette de fer; mais, aussi aimable qu'ardent, il excellait à plaire aux femmes autant qu'à effrayer les hommes, et il passait en ce moment pour offrir à la nouvelle comtesse Branicka

des hommages qui ne la trouvaient pas tout à fait insensible.

C'était, dit le comte de Broglie, un homme en tout genre propre aux grands coups. Ce fut ce puissant lutteur qui se présenta résolûment pour arrêter l'entraînement général. L'acte de confédération était déposé dans une tente qu'assiégeait la foule des signataires. Se frayant un passage comme s'il eût voulu se joindre à eux, Mokranowski s'avance brusquement jusque vers la table où le papier était placé, et le saisissant, puis le serrant contre sa poitrine, il déclara qu'on ne le lui arracherait qu'avec la vie. Suivi alors de la multitude qu'attirait autour de lui cet acte audacieux, il se rendit tout droit vers la demeure du grand-général, et là, d'une voix forte et entendue de tous, il exposa au vieux patriote les conséquences de la démarche dans laquelle il allait compromettre ses cheveux blancs. Il fit voir derrière la confédération nationale l'invasion étrangère qui n'attendait qu'un signal pour accourir, une armée russe, déjà rassemblée sur la frontière et toute prête à venir en aide à la guerre civile, et, comme conséquence de cette odieuse intervention de l'étranger, non-seulement un traité d'alliance contraire aux intérêts de la Pologne, mais une révolution qui sacrifierait au pouvoir royal les vieilles libertés des citoyens.

On connaît la versatilité des masses populaires : toute

assemblée est peuple, dit le cardinal de Retz, même une assemblée de nobles comme celle qui écoutait le jeune orateur. Le feu de ses regards, la chaleur de son langage, répandirent dans tous les rangs comme une commotion électrique ; puis, au dernier moment, l'allusion habilement faite aux desseins déjà soupçonnés des Czartoryski, touchant chacun des assistants au point sensible, provoqua une rumeur et un murmure universels. Cédant à cet entraînement, le grand-général se leva et serra Mokranowski dans ses bras en le remerciant d'avoir sauvé la patrie, pendant que le jeune homme, déchirant le parchemin qu'il tenait encore, en foulait aux pieds les fragments lacérés. Après une telle scène, rien n'était plus possible ; l'intrigue était déjouée et ses auteurs le sentirent eux-mêmes. La diète se sépara dans une confusion inexprimable. Un seul résultat était clair : après trente ans d'éclipse, le parti français était reconstitué cette fois sur le terrain excellent et presque inexpugnable de la défense des institutions nationales.

II.

Une si belle victoire n'avait, aux yeux du comte de Broglie, qu'un inconvénient, c'était d'être à la fois trop

prompte et trop éclatante, et plus propre par là même à refroidir qu'à encourager le timide gouvernement qu'il représentait. Il était à craindre en effet que le ministère français, une fois rassuré sur l'unique objet qui l'eût préoccupé, la conclusion du traité d'alliance, ne se montrât pressé de rentrer dans sa politique de réserve et d'abstention, et qu'ainsi, pour avoir trop vite réussi dans sa mission ostensible, le comte ne se trouvât privé des moyens de poursuivre la partie réservée et plus importante de sa tâche. Prévoyant ce péril, il n'imagina rien de mieux que de se vanter le moins possible de son succès, d'en présenter les résultats sous une forme modeste et dubitative, en les accompagnant des réflexions les plus insinuantes qu'il put trouver pour décider son ministre à faire un pas de plus dans la voie qu'il avait ouverte.

« Je ne prétends pas, monsieur, disait-il, que j'aie eu beaucoup besoin d'habileté pour parvenir à remplir les ordres dont j'étais chargé : quand Sa Majesté n'aurait point eu de ministre ici, la diète aurait eu le même sort; mais je prends la liberté de dire naturellement ce que je pense. Il me semble qu'il faudrait donner au parti de la France un autre ton que celui qu'il a. A l'exemple de mes prédécesseurs et croyant me conformer à vos instructions, je n'ai pas pris l'air que je croirais le plus convenable à l'ambassadeur de Sa Majesté, qui serait

d'avouer que la France a des partisans dans ce pays-ci et même qu'elle désire en avoir, que Sa Majesté étant garante de la liberté de la république, doit y conserver des amis et protéger ceux qui ont des sentiments conformes au soutien de cette liberté. Cette déclaration dispenserait l'ambassadeur de France de se cacher de ses démarches en lui donnant l'air de protecteur déclaré des bons patriotes et de soutien de la liberté de la république, au lieu de jouer le rôle de quelqu'un qui se cache pour former une conspiration et de faire jouer à nos amis le rôle de conjurés. » Et pour premier essai du système qu'il proposait, il demandait au ministre de récompenser l'acte hardi de Mokranowski par le don public de la croix de Saint-Louis et d'un grade dans l'armée française, et non par le salaire humiliant et secret d'une subvention pécuniaire[1].

Par le même courrier, il faisait part au prince de Conti des embarras qu'il pressentait, et lui expliquait combien était gênante pour lui et allait le devenir encore davantage une situation où il ne pouvait agir qu'en cachant à son gouvernement la moitié de ses efforts et de ses succès. Le récit des artifices auxquels il se voyait réduit était fait sur un ton comique qui dissimulait mal une secrète impatience.

1. Le comte de Broglie au marquis de Saint-Contest, 24 octobre 1752. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

« Ce que je trouve de plus difficile à remplir, disait-il, c'est de rendre le compte que je dois au ministre de tout ce qui se passe, de tout ce que j'ai fait, de tout ce que je vois, et de le rendre conforme aux intentions de Votre Altesse Sérénissime et aux grandes vues qu'elle a été chargée par Sa Majesté de poursuivre. Cela me met dans le cas de lui cacher bien des choses que je vois et d'en supposer beaucoup que je ne vois pas, et cette conduite est bien éloignée de ma façon de penser, car... si je lui parlais avec la même sincérité qu'à Votre Altesse Sérénissime, cela diminuerait sûrement l'attention qu'il faut qu'il donne à la Pologne, et en conséquence les secours qu'il est nécessaire d'envoyer pour entretenir les bonnes dispositions... M. de Saint-Contest, par exemple, me marque dans sa dernière lettre que tout ce qui lui revient de la santé du roi de Pologne paraît annoncer une chute prochaine, et il me charge de lui en rendre compte. Si je lui avais répondu ce que je vois et ce que je pense, je lui aurais dit que je le trouve très-bien portant : il mange très-bien et a très-bon visage ; mais, comme il me semble que l'intention de Votre Altesse Sérénissime est qu'on fasse regarder comme prochaine la mort de ce prince, je réponds à ce ministre que le roi de Pologne n'est pas réellement malade dans ce moment-ci, mais qu'il est si gros et qu'il a le cou si court qu'il me paraît menacé d'une apoplexie prochaine.

Je n'ai jamais eu l'esprit de trouver autre chose, et par réflexion je crains que cela n'engage M. de Saint-Contest, qui n'a pas le cou long, à songer à sa conscience. J'ajoute encore qu'on m'a assuré qu'il avait des suffocations d'estomac toutes les nuits qui doivent avec raison faire craindre qu'il n'éprouve quelque accident considérable[1].»

En dépit de toutes les précautions de langage, la nouvelle de l'attitude prise par l'ambassadeur à Grodno causa à Versailles l'impression qu'il avait prévue et qu'il voulait prévenir. L'idée de reconstituer en règle le parti de la France en Pologne fut accueillie par le ministre des affaires étrangères avec une sorte de terreur. « Les idées que vous nous proposez, monsieur, lui répondait-on courrier par courrier, demandent à être examinées... Nous ne sommes pas dans le cas des cours de Vienne et de Russie, à qui leurs États limitrophes de ce royaume donnent une grande influence. Le commerce et mille occasions fournissent à ces deux cours le moyen de récompenser ou de chagriner ceux qui leur sont favorables ou contraires. La position de la France ne le lui permet pas. Lorsque la Saxe persécutera des Polonais attachés à Sa Majesté, le Roi pourra-t-il les soutenir autrement que par des recommandations? et si elles n'ont pas d'effet, le nom de Sa Majesté aura été

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 24 octobre 1752. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

compromis vainement [1]. » Et, en conséquence, le grade et la croix demandés pour le courageux Mokranowski étaient péremptoirement refusés.

Quant au prince de Conti, il éprouva aussi plus d'une crainte ; mais le sujet en était tout autre. Il craignit qu'en mettant un peu indiscrètement le ministre au pied du mur, le comte de Broglie ne s'attirât des ordres négatifs qui rendraient ou la continuation de l'affaire secrète impossible, ou le double jeu trop apparent ; c'est ce qu'il expliquait dans sa réponse.

« Le Roi a approuvé ce que vous avez fait, et, instruit par moi, qui lui lis vos lettres, de votre véritable façon de penser, il est bien aise que vous poursuiviez les choses qui sont à faire pour suivre ses vues par la permission de ceux qui en ont naturellement la direction ; mais en même temps que vous présentez au ministre les choses comme il faut le faire... par un mouvement naturel et pour n'être responsable de rien, vous lui demandez quelquefois des ordres précis. Il y a bien des points pour lesquels cette méthode pourrait être dangereuse, et tous ceux où l'ignorance des volontés du Roi... pourrait le forcer (*le ministre*) à vous donner des ordres qui y sont contraires, seraient, dans ce cas, em-

1. Le marquis de Saint-Contest au comte de Broglie, 24 et 27 novembre 1752. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

barrassants, car comment s'écarter d'un ordre clair et précis, si on n'en a pas (*d'autres*) qui autorisent à le faire? C'est donc avouer qu'on en a ; c'est pourquoi sur tout objet lié avec les affaires secrètes, il est de la prudence de parler de manière à ne point attirer d'ordre précis que vous ne puissiez ni expliquer ni éluder. »

A quoi le comte de Broglie n'était pas en peine de répliquer un peu vertement. « Je conviens qu'il faut bien prendre garde de ne pas m'attirer du ministre des ordres assez positifs pour qu'ils puissent me gêner dans l'exécution de ceux que j'ai directement de Sa Majesté par le canal de Votre Altesse Sérénissime ; mais comment puis-je prendre sur moi de parler au ministre saxon sur le ton qu'elle croit que je peux prendre sans le demander au ministre, qui me prescrit exactement le contraire?... » Et l'aimable prince, poussé ainsi dans ses derniers retranchements par le bon sens et l'évidence, s'en tirait de bonne grâce sans rien répondre. « Vous me grondez, monsieur, lui disait-il, faites-le tant que vous voudrez, je vous le rendrai ; mais j'exige que ce soit aux mêmes conditions et sans que cela vous altère plus que moi [1]. »

Si la politique française était effrayée elle-même de son propre succès, on peut penser que la cour de Saxe ne l'était pas moins de son échec inattendu. Un parti

1. *Correspondance secrète*, 29 novembre, 8 et 15 décembre 1752. (Ministère des affaires étrangères.)

français en Pologne, c'était le fantôme dont elle croyait s'être délivrée par l'alliance d'une princesse saxonne avec le dauphin, et sa résurrection inattendue la jetait dans une violente émotion. Aussi le comte de Brühl ne négligea-t-il rien pour persuader tout de suite aux Polonais et pour se persuader à lui-même que la scène de Grodno était un coup de tête d'un jeune ambassadeur dépassant par irréflexion les instructions de sa cour, et qu'il serait aisé de le faire désavouer. « Quelle confiance, disait-il aux nobles à qui il voyait prendre le chemin de la légation de France, ce ministre peut-il vous inspirer? S'il vous promet quelque chose, il vous trompe; sa cour ne s'inquiète guère de ce qui se passe ici. La France est trop éloignée pour se mêler des affaires de Pologne; je sais mieux que lui ce qui se passe dans son conseil, et je me fais fort de prouver d'ici à peu qu'on n'approuve pas sa conduite. » Sur quoi, pour justifier sa parole, il recourut tout de suite au grand moyen, qui était de faire porter plainte contre l'attitude agressive de l'ambassadeur par une lettre de la reine de Pologne elle-même à la dauphine sa fille.

La bonne dauphine, très-ombrageuse sur ce qui touchait à sa famille, n'eut rien de plus pressé, la première fois qu'elle rencontra l'abbé de Broglie dans le cercle de la reine sa belle-mère, que de le prendre à part pour lui communiquer les plaintes qu'elle recevait de Varsovie, et

tout aussitôt l'abbé, qui, n'étant prévenu de rien, se doutait toujours de quelque chose, se mit à jeter les hauts cris contre l'imprudence et l'ingratitude de son neveu.

Il promit qu'il ne manquerait pas de lui écrire de bonne encre. Par malheur, quelques jours plus tard seulement, le prince de Conti, rencontrant M. de Rével, frère puîné du comte de Broglie, eut la légèreté de lui dire : « J'ai des nouvelles du petit comte; vous savez qu'il est de mes amis et que je m'intéresse fort à lui. » Il n'en fallut pas davantage pour achever de mettre en campagne l'imagination pétulante du vieil abbé. Averti de son imprudence, le prince s'excusait tout de suite en ces termes à son correspondant secret : « Sur ce que M. de Rével a dit que je m'intéressais à vous, l'abbé s'est mis à politiquer, à trouver que ce soin de ma part n'était pas naturel, à se ressouvenir des bruits qui ont couru sur moi relativement à la Pologne, et à en conclure qu'il fallait vous écrire pour vous dire de n'être avec moi dans aucune correspondance, et de vous défier de donner dans le panneau que je vous tendais... Vous n'avez pas autre chose à répondre, sinon que vous n'êtes pas en correspondance avec moi, que, comme j'ai cherché à vous rendre service pour être fait maréchal-de-camp, vous m'avez touché quelque chose de cela en m'écrivant pour la bonne année quelque temps avant

Noël..., ce qui ne peut tirer à conséquence, ni donner aucune inquiétude à M. l'abbé[1]. »

L'avis était bon et envoyé à temps, car le comte ne tarda pas à recevoir de sa famille et de tous ses amis un déluge de lettres où on l'engageait à se méfier du prince de Conti, à ne *s'occuper que de plaire à sa majesté polonaise*, et surtout à ne *s'ingérer à proposer rien de nouveau*, ce qui ne pourrait manquer de lui attirer beaucoup d'ennemis. L'abbé en particulier tenait parole à la dauphine, et envoyait (suivant l'expression du comte lui-même) une véritable *épître d'oncle*. « A quoi songez-vous, mon neveu? s'écriait-il. Vous décidez et vous politiquez en vérité comme si vous aviez dix ans d'expérience. » Il n'y avait pas jusqu'à l'ambassadeur de France à Londres, le duc de Mirepoix, habitué du salon du prince de Conti, à qui le comte avait écrit pour obtenir des renseignements sur la situation de sir Charles Williams à Londres, et qui lui répondait évidemment sous la même inspiration : « Croyez-moi, mon petit comte, si j'étais des conseils du Roi notre maître, j'opinerais fortement pour que, sans s'embarrasser de ce qui se passe en Pologne, on laissât tranquillement MM. les Polonais disposer de leur couronne et qu'on n'y dépensât pas un quart d'écu. »

Le comte fit tête à l'orage avec beaucoup de sang-

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 18 décembre 1792. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

froid. Pour dissiper les soupçons, il eut recours à un moyen qu'il faut lui laisser raconter lui-même. J'ai rappelé la relation intime du prince de Conti avec l'aimable comtesse de Boufflers, *l'Idole*, comme on l'appelait dans la société du Temple pour indiquer le pouvoir souverain qu'elle exerçait sur son auguste amant. Ce fut à elle que le comte imagina de s'adresser.

« Pour tranquilliser toutes les têtes, écrit-il au prince de Conti, j'envoie à mon frère, par cet ordinaire, une lettre sous cachet volant pour madame de Boufflers, qui m'a fait faire par lui des reproches très-vifs de ne pas lui avoir encore écrit; je donne pour excuse les liaisons qu'elle a avec Votre Altesse Sérénissime, et qui, jointes aux bruits qui ont couru autrefois sur le compte de Votre Altesse Sérénissime, pourraient faire croire que c'est par le canal de cette dame que je reçois ses ordres. Cette lettre ne peut être qu'utile en abusant mes parents et en trompant madame de Boufflers et les personnes qui ouvrent les lettres tant ici qu'à Paris. — Mais, ajoutait-il, craignant évidemment du prince de Conti quelque tendre faiblesse, elle perdrait tout son effet, si Votre Altesse Sérénissime n'en gardait le secret vis-à-vis de celle à qui elle est adressée. Je suis persuadé qu'elle lui en parlera elle-même, et que Votre Altesse pourra ainsi juger des effets que la lettre aura produits. »

En même temps il assurait le prince de Conti que

tout ce bruit ne l'empêcherait pas d'aller droit son chemin, et lui donnait pour preuve de sa résolution qu'il venait de promettre à Mokranowski le grade de général, bien que le *ministère l'eût refusé tout net* [1].

Il ne pouvait être question de désaveu officiel, puisque après tout le comte n'avait fait que suivre ses instructions, seulement avec un peu plus d'éclat qu'on ne désirait; mais, à partir de ce moment, le comte put pourtant s'apercevoir qu'il était devenu dans toutes les régions officielles l'objet d'une sourde inquiétude. On le considérait comme un homme à surveiller, qui poursuivait un dessein ignoré et mettait sa confiance dans un appui inconnu : soupçon d'autant plus naturel que, malgré le flegme dont il s'était vanté, et qu'il avait réussi à s'imposer dans ses premières démarches, la vivacité de son tempérament, encouragée par le succès, ne tarda pas à reprendre le dessus, et sa manière de faire dans les occasions les plus simples ne pouvait manquer d'entretenir la méfiance de ses supérieurs. Ainsi, à peine de retour à Dresde avec la cour, il crut pouvoir solliciter de Louis XV une indemnité pécuniaire en raison des dépenses extraordinaires que la diète lui avait causées. Cette prière n'avait en soi rien d'exagéré ni d'insolite; il ne fallait pas habituellement de si bon-

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 21 février 1753. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

nes raisons à de plus grands seigneurs pour se recommander aux bontés royales; mais il faut convenir que jamais aumône ne fut demandée sur un ton moins suppliant. Le comte commençait par énumérer les objets auxquels il avait dû consacrer ces dépenses extraordinaires, et ce tableau de la vie d'un ambassadeur d'autrefois ne paraîtra peut-être pas encore aujourd'hui sans intérêt.

« J'ose espérer que le Roi trouvera bon que vous lui exposiez ma situation et les dépenses considérables. auxquelles j'ai été obligé depuis mon arrivée dans ce pays-ci. Je ne vous ennuierai pas du détail. J'aurai seulement l'honneur de vous dire que j'ai dépensé cent et quelques mille livres depuis mon départ de Paris, sans compter que la plus grande partie de mon équipage est délabrée et ruinée par le terrible voyage que j'ai eu à faire dans la plus mauvaise saison de l'année... Comme mes appointements et la gratification usitée ne sont que de soixante-cinq livres, vous voyez de combien je suis en avance, ce qu'il m'est certainement impossible de supporter. Je ne sais si l'article de cent mille francs vous paraîtra exorbitant, mais je puis avoir l'honneur de vous assurer qu'il n'est pas exagéré de la moindre chose, si vous voulez bien faire attention qu'il y a pour plus de mille louis de chevaux de poste, pour cinq cents louis de loyer de maison, et pour cinq cents autres de transport, ayant été nécessaire de porter à

Grodno généralement tout ce dont on peut avoir besoin. Vous ne serez pas surpris qu'avec une maison considérable, plusieurs gentilshommes et un grand nombre de chevaux, on dépense en quatre mois cinquante mille livres dans un pays où on boit facilement en un repas pour cent ducats de vin de Hongrie. Je n'en ai pas donné, à la vérité, de cette espèce autant que j'aurais voulu. Je crois seulement pouvoir dire qu'à tous égards j'ai vécu honorablement et convenablement à mon caractère, mais sans magnificence et sans aucune ostentation, ce qui ne serait pas déplacé cependant dans ce pays-ci, et y produirait même un très-bon effet [1]. »

« On ne saurait, ajoute-t-il dans une seconde lettre plus pressante, sans avoir été en Pologne, connaître la multiplicité des dépenses que le séjour dans ce pays-ci occasionne. La maison de l'ambassadeur du Roi doit, pour l'utilité de son service, devenir celle de tous les partisans de la France; il est fort à désirer qu'elle soit grande et qu'elle en soit remplie... Le faste des seigneurs polonais dans leurs équipages et dans la nombreuse suite dont ils les accompagnent est si grand que, sans vouloir les surpasser ou même les égaler, on ne peut se dispenser d'avoir une maison très-considérable. Sans entrer

1. Le comte de Broglie au marquis de Saint-Contest, décembre 1752. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

dans un détail ennuyeux, je dirai seulement ici que je ne saurais sortir sans avoir vingt-six ou trente personnes ou chevaux avec moi; les secrétaires ou gentilshommes qu'on est obligé d'envoyer pour les plus petits compliments ne vont qu'en carrosse; jusqu'aux maîtres d'hôtel, la plupart du temps, ne vont pas autrement au marché[1] ».

Ces considérations étaient évidemment destinées à passer par-dessus la tête du ministre pour arriver droit au roi, car il eût été trop naïf au comte de supposer que le ministre allait de bonne grâce lui fournir les moyens de faire de sa maison le centre du parti qu'il lui défendait de constituer; mais le comte espérait que ce tableau, placé sous les yeux du roi, lui remettrait en mémoire l'assistance pécuniaire qui lui avait été promise comme une des conditions de son ambassade. En matière d'argent, les rois ont comme les particuliers la mémoire courte et l'oreille dure. Louis XV fit semblant de ne rien comprendre, et un petit mot très-sec de M. de Saint-Contest apprit au comte que le roi ne jugeait pas à propos d'accroître en ce moment ses appointements. Sans attendre un jour et sans prendre conseil de personne, le comte expédia au duc de Broglie, son frère,

1. Cette lettre, d'une date postérieure (25 juin 1754), a été intercalée ici comme étant appelée par le sujet et pour ne pas revenir sur les demandes d'argent qui se retrouvent plus d'une fois dans les correspondances du comte de Broglie.

une lettre pour M. de Saint-Contest, contenant l'offre de sa démission, fondée sur ce motif qu'il ne pouvait, avec son traitement, faire honneur à ses dettes, et n'en voulait pas contracter de nouvelles.

« Je regrette, disait-il à son tour avec une résignation hautaine, de ne pouvoir consacrer les loisirs de la paix à faire quelque chose d'utile pour le service du Roi », et ce ne fut que quand la lettre fut partie et presque arrivée qu'il donna avis de son coup de tête au prince de Conti.

On juge de l'émotion du prince. « La démarche que vous faites, lui écrivit-il en toute hâte, quoique émanée de principes d'honneur, peut être mal tournée et mal prise. Il n'est point de cas où cette façon de parler soit placée vis-à-vis du Roi. L'impossible est une raison facile à alléguer; mais, lorsqu'on veut s'en servir après un refus, il faut différer de le faire, afin de lui ôter l'air de pique ou de marché à la main, que le Roi ne peut admettre, et qu'en général les princes ne peuvent souffrir. » Le comte répliqua sur-le-champ en ces termes, qui ne témoignaient aucune contrition de son impertinence : « Il ne me reste, Monseigneur, qu'à me soumettre à tout ce qu'il plaira au Roi d'ordonner de mon sort. Mon temps et ma vie sont absolument à son service. Votre Altesse n'ignore pas que j'ai souvent sacrifié l'un et l'autre; il ne me restait qu'à lui faire le sacrifice de mon peu de

bien, il est maintenant consommé. Ainsi, désormais, ce serait celui des autres que je devrais y employer, ce que je ne puis envisager sans frayeur, quoiqu'il y ait beaucoup de gens à qui cela coûterait moins. J'espère qu'on veut bien me faire la grâce de croire que je ne suis pas de ce nombre; je sais aussi que Sa Majesté ne l'exige pas de moi. Aussi, si elle m'ordonne de rester sans augmenter mon traitement, ce que je la supplie instamment de ne pas exiger, dès que j'en aurai reçu l'ordre, je renverrai les gens que je ne pourrais payer, je changerai de logement pour en prendre un moins coûteux, je vendrai en partie mon équipage pour payer ce que je dois, je mesurerai exactement ma dépense à mes appointements, et Votre Altesse Sérénissime n'entendra plus parler de mes demandes. Je dois lui représenter que mon état de maison n'est pas actuellement plus considérable que celui des envoyés de Vienne, de Londres et même de Hollande, que ces ministres donnent même plus souvent à manger que moi, et que, quand il sera diminué, je serai au niveau des ministres des autres cours, qui, assurément, ont ici une médiocre représentation. Il me faudrait des volumes entiers pour lui expliquer combien il est essentiel à cette cour. On ne s'occupe que de cela, et on sait journellement jusqu'au moindre détail de l'intérieur de chaque maison, mais surtout de celle de l'ambassadeur de France, qui ne peut presque rien espérer

que de la considération qu'il s'attire par la façon dont il vit, ce qui ne lui en a pas souvent procuré [1]. »

Tout s'arrangea cette fois encore, grâce à l'intervention du prince de Conti. Il fut convenu que, pour sauver aux yeux du ministre l'honneur de la royauté, M. de Saint-Contest serait chargé de *laver* officiellement *la tête* au comte de Broglie, que celui-ci ne se *gendarmerait* pas et qu'il ferait des excuses, après quoi le roi pourrait avoir égard à sa demande. Le protocole fut exécuté de point en point. M. de Saint-Contest fit savoir au comte que le roi, ne voulant pas accroître son traitement, ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'il réduisît sa dépense, et, le même jour, le comte reçut, par le prince de Conti, cinq mille ducats sur la caisse du roi, pour l'aider à entretenir le train de maison que le ministre lui commandait de restreindre [2].

Aux exigences pécuniaires succédaient des débats d'étiquette, nouvelle occasion, pour l'humeur intraitable de l'ambassadeur, d'exciter à la fois l'impatience et les soupçons de son ministre. Ce fut, entre autres, une véritable scène faite quasi publiquement à la princesse électorale de Saxe, chez elle-même, dans un bal qu'elle

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 13 mai 1754. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)
2. Le prince de Conti au comte de Broglie, *ibid.*, 22 mai 1753. — Le comte de Broglie au prince de Conti, 1er janvier 1754.

donnait au prince héréditaire de Modène, en passage à Dresde. Cette princesse, d'un esprit vif et altier, avait promptement reconnu, dans le comte de Broglie, l'ennemi de sa maison et l'adversaire de ses prétentions futures. Elle le traitait avec une froideur marquée et, ce soir-là en particulier, prétextant son état de grossesse avancée, elle déclara qu'elle ne danserait pas, pour se dispenser d'ouvrir le bal avec lui, comme c'était, même en présence d'un prince, le droit de l'ambassadeur de France. Peu d'instants après, il la vit qui dansait avec le prince de Modène : il s'approcha de manière à se trouver juste en face d'elle au moment où elle venait se rasseoir. « Vous me voyez toute hors d'haleine, lui dit la princesse avec une nuance d'embarras. — Cela n'est pas surprenant, répondit le comte, Votre Altesse ayant fait l'imprudence de danser dans l'état où elle est. — Cela ne m'empêchera pas, pourtant, reprit la princesse, quand je serai un peu reposée, de danser une contredanse avec vous. — Je ne suis pas tenté de danser, » répliqua le comte sèchement, et, prenant son épée et son manchon, il gagna la porte sans rien dire. Le lendemain, l'émoi était au comble au palais. La princesse versait des larmes de dépit de l'affront qu'elle avait subi, et le comte de Brühl, pour la consoler, lui promettait qu'il allait faire rappeler de Dresde celui qui l'avait insultée. Nouvelles lettres et nouvelles plaintes adressées par la cour

de Saxe à celle de France, et nouveau recours du comte au prince de Conti. « J'espère que le Roi verra, écrivait-il, qu'on ne me manque d'égards que pour aller s'en vanter à la cour de Vienne. » « Tâchez qu'on ne mollisse pas, ajoutait-il, ces gens-là sont des poltrons: quand on leur montre les dents, ils filent doux; quand on les ménage, ils croient que c'est par peur[1]. » En définitive, le roi, blessé dans son orgueil du peu de cas qu'on avait fait de son représentant, donna raison au comte, et le ministre, tout en maugréant au fond de son cœur contre un agent qui lui causait tant d'embarras, ne lui fit qu'une légère réprimande pour avoir manqué de sang-froid et n'avoir pas couvert son impolitesse d'une meilleure excuse.

Après quelques mois de taquineries réciproques, ainsi renouvelées de jour en jour, le comte eut enfin une preuve manifeste du degré de suspicion qu'il faisait naître par cette attitude hautaine et provocatrice. Le résident de France à Varsovie (un des premiers confidents du secret, comme nous l'avons vu) mourut après une longue maladie. A peine avait-il fermé les yeux que le secrétaire de la légation, au lieu d'aviser sur-le-

1. Le comte de Broglie au marquis de Saint-Contest, 19 janvier 1754; — le marquis de Saint-Contest au comte de Broglie, 11 février 1754. (*Correspondance officielle.*) — Le comte de Broglie au prince de Conti, 19 janvier 1754. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

champ l'ambassadeur de cet événement, exhiba un ordre du ministre, reçu depuis quelques jours, qui lui enjoignait de faire mettre les scellés par les officiers de justice de Pologne sur les papiers du défunt, et de ne les lever qu'à la venue de son successeur. Averti de cette étrange démarche, le comte comprit du premier coup ce qu'elle signifiait. C'était son secret qu'on cherchait, et qui effectivement allait se trouver tout au clair dans les papiers séquestrés. Il n'y avait pas un instant à perdre, et il n'en perdit pas. Sur-le-champ il expédia son propre secrétaire avec ordre de faire lever les scellés d'autorité et de lui rapporter tous les papiers compromettants. L'exécution fut faite si promptement, que le prince de Conti ne connut le péril que quand il était déjà conjuré. Sa terreur et celle du roi furent au comble. « Voilà un tour qui me confond, écrivit-il au comte; mais votre énergique détermination a tout sauvé : vous allez avoir une terrible querelle, mais le roi sent bien que vous ne pouviez agir d'autre manière; laissez-vous quereller, et excusez-vous bien ou mal. C'est le roi qui me charge de vous mander de n'avoir pas de souci [1]. » Le prince et le roi se trompaient : ce fut le ministre qui fut embarrassé d'avoir pris une précaution aussi injurieuse qu'inutile, que l'événement ne lui

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 12 avril 1754; — Le prince de Conti au comte de Broglie, 26 avril et 12 mai 1754. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

permettait pas de justifier, et ce fut lui aussi qui, prétextant une méprise, s'empressa de laisser tomber l'incident.

Les mêmes soupçons qui rendaient à chaque instant à Versailles la situation du comte de Broglie très-critique, l'agrandissaient au contraire et la fortifiaient de jour en jour en Pologne. A force de le voir braver ainsi ouvertement la maison régnante, à force d'entendre le comte de Brühl annoncer un désaveu et un rappel qui n'arrivaient pas, les patriotes polonais, d'abord assez en méfiance, commencèrent à croire que le comte avait réellement de sa cour la mission de les appuyer plus que la réserve officielle ne permettait au roi de France, allié de la famille de Saxe, de l'avouer tout haut. A ceux même qu'il ne mettait pas dans la confidence du dessein secret (cinq seigneurs seulement y étaient admis en y comprenant le fidèle Mokranowski), le comte de Broglie en disait assez pour les entretenir dans cette utile confiance. Son humeur enjouée et populaire, l'inépuisable entrain de sa conversation et la loyauté de son caractère ajoutaient chaque jour à ses soutiens politiques des amis personnels. Il était fort goûté, même des femmes, et des plus belles et des plus jeunes, malgré l'austérité de ses mœurs, dont quelques-unes le plaisantaient à l'occasion. La charmante princesse Lubomirska, palatine de Lublin, la fille même du comte de Brühl, la comtesse Mnisech, mariée à un des maréchaux du palais de Pologne,

étaient avec lui en coquetterie et en correspondance réglée. « Des missionnaires de cette espèce, disait-il, trouvent de la facilité à faire des prosélytes. » Ses relations s'étendaient même en dehors de la Pologne. Le prince de Conti l'avait mis en rapport avec les envoyés de France à Stockholm, à Copenhague, à Berlin, à Constantinople, tous plus ou moins initiés à ses vues. Les petits souverains, riverains de la mer Noire et du Danube, les khans de Crimée et de Tartarie, qui cherchaient volontiers à Varsovie un point d'appui contre l'ambition menaçante de la Russie, s'adressaient à lui comme à leur protecteur naturel. Sa correspondance était si multipliée et si active qu'il donnait de l'ouvrage à quatre secrétaires, constamment occupés à transcrire ou à déchiffrer ses lettres, et qu'il lui arrivait souvent de dicter pendant seize ou dix-sept heures de suite. En un mot, il était rapidement devenu, comme il l'avait souhaité, l'âme d'un grand parti en mesure et même très-impatient d'agir.

Seulement il sentait avec une cruelle perplexité que tout ce crédit, si promptement acquis, posait en l'air sur des promesses qu'il n'était pas certain de pouvoir tenir, sur des espérances qu'à l'épreuve il serait embarrassé de réaliser. Qu'un incident survînt qui rendît nécessaire aux patriotes polonais le concours dont il les flattait, comment, aussi faiblement appuyé qu'il l'était à Paris, ferait-il honneur à sa parole ? Cette incer-

titude l'agitait sans relâche, et il en faisait part dans toutes ses lettres au prince de Conti, qui n'y répondait jamais. L'épreuve arriva en effet, plus tôt même qu'il ne pensait; mais, par un mélange inespéré d'habileté et de bonheur, elle tourna entièrement à son avantage.

Voici quel fut l'incident qui détermina la crise. J'ai dit deux mots tout à l'heure de ces vastes domaines relevant de la couronne de Pologne, et dont la jouissance formait une de ses plus importantes prérogatives. En les donnant en usufruit aux gens qu'ils voulaient s'attacher, les rois avaient là un moyen précieux d'entretenir ou de récompenser le zèle de leurs partisans. C'était ce qu'on nommait dans le langage familier de la politique *panis bene merentium*, le pain des amis qui servaient bien. Ces domaines n'étaient pas toujours des propriétés royales proprement dites : on y joignait aussi des patrimoines nobles dont la succession était litigieuse, et dont, en attendant que le débat fût tranché, la garde appartenait à la couronne. Dans le nombre et au premier rang figurait depuis plus d'un siècle déjà l'héritage de la puissante maison d'Osrog, dont la ligne directe était éteinte. C'étaient d'immenses terres situées dans le voisinage de l'Ukraine, rapportant plus d'un million de revenus, et couronnées par une forteresse qui dominait toute la contrée. Ce beau bien avait été substitué autrefois sous la condition expresse que le titulaire entretiendrait à ses

frais six cents cavaliers toujours prêts à guerroyer contre les Turcs. Aucun des collatéraux n'ayant jusqu'ici voulu s'engager à remplir cette charge onéreuse, la succession restait en suspens, et les rois, qui en jouissaient, n'étaient nullement pressés de se dessaisir de ce fructueux intérim. Cependant, par égard pour les souvenirs et les droits de la famille, ils avaient toujours eu soin de n'en déléguer l'administration provisoire qu'à quelqu'un des membres de la parenté pouvant prétendre lui-même à l'investiture définitive. C'est à ce titre que, depuis plusieurs générations, la possession en avait été dévolue à des seigneurs de la maison Sanguzko. Le dernier, grand dissipateur et pressé d'argent par suite de folles dépenses, n'imagina rien de mieux que de traiter comme sa chose le bien qu'il ne détenait que par une faveur princière, et d'en mettre en vente la transmission éventuelle. Il trouva tout de suite acquéreur pour ce droit imaginaire. Ce furent les princes Czartoryski, qui se le firent transférer moyennant une grosse somme d'écus payée comptant.

La transaction ne fut pas plus tôt connue qu'un cri universel s'éleva contre une violation aussi flagrante des lois constitutives de l'État et de la propriété. Tous les héritiers actuels ou possibles de la maison d'Osrog, se croyant un titre au moins égal à celui du vendeur, firent entendre de vives réclamations. Tous les nobles d'ailleurs considéraient les revenus de la couronne comme un

butin dont chacun à l'occasion pouvait avoir sa part; il n'y en eut pas un qui ne s'indignât de voir ce fonds commun réduit par une soustraction illégale. Enfin l'immense accroissement de richesses et de force que les Czartoryski se procuraient à si bon compte ne pouvait manquer d'exciter la jalousie parmi leurs égaux, surtout depuis que la révélation de leur dessein de réforme monarchique commençait à les faire considérer comme les ennemis des libertés publiques. Un très-vif mouvement d'opinion se déclara donc contre ces seigneurs, et le comte Braniçki lui-même, sous l'influence de Mokranowski, qui avait entrée dans son ménage, abandonna les intérêts de ses parents pour embrasser chaudement et tout haut la cause des héritiers lésés.

On pense bien que le comte de Broglie n'était ni le dernier ni le moins actif à souffler contre ses adversaires déclarés le feu de l'irritation publique. C'était peu même d'agir par ses conseils et par ses discours; pour être en mesure de mener les choses plus vivement, il voulut prendre parti lui-même dans la réclamation. Il déterra dans quelques vieux parchemins que la reine Marie Leczinska était parente à un degré quelconque, successible ou non, de la famille d'Osrog, et il n'en fallut pas davantage pour qu'il vînt, au nom de sa souveraine, apposer sa signature à la protestation que les intéressés rédigeaient pour être remise à la prochaine diète. Cette

assemblée devait s'ouvrir dans l'été de 1754. Avant qu'elle fût réunie, il était certain qu'une grande majorité se prononcerait contre la validité de la transaction attaquée.

Mais là reparaissait toujours la même difficulté; pour arriver à une décision quelconque, la simple majorité de la diète était insuffisante, et l'unanimité nécessaire à obtenir était impossible à espérer. Une confédération était donc cette fois encore l'unique moyen de sortir d'embarras, et les patriotes, se sentant le vent en poupe, ne firent nulle difficulté d'annoncer tout haut qu'ils comptaient bien y avoir recours. Pour commencer, le comte Branicki, en sa qualité de grand-général, donna à Mokranowski lui-même le commandement de la forteresse qui dominait la propriété contestée en lui enjoignant de n'en faire livraison à personne que sur son ordre. Les Czartoryski, de leur côté, se mirent en état de défense, et toute la Pologne retentit de l'appel aux armes. Le ministre anglais promettait ses subsides, le ministre russe ses troupes à leurs amis communs. Naturellement les patriotes se retournèrent vers le comte de Broglie pour lui demander d'en faire autant, ou tout au moins de leur fournir des moyens pécuniaires pour s'organiser. Ils lui déclaraient assez nettement que le moment était venu de voir quel fond on pouvait faire sur sa parole, et ils allaient même jusqu'à désigner le chiffre de

subside qui leur était nécessaire. Le comte Branicki exigeait soixante mille ducats pour mettre sur un pied inattaquable les forces de la république.

Le comte de Broglie les eût volontiers donnés de sa poche, s'il les eût possédés; mais ni sa bourse, ni même l'épargne du roi de France n'étaient assez bien garnies pour en tirer une telle somme; quant à la demander à son ministre, il n'y fallait pas même songer. Au premier mot d'une confédération possible de la part des amis de la France, le successeur de M. de Saint-Contest (qui venait de mourir subitement), M. de Rouillé poussa de véritables cris d'effroi. De fait, il est difficile de trouver qu'il eût si grand tort, car, avec l'intervention russe en perspective, qu'aurait fait la France de ses amis confédérés? Devait-elle aller les secourir à travers toute l'Allemagne? pouvait-elle les abandonner après les avoir excités? C'est ce que M. de Rouillé mettait sous les yeux du comte de Broglie dans une dépêche émue et presque éloquente. Ce nouveau ministre, simple intendant la veille, élevé à un poste très-supérieur à son origine comme à son mérite, ne prenait pas le ton très-haut avec un homme aussi bien en cour que M. de Broglie. Aussi le suppliait-il plus qu'il ne lui ordonnait de mettre tout en œuvre pour que les deux partis en présence n'en vinssent pas aux mains.

« Nous savons, monsieur, disait-il en terminant, comme

s'il voyait déjà l'ambassadeur prêt à monter à cheval pour conduire les confédérés lui-même au combat, nous savons quel est votre goût et quels sont vos talents pour la guerre. On craindrait que tout autre, en qui ces deux qualités seraient réunies comme elles sont en vous, ne désirât, peut-être même sans qu'il s'en aperçût, une confédération, afin d'avoir occasion de faire connaître ses talents et de satisfaire son goût; mais nous sommes persuadés que vous sentez que c'est contre les seuls ennemis de Sa Majesté que vous devez en faire usage, et que loin de donner entrée à cette idée dans votre âme, vous préférez dans cette occasion la gloire de sage négociateur à celle de militaire avec distinction. Que si vous avez le bonheur de contribuer à la paix dans une république que Sa Majesté protége, l'honneur que vous vous attirerez par la sagesse de votre conduite sera infiniment supérieur à celui qui résulterait en pareille circonstance d'actions de guerre, quelque brillantes qu'elles soient, et vous aurez de plus la satisfaction d'avoir exécuté les ordres de Sa Majesté sur un point qui l'intéresse tant, et d'être en même temps agréable au prince auprès duquel vous résidez [1]. »

De son côté, le prince de Conti faisait savoir au comte de Broglie que le roi était tout aussi opposé que le mi-

1. M. de Rouillé au comte de Broglie, 20 septembre 1754. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères).

nistre à une levée de boucliers des patriotes. Seulement, au cas où les Czartoryski seraient les premiers à faire appel aux armes, il se montrerait disposé à aider la résistance de quelque argent. « Ces instructions sont fort sages, disait le prince, et vous mettent plus à l'aise que vous ne l'avez encore été [1]. »

Le comte de Broglie, engagé comme il l'était par ses paroles et mis tous les jours au pied du mur par ses amis, ne s'apercevait guère de cette aisance. Heureusement que, au même moment, il fit une découverte qui fut pour lui un trait de lumière. Il fut averti sous main que le roi et le comte de Brühl (l'un ne marchait guère sans l'autre) étaient plus mécontents qu'ils ne l'avaient laissé paraître au premier moment de la fraude faite aux droits de la couronne par la vente du domaine d'Osrog aux Czartoryski. Était-ce simplement le déplaisir de se voir privés d'une jouissance importante, était-ce fatigue du joug d'une famille exigeante? commençaient-ils à craindre que ces ambitieux seigneurs ne songeassent par cet accroissement de puissance à préparer la voie pour un des leurs à la prochaine élection? Toujours est-il que ce mécontentement était réel chez le roi et chez le ministre, et qu'une fois arrivés à Varsovie, et témoins de l'état de l'opinion publique, très-prononcée contre

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 20 juillet 1754. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

cette transaction, ils laissèrent éclater leur impression avec moins de ménagement. Il arriva au comte de Brühl de dire tout haut devant le grand-général que, puisque l'administrateur actuel du domaine n'en voulait plus garder la gestion, le roi pourrait bien rentrer dans son droit et désigner les nouveaux gérants. Ce propos rapporté par le comte Braniçki au comte de Broglie leur parut à tous deux une insinuation qu'il ne fallait pas laisser tomber.

Ils connaissaient l'un et l'autre (et le seigneur polonais mieux que personne) par quels moyens on pouvait agir sur les résolutions du ministre saxon. Il fut donc arrêté entre eux qu'on irait offrir au comte de Brühl une somme de dix mille ducats à toucher sous les deux conditions suivantes : 1° la diète serait dissoute, et tous les nonces dispersés ; 2° l'administration du domaine d'Osrog serait partagée entre deux patriotes que le grand-général désignerait. L'ambassadeur se chargerait de trouver et de fournir de l'argent. Il aurait bien désiré qu'avant de le recevoir le ministre connût à qui il en avait l'obligation ; mais le comte Braniçki fit observer que l'habitude de faire acheter les faveurs royales par les seigneurs polonais était invétérée chez le comte de Brühl, tandis que la proposition de recevoir l'argent d'un ministre étranger pourrait réveiller en lui quelques scrupules de conscience. Il demeura donc convenu

qu'il ne serait informé de la provenance du don à lui faire que lorsque, l'acte étant consommé, il ne pourrait plus reculer devant les conséquences [1].

La négociation eut lieu dans ces termes, et l'intermédiaire fut le maréchal de la cour, gendre du comte de Brühl. A la première ouverture un peu claire qui lui fut faite, le maréchal répondit « qu'assurément le moyen proposé était très-capable d'assurer l'avantage qu'on en pouvait attendre »; mais il crut devoir avertir le grand-général, avec la même sincérité, qu'il était inutile d'employer ce moyen pour obtenir l'administration du domaine litigieux, attendu que la chose était déjà décidée dans l'esprit du roi, suivant le désir des patriotes, et serait déclarée sous peu de jours. Il serait donc préférable d'attribuer le don à quelque autre objet, et mieux encore de le transformer en une pension annuelle qui, dédommageant le comte de Brühl de ce qu'il perdrait du côté opposé, lui permît de prêter au parti patriotique un concours un peu durable. En attendant, pension ou subside, les dix mille ducats furent toujours mis à la disposition de l'intermédiaire. La conversation avait lieu le 28 octobre, et le 3 novembre la cour apprenait avec surprise que de nouveaux administra-

1. Le comte de Broglie à M. de Rouillé, 3 novembre 1754. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)

teurs, choisis parmi les patriotes, étaient désignés pour la succession d'Osrog [1].

Ce fut un coup de théâtre pour tout le monde, un coup de foudre pour les Czartoryski et surtout pour les diplomates de leur parti. Une heure encore avant la déclaration, le ministre anglais, brusquement averti, pariait cent ducats que la chose était impossible, et que le roi n'oserait jamais. Quant au ministre russe, il fut littéralement atterré. C'était lui en effet qui se trouvait justement dans l'embarras dont le comte de Broglie s'était cru si peu de temps auparavant menacé. Il lui fallait ou abandonner ses amis ou engager son gouvernement, à leur suite, dans une guerre qui aurait eu aux yeux de toute l'Europe le caractère de la plus injuste agression. Autre chose eût été pour la Russie d'intervenir dans une lutte intérieure de la Pologne pour appuyer la puissance royale contre des sujets rebelles, autre chose était de faire entrer une armée pour empêcher le monarque et les pouvoirs réguliers du royaume de faire un usage légal de leurs droits. La puissance russe n'en était pas encore parvenue à ce degré d'arrogance, et les ministres assez débiles de l'impératrice Élisabeth ne lui donnèrent pas un si audacieux conseil. Les Czartoryski furent donc prévenus qu'ils ne

1. Le comte de Broglie à M. de Rouillé, 28 octobre et 3 novembre 1754.

devaient plus compter sur aucun appui effectif de ce côté, et, ne pouvant rien faire à eux seuls, ils durent se résigner en rongeant leur frein.

Quant au comte de Broglie, il sortait de cette redoutable passe sans coup férir et pourtant avec les honneurs de la guerre. Les patriotes, transportés de ce retour inespéré de la fortune, lui en rapportaient tout haut leur reconnaissance, et portaient aux nues son habileté. La cour de Saxe, brouillée tout à coup avec ses soutiens habituels et obligée de changer de batteries sur place, dut recourir à ses conseils pour opérer cette manœuvre sans trop de désagrément ni d'humiliation. Il était devenu ainsi en un jour l'arbitre de la situation et pleinement maître de ce terrain si glissant encore la veille. Plus de nuage nulle part, ni à Dresde, où il pouvait désormais protéger ses amis à visage découvert, ni à Versailles, où la bienveillance de la cour de Saxe allait dissiper les soupçons de la dauphine et du ministre. La joie de ce résultat imprévu se trahit dans ses dépêches, où il ne put cette fois s'empêcher de se vanter un peu.

« Personne, écrivait-il, ne peut ignorer la part que la France a eue à cette étonnante révolution. Le parti patriotique sent que c'est au secours et à la protection du Roi qu'il doit l'avantage qu'il remporte sur ses adversaires. On sera convaincu en même temps que la Rus-

sie, malgré le désir qu'elle a de dominer la Pologne, est obligée de reconnaître que le ministre de France ne s'occupe dans ce royaume qu'à concilier les esprits, bien loin d'éloigner personne de l'attachement qui est dû au Roi. Enfin on verra que, lorsque la France juge qu'il est temps de paraître, ce ne saurait être infructueusement envers le parti qu'elle protége, et que ses démarches sont capables d'en imposer non-seulement à des particuliers, mais même à toutes les puissances de l'Europe... Ce n'a pas été sans de grandes difficultés que je suis parvenu à accomplir à cet égard les intentions de Sa Majesté, puisqu'il me fallait en même temps donner de l'existence à un parti qui n'en avait d'autre que l'intérêt que la France prenait à sa cause, l'encourager sans trop l'animer, et profiter enfin de toutes les circonstances qui pouvaient lui donner l'avantage sur ses adversaires. Je dois avouer que, malgré toutes les espérances que j'avais conçues depuis quelque temps, jamais je n'aurais osé croire que le succès répondît aussi complétement aux peines que je me suis données[1]. »

Le ministre à son tour répondait par une félicitation sans réserve sur un succès qui avait à ses yeux l'avantage de ne lui avoir pas plus coûté d'argent que de courage. « Le conseil de Sa Majesté a donné de justes éloges à la

1. Le comte de Broglie à M. de Rouillé, 3 novembre 1754. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

conduite prudente que vous avez tenue dans une affaire aussi délicate et où vous étiez environné de tant d'écueils. J'ai, je vous assure, Monsieur, un plaisir bien sensible d'en être l'interprète, et je vous félicite sincèrement sur la manière avec laquelle vous avez exécuté les ordres de Sa Majesté. Les suites, ainsi que vous le remarquez, doivent en être bien glorieuses pour Sa Majesté, puisque toute l'Europe verra la protection qu'elle a donnée aux lois et aux libertés de la Pologne, et que c'est cette protection qui a su arrêter les violences des ennemis de la république et y rétablir, sinon l'ordre, au moins la tranquillité pour quelque temps [1]. »

L'année 1754 se termina au milieu de ces effusions réciproques, et chaque jour vint attester le crédit croissant de l'ambassadeur. Le brave Mokranowski reçut tout ensemble du roi de Pologne une importante *starostie* et du roi de France le grade si longtemps désiré d'officier-général. Aux fêtes de la nouvelle année, toutes les princesses se disputaient l'honneur de danser avec le comte de Broglie, et la princesse électorale en particulier, outre la contredanse d'étiquette, réclama pour elle une *allemande*. Dans les cours étrangères même, le bruit du triomphe remporté par la France à Varsovie avait un grand retentissement. « Ce qui se passe où vous êtes,

1. M de Rouillé au comte de Broglie, 16 décembre 1754. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

écrivait de Vienne le marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France, à son collègue, fixe l'attention de tout le monde... On voit que le parti russe est absolument battu en Pologne. Cet événement est fort intéressant pour la France, à qui il importe extrêmement de contenir la Moscovie, dont le système favori est de se mêler de toutes les affaires de l'Europe, et qui ne cherche qu'à y créer des troubles [1].

Le roi de Prusse lui-même, quoique assez indifférent, comme on ne le verra que trop, au sort de la Pologne, écrivait à son ambassadeur, à Paris : « Les affaires de Pologne ont pris un pli aussi favorable qu'on puisse raisonnablement le désirer... C'est en partie à la fermeté du grand-général de la couronne qu'on est redevable de cet heureux succès ; mais au fond la conduite sage et intelligente du comte de Broglie y a contribué le plus [2]. » Et il exprimait la crainte qu'avec sa faiblesse accoutumée le cabinet de Versailles ne sût pas soutenir son ambassadeur.

Une seule voix dans ce concert paraissait froide et silencieuse. Qui le croirait? c'était celle du confident pour qui seul pourtant le comte de Broglie avait entre-

1. Le marquis d'Aubeterre au comte de Broglie, Vienne, 24 novembre 1754. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)

2. Le roi de Prusse au baron de Kugphausen, 26 nov. 1754. (*Dépêche interceptée en France.* Ministère des affaires étrangères.)

pris cette pénible et heureuse campagne. Le prince de Conti ne contestait pas que le comte de Broglie s'était merveilleusement bien conduit dans les diètes, et il avouait que jamais la France n'avait joui en Pologne d'une pareille considération; mais il demandait avec une nuance d'humeur s'il n'eût pas mieux valu que « les choses eussent tourné aussi heureusement sans que la cour de Saxe s'en fût mêlée »? Évidemment la réconciliation des patriotes polonais avec la maison de Saxe lui donnait à penser. Une fois engagée, qui pouvait dire où cette intimité les conduirait, et si, en cas d'élection, ils ne se dégoûteraient pas d'aller chercher un candidat éloigné quand ils trouveraient près d'eux une famille rattachée à leurs intérêts? Et l'ambassadeur lui-même, comment allait-il faire pour concilier son amitié récente avec la maison régnante et le dessein qu'il avait entrepris de la faire descendre du trône? Le comte de Broglie, en lisant ou en devinant entre les lignes ces réflexions maussades, dut se convaincre plus que jamais de l'impossibilité, si bien décrite par l'Évangile, où le même serviteur est de servir deux maîtres sans les mécontenter tour à tour. Cette fois, par un retour singulier, c'était son maître intime et secret qui s'alarmait des succès mêmes dont lui faisait compliment son maître apparent.

Ce fut bien pis lorsqu'il dut expliquer au prince de Conti un plan très-hardi que la nouvelle situation des

choses faisait naître dans son esprit encouragé par le succès et vraiment fait pour la politique. Il ne suffisait pas, suivant lui, de préserver la Pologne seule de l'alliance ou du joug des puissances impériales; quelque chose de plus était possible et devait être tenté. Il fallait essayer d'enlever la Saxe elle-même aux liens qui la retenaient depuis longtemps dans la fédération de nos ennemis, afin de faire ensuite de la Saxe et de la Pologne unies la base solide de tout un système d'attaque ou de défense pour le cas toujours menaçant d'une nouvelle guerre européenne. Le traité de subsides qui existait depuis longues années entre la Saxe et l'Angleterre venait d'expirer, et des difficultés de forme n'avaient pas encore permis de le renouveler. Que la France offrît au roi Auguste des avantages égaux à ceux que lui avait faits l'Angleterre, et tout l'équilibre des forces entre les deux partis qui se divisaient l'Europe se trouvait par là seul interverti. La Saxe, appuyée sur la Pologne, formerait contre toute intervention de la Russie en Allemagne un rempart infranchissable. En déchaînant sur les derrières de cette ambitieuse puissance la Turquie et les États riverains du Danube, en la faisant attaquer du côté de la mer par les royaumes scandinaves de la Suède et du Danemark, alliés naturels de la France, on achèverait de la paralyser complétement et de la bannir du monde civilisé, où elle n'aurait jamais dû pénétrer.

La Prusse, libre de toute inquiétude de ce côté, pourrait employer ses forces à défendre le nord contre les entreprises britanniques, et, pour commencer, enlever à l'Angleterre, avec l'électorat de Hanovre, la porte qu'elle tenait ouverte sur le continent. La France alors n'aurait plus en tête que l'Autriche, dont, à l'aide des petits souverains de l'Allemagne du Sud, la plupart engagés dans ses intérêts, elle pouvait venir aisément à bout.

Dans cette vaste combinaison, la résurrection du parti français et national en Pologne, cette œuvre à laquelle le comte de Broglie venait de travailler si heureusement, jouait un rôle très-important et presque principal, car c'était ce parti qui, de concert avec la Turquie, devait tenir en respect les armées russes, et refouler, comme disait le comte de Broglie, les successeurs de Pierre le Grand dans leurs déserts.

Tout était prêt déjà en Pologne pour cette grande opération, dont le comte se flattait d'être l'âme. Le grand-général travaillait avec ardeur à remettre sur un pied de guerre les forces militaires qu'il commandait. Par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Vergennes, l'un des affidés de l'affaire secrète, avec qui le comte de Broglie l'avait mis en relation, il s'était assuré qu'au moment critique le concours de la Porte ne lui ferait pas défaut. Des émissaires envoyés par lui étaient prêts à agir avec efficacité auprès

des petites cours barbares de Tartarie et de Crimée. Il n'y avait pas jusqu'aux Cosaques de l'Ukraine qu'on ne fût en mesure de faire travailler. Des jours glorieux pouvaient donc luire encore pour la Pologne, appelée à défendre l'Europe contre une invasion non moins menaçante que ne l'avait été autrefois celle des musulmans. Seulement il était clair qu'en présence de ces grands résultats, presque immédiatement réalisables, l'élection au trône d'un prince français dans un avenir hypothétique et éloigné ne présentait plus qu'une importance bien secondaire, tout à fait subordonnée à l'intérêt supérieur de ménager l'alliance saxonne.

Tel était le plan aussi grandement que simplement conçu, qu'à lui seul, au fond d'un pays perdu, par le travail solitaire de sa vive intelligence, avait su former un jeune militaire, bombardé diplomatique à trente-deux ans. Une intrigue vulgaire s'était métamorphosée entre ses mains en une véritable conception de haute politique. En exposant son dessein à la fois à M. de Rouillé et au prince de Conti, le comte procéda avec beaucoup de ménagement. Au ministre il fit connaître la possibilité qu'il entrevoyait de conclure un traité de subsides avec la Saxe, et discuta avec lui les avantages généraux qui en pouvaient résulter sous une forme modeste, plutôt interrogative qu'affirmative, comme il convenait à un simple agent qui n'avait pas mission de diriger la

politique générale. Avec le prince de Conti, il s'attacha principalement à démontrer que l'affaire secrète ne pouvait nullement être compromise, et au besoin même serait plutôt secondée par une union intime de la France et de la maison de Saxe. Cette démonstration était difficile, et les arguments employés trop cherchés et trop peu naturels pour qu'on puisse les croire tout à fait sincères. « A l'abri de cette union, disait-il, nous pourrions nous faire beaucoup d'amis qui ignoreraient l'usage auquel nous les destinerions, et, ce qui serait le plus utile, nous aurions la faculté de discréditer prodigieusement la Russie et de diminuer le nombre de ses partisans, ainsi que ceux de la maison d'Autriche... J'espérerais par un traité bien entendu avec la Saxe rendre la France maîtresse de la Saxe et de la Pologne tout ensemble, et nous pourrions couper court par le moyen du comte de Brühl à toutes les propositions embarrassantes, car il ne s'agit que de le bien tenir... Ce ministre se moque des intérêts de son maître et ne pense qu'à ce qui le regarde. » A toutes ces raisons, dont il sentait la faiblesse, le prince de Conti continua de faire la sourde oreille. « Ce traité, répondit-il, dont vous me parlez, sera dispendieux et inutile..., et nuisible pour les affaires secrètes. Cette nouvelle union pourrait mettre la cour de Saxe à portée de faire à la France des demandes embarrassantes pour la succession

éventuelle au trône de Pologne, à quoi il serait également dangereux de se prêter ou de se refuser. De plus, en cimentant une nouvelle intimité avec la Saxe, on donnerait à penser au gros de la nation polonaise que la maison de Saxe est favorisée de la France..., et toute la partie de la nation qui, sans être dans le secret du Roi, est cependant attachée aux intérêts de Sa Majesté croirait pouvoir prendre des liaisons avec la maison de Saxe contraires aux vues du Roi, mais dont il serait difficile de les tirer [1]. »

Tout autre fut l'accueil fait par le ministre à la proposition de l'ambassadeur. A la vérité, elle eut la bonne fortune de tomber à Versailles fort à propos. C'était le moment où un démêlé survenu entre la France et l'Angleterre, au sujet des limites de leurs possessions dans le nouveau monde, donnait lieu entre les deux cours à un débat très-aigre qui ne paraissait pas pouvoir se dénouer pacifiquement. Un conflit entre les marines anglaise et française pouvait éclater d'un jour à l'autre sur l'Océan, et, la guerre une fois engagée, chacun sentait qu'elle ne resterait pas longtemps à l'état de duel maritime. La contagion de l'incendie ne tarderait pas à gagner le continent. Des deux parts, on se préparait au combat, et on regardait à ses pièces. Dans une conjonc-

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 29 décembre 1754. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

ture pareille, séparer la Saxe de l'Angleterre était un avantage très-évident, nullement à mépriser, et qu'un ministre pouvait apprécier même sans partager les vues lointaines et grandioses que bâtissait sur ce fonds encore incertain l'imagination du comte de Broglie. On l'invita sur-le-champ à sonder le terrain pour s'enquérir de l'accueil que recevrait à Dresde l'offre d'un traité de subsides.

Voilà donc une seconde fois notre ambassadeur placé entre des instructions directement contradictoires, avec cette différence que cette fois, par un chassé croisé inattendu, son cœur et son esprit étaient tout entiers passés du côté de ses instructions officielles. Avant de s'engager dans cet embarras d'un nouveau genre, il éprouva le besoin d'aller prendre langue à Paris, et demanda, pour des raisons de santé, un congé de quelques mois. « Aux raisons que je donne à M. de Rouillé pour lui faire approuver mon retour, écrivait-il au prince de Conti, il y en a encore une à ajouter qui aurait seule suffi pour m'y engager. Il me paraît, par les dépêches du conseil, qu'on ne serait pas éloigné de faire ici un traité de subsides. Je vois, au contraire, par celle de Votre Altesse Sérénissime, qu'elle n'approuve nullement ce projet, et je pourrais me trouver très-embarrassé à concilier les différents ordres que je recevrais. Il peut au contraire arriver que, lorsque j'aurai eu l'honneur

d'entretenir Votre Altesse Sérénissime à ce sujet, elle change d'opinion, et, si elle y persiste, elle me mettra à portée d'éviter sans aucun danger les ordres du ministre [1]. »

Je ne suis nullement persuadé qu'en laissant ainsi sa négociation à moitié route pour aller respirer l'air de France, le comte eût l'intention de venir combiner avec le prince de Conti la manière de désobéir aux ordres qu'il avait lui-même sollicités du ministre. Je serais fortement tenté de croire que son dessein était tout opposé, et qu'il se proposait de se faire donner par le ministre un ordre exprès et précis dont il pût s'autoriser pour faire violence au déplaisir du prince. Ce qui me suggère ce jugement, peut-être téméraire, c'est que, si le comte n'avait songé qu'à éluder des instructions ministérielles, il savait parfaitement comment s'y prendre, et n'avait plus besoin à cet égard ni de conseil ni de secours. Au contraire, s'il voulait, comme je l'en soupçonne, pousser doucement le ministre, à l'insu du prince de Conti, dans la voie où celui-ci refusait de marcher, un tel manége était impossible à faire de Dresde ou de Varsovie sans qu'il fût percé à jour à l'instant. Le prince de Conti lisait toutes les dépêches, qu'un commis des affaires étrangères avait ordre de lui communiquer. A la moindre

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 8 janvier 1755. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

apparence d'un double jeu de la part de l'ambassadeur, il aurait pris l'éveil et se serait offensé. En un mot, la correspondance secrète avait été organisée de façon à tromper aisément le ministère de concert avec le prince de Conti; mais la machine ne pouvait servir pour pratiquer le jeu inverse, et, dans ce cas, qui n'avait pas été prévu, il fallait de toute nécessité venir soi-même à Versailles.

Le congé arriva en effet, et le comte de Broglie, en le recevant, remercia le roi de sa bonté par une lettre directement adressée au souverain, mais qui, avant de lui être remise, devait passer sous les yeux et aller au cœur du ministre. « J'ai l'espérance, disait-il, que mon zèle ne sera pas inutile, même à Paris, à Votre Majesté, d'autant plus que depuis le ministère de M. de Rouillé, je me trouve exempt des tracasseries et des dégoûts que j'ai éprouvés ci-devant. Je supplie Votre Majesté de me permettre de lui avouer, avec la confiance que je dois aux bontés de mon maître, que ces dégoûts, connus mal à propos de tout le monde et malheureusement ici, ont occasionné la plus grande partie de ceux que j'ai eu à y essuyer : ils ont aussi beaucoup contribué à détruire ma santé, ne pouvant voir sans un violent chagrin qu'ils influaient nécessairement sur le bien des affaires de Votre Majesté. Elle a daigné s'apercevoir du prompt changement survenu lorsque des ordres précis et une

attention suivie de la part de M. de Rouillé m'ont mis dans le cas de travailler avec quelques succès. J'avoue cependant, et avec grand plaisir, qu'il doit être moins attribué à mes faibles talents qu'au soin que ce ministre a pris de me diriger et à la bonté qu'il a eue de m'instruire avec plus de détail du plan général de la politique qu'il plaisait à Votre Majesté de suivre. » Et en envoyant au ministre ce véritable *satisfecit* il ajoutait : « Je vous prie d'être persuadé que, si j'ai cru pouvoir hasarder ces justes éloges sur la façon dont vous remplissiez la place que Sa Majesté vous a confiée, ce n'a été nullement dans le désir de vous faire une cour, mais par une sincère satisfaction que je trouve à rendre témoignage de la vérité. Je suis bien éloigné de croire que mon suffrage puisse vous être de la moindre utilité. »

Devancé par ces paroles insinuantes et par la réputation de son succès, le comte de Broglie fut reçu au ministère avec une cordialité pleine d'estime. On le consulta sur toutes les affaires du Nord, en particulier sur l'état des forces militaires et maritimes des moindres États, dont sa prodigieuse activité d'esprit lui avait permis d'acquérir la connaissance dans le plus minutieux détail. A mesure que, les relations de la France et de l'Angleterre s'aigrissant, la guerre paraissait plus imminente, ce genre de renseignements devenait plus précieux, et, quand la rupture fut enfin déclarée, le comte

ne quitta plus les bureaux, où il rédigeait note sur note sur toutes les affaires courantes. Pendant que ses relations avec son ministre étaient ainsi publiques, fréquentes et familières, avec le prince de Conti il ne pouvait avoir que les rapports les plus rares et les plus gênés. Toute apparence de confidence entre eux eût été suspecte, et le prince était le premier à l'éviter. Ils ne pouvaient se voir que de loin en loin, et chez des tiers devant qui ils devaient encore s'observer. La conséquence de cette intimité d'un côté et de cette gêne de l'autre fut que, au bout de trois mois, le comte repartit pour Dresde, porteur d'un projet de traité à proposer à la cour de Saxe, qu'il avait ordre de faire accepter par tous les moyens, et contre lequel le prince de Conti, averti au dernier moment, ne put élever que de timides et plaintives objections.

Ce projet, c'était le plan politique du comte de Broglie tout entier. Il l'aurait dicté lui-même (et c'était probablement le cas) qu'il ne l'aurait pas rédigé en d'autres termes. La France offrait à la cour de Saxe un subside annuel de 2 millions à la charge par cette cour de fournir un corps de 6,000 hommes pour le cas où les circonstances l'exigeraient, et de concerter son vote dans le collége de l'empire avec le ministre de France auprès de cette assemblée.

Telles étaient les obligations que devait prendre

Auguste III en sa qualité d'électeur de Saxe; mais le roi de Pologne, pour sa part, devait en contracter de non moins grandes. Il s'engageait à interdire à tout soldat russe le territoire de Pologne et à autoriser par avance la confédération des nobles destinée à arrêter l'invasion de leurs odieux voisins. Ses agents à Constantinople devaient aussi concerter leur action avec celle de l'ambassadeur de France [1].

Quel eût été le sort de cette convention, qui mettait ainsi près d'une moitié du continent septentrional à la discrétion de la France? Le comte de Broglie n'avait-il pas trop présumé de son ascendant en promettant de faire accepter des chaînes si étroites à un allié si récent? S'il eût réussi, que fût devenue l'affaire secrète, et com-

1. Ces conditions sont celles que le comte de Broglie proposait à son retour à Dresde au gouvernement saxon. Il résulte d'une publication très-intéressante faite par le gouvernement saxon en 1866 (à la veille de la bataille de Sadowa) et intitulée : *Secrets du cabinet de Saxe de 1745 à 1756*, que d'autres offres moins considérables avaient été expédiées de Paris même pendant le cours de l'été, et portées à Dresde par le secrétaire du comte de Broglie. Ces premières propositions ne demandaient à la Saxe que sa neutralité, et le gouvernement saxon fut très-étonné quand il vit cette neutralité transformée en alliance offensive. Il alla même jusqu'à croire que le comte de Broglie exagérait ses instructions. Nous n'avons pas trouvé trace de ce changement dans la suite de la correspondance française; mais, s'il eut lieu, c'est une preuve de plus de l'ardeur que le comte de Broglie mit à toute cette affaire, et de l'ascendant qu'il exerça pour entraîner son gouvernement dans l'alliance qu'il se faisait fort de lui procurer. (Cf. *Geheimnisse des sachsichen Cabinets*; Stuttgart 1866, t. I, p. 245 et suiv.)

ment aurait-il pu refuser à des amis si commodes la promesse d'assurer à leur famille l'hérédité de leur trône? Autant de questions qu'il est impossible de résoudre, car à peine avait-il eu le temps de communiquer sa proposition à la cour de Saxe, et le conseil d'État délibérait encore sur l'accueil qu'il y fallait faire, quand un événement inattendu vint changer la face de l'Europe. Un autre traité devançait celui-ci et allait faire plus de bruit dans le monde. Le 18 janvier 1756, le roi de Prusse, quittant l'alliance de la France, s'engageait vis-à-vis du roi d'Angleterre à observer la neutralité dans la guerre qui allait s'ouvrir. La combinaison du comte de Broglie perdait ainsi une de ses pièces importantes et maîtresses. Cette défection était moins inexplicable qu'imprévue, et peut-être, si le comte de Broglie eût été moins préoccupé de ses propres idées, eût-il pu en avoir lui-même le pressentiment. C'est ce que j'essaierai de faire comprendre.

CHAPITRE II

CHANGEMENT DU SYSTÈME D'ALLIANCE POLITIQUE DE LA FRANCE. ROLE DE LA DIPLOMATIE SECRÈTE A LA SUITE DE CE CHANGEMENT.

1756.

Révolution diplomatique de 1756. — Les causes en sont faciles à détorminer; les détails en sont restés obscurs. — Contradiction entre le récit de Duclos et celui du grand Frédéric. — On a exagéré l'action de madame de Pompadour. — Frédéric II eut l'initiative de la rupture. — Traité de Westminster. — Le comte de Broglie avait pu s'apercevoir auparavant du refroidissement de la Prusse pour la France.— Il n'en est pas moins pris au dépourvu par l'événement. — Il y fait tête avec sang-froid. — Son plan de politique est renversé. — Il en substitue immédiatement un autre et propose l'alliance de l'Autriche contre la Prusse à des conditions déterminées. — Le ministère français ne lui répond pas. — Traité de Versailles. — Le comte approuve le principe, signale les lacunes et les dangers de l'exécution. — La Russie entre dans l'alliance de l'Autriche et de la France. — Péril que cette triple alliance fait courir au parti français en Pologne. — Le prince de Conti ne paraît pas s'en émouvoir. — Menées secrètes du chevalier Douglas en Russie. — Le comte de Broglie n'en a pas connaissance. — Frédéric II prend le parti de commencer la guerre. — Invasion subite de la Saxe. — Frédéric exige l'incorporation des troupes saxonnes dans son armée. — Le roi Auguste, par les conseils du comte de Broglie, se réfugie avec son armée dans le camp de Pirna. — Le comte rend compte de sa conduite

à Versailles, et suggère de nouveau un plan politique. — On continue à ne pas lui répondre. — Hésitation de Frédéric. — Il exige de la reine de Pologne la communication des documents secrets de la chancellerie saxonne. — La reine résiste et finit par céder à la suite d'une scène de violences. — *Mémoire raisonné* sur les causes de l'invasion. — L'Autriche fait avancer ses troupes pour secourir le roi Auguste. — Le comte de Broglie veut se rendre au camp de Pirna. — Le roi de Prusse lui refuse le sauf-conduit. — Il veut franchir les lignes prussiennes; on porte la main sur lui. — Frédéric rencontre les Autrichiens à Lobkowitz, et les repousse. — Le roi Auguste bloqué à Pirna, et vaincu dans une sortie, est obligé de se rendre. — Les troupes saxonnes sont incorporées de force dans l'armée prussienne. — Situation périlleuse du comte de Broglie à Dresde. — Il reste pour prêter appui à la reine. — Frédéric lui fait donner l'ordre de partir. — Il s'y refuse. — L'ordre est réitéré par deux fois. — Le comte ne part qu'après avoir reçu régulièrement son congé de Versailles, et en accréditant un chargé d'affaires auprès de la reine. — Il s'arrête à Prague. — Sa lettre au comte d'Estrées, ambassadeur à Vienne, et réponse de celui-ci.

I.

Le changement de front inattendu qui sépara en 1756 la France de la Prusse pour la jeter dans les bras de l'Autriche, qui renversa ainsi toutes les traditions de la politique européenne, et qui fut l'origine de la terrible guerre de Sept ans, est un fait dont les conséquences ont eu une portée incalculable, dont la cause première n'est pas impossible à déterminer, mais dont les détails demeurent enveloppés de mystère. La plupart des négociations qui précédèrent cette célèbre révolution diplomatique s'étant traitées à huis clos sans laisser de trace

dans aucune archive, l'histoire, à sa honte, en est encore réduite à emprunter le récit fait en l'air par un littérateur agréable et la justification suspecte d'une des parties intéressées. Nous en sommes toujours aux ouï-dire rapportés par Duclos dans son *Histoire secrète du règne de Louis XV*, et à l'exposé présenté trente ans après l'événement par Frédéric II dans ses mémoires, deux documents aussi peu dignes l'un que l'autre d'une foi complète, et qui ont de plus l'inconvénient de s'accorder assez mal ensemble.

On connaît la narration de Duclos, qui a fait fortune par un tour piquant et une certaine saveur de scandale. Suivant ce bel esprit, que sa qualité de philosophe épris des droits de l'homme n'empêchait pas d'être historiographe de cour, dans la rupture survenue entre la France et la Prusse, tous les torts furent du côté de la France, et provinrent d'une source aussi impure que méprisable. Au premier bruit du conflit élevé dans le Nouveau-Monde entre les marines anglaise et française, Frédéric, en loyal exécuteur des traités qui le liaient avec nous, fit offrir son concours armé par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris. Il assurait que l'Autriche était de son côté toute prête à venir en aide à l'Angleterre, et proposait de devancer l'intervention des troupes impériales en entrant lui-même en Bohême à la tête de cent mille hommes. Ce fut le gouvernement

français qui déclina cette offre empressée, par le motif ou plutôt sous le prétexte qu'il voulait conserver à la guerre un caractère exclusivement maritime et maintenir aussi longtemps que possible la paix sur le continent. En réalité, ce refus était dicté, assure Duclos, par la vanité de la marquise de Pompadour. Cette courtisane ne pouvait pardonner à Frédéric les plaisanteries cyniques qui, parties de Potsdam, avaient circulé dans toute l'Europe sur son compte. Un habile diplomate autrichien, le comte de Kaunitz, momentanément envoyé à Paris comme ambassadeur, s'était aperçu de cette irritation et n'avait négligé aucun art pour l'envenimer, en comblant lui-même la favorite d'hommages empressés. De retour à Vienne, où il était appelé au poste de premier ministre (qu'il devait garder quarante années), M. de Kaunitz eut soin d'enseigner à sa maîtresse par quelle porte basse on pouvait pénétrer jusqu'au cœur du roi de France. Marie-Thérèse était toujours ulcérée de s'être vue contrainte à céder, par la paix d'Aix-la-Chapelle, une des plus belles provinces de sa couronne à un ancien vassal de l'empire. Elle ne rêvait que représailles et vengeance contre Frédéric. Toute la politique était concentrée pour elle dans la passion de recouvrer la Silésie. Elle embrassa donc avidement le dessein de priver à tout prix le roi de Prusse du puissant concours de la France. Ce désir devint si fort chez la dévote princesse,

qu'il triompha de l'orgueil du rang comme des scrupules de la conscience. Elle ne dédaigna pas d'écrire de sa main un billet flatteur à la petite bourgeoise que l'adultère avait placée si près du trône, et fit offrir à la France par ce triste intermédiaire un traité d'alliance offensive et défensive.

C'est cette proposition que madame de Pompadour préféra à l'offre presque simultanée du roi de Prusse, abandonnant ainsi une vieille et solide amitié pour une aventure perfide et précaire. La nouvelle alliance fut débattue (toujours suivant notre historien), à l'insu de toute la cour et de la plupart des ministres, entre l'envoyé d'Autriche, le comte de Stahremberg, et un petit prélat de cour, l'abbé de Bernis, auteur de poésies galantes et médiocres, dont le roi de Prusse avait eu le malheur de se moquer, et qui pour cette cause partageait tous les ressentiments de la favorite. Le lieu de rencontre fut une petite maison de campagne située au-dessous de Bellevue, qui portait le nom de Babiole, et aucun historien, je crois, ne s'est refusé le plaisir de faire ressortir, en passant, combien ce nom ridicule contrastait avec la gravité des intérêts débattus, mais répondait bien aux sentiments frivoles des négociateurs. La discussion, plusieurs fois rompue et plusieurs fois reprise, allait enfin aboutir à une alliance purement défensive par laquelle les deux États se garantissaient réciproquement leurs

possessions. Seulement, par un reste de scrupules pour d'anciennes obligations, le roi de France exigeait que la Prusse fût comprise dans la garantie, à moins qu'elle n'engageât la première les hostilités. Les choses en étaient là quand Frédéric eut vent de l'affaire. Justement indigné du manque de foi qui répondait si mal à sa loyauté, et craignant avec raison de se trouver isolé en Europe contre la coalition d'ennemis redoutables, il prit son parti avec résolution. Il se retourna du côté de l'Angleterre, et s'engagea envers cette puissance, par un traité signé à Westminster, à ne prendre aucune part à la guerre future. Cette convention de neutralité n'avait rien d'agressif contre personne, pas plus contre la France que contre aucun autre pays. En tout cas, ce n'était qu'une représaille anticipée et une mesure de défense légitime[1].

Tel est le récit stéréotypé que tous les historiens français se sont passé de main en main l'un à l'autre, et comme les panégyristes les plus ardents du grand Frédéric n'en auraient pu inventer un plus favorable à la mémoire de leur héros, il n'est pas étonnant que les historiens allemands l'aient adopté aussi à l'unanimité. Madame de Pompadour reste donc chargée seule devant la postérité d'une décision qui fut suivie d'une guerre san-

1. Duclos, *Mémoires secrets du règne de Louis XV*; — *Histoire des causes de la guerre de 1756.*

glante, terminée pour la France par une paix désastreuse. A Dieu ne plaise que je plaide devant le mépris public la cause de madame de Pompadour, ou même que j'invoque pour elle le bénéfice des circonstances atténuantes! Si elle n'eut pas ce jour-là le tort qu'on lui prête, elle en eut tant d'autres, et sa seule existence, le seul fait que ce nom indigne et ridicule doive être mentionné dans les annales de la monarchie française est en soi-même un tel scandale qu'aucune sévérité à son égard ne paraîtra jamais excessive. Je ne trouve d'ailleurs, on le verra bien, dans l'intérêt du principal personnage de cette histoire pas plus que dans celui de sa famille, aucun avantage à défendre madame de Pompadour. Mais la vérité a ses droits, et elle m'oblige à reconnaître que le récit de Duclos renferme trop d'anachronismes, et trop d'incohérences pour qu'on puisse l'admettre, sur la foi surtout d'un tel garant, sans des réserves qui en annulent tout à fait la valeur.

En premier lieu, il est un point par lequel son exposé débute et qui ne souffre pas même la discussion, c'est l'offre de concours que Frédéric est supposé avoir faite à la France et que la France est censée avoir refusée. Là-dessus le témoignage de Frédéric est positif et ne permet pas de réplique. S'il eût fait à la France une avance de cette nature, s'il eût eu le désagrément de la voir sèchement repoussée, il n'eût pas manqué de faire

sonner très-haut ce grief dans ses mémoires, où il n'est occupé qu'à rejeter sur la France la responsabilité de la rupture. Cependant il ne dit rien de pareil, et il affirme énergiquement que son principal motif pour s'écarter de l'alliance française fut qu'à propos d'une querelle coloniale et purement maritime, nous voulions engager à notre suite le continent, l'Europe et lui-même dans une guerre générale où il ne lui plaisait pas de figurer[1].

On peut donc bien accorder à Duclos que l'Autriche, par les raisons qu'il suppose, fut empressée d'offrir son alliance à la France dès le milieu de 1755, sauf à se méfier de la couleur romanesque qu'il donne aux incidents du récit; mais il est certain en même temps que, si ces propositions furent faites, l'Autriche eut l'initiative de la bonne grâce, et ne fut devancée à Versailles par aucune invitation pareille venue de Berlin. De plus, les dates ici ont une extrême importance, et Duclos indique le 21 septembre 1755 comme le premier jour où fut débattue à Babiole la proposition autrichienne. Or il résulte de documents tirés tout dernièrement des archives de Berlin que, dès le mois d'août de la même année, l'alliance anglaise était offerte à la Prusse et prise en considération par elle[2], de telle sorte que pen-

1. Frédéric le Grand, *Histoire de la guerre de Sept ans*, ch. III.
2. Schœffer, *Geschichte des siebenjahrigen Krieges*. Berlin 1768. *Appendice*. Pièces tirées des archives de Berlin, p. 606 et suiv.

dant l'automne de cette année critique, entre Louis XV et Frédéric, l'infidélité fut au moins réciproque; les deux alliés cherchaient sourdement à se faire pièce l'un à l'autre, et, tout compte fait, le roi de Prusse mit tous les torts de son côté en éclatant le premier.

En second lieu, il résulte du récit de Duclos lui-même qu'aucune parité n'existe entre le mauvais procédé dont Frédéric crut avoir à se plaindre de la part de la France et celui dont il se rendit coupable envers elle. Duclos convient en effet que le traité d'alliance proposé par l'Autriche, et auquel la France, suivant lui, était sur le point d'adhérer, ne contenait autre chose que la confirmation du *statu quo* territorial de l'Europe, c'est-à-dire le résultat du traité d'Aix-la-Chapelle, dont Frédéric assurément n'avait pas lieu d'être mécontent. Il ajoute que Louis XV insista énergiquement pour faire comprendre en termes formels dans cette garantie la monarchie prussienne avec toute l'étendue que lui avaient apportée ses dernières conquêtes. Quel tort était donc réellement fait aux intérêts de Frédéric? Tout au plus pouvait-il s'inquiéter pour l'avenir de l'intimité diplomatique établie entre son ancien allié et son ennemi d'hier; mais c'était aussi pour lui un avantage qu'une nouvelle adhésion solennellement donnée par l'Autriche, sous les yeux de la France, à la perte de la Silésie. L'alliance de la Prusse avec l'Angleterre avait un caractère

tout autre et de bien plus graves conséquences pour nous, car cette alliance survenait au milieu d'une guerre engagée, et en assurant au gouvernement britannique la tranquillité de ses possessions continentales, elle lui permettait de concentrer contre les flottes françaises toutes ses forces financières et militaires. En un mot, Louis XV venait consoler dans sa disgrâce l'ennemi vaincu, subjugué, humilié, de Frédéric : c'était peut-être un léger tort d'amitié; mais Frédéric courtisait l'ennemi présent, puissant, presque vainqueur de Louis XV. C'était un perfide abandon et une hostilité traîtresse à peine déguisée.

Aucun tort de forme ne manqua d'ailleurs pour envenimer le fond déjà si amer de l'injure. Frédéric y mit vraiment un plaisir de bravade et un luxe d'insolence, car il choisit pour faire éclater sa défection le jour même où Louis XV lui offrait, par un noble et sûr organe, le renouvellement public de leur vieille union. C'est un fait que Duclos lui-même ne mentionne qu'avec embarras. Au mois de novembre 1755, M. le duc de Nivernais, pair de France, grand d'Espagne, allié très-proche du secrétaire d'État de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, et comme tel placé très-avant dans les bonnes grâces de madame de Pompadour, fut envoyé à Berlin en grande cérémonie, chargé de la mission ostensible de renouer avec la Prusse tous les traités existants et en

particulier de s'assurer de son concours dans la guerre avec l'Angleterre. Un négociateur de si haut parage n'était pas un homme de paille. Il ne s'exposait pas assurément lui-même et on ne l'exposait pas à son insu à être convaincu publiquement de duplicité ou de duperie. En tout cas, si Frédéric persistait à douter de la bonne foi de Louis XV, si les relations mystérieuses, vraies ou supposées, du cabinet de Versailles avec l'Autriche lui inspiraient une invincible méfiance, c'était le cas d'attendre jusqu'à ce qu'on eût pu couler à fond tout le différend par une franche explication. Frédéric préféra devancer la venue de l'ambassadeur pour lui faire trouver le traité anglais déjà conclu, signé et ratifié à son débotté. On prétend même qu'il assaisonna cette communication d'un trait épigrammatique des moins raffinés. A sa qualité de grand seigneur, le duc joignait celle d'amateur littéraire, auteur de quelques écrits de bon goût qui lui avaient valu l'entrée à l'Académie française. Frédéric II se fit, dans sa première audience, réciter par lui quelques vers de son cru, puis il ajouta en riant :

« Je vous montrerai sous peu, moi aussi, une pièce de ma façon [1]. » Cette pièce n'était autre que le fameux

1. Ces pages étaient écrites quand une communication pleine de bienveillance m'a fait connaître les *Mémoires* entièrement inédits du cardinal de Bernis, écrits par lui dans sa retraite pour l'instruction de sa famille. C'est un document très-curieux, et dont la publication nous paraît impérieusement réclamée par

traité, produit ainsi grossièrement au jour sous les yeux, presque à la barbe de l'envoyé extraordinaire, qui était en même temps, d'un commun accord, le plus galant homme de son pays et de son temps.

Il est donc certain que Frédéric eut son parti pris dès le premier jour, et le traité de Westminster, avec toutes les suites politiques qui en découlèrent, demeure son œuvre propre, dont il répond seul devant l'histoire. La vérité vient ainsi, j'en suis fâché pour la morale, à la décharge de madame de Pompadour. Maintenant est-il nécessaire de fouiller les archives, d'écouter à la porte des cabinets et même des boudoirs, et de se perdre en conjectures pour deviner quels mobiles influèrent sur les acteurs de ce drame historique, et se rendre ainsi un compte naturel de leurs actes? Il me semble au contraire qu'il suffit de jeter les yeux sur une carte et d'interroger le cœur humain. Les comparaisons les plus vulgaires ne

l'intérêt de la vérité historique. On y trouve le seul récit détaillé et complet qui existe, à ma connaissance, des négociations secrètes qui ont précédé les traités de Westminster et de Versailles. Il est clair, comme on le soupçonnait déjà, que Duclos avait emprunté aux confidences du cardinal la plupart des faits de sa narration, auxquels il a donné une forme littéraire et dramatique qui dénature en plus d'un point la vérité. En particulier, la prétendue proposition de concours faite par le roi de Prusse et refusée par le roi de France, suivant Duclos, n'est mentionnée nulle part, et la sincérité de Louis XV dans le désir de rester en bonne intelligence avec la Prusse ne paraît pas douteuse depuis le commencement de la négociation jusqu'à la fin.

sont pas les moins saisissantes. Les rapports de la France et de la Prusse dans cet instant décisif m'ont toujours paru ressembler à ce que deviennent aisément les relations d'un tuteur et d'un pupille quand, l'un ayant vieilli et l'autre grandi, le mineur redemande ses comptes et sa liberté. Au fond, le lien que le traité de Westphalie avait établi entre la France et les membres du corps germanique, et qui s'étendait à la Prusse comme à tout autre, était beaucoup moins un lien d'amitié que de protection. Les petits États d'Allemagne cherchaient un point d'appui en France contre l'ambition envahissante de la maison d'Autriche, qui, peu satisfaite de présider à un empire fédératif, tendait toujours à les englober tous dans une monarchie unitaire. La France leur accordait d'autant plus volontiers cet appui, que son intérêt sur ce point était tout pareil au leur, et que la formation d'une grande unité monarchique sur le Rhin, à soixante lieues de notre capitale et sur notre frontière la plus découverte, a toujours paru aux politiques français doués de quelque sens le plus grand danger qui pût menacer notre grandeur et même notre indépendance nationale ; mais la condition pour que cet échange de bons offices pût se prolonger, c'était évidemment qu'aucun des États ainsi protégés ne fût assez fort pour faire ses affaires lui-même, et surtout ne le devînt assez pour aspirer à remplacer l'Autriche dans ses vues de prépondérance et d'unité.

Or c'est précisément cette hypothèse dont l'ambition ardente de Frédéric tendait visiblement de jour en jour à faire une réalité. Qu'il eût conçu le projet de porter d'un seul coup la Prusse au point de grandeur où il la vit avant de mourir, et surtout au degré où nous la voyons nous-mêmes aujourd'hui, c'est ce qu'on n'oserait affirmer. Il est rare que les calculs humains, même les plus réfléchis, aient cette précision ; mais il était dans l'âge de l'orgueil et de l'espérance, porté par l'ascendant du génie, et décidé à épuiser les faveurs de la fortune. Il ne voulait surtout à aucun prix être contrôlé et surveillé dans l'usage des forces nouvelles qu'il venait d'acquérir. Toute clientèle donne un droit de conseil à celui qui l'exerce, et impose un devoir de déférence à celui qui la subit. Frédéric était résolu à secouer, dans ses rapports avec la France, la gêne de ce rôle subalterne. De là ses plaisanteries amères sur le compte du gouvernement français, plus dignes d'un écolier émancipé qui se raille de son maître que d'un souverain qui traite avec un frère en royauté. De là ces plaintes hautaines qu'il exprime dans ses mémoires sur les habitudes impérieuses du cabinet de Versailles, qui « comptait, dit-il, la Prusse à l'égard de la France comme le despote de Valachie à l'égard de la Porte [1] ». De là enfin chez lui une tendance

1. *Histoire de la guerre de Sept ans*, loc. cit.

à faire bande à part à la première occasion, peut-être seulement pour faire preuve d'indépendance. De son côté, la France, satisfaite d'avoir créé sur les derrières de l'Autriche une puissance capable de tenir son ancienne adversaire en échec, n'avait aucune raison de compromettre cet heureux résultat en le poussant trop loin. L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche suffisait à son repos. Son intérêt était désormais de tenir l'équilibre entre ces deux rivales, non d'agrandir démesurément l'une aux dépens de l'autre. Or l'équilibre, dans toutes les balances du monde, ne s'établit qu'en penchant alternativement dans l'un et l'autre sens. Un certain éloignement pour la Prusse et une certaine sympathie pour l'Autriche étaient donc des sentiments très-naturels, bien que nouveaux, dans les conseils du cabinet français. Et, quant à l'Autriche elle-même, en faisant taire toutes ses anciennes répugnances pour ne songer qu'à l'ennemi domestique qui s'attachait désormais à ses flancs, elle obéissait au plus impérieux instinct de défense.

C'est ainsi que, sans qu'il y ait grand reproche à faire à personne, chacun suivit en cette occurrence la pente de sa situation dans la mesure de son caractère, Marie-Thérèse avec l'ardeur et la perspicacité de la jalousie féminine, Louis XV avec la timidité irrésolue d'un vieil enfant, Frédéric avec la hautaine et impétueuse détermination du génie.

Pour reprendre, après ces considérations générales, le fil de l'histoire particulière qui nous occupe, je ferai remarquer qu'il est probable que si le comte de Broglie, au lieu d'être relégué au fond d'un pays comme la Pologne, avait été envoyé d'abord sur quelque grand théâtre comme Vienne, Londres ou Berlin, il eût compris de bonne heure et vu venir de loin cette révolution inévitable qui déplaçait insensiblement le centre de gravité de tout le système européen. Même dans le cercle étroit où il était placé, quelques symptômes en avaient été visibles d'assez bonne heure. Avant d'éclater, le refroidissement de la cour de France et de celle de Berlin s'était trahi à Dresde même par quelques indices assez clairs, auxquels son esprit ardent avait eu tort de ne pas prêter une attention suffisante. Ainsi, à son arrivée à Dresde, trouvant les deux légations de Prusse et de France placées depuis longtemps sur un pied d'amitié officielle, il avait noué tout de suite avec son collègue le comte de Maltzahn les meilleures relations. Les deux envoyés vivaient ensemble comme de vrais camarades ; mais toutes les fois que le comte de Broglie avait tenté de transformer cette bienveillance personnelle en intimité politique, et surtout d'établir un concert d'action dans les affaires de Pologne, il avait rencontré tour à tour à Berlin et à Paris une répugnance marquée qui, sans rompre les nœuds existants, avait toujours empêché de les resserrer.

C'était la France d'abord qui avait marqué la plus mauvaise volonté. Dès le mois de juin 1753, la Prusse avait fait offrir d'entrer pour un tiers environ dans les dépenses que pouvait causer l'entretien du parti national en Pologne. Cette offre fut déclinée poliment, au grand déplaisir du comte de Broglie, non-seulement par le ministre (ce qui allait sans dire dans la disposition de réserve où le cabinet français était alors), mais même par le prince de Conti, qui répondit au nom du roi qu'il valait mieux travailler chacun de son côté. « Autant vaudrait dire que la France veut y travailler seule, » avait répliqué le comte de Broglie avec un peu d'humeur ; cependant après réflexion il s'était expliqué la réserve du prince par la crainte de mettre le roi de Prusse dans la confidence du plan secret, projet d'ambition monarchique auquel aucun souverain étranger ne pouvait s'intéresser bien vivement. Plus tard, lorsque son bonheur et son habileté eurent rétabli et placé très-haut, comme on l'a vu, la situation de France en Pologne, ce fut chez le ministre de Prusse que le comte de Broglie commença d'apercevoir des traces évidentes de jalousie et de mauvaise humeur : sentiments d'autant plus dignes de remarque que, comme ils étaient étrangers au caractère de l'envoyé lui-même, on ne pouvait y voir que le reflet de ceux du souverain. L'idée d'un traité d'alliance entre les cours de France et de Saxe, ce plan

favori du comte, paraissait surtout causer un assez vif déplaisir à Berlin. Loin d'y trouver lui-même la possibilité d'acquérir un allié de plus, Frédéric ne semblait y voir qu'un moyen pour la France d'acquérir à ses dépens une influence dangereuse en Allemagne. La première fois qu'on lui en parla, il répondit sèchement que, le roi de Pologne n'ayant jamais eu que de mauvais procédés à son égard, ce serait un manque d'amitié de la part de la France que de s'allier à un prince aussi mal disposé pour lui. Il y eut même une explication assez vive entre les deux envoyés, presque au lendemain du retour du comte de Broglie à Dresde, et M. de Maltzahn s'échappa jusqu'à dire que, si ce traité se concluait, cela pourrait bien mettre en péril celui qui était à renouveler entre la France et son maître. Le comte de Broglie bondit à cette parole et la releva avec hauteur.

« J'ai cru devoir lui répondre, écrivait-il le lendemain au ministre, qu'un pareil propos, qu'il n'était pas sans doute chargé de me tenir, ne tirait à nulle conséquence entre lui et moi par l'habitude où nous étions de parler souvent plutôt comme des amis que comme des ministres, mais que, par cette même raison, je ne pouvais pas me dispenser de lui dire qu'un tel langage serait bien déplacé, s'il était tenu avec l'intention qu'on l'entendit dans toute son étendue, et que l'intérêt que je prenais à nos deux puissances me faisait désirer bien véritable-

ment que M. de Kniphausen (l'envoyé de Prusse à Paris) ne hasardât pas vis-à-vis de vous une phrase de cette nature. Je l'ai prié ensuite de me dire avec sa confiance ordinaire à quel titre le roi de Prusse croyait pouvoir gêner le Roi dans ses alliances, lorsqu'elles ne portaient rien de contraire à ses intérêts particuliers. Je lui ai fait sentir que des conditions aussi dures pouvaient même le paraître à un allié inférieur, qu'en réfléchissant il devait comprendre combien il serait extraordinaire de les dicter à un prince qui ne pouvait être dans la dépendance de personne. J'ai ajouté à ces raisons générales, auxquelles j'ai tâché de donner la tournure noble et ferme dont elles sont susceptibles, j'ai ajouté, dis-je, des réflexions particulières sur le cas présent, qui tendaient à prouver que l'opposition de son maître était plus fondée sur un mouvement de caprice que sur des raisons d'intérêt, puisque certainement il gagnerait beaucoup à notre alliance avec la Saxe, et j'ai fini par le faire convenir que j'avais raison dans tous ces points, en m'avouant que je savais qu'il avait toujours été de cet avis, mais que son maître avait apparemment des motifs, qui lui étaient inconnus, de penser différemment...

« Je souhaite que vous approuviez ma conduite dans cette occasion, où j'ai cru devoir me conformer au ton ferme et convenable que vous avez toujours pris avec les ministres de ce prince, puissant allié sans doute, mais

qui ne sera jamais utile que quand on lui fera sentir aussi l'utilité dont nous lui sommes, et qui ne saurait se séparer de nous sans des risques évidents pour sa puissance, qu'il ne peut encore regarder comme indépendante et existante par elle-même [1]. »

Il y avait bien, dans ce fier langage, quelque chose de ce ton impérieux, de cette prétention d'exiger des comptes de clerc à maître, que Frédéric se plaignait de rencontrer trop souvent chez les agents français, et si la conversation lui fut rapportée textuellement dans le moment où il hésitait encore à opérer son changement de front, elle ne dut pas contribuer à l'en détourner. Au demeurant, il avait d'autres moyens de savoir à quoi s'en tenir, s'il le désirait, sur le compte des sentiments que nourrissait envers lui l'ambassadeur de France à Dresde. Peu de jours, en effet, après cet entretien, le comte de Broglie, faisant la revue de ses papiers pour les mettre en ordre, comme c'est l'ordinaire après un voyage, s'aperçut avec surprise que les minutes de dix dépêches officielles et (chose plus grave encore) le chiffre de la correspondance secrète avaient disparu de ses cartons. Il apprit alors, avec un redoublement d'effroi, que, durant son absence, le secrétaire, resté seul chargé des affaires, M. de Linan, était tombé gravement malade

1. Le comte de Broglie à M. de Rouillé, 25 novembre 1755. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

d'un accès de fièvre chaude qui semblait menacer ses jours. M. de Maltzahn, en sa qualité d'ami, s'était empressé de faire prévenir le ministre de France à Berlin, et, en attendant, il était venu s'installer à l'ambassade pour veiller à la sûreté des archives. Il est vrai qu'il avait eu soin de faire mettre les scellés sur tous les tiroirs en présence du secrétaire de la légation de Suède; mais cette précaution n'avait été prise qu'une heure après son entrée à l'ambassade, et, pendant cette heure d'horloge, tous les papiers étaient restés à sa discrétion.

« On ne peut douter, écrivait tout effaré le comte de Broglie au prince de Conti, en l'avisant de cette découverte fâcheuse, que ce ne soit le ministre de Prusse auquel nous avons l'obligation de ce qui fait la matière de cette lettre. Je n'entrerai pas dans la discussion de savoir s'il a agi comme il le devait et si c'est un procédé autorisé par le caractère de ministre. Je sais seulement que je ne l'aurais pas fait sans en avoir l'ordre, et qu'il m'aurait furieusement répugné de l'exécuter[1]. » Quoi qu'il en soit, le roi de Prusse avait dû trouver dans les dépêches surprises tout le détail des dernières transactions engagées entre l'ambassade et la cour de Saxe. Quant au chiffre également intercepté de la correspondance secrète, le mal était moins grand, puisque, l'am-

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 12 décembre 1755. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

bassadeur étant absent depuis le larcin consommé, aucun usage n'en avait été fait. Pourtant, comme plus d'une fois, dans les années précédentes, les lettres chiffrées avaient été confiées aux postes prussiennes, si on en avait gardé copie au passage, Frédéric, possédant maintenant la clef, pouvait se donner le plaisir rétrospectif de les faire mettre au clair et surprendre ainsi tout le fil des projets suivis par le prince de Conti.

Le lecteur conviendra que j'aurais beau jeu à reprendre ici, à mon profit, la théorie des grands effets expliqués par les petites causes et de substituer au conte de Duclos un roman de ma façon qui, au mérite de la nouveauté, joindrait celui de ne pouvoir être contredit par personne. Je pourrais supposer, par exemple, que, depuis plusieurs années, Frédéric s'était fait remettre, par ses agents des postes, copie de toutes les dépêches provenant de la légation de France à Dresde, qu'en trouvant un grand nombre de chiffrées, dont la destination même était inconnue, il les avait précieusement mises de côté, en se creusant la tête pour deviner l'énigme d'une correspondance si active et si mystérieuse. Je le peindrais ensuite mis inopinément en possession de la clef, l'appliquant lui-même aux pièces suspectes, et voyant se dérouler devant lui tout un plan redoutable qui n'allait à rien de moins qu'à établir à sa porte un prince français, bon militaire et politique renommé, pour mon-

ter, en quelque sorte, la garde sur ses frontières. J'imputerais hardiment à cette découverte l'irritation dont il fut saisi contre la France, le parti qu'il prit de lui rompre en visière, et ainsi un incident ignoré dont j'aurais eu la première confidence serait la cause véritable de l'événement qui a inondé l'Europe de sang et changé la face des empires.

On me saura gré de m'arrêter en si belle carrière d'imagination, par la raison très-vulgaire que je n'ai vraiment aucune raison de croire que les choses se soient ainsi passées, ni que Frédéric ait tiré aucun parti du secret intercepté par son ambassadeur. Mais, en échange de ma sincérité, on me laissera bien affirmer que la jalousie conçue par cet ombrageux souverain contre la résurrection de l'influence française en Allemagne, — la crainte de se trouver bloqué dans le Nord par l'union intime de la Saxe et du parti national de Pologne, opérée sous les auspices de la France, —l'idée vague et malheureusement trop bien justifiée, par la suite, que son ambition pourrait se donner, quelque jour, carrière aux dépens de l'indépendance polonaise, et qu'il fallait entretenir plutôt qu'arrêter l'anarchie croissante dans ce malheureux pays, — tous ces motifs secrets contribuèrent à l'éloigner du gouvernement que représentait le comte de Broglie, et qu'ainsi, l'impatience excitée chez le grand monarque par la petite personne active et altière de

l'ambassadeur fut au nombre des gouttes d'eau qui firent déborder le vase [1].

C'est de quoi le comte de Broglie aurait pu se douter, mais ce qui ne paraît pas même lui avoir traversé l'esprit, car lorsque la nouvelle de la convention anglo-prussienne arriva à Dresde, elle le surprit à l'égal de tout le monde, et il reçut le coup sans préparation en pleine poitrine. C'était son plan favori qui s'écroulait de toutes pièces. Plus de traité possible avec la Saxe; on ne pouvait demander à Auguste III de renoncer à ses anciennes liaisons pour n'acquérir en Allemagne aucun appui nouveau, et pour encourir au contraire le mécontentement d'un proche et puissant voisin. Plus de con-

1. A l'appui de cette conjecture, je trouve, parmi les pièces justificatives de Berlin, publiées par Schœffer dans l'ouvrage déjà cité, cette phrase extraite d'une lettre de Frédéric à son ambassadeur à Paris, M. de Kniphausen, le 18 octobre 1755 : « Je veux bien vous confier, mais pour votre direction seule, que, *pourvu que la France prendra* des engagements avec la cour de Dresde, je ne pourrai faire que de me retirer du jeu, et que je ne mettrai pas la plume à la main pour le renouvellement de mon traité avec la France. » Dans d'autres dépêches toujours adressées par Frédéric au même agent, mais interceptées par le Gouvernement français et qui se trouvent en copie au ministère des affaires étrangères, on voit le roi de Prusse s'inquiéter des rapports du prince de Conti avec le roi et recommander à Kniphausen de les surveiller. Il mentionne aussi, mais sans y prêter foi, le bruit parvenu jusqu'à lui que le comte de Broglie travaillait à faire monter le prince de Conti sur le trône de Pologne. « En ce cas, dit-il, le prince aurait la plus grande raison du monde de désavouer entièrement à cet égard la conduite de son ministre. » (24 décembre 1754.)

fédération non plus, au moins immédiatement, possible en Pologne, car cette levée de boucliers ne pouvait se justifier que dans l'hypothèse où, la lutte nouvelle s'engageant dans les mêmes conditions que les guerres précédentes, l'Angleterre serait attaquée par la Prusse dans l'électorat de Hanovre, et la Russie, pour voler à son secours, menacerait de se frayer un passage par le territoire de la République. Le péril éloigné, la précaution défensive devenait inutile. Enfin quel affaiblissement pour un ambassadeur de France vivant au cœur de l'Allemagne que d'y voir son souverain bravé par le plus ancien de ses alliés !

Aucune de ces conséquences n'échappa au comte, qui les sentit toutes amèrement; mais il supporta le choc avec un calme merveilleux. Dès le lendemain, on le voyait reparaître à la cour le sourire sur les lèvres et affectant de ne rien comprendre à l'émotion qu'on venait lui témoigner de toutes parts. « L'ambassadeur comte de Broglie, écrivait M. de Brühl à son envoyé à Paris, témoigne une indifférence vraiment surnaturelle pour cet événement, prétendant qu'il fera peu d'impression sur sa cour, vu qu'elle n'a jamais voulu porter la guerre sur le continent. » — « Ne témoignez aucun mécontentement, écrivait-il lui-même à M. Durand, nouveau résident de France à Varsovie, de ce que vient de faire le roi de Prusse; posez-vous au contraire vis-à-vis des

Polonais comme si ce n'était qu'une conséquence des projets que nous avons formés, qui ne tendent pas à entrer en Allemagne, et que notre allié a voulu également se garantir d'y voir entrer d'autres troupes. Il faut encore supposer que nous avons consenti d'autant plus volontiers à cet arrangement qu'il remplit à coup sûr l'objet de préserver la Pologne du passage des troupes russes. Après avoir fait cette confidence avec quelque dextérité, il faut ajouter que, malgré cette assurance, il ne convient pas de perdre de vue tout projet de confédération, parce que la Russie pourrait fournir une occasion à la Pologne de se venger de toutes les insultes qu'elle a reçues, si elle prenait le parti de faire un transport de troupes considérable en Angleterre,... et si la Porte se déterminait à profiter d'une circonstance aussi favorable; il faut parler sur ce sujet en oracle, c'est-à-dire ambigument et d'une façon qui ne nous compromette pas, et qui nous mette en même temps à portée de juger le plus positivement qu'il sera possible la disposition de nos amis [1]. »

M. Durand, qui était un très-bon agent, doué d'un excellent esprit politique, trouva pourtant la dissimulation un peu forte et le rôle d'oracle difficile à garder, surtout en présence d'un événement qui parlait si clair.

1. Le comte de Broglie à M. Durand, 4 février 1756. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

« Il s'élève, répondit-il à l'ambassadeur avec beaucoup de sens, à chaque événement un cri général qui détermine le jugement des gens les plus bornés. Vouloir l'étouffer serait faire, selon moi, des efforts inutiles; il ne faut songer qu'à diminuer l'impression qui, allant toujours au delà de ce qu'elle devrait être, perd de sa force avec le temps. C'est ce qui ne m'a point porté à donner comme notre ouvrage le traité du roi de Prusse avec l'Angleterre; mais je n'ai pas laissé que d'insinuer que nous en avons eu quelque connaissance, et que ce traité, devant produire la tranquillité du Nord, ôte à la cour de Vienne le seul motif qu'elle pouvait avoir de prendre part à la querelle de l'Angleterre, et indispose cette puissance, qui voit ainsi consolider la possession au roi de Prusse de la Silésie [1]. »

M. Durand n'avait que trop raison et le comte de Broglie le savait bien lui-même, car au même moment il écrivait au duc de Nivernais, qui n'avait pas quitté Berlin : « Si je suis ici le seul affligé, quoique je sois bien éloigné de le paraître, je ne suis pas le seul qui aperçoive l'importance de l'événement. » A quoi le bon duc, aussi triste que lui, répondait sur le même ton : « Je vois que votre patriotisme aurait été aussi ahuri que le mien si vous étiez arrivé ici le 12 janvier, tandis que

1. M. Durand au comte de Broglie, 28 février 1756. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

ladite convention se signait à Londres le 16.... Je crois que le mieux est de se taire et c'est le parti que je prends. Il y a des choses qu'il faut laisser parler toutes seules[1]. »

Personne donc ne se laissa prendre ni au contentement excessif que simulait l'ambassadeur, ni même aux raisonnements plus mesurés, mais tout aussi peu vraisemblables, du résident, d'autant plus qu'à ce même moment, à Versailles, le roi, madame de Pompadour et toute la cour jetaient feu et flamme contre ce qu'ils appelaient sans ménagement la défection du roi de Prusse. Aussi, dès le 4 mars, M. Durand devait-il prévenir l'ambassadeur que le comte Braniçki avait rappelé ses agents de Turquie et des Provinces Danubiennes et décommandait ostensiblement tous les préparatifs de la confédération. Le comte de Broglie eut beau presser, conjurer, menacer, faire parler au grand-général tantôt par sa femme et Mokranowski, tantôt par la princesse Lubomirska, sa sœur ; rien ne put empêcher le prudent seigneur de mettre en panne pour voir d'où le vent allait s'élever. De Paris en même temps, où l'incertitude semblait régner dans le conseil, le comte reçut l'ordre de suspendre toute démarche et de reprendre une attitude purement spectatrice.

1. Le comte de Broglie au duc de Nivernais, 4 février 1756. — Le duc de Nivernais au comte de Broglie, 20 février 1756. (Ministère des affaires étrangères.)

Ainsi s'évanouissait en un jour le résultat de quatre années de travail. Le comte était outré, non découragé. Au contraire son cerveau, fermentant sous l'empire d'une irritation concentrée, enfantait projet sur projet. Enfin il accoucha d'un plan qu'il se décida à soumettre au roi à la fois par la voie officielle et par la voie secrète, et dont il fit confidence à M. de Rouillé en même temps qu'au prince de Conti. Suivant lui, il importait à l'honneur de la France de châtier, toute affaire cessante, l'insolence de son ancien protégé et de faire rentrer dans de justes bornes une puissance et une ambition qui débordaient. Pour mettre Frédéric à la raison, le concours de l'Autriche était nécessaire, il ne fallait pas hésiter à le provoquer ou à l'accepter. Seulement le comte ne dissimulait pas qu'un tel rapprochement avec l'Autriche offrait des dangers sérieux et de plusieurs genres. Ce qu'on pouvait craindre, ce n'était pas seulement de faire renaître une prépondérance qu'un siècle de combats et d'efforts avait suffi à peine à écraser, c'était encore et surtout de jeter dans le découragement tous les anciens clients de la France, petits États d'Allemagne, Turquie, Suède, Danemark et principalement Pologne, qui, tous engagés avec nous dans notre lutte séculaire contre l'Autriche, pourraient se croire au premier moment abandonnés et sacrifiés. Pour parer à ce double inconvénient, un moyen simple se présentait et devait être employé : c'était

de promettre d'avance les dépouilles de la Prusse, non à l'Autriche elle-même (sauf peut-être la Silésie, qu'il faudrait bien lui restituer), mais à un des États secondaires du corps germanique. Or ce tiers était tout indiqué : c'était l'électorat de Saxe, dont le territoire, contigu à celui de la Prusse, pouvait naturellement être agrandi aux dépens de son voisin. En engageant dès lors Auguste III dans une ligue contre Frédéric, et en lui laissant espérer comme indemnité les futures conquêtes, on préparait les conditions d'un nouvel équilibre de l'Allemagne, faisant contre-poids tout aussi bien aux nouvelles espérances des margraves de Brandebourg qu'aux vieilles prétentions des héritiers de Charles-Quint. De plus le souverain de la Saxe, accru en importance, aurait droit à échanger son titre d'électeur contre la couronne royale. En lui promettant de le faire ainsi monter en grade, on le déciderait sans peine à renoncer à la couronne de Pologne, qui pour lui n'était guère qu'un vain titre, et le trône, devenu vacant à Varsovie, pourrait être occupé par un candidat français ou agréable au parti national. Moyennant cette combinaison ingénieuse, Prusse, Autriche et petits États, tous étaient ou contenus ou satisfaits, et (pensait aussi probablement tout bas le comte de Broglie) on contentait du même coup la dauphine et le prince de Conti.

« J'avoue, disait-il en communiquant au prince ce

dessein hardi, que l'agrandissement de la maison d'Autriche et de celle de Saxe paraît au premier coup d'œil peu analogue aux vues de Sa Majesté; mais d'un autre côté il faut faire attention que celui du roi de Prusse y est encore plus contraire, et que sa position, eu égard à la Pologne, rendrait son opposition plus dangereuse, pour peu que sa puissance augmente encore, avec l'habitude qu'il cherche à prendre de donner la loi à tout le monde et à nous particulièrement... Je croirais donc pouvoir affirmer que de le remettre dans la classe dont nous l'avons aidé à sortir, et de l'y bien tenir après, serait une des choses que nous pourrions faire la plus favorable à la politique générale de Sa Majesté... C'est un objet principal de s'opposer à l'agrandissement du roi de Prusse, de qui on peut juger par l'exemple d'aujourd'hui qu'on ne disposera jamais. Il serait d'ailleurs bien avantageux de prouver qu'on ne nous manque pas impunément, et que la fidélité que nous avons envers nos alliés nous fait trouver mauvais qu'on en use différemment avec nous... Nous sommes dans une crise, fort importante pour le moment présent et pour l'avenir; je désire bien vivement que nous ne prenions que des partis glorieux pour Sa Majesté et avantageux pour son service[1]. »

A ces ouvertures patriotiques faites avec tant de cha-

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 6 février 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

leur, M. de Rouillé ne répliqua rien du tout, et le prince de Conti se bornait à faire une réponse assez sèche qui équivalait à dire au comte de se tenir tranquille. « Quant à votre plan, disait-il, de détruire la puissance de la Prusse par une négociation avec l'Autriche, il ne peut être mis en pratique [1]. » Ce serait bien le cas de dire, comme dans la comédie de Beaumarchais, qui trompe-t-on ici? Était-ce le prince de Conti qui trompait le comte de Broglie, ou qui était lui-même trompé par le roi? Il faut bien que ce fût l'un ou l'autre, car ce plan de détruire *la puissance de la Prusse par une négociation avec l'Autriche, ce plan qui ne pouvait être mis en pratique*, était au même moment non-seulement pratiqué, mais activement poursuivi et déjà presque passé en exécution à Versailles.

L'irritation causée au sein du cabinet par l'abandon inattendu de Frédéric avait reporté tous les esprits vers les propositions autrichiennes rejetées l'automne précédent. Marie-Thérèse était revenue à la charge, plus avide que jamais d'unir ses ressentiments à ceux de Louis XV contre l'ennemi qui leur était désormais commun. Ses offres étaient chaudement appuyées par madame de Pompadour, que je n'ai plus cette fois la prétention d'en défendre ; mais ce qui pouvait dans ce sens plus encore que

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 11 mars 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

l'influence de la favorite ou même que le ressentiment du souverain, c'était l'évidence de l'intérêt et le cri de la nécessité. Il n'était pas possible à la France, engagée comme elle l'était dans une guerre maritime très-périlleuse contre l'Angleterre, de rester sur le continent absolument dépourvue d'alliances. Vainement Frédéric assurait-il que, ne s'étant obligé qu'à rester neutre, il ne méditait contre nous aucune agression. La parole du conquérant qui pour ses premières armes avait envahi autrefois la Silésie sans déclaration de guerre ne méritait et n'obtenait aucune confiance. On pouvait tout craindre de son audace sans scrupule, même une réconciliation subite avec l'Autriche, dont la France eût été chargée de faire les frais. En acceptant les offres de Marie-Thérèse, on s'assurait au moins l'avantage de rompre le lien de l'Autriche avec l'Angleterre, union redoutable, qui durait déjà depuis un siècle, et qui, sous la conduite d'Eugène et de Marlborough, avait mis la France à deux doigts de sa perte. En repoussant au contraire ces ouvertures la France courait risque de se réveiller un jour isolée, avec une flotte anglaise sur ses côtes et une coalition européenne sur ses frontières.

Il faut donc bien reconnaître, malgré l'opinion contraire, mais irréfléchie, de la plupart des historiens, que l'alliance de l'Autriche était devenue pour la France une condition de sécurité, presque d'existence, et que Fré-

déric ne lui avait pas laissé d'autre choix. Seulement, comme le voyait très-bien le comte de Broglie, c'était une nécessité pleine de périls. La transition était très-difficile à ménager, surtout pour que l'alliance nouvelle ne coûtât point à la France la perte de plus modestes, mais de plus anciens, de plus fidèles amis. Entre le péril d'être victime de Frédéric et celui d'être dupe de Marie-Thérèse, la France avait à naviguer dans une passe semée d'écueils, où les meilleurs pilotes ne pouvaient avancer que la sonde en main. A ce point de vue peut-être, un homme comme le comte de Broglie, à la fois militaire et diplomate, initié par quatre ans d'expérience à toute la politique de l'Allemagne, connaissant à fond la force de toutes les armées et le ressort de tous les cabinets, ayant fait ses preuves d'habileté, de résolution et surtout de fidélité dans la garde d'un secret, eût-il été un meilleur agent à employer que les instruments dont se servit madame de Pompadour: un vieil intendant comme Rouillé et un poëte comme l'abbé de Bernis. En tout cas, le comte de Broglie lui-même étant d'avis de l'opération, on ne risquait rien d'écouter ses conseils et de le mettre dans la confidence.

Il n'en fut rien cependant : le fidèle serviteur que le roi avait bien jugé digne d'être chargé d'une mission politique ignorée de tous ses ministres, avec qui il n'avait pas dédaigné de conspirer contre son propre

cabinet, fut tenu à l'écart, comme le premier venu, d'une négociation qui touchait de si près aux intérêts mêmes qu'on lui avait confiés. Pour l'admettre à ce nouveau secret, il aurait fallu commencer par avouer à madame de Pompadour la nature des services analogues qu'il avait rendus, et les titres qu'il s'était acquis à la reconnaissance. Louis XV ne l'osa pas ou n'y songea même point. Trois mois durant, le comte de Broglie restait à Dresde sans instructions ni officielles ni secrètes, apprenant comme tout le monde par le bruit public que les entrevues du comte de Stahremberg et de M. de Rouillé à Versailles étaient quotidiennes, assiégé de questions auxquelles il ne pouvait répondre, d'inquiétudes qu'il ne pouvait calmer, et tendant l'oreille au vent pour recueillir l'écho de vagues rumeurs.

Ce ne fut que le 25 mai que M. de Rouillé se décida enfin à lui dire un mot du traité déjà signé à Versailles trois semaines auparavant. « Je vous confie, monsieur, lui écrivait-il (la confidence devançait de huit jours à peine la publication), que le roi a conclu, le 1er de ce mois, avec l'impératrice-reine de Hongrie et de Bohême, un traité de neutralité et un traité d'alliance purement défensif... C'est un événement auquel le bruit public a dû vous préparer... L'alliance que les deux cours viennent de contracter vous surprendra d'autant moins que vous en avez vous-même eu l'idée, et que dans la

lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 février vous la portiez plus loin[1]. »

Cette remarque dut peut-être consoler le comte de Broglie en lui faisant voir (ce dont il aurait pu douter jusque-là) qu'au moins le ministre s'était donné la peine de lire sa lettre ; mais, quand il eut en main l'instrument même des deux traités annoncés, j'imagine qu'il fut tenté de refuser le compliment, car il lui suffit de les parcourir pour s'assurer que, si sur le fait même de l'alliance avec l'Autriche, le plan adopté était conforme à son désir, tous les compléments et tous les correctifs qu'il avait proposés pour conjurer les périls de cette scabreuse évolution avaient été uniformément négligés.

Le traité, comme le disait le ministre, se composait de deux parties. La première n'était qu'une simple convention de neutralité exactement calquée sur celle qui était intervenue entre la Prusse et l'Angleterre. L'Autriche, comme la Prusse, s'engageait à s'abstenir de toute participation dans la guerre actuellement allumée, et à préserver ainsi pour sa part la paix du continent. La seconde allait plus loin : elle obligeait les deux parties contractantes à se garantir mutuellement leurs possessions, à se prêter aide en cas d'agression, et à tenir, pour

1. M. de Rouillé au comte de Broglie, 25 mai 1756. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

cette éventualité, chacune à la disposition de l'autre, un corps de vingt-quatre mille hommes, dont dix-huit mille d'infanterie et six mille de cavalerie[1].

Ce n'était donc pas la guerre immédiatement déclarée au roi de Prusse pour le faire repentir de son infidélité, aventure hardie que le comte de Broglie n'aurait pas hésité à courir. Mais, sous une apparence plus inoffensive, c'était, comme il arrive souvent aux demi-mesures adoptées dans les grandes crises, un engagement beaucoup plus compromettant, car ce n'était rien de moins qu'une déclaration de guerre en blanc mise entre les mains de l'Autriche, pour en faire usage quand et comme il lui conviendrait. Vainement était-il stipulé que le secours promis par la France ne serait exigible qu'en cas d'agression de la part de la Prusse ; cette réserve était manifestement illusoire. Tout le monde sait que quand deux puissances voisines vivent mal ensemble, celle qui veut transformer la malveillance en hostilité a mille moyens de susciter des occasions de conflit, de se dire, de se croire même attaquée, et de forcer son adversaire à prendre l'offensive en le poussant à bout

1. Le traité de Versailles contenait de plus cinq articles secrets dont le comte de Broglie ne reçut pas communication, et qui n'ont été connus qu'assez tard. Ils éclaircissaient les dispositions principales sans y apporter aucun changement important. — Voyez Schoell, *Histoire des traités de paix*, III, 19, et Schœffer, *Geschichte des siebenjahrigen Krieges*, t. I, *Appendice*, 584.

par une série de provocations détournées, ou seulement en l'inquiétant par l'excès de ses armements. Or, comme il était certain que l'Autriche n'avait recherché l'alliance française que pour prendre le plus tôt possible une revanche armée sur la Prusse, on devait s'attendre qu'elle n'épargnerait rien pour faire naître le cas prévu par le traité, et, de l'humeur peu endurante dont était Frédéric, il était probable que lui-même se prêterait aisément à ce jeu peu déguisé. De manière ou d'autre par conséquent, de gré ou de force, on pouvait prévoir qu'avant la fin de l'été les deux puissances allemandes en seraient venues aux mains, et que la France se verrait appelée à intervenir. C'était donc la guerre certaine dans un temps donné et même à très-court délai ; seulement ce n'était pas la guerre entreprise par la France pour venger sa propre injure, avec le choix des armes et du terrain : c'était la guerre à la remorque de l'Autriche, à une date, pour une cause et dans des conditions dont la France ne serait ni juge ni maîtresse.

Les conséquences de cette situation subordonnée, fatalement assignée à la France par le traité de Versailles, paraissaient au comte de Broglie aussi évidentes que déplorables. Dans une entreprise faite pour son compte, sous son propre drapeau, la France assurément aurait porté le poids du jour ; mais en compensation elle aurait eu la direction et la conduite de toutes les opérations

diplomatiques et militaires : c'est elle qui eût déterminé l'instant, le point, le but de l'attaque, et assigné le rôle à remplir, comme la récompense à espérer par chacun de ses auxiliaires. On a vu comment le comte de Broglie faisait d'avance cette répartition de rôles, et espérait, en mettant la Saxe en avant, contenir l'Autriche, rassurer le corps germanique et tenir les Polonais en haleine. Bon ou mauvais, applicable ou non dans tous ses détails, ce plan partait d'une idée juste et profondément politique : c'est qu'il importait à la France de prendre tout de suite la haute main dans le nouveau système fédératif, d'y entrer en maîtresse avec le cortége de tous ses clients, et de ranger tout le monde derrière elle. Du moment au contraire où c'était l'Autriche qui donnerait le signal de la guerre et où la France n'y prendrait part qu'en seconde ligne, et n'y serait représentée que par un faible corps de vingt-quatre mille hommes, ce rôle prépondérant lui échappait pour passer à sa nouvelle alliée. C'était l'Autriche qui, en sa qualité de principale intéressée, déterminerait les conditions auxquelles son injure pourrait être vengée et son ambition satisfaite ; c'était elle aussi (et ceci était le capital), c'était elle qui réglerait le choix et la mesure de ses alliances. Or, parmi les alliés de l'Autriche, il en était un très-intime, très-entreprenant, et aimant beaucoup à se mêler des affaires d'autrui. On a nommé la Russie. Comment douter que, du jour où

les hostilités seraient allumées en Allemagne, l'Autriche appellerait à son aide la Russie en même temps que la France, en vertu du traité de Pétersbourg, non moins explicite que celui de Versailles, et que les troupes russes seraient sur pied avant les nôtres ? Pour accourir en Europe, les armées russes n'avaient guère qu'un chemin à suivre et elles aimaient beaucoup à le prendre : c'était la route de Varsovie. Le fantôme d'une invasion russe en Pologne, faite de connivence, presque de concert avec la France, se dressa devant le comte de Broglie et le pénétra d'effroi.

Trois semaines n'étaient pas écoulées que ce cauchemar était devenu une menaçante réalité. Toutes les prévisions du comte de Broglie se réalisaient à point nommé l'une après l'autre avec une effrayante célérité. A peine le traité de Versailles était-il publié, et le public européen n'avait pas eu encore le temps de se remettre de cette surprise, que l'Autriche levait des soldats et les massait sur la frontière de Bohême, comme si elle eût dû entrer en campagne dès le lendemain ; la Prusse répondait à ses menaces ou plutôt les devançait par des armements tout pareils en Silésie et le long de la frontière de Saxe. Enfin la Russie ne faisait pas attendre sa voix dans ce concert, et garnissait de troupes toutes les provinces voisines de la Pologne. Les patriotes polonais, beaucoup plus ennemis de la Russie encore qu'amis de la France, accouraient à

Varsovie chez M. Durand, ou écrivaient à Dresde à l'ambassadeur pour demander quel sort leur était réservé, et si la France les sacrifiait à ses nouvelles amitiés. Leurs craintes redoublèrent lorsqu'ils apprirent successivement que la Russie, un instant incertaine entre ses deux anciennes alliées, prenait décidément parti contre l'Angleterre et pour l'Autriche, que le ministre britannique à cette cour (notre ancienne connaissance le chevalier Williams) quittait Pétersbourg en pleine déroute, enfin lorsqu'ils surent que la France y envoyait un nouveau ministre, anglais de naissance, mais catholique et réfugié, le chevalier Douglas, dont le seul titre à cette haute faveur était d'avoir su dans un voyage précédent captiver les bonnes grâces de l'impératrice Élisabeth. Cette recherche de politesse alarmait justement les patriotes, car, si la France voulait plaire à Pétersbourg, quel moyen pour elle de rester à Varsovie patronne des libertés publiques? Des inquiétudes du même genre, bien que moins explicitement avouées, se trahissaient dans le conseil du roi Auguste, qui, ne sachant de quel côté se tourner, mais se sentant à découvert sur le chemin de toutes les armées, se demandait avec trouble ce qu'il aurait à faire, si l'une des puissances dont le conflit était imminent réclamait passage sur le territoire d'un de ses deux États.

Jour par jour, le comte de Broglie informa le mi-

nistère français de l'angoisse et de l'urgence de cette situation. Il envoyait courrier sur courrier à M. de Rouillé pour le prévenir que, du train dont les choses marchaient sous ses yeux, la Prusse pourrait être à Dresde, l'Autriche en Silésie, ou la Russie à Varsovie, avant que la France eût le temps de la réflexion. Il conjurait qu'on lui fît connaître au moins quel langage il devait tenir.

Ces avis comme ses prières restaient habituellement sans réponse, toujours sans effet. M. de Rouillé opposait à tout une réserve pédante et une incrédulité béate. Il ne sortait pas de ce bel argument que, le traité de Versailles étant purement défensif, la guerre n'en pouvait découler que par le fait du roi de Prusse, à qui on ne devait pas supposer tant d'audace. « J'ai peine à croire, disait-il gravement, que ce roi veuille s'engager dans une guerre dont les premiers moments peuvent à la vérité lui être favorables par la surprise où il trouverait la puissance qu'il veut attaquer, mais dont les suites pourraient lui être funestes, lorsque cette même puissance, soutenue des secours de Sa Majesté, rassemblera toutes ses forces pour résister à ses ennemis... Quant à la Saxe, continuait-t-il, M. de Vitzthum (l'ambassadeur de Saxe à Paris) ne m'a parlé de rien... Il faut attendre que cette cour nous parle, nous fasse connaître sa situation, ses forces,... et que la cour de Vienne nous propose

elle-même des arrangements à prendre en commun [1]. »

Même réponse expectante, mêmes espérances aussi bien fondées au sujet des armements de la Russie. Ceux-là aussi paraissaient au ministre purement défensifs et ne pouvant donner aux Polonais aucun sujet d'inquiétude. « La mission du chevalier Douglas était nécessaire, disait-il, pour prévenir à Pétersbourg l'effet des intrigues de l'Angleterre ; mais ce ministre avait ordre d'employer toujours ses bons offices en faveur des Polonais. A la vérité, dans le cas que prévoyait le comte de Broglie (celui d'une agression prussienne suivie par représailles d'une invasion russe), la situation de l'ambassadeur de France en Pologne deviendrait très-embarrassante, et il faudrait pour s'en tirer beaucoup d'art et de dextérité ; mais l'hypothèse n'avait rien de vraisemblable, et, le cas échéant, on pourrait toujours compter sur un agent aussi habile que le comte lui-même pour sortir heureusement de ce mauvais pas [2]. »

Le comte aurait donné tous les compliments du monde pour une instruction plus claire et plus à son goût. Ne l'obtenant pas de la correspondance officielle, pouvait-il au moins l'espérer de la correspondance secrète ? Il en fit l'essai ; mais, chose étrange, depuis la conclusion de

1. M. de Rouillé au comte de Broglie, 16 juillet 1756. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)
2. M. de Rouillé au comte de Broglie, 19 juillet et 7 août 1756, *ibid.*

la nouvelle alliance, le prince de Conti semblait avoir pris le parti de ne plus écrire. Il n'avait accompagné l'annonce du traité faite par le ministre d'aucune espèce de commentaire. Le 11 juin, c'est-à-dire trois semaines après le premier avis de M. de Rouillé, le comte de Broglie écrivait à M. Durand : « M. d'Arbo (c'était le nom de guerre qu'ils étaient convenus de donner entre eux au prince) ne m'a pas donné signe de vie depuis ce qui se passe... Cela méritait pourtant un petit article, ainsi que les liaisons que nous ne tarderons pas à prendre avec la Russie. Cela est de quelque importance pour la réussite de son projet [1]. »

Il ne tint pas au comte de Broglie que le prince n'ouvrît les yeux sur cette importance. Chaque courrier lui porta une lettre particulière où la situation, décrite dans la dépêche officielle, était commentée dans des termes plus vifs encore et plus colorés. Le comte insistait surtout sur ce point, qui devait être particulièrement sensible à son royal correspondant : c'est que, si un seul soldat russe franchissait la frontière de Pologne avec la permission de la France, cette trahison paraîtrait impardonnable au parti national, et ruinerait pour jamais les espérances d'un candidat français. Puis, dans toutes ces épîtres, bien qu'elles dussent

1. Le comte de Broglie à M. Durand, 11 juin 1756. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

passer sous les yeux du roi et peut-être à cause de cela même, il ne se gênait pas pour déplorer par des critiques acerbes les lacunes du traité de Versailles, et la position pleine d'équivoque et de péril qui en était la conséquence. Il conjurait qu'on adoptât un plan de politique quelconque, soit le sien, soit tout autre, le plus mauvais valant mieux pour la France que de rester, au milieu d'un tel orage, flottante au gré des événements, pour finir par être traînée à la remorque d'ambitieux auxiliaires. « Je crains, disait-il, que les ouvriers du traité de Versailles n'aient négligé quelqu'une des précautions qu'il aurait été convenable de prendre pour s'assurer que les liaisons entre les deux cours impériales ne prendraient pas par cet ouvrage une solidité qui peut nous être nuisible, ainsi qu'à nos amis; je veux dire les Turcs et les Polonais... J'ignore si ces précautions ont été omises, mais j'ai tout lieu de le craindre... Je conviens qu'il était délicat de soupçonner la bonne foi de la cour de Vienne dans le moment où l'enthousiasme de la nouvelle liaison doit subsister encore; mais, quelque sincérité qu'on lui suppose actuellement, elle pourrait bien méditer des stipulations plus étendues que celles de Versailles..., et j'aurais mieux aimé que nous restassions plus maîtres de ne porter la correction du roi de Prusse, si on ose se servir de ce terme, que jusqu'au point que cela nous conviendrait. Si les deux impératrices se char-

gent de cette correction, il est fort apparent qu'elle sera un peu trop sévère pour ce prince et même pour nous... »

Puis, revenant en quelques mots sur le projet qu'il avait proposé pour contenir l'Autriche en grandissant la Saxe et en affranchissant la Pologne : « J'aurais voulu que, soit ce projet-là, soit un autre, au moins on en eût un en vue, et qu'on prît et suivît les moyens de le faire réussir. Si au contraire nous nous laissons entraîner par nos alliés, et si nous leur servons d'instrument pour la réussite de leurs desseins, je crains fort que nous n'ayons à nous repentir. Je crois en général que la puissance de Sa Majesté est telle que le choix de ses relations lui est assez indifférent; elle est en état de les conduire toutes au but qu'elle se propose, pourvu que la détermination soit fixe, et qu'il ne survienne ni variation ni contrariété dans le plan que nous avons adopté... » — « Je crois devoir encore représenter à Votre Altesse Sérénissime, dit-il dans une troisième lettre, que si Sa Majesté n'avait pas eu le dessein de contribuer à l'abaissement du roi de Prusse, on aurait dû prendre des précautions qui ont été omises pour prévenir le feu qui est prêt à s'allumer. J'aurais de beaucoup préféré de convenir avec nos alliés des bornes qu'il convient de mettre à la puissance de ce prince que de nous voir entraîner dans une guerre contre lui sans y être préparés... C'est un vilain rôle à jouer et duquel il résultera

beaucoup d'inconvénients. Il me semble qu'il faut nous décider, après avoir mûrement réfléchi, à ce que nous allons faire, et ensuite parler clairement à nos alliés et les obliger à user de même pour convenir d'un plan qui certainement ne sera pas difficile à exécuter. » Enfin, ne pouvant arracher un mot de réponse du prince pas plus aux considérations tirées de l'intérêt général qu'à celles de son intérêt particulier, il finit par lui mettre à peu près le marché à la main. « Nous voilà donc pleinement réconciliés avec la Russie, lui dit-il en apprenant le départ du nouveau ministre, le chevalier Douglas. Cela est-il favorable ou contraire aux vues de Sa Majesté en Pologne? C'est un problème pour moi. Je prie Votre Altesse Sérénissime de le résoudre [1]. »

Pressé de la sorte dans ses retranchements, le prince dut enfin, le 9 août, sortir de son incroyable réserve; mais avec quels ménagements encore et quel embarras! On aurait cru entendre M. de Rouillé lui même. D'abord point de relations nouvelles avec la Saxe, il sera temps d'y penser plus tard, si la guerre s'allume; puis, quant aux rapports de la Russie et de la Pologne, « le Roi, dit le prince, sent tout le délicat et l'embarrassant du cas où les impératrices entreprendraient de violer le territoire

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, *passim*, 2 juin, 25 juin, 2 juillet, 21 juillet, 25 août 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

de la Pologne, il sent que ces nouvelles liaisons le gênent d'un côté dans les moyens de protection qu'il pourrait accorder à la République, et que, d'un autre, de lui retirer cette protection, les mêmes motifs de justice subsistant, ce serait commettre beaucoup son crédit et son influence en Pologne et en Turquie. C'est pourquoi Sa Majesté se détermine d'abord à ne rien négliger pour détourner ou empêcher un événement où les partis seraient aussi délicats et aussi embarrassants. En conséquence elle a donné ordre pour faire sentir, tant à la cour de Vienne qu'à celle de Saint-Pétersbourg, combien toute entreprise contraire aux droits et immunités de la Pologne et à l'intégrité de son territoire serait contraire à l'union nouvelle,... et elle me charge de vous mander que vous ne devez pas changer de langage en Pologne, mais que vous devez continuer d'assurer que Sa Majesté accordera toujours sa protection aux libertés de la République, tant par les bons offices que ses liaisons nouvelles la mettront à portée d'employer que par les grâces que les citoyens attachés à leur patrie recevront pour les mettre en état de soutenir leurs prérogatives [1]. »

« Voilà de ces choses, dit le comte de Broglie en recevant la lettre, qu'il est plus facile de dire que d'exécuter. » Qu'aurait-il dit s'il avait connu le vrai

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 9 août 1756 (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

motif de l'étrange embarras qui se trahissait dans toutes les paroles du prince? Qu'aurait-il dit, s'il avait su que ce choix du chevalier Douglas qui lui causait, comme aux patriotes polonais, un si légitime souci, était l'œuvre du prince en personne, agissant par l'ordre du roi, et le résultat d'une mission secrète toute pareille à celle que lui-même remplissait en Pologne? Le fait est certain cependant, tout étrange qu'il puisse paraître, et des documents sans réplique ne permettent pas d'en douter. Le nouveau ministre de France à Saint-Pétersbourg, le chevalier Douglas, était un agent de la diplomatie secrète, employé par le prince de Conti aux commissions confidentielles du roi. C'est en cette qualité qu'avec des déguisements divers, il avait fait l'hiver précédent un voyage à Saint-Pétersbourg, sous prétexte d'acheter des fourrures, mais en réalité pour s'informer de l'état de la puissance russe et des diverses influences qui prévalaient à la cour de l'impératrice Élisabeth. Conti lui-même avait rédigé ses instructions et était convenu avec lui d'un certain nombre de mots de passe qui devaient servir à correspondre par la poste sans craindre les indiscrétions de la police. Ainsi le *renard noir* désignait le ministre d'Angleterre, et la phrase le *renard se vend cher* signifiait que le crédit de cet agent était dominant. L'*hermine est en vogue* ou les *martres zibe-*

lines sont en baisse indiquaient au contraire la prépondérance ou le déclin d'autres influences. Satisfait de la manière dont son commissaire clandestin avait rempli sa tâche, le roi s'était décidé à le renvoyer à la même cour avec une qualité officielle, mais en gardant toujours avec lui une relation spéciale dont Conti était l'intermédiaire. Il devait travailler à établir entre le souverain de France et la csarine une correspondance directe et privée sur les affaires publiques.

Ce jeu si compliqué et si peu sérieux aurait pu avoir son explication et quelque utilité, si au moins les deux agents secrets, Broglie à Varsovie, Douglas à Pétersbourg, avaient été mis en relation l'un avec l'autre et chargés de combiner leur action pour tendre au même but, le premier calmant les inquiétudes causées par la nouvelle alliance aux patriotes polonais, le second s'efforçant de détourner l'impératrice de toute atteinte à la liberté de la Pologne. A la rigueur même, on aurait pu comprendre que, sans les faire connaître l'un à l'autre et sans établir entre eux de correspondance, le prince de Conti se fût réservé le soin de les diriger dans le même sens, et peut-être aurait-il pu trouver quelque avantage à faire arriver par un canal intime jusqu'aux oreilles de la csarine une déclaration très-

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 9 août 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

nette du roi de France prenant sous sa garantie l'inviolabilité du territoire polonais. Mais il ne paraît pas qu'aucune précaution semblable eût été prise, et dans les instructions du chevalier Douglas, qui existent encore, le nom même de la Pologne n'était pas prononcé. Ainsi deux représentants de la diplomatie secrète étaient lancés à mille lieues de France, sur deux théâtres rapprochés et très-intimement liés l'un à l'autre, pour y travailler en sens directement contraire, celui-ci excitant les passions antirusses, celui-là ne cherchant qu'à plaire à la souveraine de la Russie, — celui-ci dressant la mine et celui-là la contre-mine, jusqu'au jour inévitable où les deux ouvriers souterrains finiraient par se rencontrer face à face. On conçoit que le prince de Conti fût embarrassé de voir arriver ce moment critique; mais ce que l'imagination se confond à chercher, c'est le succès que se promettait Louis XV en croisant ainsi tous les fils de ses intrigues jusqu'à ce que l'écheveau fût trop emmêlé pour être débrouillé par aucune main humaine [1].

1. Tout le détail de la mission du chevalier Douglas se trouve dans la publication de M. Boutaric, t. I, p. 203-209. Nous citons ce passage à la fin du volume sous la lettre B.

II.

Par malheur, il y avait alors à Berlin un roi qui ne suivait qu'une politique, trompait ses ennemis et non pas ses serviteurs, et mentait sans scrupule, jamais sans nécessité. Le 18 juillet, Frédéric mandait dans son cabinet M. Mitchell, ministre d'Angleterre nouvellement arrivé à la cour ; lui donnant lecture des dépêches qui l'informaient des mouvements opérés par les troupes autrichiennes en Bohême, il lui annonça qu'il allait demander à Vienne des explications, et que, si elles n'étaient pas de son goût, il s'arrangerait pour en obtenir de plus claires les armes à la main. Le ministre anglais s'étant récrié sur le danger de provoquer l'intervention de la France en se donnant ainsi, au moins pour le public, l'apparence des premiers torts : « Regardez-moi en face, lui dit le roi en se levant brusquement ; que voyez-vous sur mon visage? Ai-je un nez fait pour porter des nasardes? Par Dieu! je ne m'en laisserai pas mettre. Cette dame veut la guerre, elle l'aura; je n'ai rien à faire que de prendre les devants sur mes ennemis. Mes troupes sont prêtes ; il faut rompre la conjuration avant qu'elle soit trop forte...

Je connais le ministère français : il est trop faible et trop borné pour sortir des griffes de l'Autriche. Le comte de Kaunitz les aura entraînés où il lui convient avant qu'ils aient ouvert les yeux. Ma situation est entourée de périls, je ne puis en sortir que par un coup d'audace [1]. »

Voilà le cri du cœur et le coup d'œil du génie. Depuis lors, dans ses protestations diplomatiques comme plus tard dans ses mémoires, Frédéric, pour plaider sa cause devant la postérité et régler ses comptes avec la philosophie, a donné aux motifs de son agression une précision factice dont l'histoire a eu la naïveté d'être dupe. Il a soutenu de sang-froid qu'un traité d'alliance offensive dirigé contre lui, et stipulant le partage de ses États, était déjà signé entre les deux impératrices, et l'exécution même assignée à jour fixe pour le printemps suivant. Il a énuméré les troupes que chacune des alliées était convenue de mettre sur pied, cent mille hommes pour l'Autriche et cent vingt mille pour la Russie. Ledit traité (toujours suivant lui) était déjà présenté à l'accession de la France, qui ne s'y refusait pas, et avait obtenu celle de la Saxe, engagée pour sa part à porter dans le cours de l'hiver sa petite armée de dix-huit mille hommes à

1. Schœffer, *Geschichte des siebenjährigen Krieges*, t. I, p. 196 et 198, d'après les papiers du ministre Mitchell.

quarante mille. Il était donc en défense légitime, et le coup qu'il allait porter n'était qu'une parade. Toute cette fantasmagorie est encore prise au sérieux par les écrivains allemands, et il faut les voir, depuis que les archives des cabinets leur sont ouvertes, suer sang et eau avec la conscience et la pédanterie tudesques pour retrouver vestige de ces documents imaginaires, dont la trace leur échappe toujours au moment qu'ils croient la tenir. La vérité est qu'ils ne trouvent rien par la bonne raison qu'il n'y eut jamais rien, et que Frédéric ne s'y était pas mépris un seul instant. Parfaitement instruit de l'état de toutes les armées et de toutes les cours par les rapports d'excellents agents diplomatiques avec lesquels il correspondait lui-même tous les jours de sa propre main, il savait mieux que personne qu'à Pétersbourg régnait uniquement un désir vague de se mêler des affaires d'Europe, et surtout de mettre la main en Pologne, tandis que la peur dominait à Dresde et l'indécision à Versailles. Cette misère de la politique française et saxonne, que nous attestent les gémissements patriotiques du comte de Broglie, l'œil perspicace et railleur du grand homme l'avait percée à jour. Il ne craignait rien de toutes ces vanités tortueuses et peureuses; mais à Vienne veillait une haine ardente dont il était l'unique objet, à qui le traité de Versailles avait mis en main un puissant moyen d'action, et

qui, pour peu qu'on lui laissât le temps de s'en servir, allait entraîner tous ces éléments encore mous et confus, les coaguler pour ainsi dire dans une coalition redoutable, pour les animer ensuite par l'énergie de la passion et du caractère. Voilà ce que savait Frédéric et ce qu'il avait hâte de prévenir. La conjuration n'existait que dans le cerveau de Marie-Thérèse; mais c'est là qu'il voulait l'écraser dans son germe. Telle est la réalité pure. Si elle le justifie à la rigueur d'avoir poussé le cri de guerre, rien ne saurait excuser le cynique abus de la force et la fraude insolente qui déshonorèrent ses premiers exploits dans le rôle déjà par lui-même assez odieux d'agresseur.

Quoi qu'il en soit, dès le 1er août, la demande d'explication annoncée au ministre anglais était parvenue à Vienne, et l'impératrice-reine ayant fait réponse en termes à la fois hautains et ambigus, une seconde missive partit sous la forme d'une véritable sommation de désarmer. Celle-ci n'ayant pas eu meilleur sort, dès le 29 du même mois, Auguste III et le comte de Brühl, à leur retour d'une partie de chasse, étaient prévenus par le comte de Maltzahn que le roi de Prusse, à la tête de ses troupes, déjà rassemblées sur la frontière, demandait à traverser le territoire saxon pour entrer par la Bohême dans les États de l'impératrice.

Sans être imprévue, cette brusque demande jeta le

conseil saxon dans la stupeur. C'était une chance terrible qu'on s'était toujours flatté de conjurer. Dans les derniers temps principalement, il n'était sorte de prudente et même de lâche précaution qui n'eût été mise en œuvre pour détourner de la Saxe les regards et les soupçons de son redoutable voisin. Non-seulement le roi Auguste n'était entré en aucun pourparler avec les signataires du traité de Versailles, mais l'envoyé saxon à Paris, ayant accepté une fois la conversation sur ce sujet avec M. de Rouillé, avait reçu courrier par courrier une sévère réprimande. Non-seulement aucun armement extraordinaire n'avait été préparé ou médité, mais les mesures de défense ou d'entretien commandées par la sécurité du territoire et les besoins de l'armée existante n'étaient pas prises, et le commandant en chef, le général Rustowski, entassait mémoire sur mémoire pour présenter ses réclamations les plus urgentes sans pouvoir obtenir de réponse. Enfin, dans les derniers jours, comme la marche des troupes prussiennes vers la frontière devenait très-apparente, toutes les troupes saxonnes avaient reçu ordre de se replier vers l'intérieur du pays, les garnisons même des places avaient été réduites à leur minimum d'effectif pour éviter, comme le fit dire le comte de Brühl par son ministre à Berlin, que le rapprochement des deux armées ne fît naître entre leursavant-postes *quelques bisbilles*.

Que voulait donc l'impérieux capitaine, que tant de condescendance ne semblait pas contenter ? Un simple passage à travers la Saxe, ce qu'on appelait, dans le langage du droit public germanique, un *transitus innoxius* ? Évidemment non, car, sa nouvelle province de Silésie confinant à la Bohême par une vaste frontière, il pouvait sortir de chez lui tout à son aise, sans avoir le moindre besoin de passer chez autrui [1].

Ce qu'il voulait, on put s'en douter lorsque, ayant obtenu sans peine le droit de passage, au moment où il commençait à en user sans permission, on le vit tranquillement occuper le pays, comme s'il en eût été le maître ou le conquérant, démanteler les forteresses, lever les contributions, s'emparer des deniers qui se trouvaient dans les caisses publiques et mettre aux arrêts les officiers ou les fonctionnaires qui faisaient mine de résister à ces étranges procédés. Aux réclamations épouvantées du roi de Pologne, Frédéric répondit sans s'émouvoir qu'il était plein d'affection pour un si grand prince, mais que le soin de sa propre sûreté l'obligeait de prendre certaines précautions contre les *noirs complots* d'un premier ministre devenu l'instrument de ses ennemis. Seconde, puis troisième ambassade du pauvre roi, jurant qu'il n'y avait dans son fait, pas plus que dans celui de

1. *Geheimnisse des sachsischen Cabinets*, t. I, p. 350-370, 380-385.

son ministre, la moindre trace ni de complot ni de noirceur, et offrant, sous la forme d'une convention de neutralité, toutes les garanties qu'un belligérant pouvait désirer. Point d'autre réponse à ces propositions que le même mélange de plaintes vagues et de violences effectives. Le ministre d'Angleterre lui-même, lord Stormont, qui sur la demande du roi de Pologne, consentit à se rendre au camp prussien, ne put rapporter aucune parole claire. Enfin, au bout de quinze jours d'allées et de venues, Frédéric consentit à s'expliquer. Ce qu'il lui fallait, ce n'était ni un simple passage de troupes, ni même une simple neutralité ; c'était l'incorporation des troupes saxonnes dans sa propre armée, en les soumettant d'abord à la formalité préalable de lui prêter serment de fidélité à lui-même. « Grand Dieu ! s'écria en bondissant l'envoyé saxon, pareille chose est sans exemple dans le monde. — Croyez-vous, monsieur ? répliqua le roi. Je pense qu'il y en a, et quand il n'y en aurait pas, je ne sais si vous savez que je me pique d'être original... Enfin telle est ma condition. Il faut que la Saxe coure la même fortune et le même risque que mes États. Si je suis heureux, le roi de Pologne sera dédommagé de tout, et je songerai à ses intérêts autant qu'aux miens, et pour le qu'en dira-t-on, nous enjoliverons le traité de quantité de bonbons... Faites bien mes compliments au roi de Pologne, et dites-lui que je suis bien fâché de ne pou-

voir me désister de mes prétentions... C'est mon dernier mot, et il m'enverrait un archange que je n'y pourrais rien changer. Dans la position où je me trouve, sachant tout ce qu'on a fait ou voulu faire contre moi, je pourrais faire l'impertinent, mais j'offre le plus doux [1]. »

C'était la force qui parlait, comptant sur la peur pour être obéie. Chose étrange, la lâcheté qu'on attendait n'arriva pas. De retour à Dresde, l'envoyé ne trouva plus au palais que la reine, les princesses et leurs jeunes enfants. Le roi, ses trois fils, le premier ministre, avaient quitté la capitale depuis plusieurs jours pour se rendre, au sud de Dresde, sur la route de Bohême, dans une position militaire très-forte, autour de laquelle toute l'armée s'était rapidement groupée. C'était un vaste amphithéâtre de plusieurs lieues de profondeur, dont la petite ville de Pirna formait le centre, et qui, faisant sur un des côtés face à l'Elbe, était dominé sur tous les autres par un couronnement circulaire de rochers inexpugnables. Aux deux extrémités, de petites forteresses commandaient le cours du fleuve. Dans ce camp fortifié par la nature et dont tous les passages étaient aisément gardés, dix-huit mille hommes campés à l'aise pouvaient se défendre indéfiniment. C'est là que le roi Auguste, à l'abri d'un coup de main, attendait les secours des Autrichiens, auxquels il venait de faire appel.

1. *Geheimnisse des sachsischen Cabinets*, t. II, p. 94-100.

D'où lui était venue cette détermination imprévue? Qui avait inspiré au voluptueux souverain et à son vil confident la résolution presque héroïque de venir partager les périls et les privations d'un camp? Un seul homme avait conçu, presque dicté ce dessein, et n'a jamais craint, même après les trahisons de la fortune, d'en revendiquer la responsabilité tout entière. C'était l'ambassadeur de France. Appelé dès les premiers jours au palais, le comte de Broglie y avait trouvé la famille royale fondant en larmes, les conseillers éperdus, et mille projets divers tour à tour discutés et abandonnés, mais qui tous commençaient uniformément par la fuite: tantôt le roi devait fuir seul, en licenciant son armée, pour se réfugier en Pologne, tantôt il devait emmener l'armée elle-même dans les rangs des Autrichiens. Le comte ne perdit son temps à débattre aucun de ces projets. Remontant le cœur de tout le monde par ses exhortations énergiques, il fit sentir au roi que sa place était au milieu de son armée, et celle de l'armée sur le sol de la patrie, et ce fut lui aussi qui lui indiqua le lieu privilégié, déjà connu de tous les tacticiens du temps, où il pouvait soustraire sa liberté et sa couronne aux premiers coups d'une brutale surprise.

C'était le conseil de l'honneur, et nul doute que le comte le donnait en conscience, comme il l'aurait suivi lui-même; mais peut-être aussi que la dignité du roi

Auguste n'était ni son unique ni sa première préoccupation. Le roi, l'armée, la Saxe, n'étaient que des instruments entre ses mains pour déjouer le calcul qu'il avait lu tout de suite dans le fond même de la pensée de Frédéric. Que prétendait l'audacieux agresseur ? Arriver à Vienne avant que l'Autriche fût prête et la France avertie, frapper ainsi la nouvelle alliance au défaut de la cuirasse tant de fois signalé par le comte lui-même. Mais, aussi prudent qu'intrépide, Frédéric ne se risquait pas à pousser cette pointe périlleuse en laissant sur ses flancs un petit État et une petite armée prêts, en cas de revers, à venir lui barrer la retraite. S'emparer de l'armée saxonne, c'était moins pour lui grossir ses propres forces qu'assurer ses derrières. En fuyant devant lui, même pour venir apporter aux Autrichiens leur faible concours, ces régiments saxons, mal équipés, mal armés, mal commandés, auraient fait précisément le jeu de leur vainqueur, car c'est en queue et non en tête qu'il les redoutait. Enfermés dans Pirna au contraire et pouvant en sortir inopinément un jour de déroute, ils demeuraient comme une menace toujours suspendue sur sa tête. C'était véritablement le pion avancé dont l'échec empêche la pièce capitale de passer. Dussent-ils y périr jusqu'au dernier, ils donnaient à l'Europe le temps de s'éveiller, aux courriers du comte de Broglie celui de semer partout l'alarme.

Effectivement, à peine le roi avait-il pris position à Pirna, que ces courriers, expédiés dans toutes les directions, quittaient la légation de France. A Versailles, ils portaient, avec l'odieux récit de l'invasion prussienne, une lettre pressante du roi Auguste, réclamant l'aide du roi de France au nom des libertés violées du corps germanique, et les supplications éplorées de la reine de Pologne à la dauphine sa fille. A Vienne, c'était le propre beau-frère du comte, M. de Lameth, en ce moment en visite chez lui, qui était expédié en toute hâte sous prétexte d'emporter les papiers secrets de l'ambassade, afin de les mettre à l'abri d'un coup de main, en réalité pour aller trouver le comte de Kaunitz, au besoin même l'impératrice, et leur dépeindre à tous deux l'urgence du péril. A son retour il devait s'arrêter au camp autrichien et y prendre du service pour hâter lui-même les mouvements.

Dans ce branle général ainsi donné à l'Europe, la Pologne et la Russie ne pouvaient être oubliées. Il était trop tard, le comte le sentait avec désespoir, pour arrêter le passage des Russes par la Pologne, car il fallait bien courir au plus pressé ; mais on pouvait au moins tenter de concerter ce passage de manière à ménager l'amour-propre de la république, peut-être même à l'intéresser dans la destruction de l'ennemi commun. « Faites sentir au grand-général, écrivait le comte à

M. Durand, que la France ne peut être responsable de ce que vient de faire le roi de Prusse contre tout droit et toute prévision, mais qu'elle va tout faire à Saint-Pétersbourg pour que la république n'en souffre pas. » Et le porteur de la lettre, prêt à continuer son chemin vers la Russie, en faisait voir à M. Durand une autre destinée au chevalier Douglas, nouveau collègue auquel le comte s'adressait sans le connaître pour qu'il obtînt du gouvernement russe de ne faire aucun mouvement de troupes sans s'être concerté d'abord avec le grand-général de Pologne. « Ne pouvait-on pas, disait le comte, borner l'expédition russe à un débarquement opéré sur les côtes de Poméranie ? » En tout cas, il fallait au moins ménager le plus possible le territoire polonais, s'écarter du centre et de la capitale, et se tracer sur l'extrême limite de la Lithuanie un itinéraire dont toutes les étapes seraient prévues d'avance, ainsi que le nombre, la nature et le prix des réquisitions à fournir. Enfin le même courrier avait ordre de traverser en revenant la ville libre de Dantzick pour engager les magistrats de cette cité, au cas où ils se croiraient menacés par la Prusse, à faire appel aux troupes polonaises : moyen ingénieux de flatter l'amour-propre de la république en lui assignant un rôle actif dans la croisade européenne. Toutes ces instructions si variées mais rattachées à un plan général étaient tracées par le comte de Broglie en

une seule nuit, où il dicta, dit-il, plus de cinquante pages de chiffres. Joignez-y les communications constantes, soit avec le palais, où la reine l'appelait à toute heure pour consoler sa détresse, soit avec le camp, où les généraux, dépourvus d'expérience, recouraient sans cesse à ses avis et où le roi avait besoin d'être réconforté dans l'héroïsme un peu factice qu'on lui avait inspiré, et l'on comprendra que le comte de Broglie pouvait écrire sans exagération : « Me voici devenu en vérité le chef des conseils du roi de Pologne. C'est la chose du monde à laquelle je me serais le moins attendu [1]. »

Tout en faisant face avec cette activité à tous les points de l'horizon, à tous les périls du moment, la dévorante imagination du comte de Broglie trouvait encore le loisir de se donner carrière sur l'avenir. Son plan favori, celui que lui avait suggéré dès le premier jour la révolution de la politique européenne, lui revenait sans cesse à l'esprit, d'autant plus qu'il lui semblait que la fortune, en dépit de l'incurie des hommes, avait pris soin d'en préparer les voies. Le roi de Saxe ne se trouvait-il pas, en effet, devenu malgré lui et malgré tout le monde, mais par la brutalité même du roi de Prusse, d'abord la première victime, puis le champion, peut-être le sauveur de la

1. Le comte de Broglie à M. Durand, 6, 11, 22 septembre 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.) — *Geheimnisse des sächsischen Cabinets*, t. II, p. 126, 189 et suiv.

nouvelle alliance? C'était lui qui subissait, qui amortissait sur sa personne et en quelque sorte sur son propre corps le premier choc des armées prussiennes. Quoi de plus juste alors que de le dédommager après la victoire de ses services et de ses épreuves aux dépens de son provocateur? Le projet d'enrichir la Saxe des dépouilles de la Prusse, d'ériger l'électorat en royaume pour séparer ensuite la couronne nouvellement créée de celle de Pologne et rasseoir sur des bases raffermiès l'équilibre du nord, sortait ainsi tout naturellement de la force même des circonstances, sans que l'Autriche, dont le dévouement d'Auguste allait sauver les États, pût, à moins d'un excès d'ingratitude, faire mine de s'y refuser. Frédéric avait ainsi préparé lui-même le jeu de la France, qui n'avait plus qu'à lever les cartes.

C'est ce que le comte s'efforçait de démontrer à M. de Rouillé dans le *post-scriptum* même de la volumineuse expédition où il lui racontait tous les incidents orageux de l'invasion. Il s'enhardissait même jusqu'à faire d'avance le partage du butin, et désignait les districts prussiens qui pouvaient être le plus naturellement incorporés à une royauté saxonne. N'espérant probablement pas beaucoup d'attention du ministre, il reprenait le même thème dans une lettre confidentielle au premier commis des affaires étrangères, M. Tercier. « Vous trouverez, lui disait-il, dans une lettre au minis-

tre, quelques mots jetés d'un projet que je roule dans ma tête depuis six mois. J'ai de bonnes raisons pour ne pas l'avoir expliqué mieux ; mais à vous je peux dire en peu de paroles qu'en prenant Magdebourg, Halberstadt et une partie de Mansfeldt au roi de Prusse pour le joindre à l'électorat de Saxe, j'en ferais un joli petit royaume militaire, pour lequel je ferais renoncer à celui de Pologne, que je donnerais à vous ou à moi ou à un tiers qui conviendrait mieux au Roi que nous deux. Si jamais on peut bien faire cet arrangement, c'est quand on a un dédommagement à donner au beau-père de madame la Dauphine, et qu'on est dans le cas d'exiger la reconnaissance de la cour de Vienne et de celle de Russie. Quant aux moyens à employer et à la tournure à donner à ce plan, rien de plus simple, mais vous n'en saurez rien aujourd'hui, et d'ailleurs vous le devinerez bien sans que je vous le dise. Pesez cela avec vos confidents, et, si on mord à la grappe, on n'a qu'à me laisser faire [1]. »

C'était naturellement au prince de Conti que ces confidences auraient dû être adressées ; mais bien que la correspondance secrète allât toujours le même train (ce qui dans les circonstances n'était pas un petit supplément de travail), évidemment le comte n'y mettait plus

1. Le comte de Broglie à Tercier, 18 septembre 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

aucune confiance. L'irrésolution du prince, ses craintes puériles de tous les projets qui pouvaient servir la maison de Saxe, tous ces indices d'un égoïsme vulgaire avaient de quoi décourager. Aussi le comte, tout en lui faisant un rapport succinct des événements, ne lui parlait plus que sur un ton de déférence ironique qui cachait mal l'irritation. « Votre Altesse Sérénissime, lui disait-il avec une indifférence apparente, fera facilement les réflexions que les événements actuels ne peuvent manquer d'occasionner. Tout ce que je puis lui dire, c'est que la cour de Saxe est dans une triste situation... On peut de là conclure, à la vérité, que cela est une sûreté de plus que le prince royal ne pourra pas prétendre à la succession du trône de Pologne. J'avoue que je ne crois pas que cela fasse un grand changement sur cet objet, et je pense qu'en tout, pour les intérêts de Sa Majesté, j'aimerais mieux que dans ce moment-ci on eût mis la Saxe en état de jouer un autre rôle. Quarante mille hommes de plus dans notre alliance ne nous feraient pas de mal... Quant à la Pologne, Dieu veuille qu'en notre absence il n'y passe pas mauvaise compagnie. Cela est très-apparent, et il eût été bien nécessaire de le prévoir pour l'empêcher... » Puis, revenant en peu de mots aux idées qu'il avait tant de fois développées sans succès, « tout cela, disait-il, eût été admirable il y a six mois, et est encore possible aujourd'hui, bien que

plus difficile... » D'ailleurs, ajoutait-il, c'était de Vienne, du centre même de l'alliance nouvelle, non de Dresde ou de Varsovie, qu'un tel point de politique générale pouvait être dirigé : si on y donnait suite, c'était à Vienne qu'il fallait envoyer celui qui, l'ayant conçu, pouvait seul l'exécuter. « Telles sont mes idées ; mais j'ai lieu de penser que Votre Altesse Sérénissime ne regarde pas l'objet sous le même aspect [1]. » Il eût été difficile de signifier plus clairement au prince qu'il était pressé de quitter son service pour n'appartenir qu'au bien de l'État, et qu'il se sentait aussi las d'intrigue et de mystère qu'avide d'action et d'éclat.

Le temps qu'employait si bien l'ambassadeur, Frédéric, on le peut penser, n'était pas d'humeur à le perdre. La manœuvre inattendue de la cour saxonne l'avait pourtant visiblement déconcerté. Sa marche, si impétueuse la veille, devint hésitante. Trois semaines durant, trois précieuses semaines du mois de septembre, les dernières de la belle saison, il piétina, pour ainsi dire, en Saxe, ne prenant son parti ni d'avancer ni de reculer, et n'osant pas approcher de la capitale. De légers, mais sûrs indices, trahissaient son irrésolution. Un jour, il arrêtait les courriers du comte de Broglie et les faisait conduire à son camp ; le lendemain, il les renvoyait à Dresde avec

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 29 août, 14 et 27 septembre 1756. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

une escorte d'honneur et un sauf-conduit dans les règles.

Au fond, ce qui le troublait, c'est que non-seulement la direction matérielle, mais encore et surtout l'effet moral et dramatique de sa campagne était manqué. Grand comédien lui-même, très-habile metteur en scène de ses propres œuvres, toujours occupé de l'effet qu'il produisait sur l'opinion, il avait compté pour perdre le roi Auguste, sur le ridicule plus encore que sur la force. Il avait espéré que le vieux souverain, pris à la gorge dans son palais par la terreur et la surprise, accourant au camp plein d'effroi pour y devenir malgré lui le général d'une armée prussienne, ferait sur le théâtre politique la figure d'un de ces niais de comédie dont les mésaventures, méritées ou non, divertissent toujours le spectateur. La résolution imprévue d'Auguste III trompait cette attente. Au lieu d'un jouet qu'il croyait tenir, il avait devant lui une victime qui tentait de se transformer en héros, et lui-même, au lieu d'un bon tour, se trouvait avoir fait un crime. Déjà, de toute l'Allemagne, un cri s'élevait contre lui, tous les petits princes se sentaient blessés dans leur dignité ; en Pologne aussi, l'émotion causée par les premières nouvelles avait été grande, et, si peu populaire que fût la maison de Saxe, l'orgueil de la république était offensé de l'affront fait à son élu.

A tout prix, il fallait prévenir aux yeux de l'Europe

attentive et déjà indignée ce dangereux renversement de rôles. Après quelques jours d'incertitude, Frédéric se décidait à payer d'audace. Très-peu scrupuleux, nous l'avons vu, sur la manière de se procurer des renseignements diplomatiques, il savait, grâce à la trahison d'un employé, que le ministre saxon à la cour d'Autriche, le comte Fleming, était animé de dispositions très-hostiles à la politique prussienne. Des dépêches de cet agent, dont il avait acheté les copies, portaient la trace de ces sentiments, et contenaient le récit d'épanchements confidentiels échangés avec le comte de Kaunitz sur les éventualités d'une guerre future. C'était des paroles en l'air qu'aucun acte effectif n'avait suivies, et Frédéric, qui en connaissait le texte, savait parfaitement à quoi s'en tenir; mais il calcula que ces documents, de nulle valeur aux yeux du moindre apprenti politique, pourraient, en les présentant avec un mystérieux appareil, donner le change au lecteur inattentif. Il résolut de se procurer par quelque moyen que ce fût, pour les jeter en pâture au public, la minute de ces pièces, dont il ne possédait que la reproduction frauduleusement soustraite [1].

L'agent infidèle, pressé de questions, fit connaître le

1. Voyez l'interrogatoire de l'agent acheté par Frédéric et depuis lors découvert et puni par le cabinet saxon. Cette pièce a été publiée à Leipzig en 1741 sous ce titre: *Einige neue Actenstücke über die Veranlassung des siebenjährigen Krieges*, p. 5 et suiv.

lieu où étaient renfermées les dépêches secrètes de la diplomatie saxonne. Elles étaient, dit-il, déposées dans le cabinet de la chancellerie d'État, au palais même, et déjà emballées dans une cassette pour être, au premier jour, expédiées sous bonne escorte en Pologne. L'avis fut mis à profit sans délai. Un matin, en s'éveillant, la reine apprit que la garde suisse, chargée de veiller à sa sûreté personnelle, avait été pendant la nuit expulsée de ses postes par un détachement de troupes prussiennes. Des factionnaires, placés à toutes les entrées du palais, avaient pour consigne de ne laisser ni entrer ni sortir personne des papiers à la main. Mandé aussitôt devant la reine, l'officier prussien qui commandait le détachement exhiba un ordre de son maître qui lui enjoignait de se faire remettre, au besoin par la force, les clefs des portes de la chancellerie. La reine, au comble de la surprise, appela sur-le-champ tous les conseillers d'État, et leur demanda ce qu'elle devait faire. Tous furent d'avis qu'aucune résistance n'était possible. Elle ne consentit cependant à la remise exigée qu'après avoir apposé elle-même de sa main son propre sceau sur toutes les ouvertures. Le Prussien la laissa faire, mais aussitôt après joignit son propre cachet au sceau royal; puis il se retira pour porter les clefs au camp de Sedlitz, à quelques lieues de la ville, où le roi de Prusse les attendait.

Dès le lendemain, il était de retour avec de nouveaux ordres. Ce n'étaient plus les clefs seulement qu'il lui fallait, c'étaient certains papiers désignés, enfermés dans telle cassette, qui devait se trouver dans tel lieu. Cette fois la reine, outrée, déclara que la mesure était comble, et qu'on n'obtiendrait rien d'elle. Elle s'asseyait sur la cassette, et défiait qu'on mît la main sur elle. « On eut beaucoup de peine, dit Frédéric, à lui faire comprendre qu'elle ferait mieux de céder par complaisance pour le roi de Prusse, et de ne pas se raidir contre une entreprise qui, quoique moins mesurée qu'on ne le voudrait, était cependant la suite d'une nécessité absolue. » Cette scène de larmes et de violence dura plus d'une heure. Enfin la malheureuse princesse céda, et le soir même Frédéric reçut le trophée de son ignoble victoire, le secret d'une femme arraché par un soldat [1].

Le premier usage, dit-il lui-même, qu'on fit de ces archives fut d'en extraire la pièce qui est connue du public sous le nom de *Mémoire raisonné*. C'était un long plaidoyer rédigé par lui-même, et dont le but était de prouver à l'Europe, titres en main, que son attaque n'avait eu d'autre intention que de prévenir des complots déjà ourdis contre lui par le roi de Pologne. Ce document existe encore, et chacun peut se donner le

1. *Geheimnisse des sächsischen Cabinets*, t. II, p. 32 à 35 ; Frédéric, *Histoire de la guerre de Sept ans*, ch. IV.

plaisir et l'édification de le lire à la suite de l'histoire de Frédéric. Depuis le réquisitoire, *raisonné* aussi, du loup contre l'agneau, je ne crois pas que la force ait parlé avec un tel mélange de cynisme et de pédanterie le langage du droit.

En tête des pièces probantes, figure effectivement un traité de partage éventuel de certaines provinces prussiennes conclu par le roi Auguste avec les deux cours impériales ; mais ce traité remonte à 1746, au moment où la guerre était générale en Europe, et où le roi de Prusse lui-même traversait en belligérant le territoire saxon. L'auteur néglige de dire que depuis lors un petit événement était intervenu, à savoir la paix d'Aix-la-Chapelle, qui, rétablissant en Europe un nouvel équilibre, avait mis à néant toutes les transactions précédentes. Suit un article secret d'un autre traité, celui de Saint-Pétersbourg, également antérieur à la paix d'Aix-la-Chapelle, renouvelé, il est vrai, après la conclusion de ce grand acte européen, et où le roi de Prusse est également fort malmené ; mais, outre que les mesures prévues dans cet article sont purement défensives et calculées en vue de répondre à la chance d'une agression prussienne, il est constaté par le mémoire lui-même que les cours d'Autriche et de Russie seules y prirent part, et que la Saxe refusa constamment d'y adhérer. Tout le reste est de moindre valeur encore : ce sont des extraits

de dépêches relatant de mauvais propos tenus sur le compte de Frédéric, des craintes exprimées sur son ambition future par les envoyés de Saxe à Vienne ou à Saint-Pétersbourg. En vérité, s'il suffit de pareils griefs subrepticement surpris dans des correspondances interceptées pour justifier une invasion armée en pleine paix et sans déclaration de guerre, on peut hardiment affirmer qu'il n'y a pas un jour ni une heure où chaque puissance d'Europe ne soit en aussi bon droit d'entrer en armes chez son voisin.

Quoi qu'il en soit, le mémoire, ainsi rédigé en peu d'heures, fut promptement expédié à toutes les cours d'Europe, pour être ensuite inséré dans toutes les gazettes, et avec un public moins habitué que le nôtre aux communications diplomatiques, ce tissu d'anachronismes et de mensonges était assez bien calculé pour faire sensation. Il faut même que le calcul ait été encore meilleur que Frédéric ne l'espérait, car, grâce aux commentaires des flatteurs à gage qu'il trouva parmi ses confrères en philosophie, grâce aussi aux connivences criminelles que l'histoire a trop souvent pour le génie et pour la fortune, la postérité elle-même s'y est laissé prendre. Vous lirez dans tous les historiens de la guerre de Sept ans, et principalement dans les historiens français (si singulièrement indulgents pour l'ennemi de leur patrie), que les découvertes faites dans les archives saxonnes justifièrent

pleinement Frédéric d'être tombé par guet-apens sur un prince inoffensif, d'avoir mis son argent dans ses poches et levé la main sur sa femme. Il reste à se demander si ceux qui répètent cette phrase stéréotypée se sont donné la peine de lire les documents qu'ils relatent avec ce degré soit de sincérité, soit d'intelligence.

Soigner sa renommée était utile, mais il fallait pourtant finir par agir. Aussi bien Frédéric apprit-il, dans les derniers jours de septembre, que les troupes autrichiennes se mettaient en marche pour venir tirer de peine le monarque saxon. Ce n'était pas sans hésitation que l'impératrice se décidait à éloigner son armée de sa capitale, et le commandant supérieur, le feld-maréchal Braun, ne se montrait guère pressé non plus de quitter la Bohême, théâtre qui lui était familier et où il avait préparé de longue main son plan d'opération, pour s'avancer dans un pays qu'il connaissait peu. Avec une insistance qui pouvait faire mal augurer de son coup d'œil militaire, il pressait le roi Auguste, par des messages répétés, de quitter sa retraite fortifiée pour venir, lui et son armée, chercher un asile au camp impérial. Enfin, voyant qu'il ne gagnait rien et qu'une influence supérieure à la sienne arrêtait l'effet de ses conseils, il lui avait bien fallu se résoudre à se mettre en marche ; il accourait, et Frédéric n'avait plus que le temps de se porter à sa rencon-

tre, s'il voulait éviter une jonction qui l'eût perdu.

Il prit le parti de diviser ses troupes en trois corps d'armée. L'un, qu'il commandait lui-même, devait l'accompagner dans sa pointe au-devant du maréchal Braun. L'autre, confié au maréchal Keith, restait en observation sur la frontière pour assurer les derrières du corps expéditionnaire. Le troisième enfin, dirigé par le prince Maurice d'Anhalt et le margrave Charles de Brandebourg, était chargé de serrer l'armée saxonne d'aussi près qu'il serait possible pour lui interdire toute communication avec le dehors et tout ravitaillement de vivres et de munitions. Ce n'était pas un blocus proprement dit, car, si l'accès du camp de Pirna pouvait être fermé du côté du fleuve, les défilés des montagnes auxquelles il était appuyé restaient toujours ouverts aux cavaliers et aux piétons, et les messages, tant du maréchal Braun que de la reine et du comte de Broglie, passaient librement par cette voie ; mais c'était assez pour rendre la vie pénible et pleine d'angoisse à des soldats mal pourvus et à un prince très-délicat sur ses aises.

L'Autriche était en mouvement, que faisait la France ? D'heure en heure, avec une impatience croissante, le comte de Broglie attendait le retour de son courrier. Le 23 septembre, il n'avait encore aucune nouvelle. « Il faut qu'on soit bien sûr de moi, écrivait-il à M. Tercier,

pour me laisser dans cette ignorance. Cela peut être flatteur, mais cela est terriblement incommode. » Enfin, le 27, arrivaient toutes ensemble les réponses à tous les envois : d'abord une lettre très-affectueuse du roi de France au roi de Pologne, l'assurant de son intérêt et de son prompt secours, et que le comte de Broglie était spécialement chargé de lui remettre en mains propres, puis des tendresses de la dauphine pour ses parents, enfin une dépêche de M. de Rouillé, qui approuvait explicitement toute la conduite de son ambassadeur et lui demandait des éclaircissements plus détaillés sur le plan de politique qu'il avait indiqué. Mais, si tout dans l'expédition officielle était effusion et compliments, en revanche les lettres du prince de Conti ne contenaient qu'humeur et reproches.

La gravité inattendue de la situation semblait véritablement avoir renversé l'esprit du prince. Il se plaignait de tout, principalement du conseil donné au roi de Pologne et de l'affection qu'on lui témoignait. Suivant lui, il aurait fallu l'abandonner à son sort et l'engager à licencier son armée. Tout valait mieux que de l'avoir mis en hostilité ouverte avec la Prusse, ce qui allait nécessairement le jeter, la Pologne avec lui, dans les bras de la Russie ; et toutes ces belles réprimandes, venues si à point au milieu du feu d'une telle action, étaient envoyées au nom du roi et armées de toute

l'autorité souveraine. Enfin, en *post-scriptum*, le prince, sentant lui-même combien son langage trahissait l'intérêt personnel plus que la fierté royale et le patriotisme, ajoutait : « J'oublie, monsieur le comte, de vous dire que j'ai fort bien remarqué, tant dans votre dernière lettre que dans la précédente, que vous imaginez que je souhaite la ruine de la maison de Saxe, pensant que cela lui ôterait les moyens de disputer la couronne de Pologne ; je pense tout le contraire, car je suis persuadé qu'étant affaiblie, cela augmenterait sa popularité, diminuerait la crainte qu'on peut avoir d'elle, et lui serait plus utile que nuisible pour cet objet [1]. »

Ces billevesées portèrent au comble l'irritation de l'ambassadeur. Ainsi, dans cette crise suprême, et pendant qu'il tenait dans sa main la carte sur laquelle se jouait le sort de l'Europe, on recommençait avec lui ce ridicule double jeu d'ordres contradictoires, cette sotte manière de jeter sur les événements un regard louche en poursuivant deux buts à la fois, avec la certitude de les manquer l'un et l'autre ! C'en était trop, et le péril public ne comportait plus de telles plaisanteries. Son parti fut pris d'exécuter hardiment, même en les exagérant un peu, ses ordres ostensibles, et de tenir ab-

1. Le prince de Conti au comte de Broglie, 17 septembre, 1er octobre. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

solument pour néant ses instructions secrètes, si tant est qu'on pût donner ce nom aux plaintes maussades du prince de Conti. Il envoya demander au camp prussien un sauf-conduit pour aller remettre lui-même au roi de Pologne la lettre du roi son maître, et, en attendant le retour de son message, il se mit à sa table pour décharger tout à l'aise son cœur et sa bile avec le prince de Conti. Ce qui achevait de l'exaspérer, c'est que son courrier, qui n'était autre que son secrétaire et son confident, M. de Linan, lui avait rapporté confidentiellement qu'il avait été fort question de lui à Versailles pour l'ambassade de Vienne, mais que le prince s'opposait à sa promotion afin de conserver à ses propres intérêts en Pologne des services dont il tirait si bon parti. L'idée d'être sacrifié, avec les grands projets dont son âme était pleine, à une sotte chimère lui faisait bouillir le sang dans les veines.

« Je vois parfaitement, monseigneur, disait-il, que le parti que Sa Majesté polonaise a pris ici n'a nullement votre approbation. Je ne dissimulerai cependant pas que j'ai eu la plus grande part à cette détermination... N'ayant nul ordre sur un cas imprévu, ce qui était assez naturel, et n'ayant qu'une communication très-imparfaite du plan général de la politique, lorsque Sa Majesté prussienne a fait une invasion inouïe, mais inattendue seulement pour la forme, j'ai examiné ce

que cet événement pouvait avoir de relatif aux intérêts de Sa Majesté, et j'ai cru apercevoir clairement que l'invasion de la Saxe n'était qu'un accessoire, mais essentiel, au projet que le roi de Prusse avait formé d'attaquer l'impératrice-reine, et de la forcer par des succès rapides à une paix prompte avant que le secours de ses alliés la mît en état de résister à son ennemi... En partant de ce principe incontestable, et en jugeant un peu militairement du camp saxon et de la possibilité d'y tenir avec 17,000 hommes contre une armée encore plus nombreuse que la prussienne, toute mon attention a dû se porter à persuader le ministre saxon d'y faire rassembler toutes les troupes de son maître... Et si cette position, qui peut empirer pour Sa Majesté prussienne, se soutient seulement quelque temps, nous aurons gagné deux mois, l'impératrice-reine aura rassemblé 120,000 hommes en Bohême, la Russie en aura 70,000 en Prusse et notre contingent sera près d'arriver à sa destination. Je compte donc, monseigneur, que le parti que j'ai conseillé peut devenir, sauf les événements de guerre dont personne ne peut répondre, l'époque heureuse d'où suivront tous les avantages que nous aurons à désirer... Quant au plan pour lequel Votre Altesse Sérénissime paraît pencher, je la supplie de me pardonner si je lui dis que ce ne saurait être sérieusement qu'elle regarde comme praticable la proposition de licencier l'ar-

mée au moment où un ennemi tel que le roi de Prusse entre dans un pays... Serait-il possible que Sa Majesté eût voulu que son ambassadeur eût proposé un parti aussi honteux au père de madame la Dauphine?... Je n'aurais jamais pu faire une pareille proposition sans un ordre clair et exprès à cet égard... Et j'aurais cru manquer au plus essentiel de tous mes devoirs, si, sans ordre formel, j'avais donné lieu par ma conduite d'en soupçonner mon maître. Je conviens que le conseil de désarmer la Saxe (qui, malgré le peu d'opinion qu'on a peut-être avec raison de l'honnêteté du comte de Brühl, n'aurait pas réussi) était fait pour ruiner à jamais les affaires de la maison de Saxe, et qu'avec les vues que nous avons, on pourrait regarder ce malheur comme un avantage ;... mais, parce que Sa Majesté désire de mettre Votre Altesse Sérénissime sur le trône de Pologne, est-ce une conséquence qu'elle veuille ruiner de fond en comble la maison électorale de Saxe, et d'une manière qui ne soutiendrait pas l'idée si bien fondée de la justice et de la générosité du Roi ?...

« Du reste j'avais prévu tout ce qui arrive, je l'ai mandé, je n'ai cessé de demander des ordres; j'ai fait connaître l'impossibilité de rester dans l'indécision où on était, et j'ai assuré qu'il en résulterait de grands inconvénients. Toutes ces représentations ont été inutiles. L'inquiétude où était Votre Altesse Sérénissime que des mesures à prendre avec Sa Majesté polonaise

ne rapprochassent les deux cours a empêché sans doute qu'on ne se décidât à rien, et nous sommes arrivés au moment où il est devenu indispensable de prendre un parti... »

Enfin, laissant tout à fait éclater le fond de son âme, il offrait à peu près en termes formels sa démission plutôt que de subir le renouvellement des dégoûts auxquels on l'exposait. « Je vois, disait-il, que tous ceux qui sont employés à l'affaire secrète qui regarde Votre Altesse Sérénissime sont condamnés à ne jamais faire autre chose. Je comprends que tous les changements qui se font dans le ministère ne peuvent par cette raison jamais me regarder. L'abbé de Bernis va d'un bout de l'Europe à l'autre, reçoit toutes les grâces et est chargé de toutes les choses brillantes qui font la réputation. Pour moi, je travaille comme un forçat dans un puits, ignoré de tout l'univers, et le séjour qu'on me fait faire dans une pareille mission est bien fait pour décrier mes services. Je prie Votre Altesse Sérénissime de juger si cela est agréable... Je suis sûr que c'est elle qui a empêché que Sa Majesté ne me destinât à la cour impériale, où M. de Rouillé et madame de Pompadour m'avaient voulu faire aller, suivant ce que me mande mon frère... Je ne me plains pas de cette opposition relativement à moi, quoique je sente très-bien la différence pour ma ré-

putation et pour ma fortune d'occuper un emploi pareil dans l'occurrence;... mais Votre Altesse Sérénissime me doit la justice de convenir que rien ne m'a arrêté: j'ai hasardé et entrepris assez heureusement tout ce qui m'a été possible. Je dois après cela me tranquilliser, et ce ne sera pas sans besoin. La couronne de Pologne a déjà épuisé une partie de ma santé, et je la rechercherais pour moi-même, que ce ne pourrait être avec plus de peine et des soins plus suivis;... mais... tout est dépendant d'un plan général, et je ne vois que trop qu'il n'est pas formé... Si tout le monde y travaille et si l'on dérange aujourd'hui ce qui a été décidé la veille, comme cela est déjà arrivé depuis la crise où nous sommes, tout sera perdu; le maître sera indignement servi, et tout honnête homme sera obligé de se retirer. C'est sur quoi Votre Altesse Sérénissime peut compter de ma part. Ma vie et tout ce que j'ai au monde est au service de Sa Majesté, et dans quelque état que je puisse lui être utile, Elle n'aura qu'à en disposer; mais j'aimerais mieux renoncer à avoir jamais l'honneur de la servir en rien que d'être l'instrument de ce qui serait aussi nuisible à ses intérêts que déshonorant pour moi: j'ai souvent eu l'honneur de dire à Votre Altesse Sérénissime que je n'étais pas propre aux démarches équivoques et entortillées. Elle ne manquera pas de sujets capables de bien jouer ce rôle, et

elle fera très-bien, si elle en a besoin, de les employer[1]. »

La lettre n'était pas encore expédiée lorsque le messager revint du camp prussien. Il ne rapportait pas le sauf-conduit attendu. On avait envoyé consulter sur la frontière de Bohême Frédéric lui-même, qui avait fait réponse que, si l'ambassadeur de France voulait pénétrer auprès du roi de Pologne, il devait prendre l'engagement de ne plus sortir de la place assiégée, mais qu'on ne pouvait lui accorder la facilité d'aller et venir à son gré dans l'enceinte qui était bloquée. Dans la rigueur du droit, si l'on eût eu affaire à des belligérants véritables et à un siége régulier, la réserve eût été peut-être fondée; mais il n'y avait en réalité ni guerre, puisqu'elle n'était pas déclarée, ni siége, puisque les communications n'étaient pas véritablement interrompues, et d'ailleurs il était trop étrange d'invoquer les principes les plus rigoureux du droit des gens au moment où on venait de fouler aux pieds les plus élémentaires. Le comte jugea que le temps des ménagements était passé, et le 5 octobre au matin il se mit en route pour se rendre aux avant-postes prussiens. Le temps pressait, car le bruit circulait déjà qu'un premier engagement avait eu lieu en Bohême entre les deux armées

1. Le comte de Broglie au prince de Conti, 7-27 septembre, 4-13 octobre 1756, *passim*. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

en présence, et que le succès en avait été favorable aux armes prussiennes.

Arrivé en vue de Sedlitz, il fut abordé par un officier de dragons du régiment de Wurtemberg qui lui demanda son nom, ses qualités et le but de son voyage. Satisfait sur toutes ces questions, l'officier déclara qu'il ne pouvait lui laisser faire un pas de plus avant d'avoir pris les ordres du margrave. Une garde fut placée à la tête des chevaux, et deux heures durant l'ambassadeur attendit dans sa voiture que le margrave eût été prévenu. Celui-ci arriva enfin très-troublé et suppliant l'ambassadeur de ne pas insister contre les ordres exprès du roi. Après une longue altercation sur la grande route, il fut convenu que le margrave enverrait chercher de nouveaux ordres au camp royal, et en attendant il assignait à l'ambassadeur un logement dans un village voisin avec une garde pour sa sûreté.

« Vingt-quatre heures se passèrent, puis j'envoyai, dit le comte de Broglie, demander à M. le margrave si les réflexions qu'il avait faites sur l'événement de la veille l'avaient convaincu de la solidité de mon droit. Réponse que les ordres n'étaient pas arrivés. Après midi, j'envoyai à ce prince un second message pour lui notifier que j'allais de nouveau me présenter à l'entrée du camp... Je partis, je fus encore arrêté par une sentinelle et une barrière qu'on avait placée

pendant la nuit. M. le prince de Wurtemberg vint me dire de la part du margrave qu'il n'y avait pas d'ordre du roi son maître, et que je ne pouvais passer. Nous eûmes une conversation très-longue et très-vive, et sur le refus qu'il continuait de me faire, je lui dis qu'il n'y avait que la force qui pût m'empêcher d'exécuter mes ordres, que j'avancerais seul et à pied comme j'étais, que c'était à lui, s'il croyait pouvoir le faire, à arrêter l'ambassadeur de France de telle manière qu'il jugerait à propos. Je voyais son embarras par tout ce qu'il faisait pour m'engager à attendre encore quelques heures... Cependant j'avançais insensiblement, ayant toujours le prince et quelques officiers devant moi; lorsque je n'étais qu'à quelques pas de la garde, il en fit tourner le premier soldat de mon côté et me supplia de ne pas le mettre dans la situation la plus cruelle où il pût se trouver; il ajouta : « Votre Excellence ne passera pas, je l'en assure, » et étendit en même temps le bras comme pour me barrer le chemin, sans cependant me toucher. Je lui dis : « Mon prince, vous m'arrêtez ? — Oui, reprit-il, par l'ordre du roi mon maître, ajoutant : c'est-à-dire par l'ordre général de ne laisser passer personne. » Il y eut encore quelques discours entre le prince et moi; puis, jugeant aussi indécent qu'inutile de demeurer plus longtemps à cet endroit,

je suis revenu ici le samedi 9, à dix heures du soir [1]. »

S'il n'avait pu s'acquitter de sa commission, le comte avait obtenu un résultat auquel il n'attachait guère moins de prix : il revenait muni d'un bon grief diplomatique propre à la cour de France, et qui permettait à son gouvernement d'entrer en campagne pour son compte personnel, et non simplement comme allié et à la suite de la Saxe et de l'Autriche. Les nouvelles qu'il eut à Dresde achevèrent de le convaincre qu'il ne s'agissait plus désormais que de la guerre générale et de la manière de l'engager et de la conduire.

Les bruits répandus sur les premiers faits d'armes survenus en Bohême étaient fondés. Le 1er octobre, Frédéric avait rencontré le maréchal Braun à Lowositz, petit village situé sur la rive gauche de l'Elbe, à très-peu de distance de la frontière de Pirna. Une action assez vive s'était engagée, et, bien que les pertes eussent été égales de part et d'autre, les Autrichiens avaient dû rentrer dans leur camp, désespérant de pénétrer en Saxe et d'arriver jusqu'à Pirna en descendant cette rive du fleuve. Sur la rive droite, le chemin restait libre, il est vrai, mais la jonction ne pouvait s'opérer de ce côté que si les Saxons s'aidaient eux-

1. Le comte de Broglie au marquis de Valori, ministre de France en Prusse, 11 octobre 1756. (*Mémoires du marquis de Valori*, t. II, p. 353.)

mêmes en traversant l'Elbe sous le feu des régiments prussiens qui les tenaient assiégés, pour venir au-devant de leurs libérateurs.

Il fut donc convenu que, dans la nuit du 11 octobre, les Saxons passeraient le fleuve au-dessous de la forteresse de Königstein, attaqueraient les Prussiens en face le 12 au matin, tandis que le maréchal Braun, arrivé le même jour sur leurs derrières, les prendrait à revers. Au jour et à l'heure convenus, les Saxons commencèrent leur mouvement, mais ils furent contrariés par un temps orageux et d'abondantes pluies d'automne. Il fallut employer plus de vingt-quatre heures à jeter un pont sur l'Elbe, et comme on s'était éloigné à dessein des lieux fréquentés pour échapper à la surveillance de l'ennemi, le débouché de ce pont se trouvait aboutir à un sentier très-étroit, longeant une colline escarpée, et qui, déjà défoncé par la pluie, devint, dès que quelques bataillons y eurent passé, parfaitement impraticable. Au lieu de pousser droit sur les Prussiens, comme c'était le projet formé, il fallut se masser en désordre sur une pente très-raide où les hommes avaient à peine place pour se tenir. Il fallut également laisser en arrière l'artillerie et les gros bagages, en les abandonnant en partie sur le pont même, en partie dans le camp évacué. De son côté, le maréchal Braun arriva au point convenu, mais n'entendant pas

le signal du canon, il crut devoir demeurer dans l'inaction, et la journée du 13, qui devait être décisive, s'écoula ainsi des deux parts dans une infructueuse attente. Averti, en effet, le soir même que le camp saxon était vide, le prince Maurice ne perdit pas un instant pour s'en emparer. Franchissant l'Elbe lui-même, il se rendit maître de la position, que rien ne défendait plus, et le 14 au matin, les Saxons aperçurent avec désespoir les étendards et les uniformes prussiens qui se dessinaient sur les rochers, dont personne ne connaissait mieux qu'eux-mêmes la force inexpugnable. Ainsi tournés, coupés de leur artillerie et de leurs munitions, entassés sans abri sur un terrain étroit et glissant, une seule ressource leur restait : c'est que le général autrichien tentât un coup de main pour les délivrer à tout prix. Dans la journée, ce dernier espoir fut perdu. Le maréchal fit savoir que la manœuvre concertée ayant manqué, et n'ayant pas lui-même assez de forces pour attaquer seul les troupes supérieures en nombre de la Prusse, il rétrogradait à regret vers la Bohême.

Il ne restait plus qu'à céder à la nécessité. Une capitulation, proposée le 15 octobre, fut acceptée le 16. Le roi et ses fils, toujours retirés dans la forteresse de Kœnigstein, refusèrent obstinément d'abord de l'autoriser, puis d'y prendre part. Ce fut le général en chef

qui stipula pour l'armée et pour le souverain. Les conditions furent très-dures. Tous les Saxons durent mettre bas les armes et se rendre comme prisonniers de guerre. Frédéric se réserva le droit de les incorporer dans sa propre armée. Seuls, les officiers ne durent pas être astreints à cette trahison forcée, mais ceux qui ne répugnaient pas à s'y associer furent déclarés libres de le faire sans être exposés dans l'avenir à aucune poursuite. L'artillerie, les bagages, tout le matériel de l'armée devint propriété prussienne. Le roi fut autorisé à sortir librement pour se rendre où bon lui semblerait, pourvu que ce fût hors du territoire saxon. Ce fut en Pologne qu'il décida de se rendre.

Le pauvre souverain n'avait pas encore quitté le sol de son royaume que déjà, presque sous ses yeux, ses soldats et même sa garde étaient enrégimentés de force sous le drapeau prussien. Frédéric ne voulait pas en avoir le démenti, il mit un grossier point d'honneur à exécuter après coup cette violation de tous les droits humains et politiques, qui ne présentaient plus pour lui aucun intérêt sérieux ; ce fut une scène aussi grotesque qu'odieuse. Les officiers, sauf quelques-uns d'origine ou de famille prussienne, ne voulurent pas profiter de la faculté que la capitulation leur avait réservée, bien qu'on leur offrît un avancement dans leur grade, et qu'en attendant on les laissât dans la misère, presque

dans la famine, en leur retenant l'arriéré de leurs traitements. Quant aux soldats, on les traîna devant le roi, pour leur lire la formule du serment au milieu d'un morne silence. Les officiers prussiens répandus dans les rangs levaient eux-mêmes et soutenaient la main des hommes, qui ne desserraient pas les dents; puis, les déshabillant aussi par contrainte, on leur fit revêtir sur place des uniformes prussiens préparés pour eux. Puéril abus de la force qui ne devait pas tarder à obtenir sa juste récompense, car on sait que le serment ainsi extorqué fut tenu avec la même sincérité qu'il avait été prêté, et dès la campagne suivante tous les Saxons avaient déserté pour former, sous les ordres d'un de leurs princes, un corps détaché qui joua un certain rôle pendant toute la durée de la guerre. C'est là pourtant ce que l'un des flatteurs de Frédéric, un Français, le marquis d'Argens, appelle gravement dans sa correspondance « incorporer Albe dans Rome et faire que les ennemis de l'État en deviennent les défenseurs ».

Peut-être au fond y avait-il dans l'ostentation tyrannique de Frédéric II plus de dépit encore que d'orgueil; peut-être exagérait-il ainsi les apparences de la victoire, parce qu'il sentait au fond de son âme que le but réel du combat était manqué. « Nous sommes vaincus, mais la Bohême est sauvée, » avait dit le général en chef en rendant son épée. « Tout le monde a manqué son objet

dans cette affaire, écrivait avec raison l'abbé de Bernis ; les Autrichiens n'ont pas délivré les Saxons, les Prussiens n'ont pas pénétré en Bohême. » Effectivement l'excès même du désastre dont la Saxe était accablée ne prouvait que mieux la justesse profonde du conseil suggéré au roi Auguste par l'ambassadeur de France. Que serait devenue l'armée autrichienne et l'Autriche elle-même, si Frédéric, avec l'irrésistible génie dont il venait de donner une nouvelle preuve, eût pu disposer librement de toutes ses forces et prendre son véritable ennemi à l'improviste dès le premier jour ? Marie-Thérèse eût succombé avant même d'avoir le temps d'appeler à l'aide. Au lieu de cette chute irréparable, la Saxe seule avait péri, mais en couvrant ses alliés de son corps. Ne pouvant plus songer à marcher sur Vienne à cette époque avancée de l'année, Frédéric restait exposé à tous les périls du rôle d'agresseur sans en avoir recueilli les avantages. Il avait fourni un prétexte à la coalition, et il était contraint de lui laisser tout loisir pour se former. France, Autriche, Russie pouvaient maintenant travailler à l'aise, ouvertement, et se donner rendez-vous sur le champ de bataille à l'heure convenue. La catastrophe présente n'était qu'un douloureux incident qui sauvait l'avenir.

Si l'on veut du reste juger par une comparaison saisissante quelle eût été l'issue d'une conduite contraire,

un exemple tout récent, permet de le deviner à coup sûr. Notre génération a vu la même partie, livrée sur le même échiquier par les mêmes joueurs, avec toutes les pièces placées de même. A cent ans de distance, la Saxe est devenue de nouveau le chemin choisi par un capitaine prussien pour pénétrer au cœur de l'Autriche. Autant que deux événements de l'histoire peuvent être calqués l'un sur l'autre, autant qu'une copie peut être taillée sur un modèle, la campagne dirigée par M. de Bismarck en 1866 a eu évidemment pour but de reproduire trait pour trait l'agression demeurée fameuse du héros de la maison de Brandebourg. Procédés diplomatiques et mouvements militaires, l'imitation est partout sensible. Même insuffisance dans les prétextes de l'attaque, même dessein de tout emporter par la surprise, et, presque étape par étape, même distribution et même itinéraire des divers corps d'armée, même soin de s'assurer en envahissant la Saxe la base des opérations; mais, si M. de Bismarck n'a fait que répéter le rôle que lui avait appris le grand Frédéric, la Saxe ne lui a pas donné la réplique. Effrayé par le souvenir des malheurs de son aïeul, le roi saxon de nos jours n'a pas osé disputer le terrain. En se réfugiant à l'état-major autrichien, il a suivi exactement le conseil qu'avait donné autrefois le maréchal Braun et fait écarter le comte de Broglie. On sait ce qui est advenu, et si, une fois les aigles prussiennes

maîtresses des fortes positions, rien n'a pu arrêter leur élan vers le Danube. Sadowa est venu, après un siècle, justifier par une démonstration tardive le roi Auguste et le conseiller qui l'inspira.

Ce conseiller, en attendant, n'en restait pas moins, en face de Frédéric maître du terrain, dans une situation difficile et peut-être périlleuse. L'offense qu'il avait reçue au camp prussien (et qu'à dire vrai il avait été chercher lui-même) faisait grand bruit dans toute l'Europe. A peine informé de l'affront fait à son ambassadeur, le roi de France retirait son ministre de Berlin, faisait partir de Paris l'envoyé de Frédéric, et cessait toute relation diplomatique avec la Prusse. De quel œil, après une telle rupture, le conquérant allait-il voir l'agent français qui en avait été ouvertement et de propos délibéré l'instigateur? Supporterait-il la présence d'un ennemi si déclaré dans une capitale dont lui-même comptait faire son quartier-général ? Respecterait-il le caractère d'un ambassadeur accrédité auprès d'une cour qui n'existait plus?

A la vérité, le comte aurait pu couper court à la difficulté en suivant Auguste en Pologne comme c'était peut-être le devoir de sa charge; mais la reine n'avait pas accompagné son mari : elle restait à Dresde, malgré sa santé délicate et son âge avancé, en proie à des privations et à des outrages sans nombre

exprès pour ne pas avoir l'air d'abandonner tout à fait la partie. Le comte croyait de son honneur de rester jusqu'à la dernière heure auprès de la mère de la dauphine pour lui prodiguer les consolations, quelquefois les secours pécuniaires dont elle avait besoin chaque jour. Une autre raison le retenait aussi : il ne voulait pas rentrer en Pologne sans savoir quelle figure il y allait faire. Lui donnerait-on les moyens de soutenir encore le drapeau du parti qu'il y avait formé lui-même? Devrait-il au contraire assister la tête basse et l'arme au bras à l'invasion des armées russes, accueillies en triomphe par la faction qui avait toujours placé son espoir dans l'étranger? Ce n'était pas à Varsovie, c'était à Vienne ou à Versailles qu'il pouvait se flatter d'arracher sur ce sujet, de la débile incertitude de la cour ou de ses alliés, une explication décisive. Il résolut de demander un congé pour retourner à Paris, en passant, s'il se pouvait, par l'Autriche, et jusque-là d'attendre et de braver de pied ferme dans son ambassade le mauvais vouloir de Frédéric.

Trois semaines s'écoulèrent; le choc inévitable arriva enfin. « Le roi, dit Frédéric dans ses mémoires, à son retour de Bohême, fut obligé de faire signifier à M. de Broglie à Dresde, où il établissait son quartier, que, toute intelligence venant d'être rompue entre les deux cours par le rappel des ministres, il n'était plus séant qu'un

ambassadeur de France résidât dans un lieu où se trouvait Sa Majesté, et qu'il n'avait qu'à se préparer à partir incessamment pour se rendre auprès du roi de Pologne, auprès duquel il était accrédité. M. de Broglie reçut cette déclaration avec cet air de dignité et de hauteur dont les ministres français savent se revêtir lorsqu'ils se souviennent des belles années de Louis XIV. Cependant il n'en partit pas moins promptement pour Varsovie. M. de Broglie, ajoute-t-il, était l'homme le plus propre qu'on pût choisir pour brouiller des cours [1]. »

N'en déplaise au grand homme, les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi, et tant de faiblesse ne succéda pas, comme il le dit, à tant de hauteur. L'exact récit des faits se trouve dans un procès-verbal dressé le jour même de la notification prussienne par le secrétaire de l'ambassadeur de France, et inséré alors dans plusieurs gazettes d'Europe sans recevoir aucun démenti : nous en citons le texte même.

« M. le comte de Broglie s'étant rendu le dimanche 14 novembre, à onze heures du matin, à la cour de la reine de Pologne, son page l'est venu avertir une demi-heure après qu'il y avait dans l'antichambre un officier prussien qui demandait à lui parler de la part du roi son maître : sur quoi, M. l'ambassadeur l'a fait prier d'entrer dans un petit cabinet, près de la garde-

1. Frédéric II, *Histoire de la guerre de Sept ans*, ch. v.

robe de la reine. Cet officier, y étant entré, lui a annoncé qu'il était le lieutenant-colonel Cocey, adjudant de Sa Majesté le roi de Prusse, qu'il avait eu ordre de ce prince de se rendre chez l'ambassadeur pour lui porter ces propres paroles :

« Monsieur, le roi mon maître m'a chargé de dire à » Votre Excellence qu'il lui défendait de paraître devant » lui, qu'il lui conseillait de ne pas abuser de son indul- » gence ou complaisance (M. l'ambassadeur ne se souvient » pas exactement duquel de ces termes M. Cocey s'est » servi), et de lui ajouter qu'il savait très-bien qu'il était » accrédité auprès du roi de Pologne, mais que pour » lui il ne le regardait que comme un particulier. »

» M. le comte de Broglie, quoique extrêmement sur- » pris de cette signification, lui a répondu : « Monsieur, » je vous prie de dire au roi votre maître que je ne me » suis jamais proposé d'avoir l'honneur de lui faire ma » cour, je ne sais pas en quoi j'aurais pu mettre à l'é- » preuve l'indulgence ou la complaisance de Sa Majesté » prussienne, puisque je n'ai été chargé d'aucun ordre » qui me mette à même de l'importuner le moins du » monde, et qu'au reste, étant à la place où mon de- » voir m'appelait jusqu'à ce que j'eusse reçu l'ordre du » roi mon maître, je comptais pouvoir rester tranquille » à l'abri du droit des gens et couvert du caractère le » plus respectable dont on peut être revêtu. »

» C'est ainsi que la conversation a fini, M. Cocey y ayant seulement ajouté quelques politesses personnelles sur le chagrin qu'il avait d'être chargé d'une pareille commission.

» Un demi-quart d'heure après, M. Cocey est revenu dans le même endroit où il avait avant trouvé l'ambassadeur, et lui a déclaré que le roi son maître le renvoyait pour lui dire très-sérieusement qu'il se disposât à partir de Dresde très-promptement.

» M. le comte de Broglie lui a répondu : « Monsieur, Sa Majesté prussienne doit être informée déjà » des raisons qui me retiennent ici. Dès que les ordres » que j'attends et qui doivent arriver incessamment me » seront parvenus, je les exécuterai sans délai. Je ne » saurais m'imaginer que Sa Majesté prussienne veuille » prendre aucune mesure pour me les faire parvenir. » Vous sentez bien d'ailleurs qu'il faut des préparatifs pour un voyage de cette espèce ; de plus il est » nécessaire que Sa Majesté prussienne ait la bonté de » charger quelqu'un de concerter avec moi les arrangements convenables pour la sûreté du secrétaire que » j'ai ordre de laisser auprès de la reine de Pologne, » afin d'entretenir la correspondance de cette princesse avec madame la Dauphine. »

» M. Cocey est entré dans quelques raisonnements assez polis, mais trop longs à déduire, et a fini par dire « qu'il doutait que le roi son maître voulût écou-

ter ces représentations, et qu'il comptait qu'il aurait encore une troisième commission à exécuter, demandant à cet effet à M. l'ambassadeur s'il le trouverait au même endroit. » Sur quoi il lui a été répondu : « Mon-
» sieur, dès que j'aurai eu une audience de la reine, je
» retournerai chez moi, où il me semble qu'il me serait
» plus convenable que vous eussiez la bonté de vous
» rendre. »

» L'audience que la reine de Pologne a donnée à M. l'ambassadeur ayant duré une demi-heure, ce ministre est revenu chez lui, où il a trouvé M. Cocey, qui s'y était déjà rendu ; il a de plus trouvé la maison pleine de soldats prussiens conduits par deux officiers qui venaient s'y loger. M. Cocey a dit à M. l'ambassadeur qu'il venait lui réitérer une troisième fois de la part de son maître que Sa Majesté prussienne désirait qu'il partît, et qu'elle espérait qu'il recevrait d'ici à trois ou quatre jours les ordres qu'il attendait, et qu'alors il devait emmener avec lui toute sa suite généralement, sans exception du secrétaire qu'il se proposait de laisser auprès de la reine de Pologne, à quoi Sa Majesté prussienne ne consentirait pas.

» L'ambassadeur a répondu au premier point : « Dès
» que mes ordres seront arrivés, je me mettrai en
» marche, mais je ne peux me dispenser de laisser ici le
» sieur Hennin auprès de la reine de Pologne. Je vous

» prie de faire sentir au roi votre maître que, cela
» m'étant ordonné expressément, nulle considération ne
» peut s'y opposer. Je vous prie aussi, lui a ajouté
» l'ambassadeur, de lui dire que vous avez trouvé ici
» grand nombre de soldats qui veulent se loger dans une
» maison où j'habite... Vous sentez combien cela est
» contraire à ce qui est dû aux ministres étrangers, et
» j'espère que vous voudrez y mettre ordre incessam-
» ment. »

» M. Cocey est en effet revenu vers les trois heures après-midi, et a dit à l'ambassadeur que le roi son maître ne changeait jamais les ordres qu'il donnait, et qu'il voulait absolument que le sieur Hennin partît avec lui tout le plus tôt qu'il serait possible ; il a ajouté que les logements étaient si rares dans la ville de Dresde qu'on ne pouvait en exempter aucune maison, pas même celle des ministres étrangers, et qu'ainsi il priait l'ambassadeur de céder quelques-unes des chambres de ses gens pour loger les soldats prussiens. Sur quoi, il a répondu : « Monsieur, je n'ai rien à
» ajouter et ne peux rien changer à ce que j'ai eu l'hon-
» neur de vous dire sur la demeure de mon secrétaire
» auprès de la reine de Pologne. Sa Majesté prussienne
» sera la maîtresse de faire ce qu'elle jugera à propos.
» Je le laisserai sous la protection du droit des gens. Il
» m'est également impossible de partager mon logement

» avec des soldats, ce qui serait contre toute décence et
» toute règle. C'est à vous d'user de violence, si vous
» croyez le devoir faire. Je l'attends avec tranquillité,
» mais certainement je n'aurai pas l'air d'avoir consenti
» à une chose si irrégulière, et je réclame contre autant
» qu'il est en mon pouvoir. »

» C'est ainsi qu'a fini cette journée. M. Cocey s'est déterminé à faire établir chez l'hôtesse de la maison, qui loge au troisième étage, vingt ou vingt-deux Prussiens [1]. »

Et ce fut seulement six jours plus tard, le 19 novembre, après s'être librement promené dans la ville pendant ces six journées, pour constater qu'aucune contrainte ne pesait sur lui, que le comte de Broglie, averti par une lettre particulière que son congé lui était accordé, fit prendre ses passe-ports à l'état-major prussien. Avant de partir, il accrédita régulièrement son secrétaire, M. Hennin, auprès de la reine de Pologne, en lui laissant l'ordre de ne quitter son poste que s'il était arraché par la violence, puis il prit la route de Prague, pour attendre dans cette ville l'expédition régulière du congé qui lui était annoncé.

« Vous jugerez, monsieur, écrivait-il à M. Durand à

1. Relations de ce qui s'est passé entre M. le comte de Broglie et M. le lieutenant-colonel Cocey, que Sa Majesté prussienne lui a envoyé. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

Varsovie en lui annonçant son départ, de l'indécence des procédés de Sa Majesté prussienne. Ce prince a voulu répondre au parti de dignité qu'il a obligé le roi de prendre vis-à-vis de lui, et il ne fait qu'ajouter à des manquements réels le ridicule de paraître piqué du ressentiment qu'on lui témoigne. Le roi de Prusse m'apprend à être prudent et modéré; mais il ne me corrigera pas d'être ferme, d'autant qu'avec des caractères comme le sien c'est le seul parti qui puisse réussir, pourvu qu'il soit accompagné de beaucoup de circonspection... En passant par la Bohême et la Moravie, j'aurai un assez grand détour à faire, mais je n'aurai que quatre milles de domination prussienne à traverser, et j'en suis si excédé que je ferais volontiers cent lieues pour m'y soustraire... Il s'agit seulement de tirer ma personne d'ici, ce que je compte faire demain matin à la pointe du jour. Je laisse ici M. Hennin chargé d'affaires du roi auprès de la reine de Pologne. Le roi de Prusse m'a fait dire le même jour que j'ai reçu des marques de son souvenir qu'il ne permettait pas qu'il restât ici. J'ai répondu que sa volonté ne pouvait détruire les ordres que j'avais eus de l'y laisser, et je lui en donne de ne pas partir à moins qu'on n'emploie la violence pour l'y obliger [1]. »

1. Le comte de Broglie à M. Durand, 29 novembre 1756. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)

« Vous remarquerez, écrivait-il également au comte d'Estrées, ambassadeur de France à Vienne, en lui annonçant son arrivée à Prague le 26 novembre, que depuis le 14 du mois, que j'ai reçu les ambassades de Sa Majesté prussienne, jusqu'au 20 que je suis parti de Dresde, elle ne m'a plus donné de marques de son humeur, d'où il arrive que toutes celles qui ont précédé sont en pure perte pour le roi de Prusse, puisque cela ne m'a pas fait partir de Dresde un quart d'heure plus tôt que je ne l'avais projeté, et qu'ainsi que je lui avais annoncé dès le commencement, ce n'a été, comme de raison, que sur l'ordre du Roi que je suis parti, moyennant quoi il m'a été prouvé qu'il sentait lui-même qu'il ne pouvait pas soutenir les illégalités qu'il a commises [1]. »

A Prague, il n'était plus qu'à quelques jours de Vienne, et il brûlait d'impatience d'aller exposer lui-même à l'impératrice les hautes conceptions de politique générale qui fermentaient dans son cerveau, de plaider surtout la cause de ses chers patriotes polonais, en un mot, de mettre la main lui-même sur le levier de la nouvelle alliance ; mais il attendit vainement la permission qu'il avait sollicitée de passer par l'Autriche. Aucune des insinuations très-claires qu'il

1. Le comte de Broglie au comte d'Estrées; Prague, 26 novembre 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

avait faites à ce sujet dans ses lettres au prince de Conti ne fut relevée. Aucune de ses instances ne parut même avoir été entendue. En reprenant tristement sa route vers la France, il voulut au moins se donner la consolation de coucher par écrit son plan tout entier pour en gratifier son collègue le comte d'Estrées, plus heureux que lui. Au ton qu'il prit dans cette communication confidentielle, on dirait vraiment que, seul dans cette chambre d'auberge, il se fit un instant l'illusion d'être le Richelieu de la politique nouvelle, tenant dans ses mains tous les fils des cabinets d'Europe, et les faisant mouvoir à son gré dans l'unité d'une direction puissante.

« Je me chargerai bien de démontrer, dit-il, que rien n'est actuellement plus intéressant que d'empêcher la destruction du parti patriotique ou plutôt *français* en Pologne, puisque cela doit nous servir de point d'appui pour le soutien de toute notre influence dans le nord. Ce n'est que par le moyen d'un crédit prédominant dans cette république que nous pouvons mettre quelque liaison entre la Turquie et la Suède. Si une fois nous laissons les deux impératrices, et surtout celle de Russie, en possession de décider du sort des Polonais, cela leur donnera la facilité de joindre leurs forces dans toutes les occasions, et certainement nous aurons à nous en repentir. Dans l'ancien système gé-

néral que les traités de Versailles et de Westminster ont dérangé, nous avions toujours la Prusse à opposer à cette jonction, et cette puissance, toujours armée, comme elle l'est, était entre nos mains un instrument admirable. Ce système est changé, mais il n'est pas remplacé, et quoique personne ne sente mieux que moi la nécessité d'ôter à Sa Majesté prussienne une supériorité dont elle a fait un si mauvais usage, j'avoue que je regretterais de voir qu'il l'aurait perdue, si on ne trouvait pas le moyen d'y suppléer. C'est, selon moi, cet objet qu'on doit avoir principalement en vue dans toutes les opérations militaires et politiques que nécessairement nous allons entreprendre. En ayant l'air et le jeu de remplir nos engagements avec la cour de Vienne, en affichant le désir le plus vif de venger les injures faites au père de madame la Dauphine, en témoignant beaucoup d'envie de nous unir sincèrement avec la Russie, il me semble qu'il faut travailler à prévenir les dangers que nous trouverions nécessairement dans le trop grand agrandissement de la maison d'Autriche, et si nous contribuons à lui procurer la restitution de la Silésie, au moins faut-il, par d'autres arrangements, y mettre des modifications capables de nous tranquilliser. A plus forte raison faut-il contenir la puissance moscovite dans les bornes les plus étroites qu'il sera possible. Il serait bien dangereux de

l'accoutumer à trop influer dans les affaires de l'Europe et de faire connaître à la cour de Pétersbourg toute sa force, dont une administration vicieuse et des divisions perpétuelles dans le ministère l'ont empêchée jusqu'à présent de se servir avec succès [1]. »

On peut croire que le comte d'Estrées, fidèle agent qui exécutait ses instructions sans les discuter, et n'avait garde de se lancer dans ces visées de haute politique, fut plus étourdi que touché de ce flot de confidences qu'il n'avait nullement provoqué : car dans sa réponse, qui ne rejoignit le comte qu'à Paris, en lui faisant compliment sur son génie politique, il le rappelait avec une douce ironie au sentiment de leur condition, c'est-à-dire de leur impuissance commune.

« Je n'entreprendrai pas, disait-il, de discuter avec vous sur le fond de l'opinion que vous embrassez et sur le système que vous vous êtes formé, étant persuadé que toutes les conséquences que vous en tirez sont justes, réfléchies, et tendent toutes à l'activité d'un système qui vous est connu, et pour la réussite duquel vous voulez préparer tous les moyens ; mais je serai assez hardi pour vous demander si vous êtes bien sûr que ce système soit conforme à la volonté du Roi et aux nouvelles idées politiques qu'il s'est formées. Voilà un premier point dont il faut être bien assuré, et que je ne puis connaître

1. Le comte de Broglie au comte d'Estrées, 26 novembre 1756.

qu'après que le ministre du Roi m'aura fait savoir ses volontés... Autant il est sage à un ministre éclairé comme vous de mettre sous les yeux du Roi un projet dont les objets sont aussi éloignés pour lui en faire connaître l'utilité, autant est-il, je crois, de la prudence de ce ministre de ne pas l'adopter avec la même fermeté et constance que s'il lui était personnel. Je pense que le Roi seul et les ministres, après avoir été informés du pour et du contre d'une affaire aussi délicate, peuvent décider sur le parti qui doit être suivi. Peut-être connaît-il déjà, et je n'en serais pas surpris, d'autres équilibres que celui que vous avez en vue, et peut-être ne se soucie-t-il pas de fonder de loin une faction ou un parti dont il ne fera jamais usage... Comme le Roi connaît tous ces objets et que vous serez à portée de lui montrer la plus grande utilité de son service, il vous fera instruire de sa volonté, et en même temps me la fera savoir. Alors, sans entrer en discussion, s'il a choisi le bon ou le mauvais parti, je suivrai les instructions qu'il me fera donner... Ne croyez pas, je vous prie, que je veuille condamner votre façon de penser : je n'en connais pas assez toute l'étendue et les moyens de la faire valoir pour en décider [1].»

L'humilité prudente du comte d'Estrées n'avait que

1. Le comte d'Estrées au comte de Broglie, Vienne, 2 décembre 1756. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

trop aisément raison du patriotisme présomptueux de son collègue, et de deux esprits ainsi faits il n'était pas malaisé de deviner celui que préférerait Louis XV; mais où l'un sentait comme un citoyen et jugeait comme un homme d'État, l'autre pensait et parlait comme un serviteur.

CHAPITRE III.

LA DIPLOMATIE SECRÈTE AUX PRISES AVEC L'ARMÉE RUSSE EN POLOGNE.

1756 — 1758.

Retour du comte de Broglie à Versailles. — Accueil triomphal qui lui est fait. — Il s'aperçoit pourtant bientôt qu'on le tient à l'écart de toute influence véritable. — On doute de son zèle pour la nouvelle alliance. — Il veut offrir sa démission et retourner à l'armée. — Le roi n'y consent pas. — Il demande des instructions sur la situation nouvelle et ne peut les obtenir. — Le prince de Conti cesse de diriger la correspondance secrète ; il est remplacé par Tercier, premier commis des affaires étrangères. — Rôle des premiers commis dans la diplomatie de l'ancien régime. — Le comte de Broglie retourne à Varsovie par Vienne. — Il arrive à Vienne après la défaite du maréchal Braun devant Prague, et pendant le siége de cette place par Frédéric. — La cour de Vienne le consulte sur la direction à donner aux opérations militaires. — Victoire du général autrichien à Kollin. — On en fait honneur aux conseils du comte de Broglie. — Reconnaissance de Marie-Thérèse. — Le cabinet autrichien refuse cependant de s'engager en faveur des Polonais. — Retour du comte à Varsovie. — Alarmes du parti national en Pologne. — Entrée de l'armée russe sur le territoire polonais. — Le comte essaie de rassurer les Polonais et de prendre leur défense contre les Russes. — Le comte de Brühl se plaint à Versailles de l'attitude du comte. — Le chevalier Douglas, ministre de France en Russie se fait l'interprète de ces plaintes. — Le nouveau ministre des affaires étrangères de France,

le cardinal de Bernis les accueille.— Caractère de ce ministre.— Il essaie d'abord de contenir le comte de Broglie par des avertissements amicaux. — Le comte persiste dans son attitude.— Il exige et obtient le rappel de Stanislas Poniatowski de Saint-Pétersbourg. — Caractère de ce jeune seigneur. — Bataille de Rosbach. — Déroute de l'armée française. — Ruine de l'influence française en Pologne. — Poniatowski reste à Saint-Pétersbourg. — Le comte de Broglie est abandonné, puis sévèrement réprimandé par Bernis.— Il fait appel au Roi, qui lui répond évasivement. — Il demande son congé et l'obtient.

La rentrée du comte de Broglie à la cour fut très-brillante. Une vive curiosité l'y attendait, et il parut vraiment le héros du jour. La dauphine se jeta avec effusion dans les bras du défenseur de ses parents chéris. A Versailles, les courtisans, à Paris, les nouvellistes, se pressaient autour de lui pour recueillir de sa bouche les détails du drame étrange dont il avait été tour à tour le spectateur indigné et le courageux acteur.

Cette faveur générale, les talents, l'énergie dont il avait fait preuve, semblaient désigner le comte pour exercer sur la direction du nouveau système politique une influence prépondérante. Tous ses sentiments paraissaient à l'unisson de ceux qui régnaient à la cour. On n'y respirait que vengeance contre Frédéric. Qui pouvait mieux partager et guider cette irritation que celui qui venait de braver à son quartier général le perturbateur de l'Europe?

Un point important était en débat et divisait les conseillers de la couronne. Se bornerait-on à porter

secours à l'Autriche attaquée en mettant à ses ordres et en rangeant sous ses drapeaux le corps de 24,000 hommes promis par le traité de Versailles? ou bien, profitant des griefs personnels que l'agression de Frédéric lui avait ménagés, la France ferait-elle campagne pour son compte, avec telles forces et suivant tel plan que bon lui semblerait, au nom du traité de Westphalie violé et des priviléges méconnus de son ambassadeur? Quelques amis obstinés de la paix, quelques vétérans attardés de l'ancien système européen, plaidaient timidement pour la guerre restreinte au rôle moins compromettant d'auxiliaire; mais tous les habiles qui voulaient plaire, tous les braves qui étaient pressés de dégaîner demandaient impatiemment que la France, ne prenant conseil que d'elle-même, marchât tout de suite enseignes déployées sur le Rhin. Sur ce point encore, le comte partageait l'opinion dominante et s'associait au cri général. Dès le premier jour, il s'était indigné à la pensée que la France pût se contenter d'un rôle secondaire là où elle risquait un intérêt capital, et, sentant bien qu'une fois le canon tiré, l'État qui conduit l'armée mène aussi la politique, il voulait à tout prix garder la haute main sur l'avenir, pour la France et pour lui-même aussi, s'il était possible.

Tout semblait donc se réunir pour faire du comte de Broglie, dans cet instant décisif, un conseiller agréable

et facilement écouté. Il n'en fut rien cependant. A travers les politesses et même les tendresses officielles, malgré le cordon bleu dont on le gratifia presque au lendemain de son arrivée, il ne tarda pas à remarquer chez tous les personnages en faveur une nuance de froide réserve, qui devint de jour en jour plus visible. On le consultait pour la forme, sans lui dire ce qu'on voulait faire de son avis, et, cet avis une fois reçu, sans paraître ni en garder la mémoire ni en tenir compte. Ni son expérience des cours ni sa connaissance des armées allemandes n'étaient mises sérieusement à contribution. Toutes les décisions étaient débattues entre madame de Pompadour, le maréchal de Bellisle et l'abbé de Bernis dans un cabinet dont la porte ne lui était pas ouverte. A ses regards furtivement lancés, à ses questions discrètes mais pressantes, pour pénétrer ce qui se passait derrière ce rideau, on opposait (c'est son expression) une *réticence invincible*. Le même silence et plus glacial encore répondait à ses insinuations très-directes pour obtenir d'être transféré du théâtre désormais insignifiant de Varsovie sur la scène éclatante de Vienne. Il eut même bientôt le dégoût de voir disposer deux fois sous ses yeux de ce poste désiré, sans que personne parût s'inquiéter ni des prétentions qu'il pouvait élever, ni des services qu'il pourrait rendre. Une première fois ce fut l'abbé de Bernis qui se fit désigner lui-même, puis, cet heu-

reux favori ayant été promu dès les premiers jours de 1757 au poste de ministre d'État, la place qu'il laissait vacante sans l'avoir remplie fut dévolue à un jeune seigneur de la maison de Choiseul, le comte de Stainville, qui s'était déjà distingué dans une ambassade à Rome.

Il ne fallut pas longtemps au comte pour soupçonner la cause de cette défaveur. Un double motif l'expliquait : d'abord une invincible disposition de caractère qui l'aurait mis en mauvaise odeur auprès de tous les souverains du monde, — une humeur altière et indépendante qui ne lui permettait jamais d'obéir qu'en raisonnant et parfois même en murmurant. Il discutait ses instructions et ne se faisait nul scrupule de les atténuer ou de les dépasser sans en rien dire. Il avait sur toutes choses son franc parler, ses idées propres, et se targuait de comprendre ce qu'on lui commandait. L'étrange situation que le secret du roi lui avait imposée avait encore développé chez lui cette orgueilleuse prétention. A force d'avoir à servir deux maîtres qui ne s'accordaient jamais l'un avec l'autre, le comte de Broglie avait pris l'habitude de se jouer sans façon de tous les deux, et au fond de l'âme de n'en respecter aucun. Les favoris et surtout les favorites ont le flair de ce genre d'hommes, et les tiennent instinctivement à l'écart. A l'intelligence qui les juge en les servant, ils préfèrent l'aveuglement de la médiocrité qui les flatte. En outre,

le comte faisait de ces dispositions générales à la politique du jour une application particulière qui les rendait plus incommodes encore et plus déplaisantes. Il ne blâmait pas le principe du nouveau système fédératif : c'était lui, on l'a vu, qui en avait, sinon suggéré, au moins exprimé le premier l'idée. Il ne nourrissait contre l'Autriche aucune des passions des vieux politiques, puisqu'il venait de sauver l'intégrité du territoire impérial. Il ne regrettait pas l'alliance prussienne, à laquelle il venait de porter un dernier coup ; mais en s'engageant dans la voie nouvelle il ne voulait y marcher qu'avec prudence, en regardant où il mettait le pied, sans perdre de vue ni à droite ni à gauche les piéges dont elle était semée. En se servant, dans le péril présent, du concours inattendu de l'Autriche et même de la Russie, il ne voulait pas que la France a son insu servît elle-même d'instrument aux ambitions futures de ces deux puissances. Ménager les antiques et faibles alliés de la France, la Pologne, la Turquie, les petits États allemands, imposer aux nouveaux amis le respect de ces vieux auxiliaires de notre politique, c'était à ses yeux remplir un devoir, exercer un droit, sauver le plus évident intérêt de l'avenir. En un mot, il croyait la France assez grande et la désirait assez fière pour dicter les conditions du pacte et non les subir. Dans les beaux jours de l'alliance anglaise, il y a trente ou quarante ans, M. de Metternich

disait volontiers en souriant : « L'union de la France et de l'Angleterre est infiniment utile, comme celle de l'homme et du cheval ; mais il faut être l'homme et non le cheval. » C'est à peu près ce que le comte de Broglie pensait de l'alliance autrichienne et du traité de Versailles. Il voulait bien être le cavalier qui monte en selle et tient la bride, non le docile animal que l'éperon ou le mors fait obéir.

Mais cette disposition prudente et méfiante n'était nullement du goût des puissants du jour. Le comte de Broglie devait éprouver ce que remarqueront plus d'une fois dans leur vie ceux qui seront mêlés aux affaires publiques dans notre pays de cerveaux mobiles et d'imaginations légères : c'est qu'il est plus aisé de combattre en face une opinion dominante que de la tempérer en la partageant. Quand une idée s'est une fois emparée de nos têtes ardentes, elle y règne sans partage, et toute réserve est plus mal vue qu'une contradiction directe. Toute précaution prise en souvenir de la veille ou en prévision du lendemain contre l'entraînement de l'heure présente est taxée de pusillanimité et d'étroit esprit de routine. On en était là, quant à l'alliance autrichienne, à Versailles et même à Paris en janvier 1757. Aux yeux de madame de Pompadour et de son boudoir politique, c'était leur œuvre, et la marquise y mettait la même vanité que, plus jeune, elle avait pu porter

dans l'invention d'une coiffe ou l'agencement d'une parure ; y faire une objection, si petite qu'elle fût, c'était l'offenser autant que de lui refuser un compliment ou de lui découvrir une ride. Comment mettre en doute la sincérité de ses bonnes amies Thérèse et Élisabeth? Pour les courtisans, l'amitié de l'Autriche, c'était la mode qu'il est toujours ridicule de ne pas suivre et de bon goût d'exagérer. Par toutes ces raisons, que le comte appelait lui-même l'*enthousiasme* du nouveau système, il se voyait très-mal venu quand il parlait de l'Autriche ou de la Russie, non en ennemi, mais en homme avisé qui se méfie du lendemain et veut prendre ses sûretés en affaires. C'étaient là, disaient en chœur tous les beaux parleurs de l'Œil-de-Bœuf, les marques d'un esprit petit et arriéré qui ne comprenait rien à la grande politique. Sa prédilection pour les Polonais surtout, l'intérêt qu'il portait à ce coin de terre perdu dans les neiges du Nord, paraissait un vrai radotage et ce nom ne s'échappait jamais de ses lèvres sans faire sourire.

Ce qui achevait de faire paraître chagrins et maussades les froids calculs de l'ambassadeur en Pologne, c'était le contraste de la gaieté complaisante et de l'entraînement adulateur qu'affectaient les autres agents de la diplomatie officielle ou secrète. Il fallait voir opérer, par exemple, le chevalier Douglas à Saint-Pétersbourg. Celui-là ne se créait pas de soucis inutiles, et, pour

obtenir de l'impératrice Élisabeth un coup d'œil bienveillant ou mieux encore un mot de sa main à transmettre à Louis XV par la voie clandestine, il lui eût livré sans sourciller toutes les bouches du Danube et toutes les rives de la Baltique. Des ménagements que le comte de Broglie l'avait supplié d'obtenir pour le territoire polonais au cas où les troupes russes seraient forcées de le traverser, il n'avait daigné avoir cure, et le chancelier Bestuchef ne reçut pas de lui la plus légère observation à ce sujet. Puis, quand vint le moment de conclure entre les deux cours impériales et la France un traité d'alliance offensive et défensive plus étroit que celui de Versailles contre leur ennemi commun, il ne fit aucune réserve et ne réclama aucune exception en faveur de la Turquie, cette ancienne amie de la France avec qui la Russie avait une querelle ouverte en permanence; bien plus, il consentit à signer sans instruction un article *secretissime* par lequel Louis XV s'engageait à fournir des subsides en argent aux troupes russes, si elles venaient à être attaquées par celles de la Porte. Cette fois la complaisance parut excessive, et l'article ne fut pas ratifié; mais en désavouant cet excès d'ardeur on ne s'en offensa point et la faute fut aisément pardonnée en faveur de l'intention qui l'avait dictée[1].

1. Boutaric, t. I, p. 217.

Désespérant d'imiter un si beau zèle, dépité peut-être de n'être pas mieux apprécié, le comte eut un instant la pensée de dire adieu à cette ingrate diplomatie, où il était entré sans confiance et n'avait recueilli que des dégoûts. Le moment était venu pour tous les gentilshommes de tirer l'épée, et c'était là pour lui un héritage paternel qui pouvait lui suffire, car il était sûr d'en faire usage avec éclat. De savoir si ce dessein était bien sincère, et si chez une âme généreuse et ambitieuse comme la sienne la politique n'a pas des attraits qui compensent toutes ses amertumes, c'est ce que je ne me pique pas de pénétrer; mais, sincère ou non, ce projet de retraite semblait secondé par une circonstance imprévue qui mettait fin à la cause apparente de sa mission. Le prince de Conti venait de tomber ou plutôt de se mettre lui-même en disgrâce. Il avait sollicité le commandement de l'armée qui devait ouvrir les opérations militaires, et, ne l'ayant pas obtenu, il se retirait sous sa tente et ne voulait plus se montrer à Versailles que dans les occasions d'apparat. Peut-être aussi s'était-il aperçu à temps que sa candidature royale ne tenait plus au cœur à personne. Quoi qu'il en soit, le comte se trouvait par cette abstention n'avoir plus aucun but direct à poursuivre à Varsovie, et, ne sachant plus d'ailleurs trop que dire aux amis qu'il y avait laissés, il éprouvait à y retourner une véritable répugnance, dont

il fit part au roi lui-même dans une lettre confidentielle. « Je ferai observer à Votre Majesté, lui disait-il, que je ne peux plus rien faire en Pologne ni de bon ni de décisif. A la vérité, un nouveau ministre n'y travaillera pas avec beaucoup plus de succès que moi ; mais il aura de moins l'embarras d'essuyer des reproches..., et celui de dire des choses contraires à beaucoup d'égards à celles que Votre Majesté m'avait ordonné de dire et de persuader ; il pourra même me sacrifier jusqu'à un certain point pour se tirer d'affaire, si le besoin l'exige. »

Revenant alors en soupirant sur cette ambassade de Vienne qu'il n'osait plus solliciter, mais qui était toujours à ses yeux le seul poste où il fût possible de concilier le ménagement de tous les intérêts anciens et nouveaux de la France, il saisissait cette dernière occasion de bien établir aux yeux du maître la véritable mesure et comme la nuance exacte de ses sentiments sur les affaires courantes. « Je supplie Votre Majesté, disait-il, d'être persuadée que personne ne sera plus empressé que moi de concourir toujours à l'exécution de ses ordres, et que je suis très-éloigné de regarder l'alliance qu'il lui a plu de faire avec la cour de Vienne comme contraire à ses intérêts. Je suis peut-être le premier de ses ministres qui l'a proposée et celui qui l'a le plus désirée ;... mais je conviens que je croyais qu'il était nécessaire d'y mettre beaucoup de restrictions, dont quelques-unes ont été

oubliées dans le premier traité, et je crains fort qu'il n'arrive pareil inconvénient dans celui auquel on travaille actuellement, si ceux qui en font l'œuvre ne prennent pas la précaution de consulter ceux qui ont quelque connaissance des objets importants qu'il est à propos de considérer.... S'il est vrai, ajoutait-il, que ce soit M. de Stahremberg (l'ambassadeur autrichien) qui ait combattu ma demande pour l'ambassade de Vienne, après avoir sauvé la Bohême, comme j'ai eu le bonheur de le faire, de l'irruption du roi de Prusse, et ayant entre mes mains les remercîments que M. de Kaunitz m'a faits au nom de l'impératrice, l'opposition que le ministre de cette princesse apporterait à ma nomination serait la preuve la plus authentique qu'on me croirait un peu trop éclairé sur les affaires qui se traitent actuellement, et qu'on me croirait plus occupé de faire mon devoir que de chercher uniquement à plaire à une cour dont les intérêts, quoique unis à certains égards, diffèrent des nôtres sur beaucoup d'autres. Je voudrais mériter cette opinion [1]. »

Louis XV ne daigna pas entrer dans ces considérations ou compatir à ces délicatesses; il lui convenait tout ensemble d'éviter toute tracasserie de la part des deux impératrices et de leur fidèle amie madame de Pompadour

1. Le comte de Broglie au roi, 22 décembre 1756, 2 janvier 1757. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

et de conserver à Varsovie, vaille que vaille, un ambassadeur qui fît prendre patience aux Polonais ou les entretînt d'illusions. Il signifia sèchement au comte de Broglie qu'il le condamnait sans rémission à cette tâche ingrate. « J'ai très-bien vu, lui répondit-il, comte de Broglie, dans toutes vos lettres, que vous aviez de la peine à adopter le nouveau système que j'ai pris. Vous n'êtes pas le seul, mais telle est ma volonté, et il faut que vous y concouriez. A l'égard de M. le prince de Conti, c'est lui qui me boude parce que je lui ai dit que je ne l'avais pas destiné de commander l'armée qui doit s'assembler dans le Rhin. Je croyais être maître de mes choix; tant pis pour lui, c'est tout ce que je vous en puis dire... » Et le 2 janvier, revenant plus impérieusement encore à la charge, il ajoutait : « Je trouve très-bon, comte de Broglie, que vous me fassiez toutes les représentations que vous croirez devoir me faire et à mes ministres; mais ayez toujours en vue l'union intime avec Vienne, c'est mon ouvrage. Je le crois bon, et je le veux soutenir. Dans ces circonstances, je crois votre présence très-nécessaire à Varsovie; vous êtes aimé et estimé des Polonais, et un nouveau ministre ne serait pas capable de leur faire faire bien des choses qu'il faut qu'ils fassent sans y abandonner notre parti, car je le veux soutenir. C'est leur bien et leur liberté. Ainsi je vous conseille d'abandonner l'idée de Vienne et de n'être pas si chan-

geant, surtout après que je vous ai tenu mes promesses et que je vous crois capable de me servir encore... Si j'en avais connu un autre qui eût pu bien me servir en Pologne, je vous l'aurais préféré pour satisfaire votre désir de me servir dans mes armées; mais, n'en ayant pas trouvé, je compte que vous m'y servirez de tout votre mieux[1]. »

A cet ordre sans réplique ne tardèrent pas à se joindre les supplications de la dauphine, qui pressa vivement le comte d'aller reprendre auprès de ses parents son poste de consolateur officiel. Aux premiers jours du printemps, il fallut donc penser à se mettre en route. Avant de partir, le comte voulut tenter un dernier effort pour obtenir au moins quelques explications un peu nettes sur la tâche qu'il allait remplir dans le pays sacrifié où on le renvoyait. Plusieurs mémoires remis à M. de Rouillé posaient nettement les questions suivantes : voulait-on ou ne voulait-on pas intéresser la Pologne dans la lutte contre Frédéric en promettant à la maison de Saxe un agrandissement qui la déciderait à renoncer à sa couronne élective et à en laisser la disposition au parti français et national? l'autorisait-on pas à parler en ce sens tant au ministre saxon qu'aux patriotes? Puis, dans des lettres privées, il pressait le roi de lui dire quel rôle secret il aurait désormais à

1. Le roi au comte de Broglie, 24 décembre 1756, 22 janvier 1757, 11 mars. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

jouer à Varsovie? quelles espérances à donner à ses amis? quel but à proposer à leurs efforts? à défaut du prince de Conti, avait-on en poche une autre candidature française? était-ce un Bourbon de France ou un Bourbon d'Espagne? ou bien s'accommoderait-on d'un cadet de la maison de Saxe?

Plus les questions étaient nettes, plus il semblait qu'on fît effort pour rendre les réponses ambiguës. « Il faut avant tout, disait pédantesquement le ministre, établir les principes généraux qui, dans les circonstances présentes, doivent être la base des instructions et des ordres que le Roi juge à propos de confier à un ambassadeur et à ses ministres. Ces principes sont : 1° que toutes les négociations particulières à suivre dans les cours étrangères doivent nécessairement s'accorder avec le système général que le Roi a adopté pour les engagements que Sa Majesté a contractés avec la cour de Vienne ; 2° que ce nouveau système est actuellement le point culminant auquel toutes les lignes de la circonférence politique doivent aboutir sans se croiser ; 3° que toute négociation qui serait directement ou indirectement contraire à ce système serait un ouvrage incompatible avec la droiture des intentions du Roi, qui est bien éloigné de vouloir détruire d'une main ce qu'il travaille à établir de l'autre ; 4° que rien ne serait plus contraire à cette intelligence que de paraître tenir encore aux anciennes

maximes du système fondé sur la rivalité de plusieurs siècles entre les maisons de France et d'Autriche... » A quoi néanmoins on ajoutait que « le Roi, en s'unissant aux cours impériales, avait renoncé uniquement à son alliance avec le roi de Prusse, que son intention était de conserver ses autres alliés, en particulier la Pologne, la Suède et la Porte Ottomane, mais qu'il serait prématuré, inutile et dangereux de faire aucune ouverture relativement au projet de substituer la puissance saxonne à la prussienne dans l'équilibre de considération et de force à former dans l'empire germanique [1]. »

Le roi, moins verbeux, n'était pas plus clair. Il prononçait tour à tour plusieurs noms propres sur lesquels on pouvait diriger le choix futur des Polonais : tantôt c'était un infant d'Espagne, tantôt un cadet saxon ; mais il ajoutait tout de suite qu'il fallait consulter les Polonais eux-mêmes et lui laisser le temps de s'entendre ensuite avec ses alliés, ce qui ne l'empêchait pas d'engager le comte à tenir toujours les amis de la France en haleine, de lui promettre même quelques légers subsides dans cette intention, et enfin d'exiger de lui une correspondance aussi régulière que mystérieuse pour le tenir au courant du succès de ses efforts [2]. « J'espère au moins,

1. *Mémoires du comte de Broglie* adressés à M. de Rouillé le 10 et le 20 avril 1757. — *Réponses du ministre.* (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)

2. Boutaric, t. I, p. 220. Le roi à Tercier, 9 avril 1757.

répondait le comte à ces injonctions confuses qu'il essayait vainement de débrouiller, que Votre Majesté voudra bien considérer les difficultés qu'il y a à concilier tous les intérêts qui se trouvent confondus dans l'exécution des ordres qui m'ont été remis par son commandement ou par le canal de M. de Rouillé ; j'ai d'autant plus besoin de son indulgence que je ne saurais compter sur celle de la partie prépondérante de son conseil. Plusieurs de ses ministres voudraient que je fusse entièrement hors de la carrière politique... Votre Majesté sait qu'il n'a pas tenu à moi de leur donner satisfaction : j'ai lieu de craindre qu'ils ne persistent dans leur dessein, et qu'ils ne cherchent dans mon travail des motifs d'un rappel qui me serait alors bien douloureux [1]. »

Une seule consolation restait à notre triste ambassadeur au moment de s'engager de nouveau dans ce filet d'intrigues, où il allait compromettre encore, cette fois sans illusion et sans espoir de succès possible, son ambition et son honneur. Il laissait à la cour, en qualité d'intermédiaire de sa correspondance avec le roi, non plus un prince dont il lui fallait ménager le pusillanime égoïsme, mais un ami sûr et discret, dans le sein duquel il pouvait épancher en confiance l'amertume de

1. Le comte de Broglie au roi, 25 février et 2 mai 1757. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

ses douleurs privées et de ses colères patriotiques. En se séparant du prince de Conti, le roi lui avait donné l'ordre de remettre tous les chiffres et toutes les pièces de la correspondance secrète entre les mains de M. Tercier, premier commis des affaires étrangères, qui devait désormais, à l'insu des ministres et sous l'œil royal, tenir et diriger tous les fils de ce commerce clandestin. Lebel, valet de chambre du roi, était chargé de porter et de rapporter lettres et réponses du palais à la demeure modeste de M. Tercier, et, sauf les grandes occasions où il était autorisé à écrire au roi lui-même, c'était à Tercier aussi directement que le comte devait adresser ses informations.

Le poste de premier commis des affaires étrangères était dans notre ancienne organisation diplomatique un emploi à la fois très-obscur et très-important. Largement rétribué (le traitement n'était pas moins de 80,000 francs de la monnaie d'alors), il avait été calculé pour suffire aux vœux d'une suite d'hommes de mérite inconnus, appelés à tout diriger sans jamais paraître, à tenir en main la clef de tous les secrets d'État sans que leur naissance et la nature de leurs services leur permissent d'aspirer, même par le plus lointain espoir, à l'éclat du premier rang. Supérieurs des ambassadeurs, dont ils dictaient les instructions et contrôlaient toutes les démarches, survivant à la rapide succession des ministres,

échappant par leur humilité même au caprice des destitutions arbitraires, dépositaires de toutes les traditions, les premiers commis ont été vraiment pendant des siècles, du fond de leur cabinet, le ressort fixe et principal, bien qu'inaperçu, de toute notre politique extérieure[1].

Leur nom est à peine mentionné dans quelques mémoires contemporains, et la France ne saura jamais quelle part elle a dû de sa grandeur à ces hommes modestes qui l'ont aimée et servie avec une foi silencieuse, dévoués tout entiers, corps et biens, intelligence et âme, à ce que nous appellerions dans le langage un peu emphatique de nos jours le culte de la patrie, et ce qu'ils nommaient simplement le service du Roi. Les intérêts permanents de la France, objet de leur méditation assidue, prenaient à leurs yeux un caractère de religion. Sans doute la diplomatie qui courait le monde, et dont le comte de Broglie vient de nous donner le modèle, était plus active et plus brillante. Rien n'en égalait l'éclat, lorsque, personnifiée dans un grand seigneur ou dans un valeureux capitaine, dans un duc et pair ou dans un maréchal de France, chamarrée de titres et de cordons, promenée dans les capitales au fond de carrosses dorés, avec grand cortége de coureurs,

1. Il y avait, à la fin de l'ancien régime deux premiers commis qui se partageaint la direction de la correspondance avec les diverses cours.

de chasseurs et de piqueurs, éblouissant les populations par la splendeur des fêtes, elle venait chercher les souverains dans leurs palais pour étudier et exploiter leurs faiblesses, les intimider ou les séduire, se mêler, en un mot, au jeu mobile des intrigues de cour et des agitations révolutionnaires. Mais tout ce mouvement eût été vain, si des ouvriers ignorés n'avaient préparé le terrain et donné l'impulsion en rattachant ces efforts divers à la fixité d'un plan général. Ceux-là, ce n'étaient point les dispositions passagères des hommes d'État ou des cours qui faisaient le sujet de leurs études, c'étaient ces conditions immuables, nées de la nature même des choses et de la configuration des territoires, qui régissent et régiront toujours, quoi qu'on fasse, d'une génération à l'autre, les rapports des peuples entre eux. Une frontière à étendre ou à défendre, une tête de pont ou un défilé de montagne à garder ou à conquérir, un débouché à ouvrir à notre commerce, un port de ravitaillement ou de relâche à préparer pour nos flottes, le drapeau français à planter sur un rocher de l'antique Océan ou sur une plage du nouveau monde, c'était là ce qui remplissait et souvent agitait leurs veilles.

La constitution sociale de l'ancienne France, traçant aux vœux de chaque classe d'hommes des limites fixées par leur naissance, semblait seule propre à fournir à un grand pays cet ordre de serviteurs désintéressés, dévoués

au devoir de leur charge, sans retour d'ambition personnelle, et satisfaits d'exercer l'influence sans prétendre à la renommée. Le lecteur me permettra pourtant de dire que j'ai connu personnellement sous le nouveau régime de notre patrie un digne héritier de ces précieux auxiliaires de l'ancien. Tous ceux qui ont rencontré au ministère des affaires étrangères de la monarchie de 1830 le cher et excellent M. Désages comprendront que je ne puisse me refuser le plaisir de saluer ici en passant sa mémoire. Sous le titre essentiellement moderne de chef de la division politique, c'était toujours le *premier commis* d'autrefois, et lui-même aimait à se donner ce titre vénérable et plein de souvenirs. C'était chez lui, comme chez ses devanciers, même souci passionné de l'intérêt public et même oubli du sien propre, même simplicité de mœurs et même grandeur de pensée, même regard naturellement promené sur tous les coins du monde, et même vie soigneusement cachée dans la retraite. Une nuance pourtant, inaperçue des yeux peu clairvoyants, le séparait des traditions passées de son emploi, celle qui distingue le bon citoyen du sujet fidèle. De l'esprit des temps nouveaux, le premier commis de 1830 gardait cette empreinte, qu'il ne confondait pas la France avec le roi et conservait l'indépendance dans le dévouement. La fréquence des révolutions qui avaient défilé devant ses yeux l'avait rendu un peu indif-

férent à la faveur des gouvernements comme à la personne des gouvernants. Il regardait passer les dynasties comme autrefois ses prédécesseurs les ministères, avec un calme légèrement dédaigneux, et détournait les yeux de ces apparitions fugitives pour les garder attachés sur l'image de la patrie. Le génie de la monarchie aurait pu se plaindre de cette teinte de scepticisme politique. Et de fait, en le voyant passer dans un salon royal, avec son profil fin et sévère, son regard froid qu'éclairait par moment un sourire glacial aussi et un peu hautain, la tête droite, la main passée dans un frac boutonné sans décoration, on l'aurait pris plutôt pour le magistrat électif d'une cité d'Amérique que pour un fonctionnaire public de France. Jusque dans sa déférence pour les distinctions sociales, auxquelles il n'aspirait pas, on soupçonnait une sorte de fierté républicaine qui dédaignait trop ce genre d'honneurs pour y prétendre, et les abandonnait sans regret à ceux qui avaient la faiblesse d'en jouir ou croyaient se grandir en s'en parant.

M. Tercier n'était pas de si haute lignée intellectuelle et morale; mais c'était un esprit droit, un cœur chaud, un travailleur infatigable. Il possédait parfaitement dans sa tête toute la carte de l'Europe, et il était doué de cette adresse insinuante, à l'aide de laquelle les chefs de bureaux de tous les régimes savent conduire leurs ministres où ils veulent les faire aller sans que ces

maîtres prétendus tout-puissants s'en aperçoivent. Il appréciait le comte de Broglie et en était aimé. Rapprochés par les mêmes vues de bien public, ils s'étaient pris l'un pour l'autre d'une affection véritable, et ce fut à l'intervention discrète de cet obscur ami que le comte dut tout de suite une faveur vainement sollicitée par lui du roi lui-même, la permission de passer par Vienne, en se rendant à son poste, pour y prendre langue avec le ministre dirigeant, se mettre en grâce auprès de l'impératrice et plaider lui-même la cause des Polonais.

En arrivant à Vienne, dans les premiers jours de mai 1757, il y trouva tout en rumeur, et à sa grande surprise il fut accueilli par tout le monde, ministre et souveraine, à bras ouverts et comme un sauveur. Les choses étaient en effet dans la situation la plus critique, et pour la seconde fois une impétueuse agression de Frédéric mettait la monarchie impériale à deux doigts de sa perte.

Informé de la résolution que prenait la France de lui faire la guerre pour son compte avec une armée de 100,000 hommes, Frédéric s'était senti perdu, s'il attendait l'effet de cette puissante diversion. Entre les Français sur le Rhin, les Autrichiens en Bohême et les Russes déjà en mouvement vers la Pologne, un cercle de fer se resserrait autour de lui. Une seule ressource lui restait encore : devancer par un coup d'éclat les

mouvements toujours lents d'une coalition et tomber tout de suite sur l'armée autrichienne qui se trouvait à sa portée privée momentanément de tout auxiliaire. Sa décision fut arrêtée sur-le-champ, et, n'ayant pas quitté Dresde de tout l'hiver, il se trouva en mesure, dès que les routes furent abordables, de reprendre les opérations militaires précisément au point où la mauvaise saison les avait interrompues.

Pour commencer et bien montrer d'abord qu'il n'était pas plus d'humeur à attendre qu'à craindre personne, il expédia dès le 23 mars l'ordre de départ, tant de fois annoncé, mais toujours retardé, au secrétaire que le comte de Broglie avait laissé à Dresde auprès de la reine de Pologne. « Le roi, dit à ce diplomate le feld-maréchal Keith, chargé de l'exécution de cet ordre brutal, le roi a des informations dont il ne peut douter que le corps de troupes que le roi de France fait passer en Allemagne est beaucoup plus considérable que ne le porte le traité de Versailles, et, ces troupes paraissant devoir agir contre Sa Majesté, elle ne peut donc permettre que vous restiez dans une ville dont elle est maîtresse. » M. Hennin allégua vainement les ordres de son souverain et son caractère diplomatique. « Je ne puis croire, disait-il, que l'intention de Sa Majesté prussienne soit de violer le droit des gens en ma personne. — Qu'est-ce que le droit des gens? »

reprit le feld-maréchal en haussant légèrement les épaules; puis il ajouta : « J'ai ordre de vous déclarer que Sa Majesté a eu jusqu'à présent tous les ménagements possibles pour la famille royale de Pologne en considération de l'alliance qu'elle a avec Sa Majesté très-chrétienne, mais que désormais elle ne se croira plus obligée de se gêner. » — « A ce mot, dit M. Hennin dans sa dépêche, je fis un mouvement en arrière. M. le feld-maréchal, en me le répétant, me dit : « Ce sont les pro- » pres paroles de Sa Majesté; » et il poursuivit : « Au reste, la manière dont on agira dans les États de Sa Majesté décidera de sa conduite envers la famille royale. » A ces paroles sauvages, M. Hennin répondit par un refus positif de partir en laissant ainsi derrière lui, comme dans les guerres de l'antiquité, des femmes royales en otage. Une escouade de soldats fit alors main basse sur lui; on le força de monter dans une voiture déjà préparée, et un officier prenant place à ses côtés le conduisit à la frontière[1].

Les hostilités commencèrent immédiatement, et, en moins de quinze jours, la Bohême fut littéralement couverte de troupes prussiennes. Divisée cette fois, comme l'année précédente, en trois corps, l'armée de Frédéric tendit droit vers Prague et rencontra en avant de cette

1. M. Hennin à M. de Rouillé, 23 mars 1757. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

ville le maréchal Braun, à peine sorti de ses quartiers d'hiver et mal remis des pertes qu'il avait éprouvées à l'ouverture de la campagne. Dans ces conditions la bataille était perdue d'avance, et le 6 mai au soir, l'armée impériale rentrait en déroute dans Prague, après onze heures de combat, avec son chef mortellement blessé. « Je me porte bien, écrivait Frédéric à sa mère du champ de bataille, et mes frères aussi. La campagne est perdue pour les Autrichiens. J'ai les mains libres avec 150,000 hommes. Nous sommes maîtres d'un royaume qui nous fournira de l'argent et des hommes. J'enverrai une partie de mes troupes faire un compliment aux Français; je poursuivrai les Autrichiens avec le reste. » Dès le lendemain, traçant autour de Prague une immense ligne de circonvallation, que gardaient cinquante mille hommes, et vomissant sur la malheureuse cité un déluge de bombes, il réduisait l'armée désorganisée et les bourgeois pris au dépourvu à toutes les horreurs de la famine.

C'est sous le premier effet de ces nouvelles foudroyantes que le comte de Broglie, arrivant de France, trouva la cour et la ville de Vienne. La population était plongée dans la stupeur. Chacun croyait voir les grands'gardes de Frédéric apparaître sur la rive du Danube. Marie-Thérèse seule gardait l'impassibilité de son âme. Elle n'avait qu'une parole ou plutôt qu'un cri qu'elle redisait à ses

ministres éperdus : « Il faut délivrer Prague à tout prix » ; mais cette libération ne pouvait s'opérer qu'en mettant en ligne la seule armée que l'empire conservât encore intacte, et qui campée en Moravie, sous les ordres du maréchal Daun, ne se montait pas à plus de soixante mille hommes. C'était vraiment la dernière carte de la monarchie, et on hésitait à la risquer contre un vainqueur maître du jeu, très-supérieur en nombre, et que les généraux autrichiens avaient perdu l'habitude de regarder en face.

Dans cette extrémité périlleuse, l'arrivée d'un officier français chargé d'une mission de confiance de son maître n'aurait jamais passé inaperçue ; mais il se trouvait de plus que cet officier était un diplomate déjà renommé et en outre le fils du général français qui, dans la guerre de la succession, s'était d'abord emparé de Prague par un coup de main, puis, bloqué à son tour par les armées impériales, y avait soutenu un siége demeuré fameux par l'énergie de la défense. Le comte lui-même, tout jeune encore, avait servi sous les ordres de son père pendant ces alternatives d'attaque et de résistance. Il connaissait parfaitement la configuration des lieux, et dans la première audience qu'il eut de l'impératrice, il raisonna sur la durée possible du siége, sur les ressources des assiégés et les avantages des assaillants, en homme qui se rendait un compte exact de la situation des deux armées. Marie-

Thérèse, charmée de trouver un bon avis et un esprit de sang-froid au milieu de la consternation universelle qui l'entourait, le pressa de questions, insista pour qu'il s'entretînt avec les principaux membres de son conseil, et ceux-ci, le voyant beaucoup plus au fait qu'eux, s'empressèrent à leur tour de solliciter ses avis. Le comte résista un peu à ses instances, se fit presser et prier, allégua son ignorance de l'état de l'armée autrichienne; mais en définitive, trouvant là une occasion d'employer l'activité infatigable de son esprit tout en se mettant bien en cour auprès de l'amie de madame de Pompadour, il se décida sans trop de peine à prolonger un peu sa présence à Vienne. Huit jours n'étaient pas écoulés qu'il s'était laissé charger de mener à bien la jonction des deux armées, et qu'il était installé à la chancellerie impériale en qualité de ministre de la guerre officieux, tout comme il avait été l'année précédente le chef d'état-major bénévole du roi de Pologne. Chaque soir, l'impératrice lui demandait son avis par écrit qu'elle faisait passer au maréchal Daun, et à plusieurs reprises elle pressa le comte de Broglie de se rendre à l'armée, offrant de lui donner voix dans le conseil de guerre, et même voix prépondérante en cas de partage.

Un instant même, les instances de Marie-Thérèse devinrent si pressantes, que le comte, pour s'en défendre, déclara qu'il était prêt à faire ce qu'elle désirait,

si le comte de Kaunitz voulait bien l'accompagner au camp pour couvrir sa responsabilité. « Que voulez-vous que j'aille faire, dit le ministre, au milieu des *graves perruques* de l'armée impériale ? — Et croyez-vous donc, reprit le comte en riant, qu'il n'y ait pas des *perruques* aussi dans l'armée française ? et cependant j'irais, si le Roi m'y envoyait [1]. »

« L'impératrice-reine et le comte de Kaunitz (écrivait-il le 25 mai à M. Durand, résident de France en Pologne, pour lui expliquer l'arrêt de son voyage) m'ont fort pressé de prendre cet arrangement, et ont de plus désiré que j'entrasse dans l'examen des opérations auxquelles il convient aujourd'hui de se décider, ainsi que des instructions à envoyer à M. le prince de Lorraine à Prague (le prince Charles avait remplacé le maréchal Braun dans le commandement de l'armée assiégée). Je me suis chargé avec plaisir de ce dernier objet, sur lequel mon séjour dans cette ville pendant le siége que nous y avons soutenu m'a donné quelques lumières. La direction de la grande armée demanderait, pour s'en charger avec succès, des connaissances préliminaires de sa force effective, de l'esprit qui y règne, de la capacité des généraux, des moyens de subsistance qu'on y a, et enfin des pays où on

1. Je trouve ce détail dans un mémoire remis par le comte de Broglie au roi Louis XVI, sur sa vie politique. (*Papiers de famille.*)

doit manœuvrer. Comme tous ces détails me sont inconnus, je me suis excusé de traiter avec la moindre décision des objets de cette importance. Par les notions que vous avez de la cour de Vienne, monsieur, vous pourriez être étonné du ton de modestie et de douceur qui y règne actuellement. Les circonstances y contribuent sans doute infiniment : je m'imagine bien que c'est à elles que je dois en partie la confiance qu'on m'y témoigne et les politesses de tout genre qu'on a pour moi. Cela ne m'empêche pas d'être reconnaissant particulièrement des bontés dont l'impératrice-reine m'honore, qui sont au delà de toute expression. Quant au comte de Kaunitz, je pense qu'il n'a pas été fâché de m'entretenir sur les affaires militaires, dont, malgré l'étendue de ses lumières, il est un peu moins instruit que de toute autre chose... Vous voyez que je ne suis pas ici absolument oisif... » Et le 5 juin il écrivait encore au même correspondant : « Je travaille toujours au projet de réunion des deux armées, qui, je pense, réussirait, s'il était bien exécuté; mais je n'ai aucune confiance dans les ouvriers. Enfin il faut se servir de ce qu'on a et tâcher de rendre la besogne plus facile par la clarté avec laquelle elle est expliquée... » Puis enfin, le 12, il reprend ainsi : « Je compte me mettre en route dès que la jonction sera opérée. Comme je dirige d'ici, autant qu'il est possible de le faire de loin avec

des généraux peu intelligents, cette opération, je ne saurais la laisser à moitié [1].»

L'équitable histoire doit convenir que le comte de Broglie était vraiment ici trop dédaigneux pour les ouvriers ou pour les *perruques* qu'il trouvait sous sa main, et le maréchal Daun ne tarda pas à montrer qu'il ne méritait pas entièrement cette appréciation sévère. La jonction préparée par le comte n'eut pas lieu, parce que Frédéric, qui la redoutait, averti de l'approche de l'armée de secours, se décida brusquement à se porter au-devant d'elle. Il rencontra le maréchal Daun à 12 lieues environ de Prague, campé sur les hauteurs de Kollin, derrière un profond ravin coupé d'étangs. La position choisie par le général autrichien était presque inexpugnable, et Frédéric, enivré de ses succès précédents, fit la faute de vouloir l'emporter d'assaut avec un corps d'armée très-inférieur en nombre, et où la cavalerie était proportionnellement plus forte que l'infanterie.

Cet orgueil le perdit : après sept attaques successives, il fallut rétrograder en désordre vers Prague et se hâter de lever le siége si l'on ne voulait être pris entre le feu de la place et celui de l'armée victorieuse.

1. Le comte de Broglie à M. Durand; Vienne, 25 mai, 6 et 12 juin 1757. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.) J'ai trouvé de plus dans des papiers du comte de Broglie de la même date une correspondance suivie avec des officiers de l'armée autrichienne qui atteste la part qu'il prit à la direction de cette campagne.

« La fortune me tourne le dos, écrivit Frédéric avec une gaieté affectée au feld-maréchal Keith, elle est femme, et je ne suis pas galant. J'aurais dû m'y attendre, elle s'est déclarée pour les dames qui me font la guerre. Dans le vrai, je devais prendre avec moi plus d'infanterie. Les succès donnent une confiance nuisible... Mais que dites-vous de cette alliance contre le marquis de Brandebourg ? Quel serait l'étonnement du grand Frédéric-Guillaume, s'il voyait son arrière-petit-fils aux prises avec les Russes, les Autrichiens, presque toute l'Allemagne et 100,000 Français ? J'ignore s'il y aura pour moi de la honte à succomber, mais je sais qu'il n'y aura pas grande gloire à me vaincre. »

Effectivement la défaite de Kollin avait pour Frédéric la désastreuse conséquence de le laisser seul aux prises avec toute l'Europe. Pour la seconde fois aussi, la main du comte de Broglie se trouvait mêlée à la complication d'incidents imprévus qui déjouaient la rapidité des calculs de Frédéric. Quand, à l'arrivée de cette heureuse nouvelle, le comte alla présenter ses félicitations au palais, l'impératrice, enivrée de joie, ne put se tenir de s'écrier qu'elle lui devait la victoire autant qu'au maréchal lui-même, et lui fit remettre deux heures après par le comte de Kaunitz son portrait enrichi de diamants. « Et moi, disait le ministre, qui vous croyais enti-

ché de vieux préjugés, me voilà bien détrompé [1]. »

La part que le comte de Broglie avait eue à ces succès ne fut pas ignorée en Allemagne, et le bruit en parvint même bientôt jusqu'en Pologne. « Il est donc vaincu, écrivait M. Durand, ce prince assez téméraire pour lutter contre les plus grandes puissances de l'Europe, et, par un revers qu'il mérite, il va sentir à son tour toutes les horreurs de la guerre. Il est bon qu'un roi si dur et d'une humeur si bizarre ne soit pas dans le cas de donner des lois à l'Europe. Je me réjouis de la suite heureuse et satisfaisante des événements qui viennent de se succéder, et je suis bien aise de la part qu'on donne ici à Votre Excellence dans ce qui se passe. On mande des provinces que l'activité de la cour de Vienne à réparer ses pertes et à repousser son ennemi au moment où tout était désespéré doit vous être attribuée, et c'est un fait qui doit passer à la postérité. » Le même courrier de Varsovie apportait au comte une lettre de son vieil ami Branicki le grand-général, qui, saisissant l'occasion de sa présence à Vienne pour faire valoir d'anciens droits qu'il croyait avoir au collier de la Toison d'or, ajoutait: « Je vous prie de m'accorder une recommandation qui sera puissante, attendu qu'on doit à Votre Excellence l'obligation de l'heureux changement survenu dans les

1. Le comte de Broglie à M. Durand. (*Correspondance officielle. Ministère des affaires étrangères.*)

affaires de l'impératrice-reine, ce qui porte l'admiration qu'on a pour Votre Excellence au plus haut degré [1]. »

Cette lettre se rencontrait bien avec la pensée du comte, car en réalité il ne s'était donné tant de peine et ne songeait à profiter du crédit momentané qu'il en avait tiré que pour obtenir de l'Autriche en faveur des Polonais quelque chose de plus et de mieux encore que de vaines décorations à passer au cou de leurs grands seigneurs : un peu d'égard, s'il était possible, pour leur indépendance, un peu de ménagement pour leur dignité. Mais dès qu'il essaya de toucher ce point délicat, soit avec l'impératrice, soit avec le ministre, dès qu'il mit en avant la nécessité de peser sur la cour de Russie pour tempérer les rigueurs inévitables du passage d'une armée en campagne par la Pologne, à la froideur avec laquelle cette ouverture fut reçue, aux réticences, aux efforts pour détourner la conversation, en un mot à l'air maussade qui vint remplacer le sourire de ces visages naguère si radieux, il s'aperçut bien que le parti était pris de ne tenir aucun compte de ses avis. On ne voulait à aucun prix se faire une affaire à Saint-Pétersbourg pour d'aussi faibles alliés que les Polonais, et il comprit que toute la reconnaissance dont on le flattait n'aurait pas raison de ces calculs prétendus profonds de la

1. M. Durand au comte de Broglie, 29 juin, 4 juillet 1757. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)

politique. Cette découverte, dont il s'était bien un peu douté d'avance, le rejeta dans le découragement dont le bruit et le succès des opérations militaires l'avaient tiré; ce sentiment perce dans une lettre écrite au roi lui-même le 30 juin, à la veille de quitter Vienne.

« Quoique j'aie été comblé des bontés de Leurs Majestés Impériales et très-fêté par leurs ministres, je dois cependant dire qu'on trouve ici dans les affaires des difficultés infinies que la hauteur, si j'ose dire, et le peu de zèle des ministres multiplient à chaque instant. Leur abattement dans l'adversité et leur arrogance dans la prospérité marchent d'un pas égal, et, comme j'ai été en peu de temps témoin de leurs différentes situations, je suis à portée de juger des conseils que les ministres d'un allié aussi considérable que Votre Majesté auront à suivre ici. »

« J'ai cru, ajoute-t-il, devoir mettre cette observation sous ses yeux, pour qu'elle ne croie pas que les caresses qu'on me fait ici m'aient fait perdre de vue mes anciennes idées sur la cour de Vienne. La reconnaissance que j'ai comme particulier ne m'empêche pas de sentir qu'en aidant l'impératrice avec la générosité et la magnificence qui convient à un aussi grand monarque que Votre Majesté, il est essentiel de ne pas mettre par des arrangements définitifs la maison d'Autriche dans le cas d'oublier la reconnaissance qu'elle lui devra, ni de faire

de son augmentation de puissance un usage dangereux pour elle et ses alliés [1]. »

Ce fut sous l'impression produite par les marques de faveur apparente de l'impératrice Marie-Thérèse que le comte rentra enfin à Varsovie, après s'être fait longuement attendre, vers le milieu de juillet 1757. L'impatience de le posséder était au comble parmi les Polonais du parti national. A peine son arrivée fut-elle connue que sa maison était encombrée de tous ses anciens amis, qui accouraient avec l'accent, les uns du désespoir, les autres de la fureur, lui conter le déplorable état où leur patrie était réduite par l'invasion déjà consommée des troupes russes et les défaillances du roi Auguste et du comte de Brühl. Rien n'eût été si aisé, disaient-ils, à ce lâche souverain et à son ministre que de profiter six mois auparavant de l'indignation causée par la perfidie du roi de Prusse pour grouper autour d'eux les gens de cœur de tous les partis. Un très-vif mouvement d'enthousiasme national s'était déclaré quand on avait vu arriver l'élu de la nation, fugitif et sortant d'une lutte contre la trahison qui n'avait pas été sans gloire. Si Auguste s'y était livré, s'il s'était jeté hardiment dans les bras de la Pologne frémissante, plus de cent mille épées eussent été tirées pour lui : la Pologne entière lui

1. Le comte de Broglie au roi, 30 juin 1757. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

eût fait un rempart de son corps, et cette levée en masse d'un peuple tout militaire aurait peut-être été d'un plus grand secours pour l'Europe et d'un plus grand péril pour Frédéric que l'appui tardif des armées indisciplinées d'Élisabeth. Mais, au lieu de s'abandonner à l'élan national, Auguste l'avait contenu, refroidi, découragé. Lassé de l'énergie factice que le comte de Broglie lui avait un moment inspirée, craignant ses indociles sujets plus que ses ennemis, il était rentré sans résistance sous le joug du ministre et du parti russes et n'avait voulu attendre de secours que de l'étranger. Désormais l'envoyé d'Élisabeth et les seigneurs de sa faction régnaient seuls à la cour. Les premiers corps de l'armée russe avaient déjà passé la frontière, et, à la lenteur calculée de leurs mouvements, à la hauteur de leur attitude et de leur langage, aux mauvais traitements de toute sorte dont ils accablaient les populations, on voyait clairement qu'ils étaient bien plus préoccupés du chemin à parcourir que du but à atteindre, bien plus soucieux de s'établir en Pologne que d'aller se mesurer avec Frédéric dans les plaines de l'Allemagne. Le prétendu passage n'était qu'une conquête anticipée. Voilà dans quelle extrémité et sur le bord de quel abîme la Pologne éperdue tendait les bras à l'ambassadeur de France. Si la France voulait, elle pouvait l'en retirer à elle seule. Avec cent mille hommes en Allemagne et le nom de la

France, on avait le droit de parler haut et de défendre de vieux amis contre de douteux alliés de la veille.

Si le comte de Broglie eût été le maître de la politique française, l'appel, on le sait, n'eût pas tardé à être entendu. Il avait son plan tout fait pour concilier les anciens devoirs de la France avec ses nouveaux intérêts. Arracher le roi Auguste à l'amitié russe en lui promettant sa part dans les dépouilles de Frédéric, obtenir à ce prix sa renonciation éventuelle à la couronne élective de Pologne, échangée contre la promesse d'une monarchie héréditaire en Allemagne, ranimer ainsi le parti national polonais par l'espoir de porter bientôt un des siens au trône vacant, — puis, la Pologne et la Saxe une fois réunies sous le patronage de la France, parler ferme à la Russie et ne l'admettre dans l'alliance européenne qu'à la condition qu'elle s'y tiendrait à sa place et n'y jouerait qu'un rôle secondaire, telle était la ligne de conduite qu'il avait plus d'une fois exposée par la voie officielle ou secrète à son gouvernement ; mais ni roi, ni ministre, ni conseiller intime, ni conseiller public, n'avaient fait de réponse formelle ou paru lui accorder un quart d'heure d'attention. Qu'à cela ne tienne cependant; il avait coutume d'agir seul et de faire à sa tête, et d'ailleurs l'honneur lui interdisait de laisser périr sous ses yeux ses fidèles amis. Il se mit à l'œuvre tout comme s'il avait en poche les moyens d'agir qu'on lui refusait.

Sans balancer, il se posa hardiment comme le patron de tous les Polonais lésés par l'invasion russe et le redresseur attitré de leurs griefs. Quiconque eut à se plaindre d'un champ ravagé, d'une maison mise au pillage, d'une cave défoncée, d'une contribution de guerre indûment perçue, vit sa réclamation accueillie, presque provoquée par l'ambassade de France, et, à peine reçue, l'ambassadeur s'empressait de la transmettre au comte de Brühl d'une part, au ministre de Russie à Dresde de l'autre, en insistant avec hauteur pour que justice fût rendue. Cette attitude, très-différente du langage conciliant et presque complaisant que tenait au même moment le cabinet français à Saint-Pétersbourg, jeta au premier instant le désordre dans la faction dominante. On avait vu tant de fois déjà le comte de Broglie agir en dehors des ordres apparents de sa cour, et non-seulement échapper au désaveu, mais mener à bien ce qu'il entreprenait, la véhémence impérieuse de son caractère était si connue, qu'on n'osait pas lui répliquer. Le ministre de Russie cependant rassembla son courage, et lui répondit une fois avec assez d'aigreur que sa souveraine ne pouvait consentir à laisser prendre au roi de France le rôle de médiateur entre elle et les Polonais. « Ce n'est point par des raisons qu'il m'a répondu, écrivait le comte de Broglie, mais par des phrases entrecoupées qui prouvent l'impatience et l'embarras

que cause ordinairement la raison qui déplaît. Il n'a pu s'empêcher de me dire que mes sollicitations en faveur des Polonais produisaient l'effet contraire à celui que j'en attendais, et pour me prouver que la France n'était pas fondée à se mêler des contestations entre la Russie et la Pologne, il m'a dit que sa cour ne s'était jamais occupée de celles qui pouvaient exister entre la France et la Suisse. Enfin il s'est laissé aller à des propos très-déplacés auxquels il a ajouté la grossièreté... Le résultat de notre conversation est que, tant que les ministres du Roi conserveront des relations avec les Polonais et n'abandonneront pas totalement leurs intérêts, la Russie croira que nous lui manquons absolument[1]. S'il n'a pas dit cela en mots propres, il m'a dit l'équivalent plusieurs fois. » Sans être aussi net, le comte de Brühl laissa pourtant clairement apercevoir la gêne qu'on lui causait en prêtant un corps au mécontentement des Polonais, et en troublant une intimité avec sa puissante voisine qui était aussi commode pour son souverain que fructueuse pour lui.

L'essentiel était de savoir jusqu'à quel point le comte de Broglie traduisait fidèlement les intentions de son gouvernement, et par suite jusqu'à quel degré on pou-

1. Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 2 et 11 octobre, 1er novembre 1757. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)

vait le laisser parler sans en tenir compte. Une occasion naturelle se présenta de s'éclairer sur ce point. Au plus fort des réclamations du comte de Broglie, on eut à Dresde la visite de l'envoyé français à Saint-Pétersbourg, le chevalier Douglas, qui s'en retournait à Paris, cédant sa place provisoire à un ambassadeur en règle, le marquis de l'Hôpital. Cet agent, nous l'avons dit, avait la tête montée sur l'alliance russe, qu'il considérait comme son œuvre, et il ne fit pas difficulté d'établir, dans ses convèrsations tenues à tout venant, qu'à ses yeux cette précieuse conquête devait remplacer toutes les anciennes traditions de la politique française, et qu'en particulier Pologne et Turquie devaient lui être sacrifiées sans ménagement. Le comte de Broglie pouvait à peine contenir son impatience en lui entendant tenir tout haut ces beaux propos dans les salons ministériels. « Et comment ferez-vous, lui dit-il une fois perdant le sang-froid, pour être sûr que cette alliance ne nous manquera jamais? — C'est bien simple, dit l'autre avec un ton de dédain sublime, nous y pourvoirons en éclairant cette nation encore sauvage, en nous l'assujettissant par la civilisation et l'élégance, par le goût de nos modes et par le luxe que nous saurons y introduire. » Outré de ce verbiage moitié mondain, moitié philosophique, le comte de Broglie accompagna le récit confidentiel qu'il en fit dans sa dépêche de cette réflexion de gros bon sens : « Je ne sais

si cette manière de s'attacher une puissance est bien conforme à la dignité du Roi ; mais ne serait-il pas plus court de laisser la puissance en question dans l'état de nullité où elle est [1] ? »

Quoi qu'il en soit, le chevalier Douglas fut l'intermédiaire tout naturel que le favori saxon employa pour faire parvenir à Paris ses plaintes contre l'ingérence hautaine et incommode du comte de Broglie. Douglas trouva d'autant plus facilement accueil pour ses griefs que le ministre des affaires étrangères auquel il en fit rapport était non plus M. de Rouillé, appréciateur bienveillant des mérites du comte de Broglie, mais un rival de carrière et de faveur, l'heureux Bernis, enfin parvenu par une nomination récente au sommet de l'État, et tenant le gouvernail de toute la politique française.

Peu de sympathie devait exister entre le comte de Broglie et l'abbé de Bernis, car je ne crois pas que le hasard ait jamais rapproché deux caractères moins faits pour s'accorder. Origine, rang social, habitudes et éducation première, tour d'esprit, sentiments, qualités et défauts, tout entre eux était dissemblable, presque contraire. De cette ardeur d'ambition patriotique et personnelle qu'avaient fait naître chez le comte de Broglie les leçons de la politique et l'alternative de la vie des

1. Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 3 octobre 1757. (*Correspondance officielle* Ministère des affaires étrangères.)

cours et des camps, pas la moindre étincelle n'était allumée chez le cadet de province, prêtre léger, mais décent, poëte agréable, travailleur facile et charmant convive, qui se trouvait en ce moment maître de la France. Un jour sans doute les *Souvenirs* inédits de l'abbé de Bernis seront livrés au public, qui y a droit, et nous supplions les héritiers qui en sont les dépositaires de ne pas nous faire trop attendre ce plaisir. Alors on verra tout à découvert que, si l'histoire est bien un peu surprise de rencontrer cet aimable homme à la tête de la politique française dans une des plus grandes crises qu'ait jamais traversées l'Europe, personne peut-être n'en fut plus surpris que lui-même.

Avant quarante ans, il avait atteint le comble de ses prétentions à la renommée en entrant sans peine à l'Académie. Que la fortune voulût bien y joindre un bénéfice bien appointé ou quelque canonicat non sujet à résidence, et lui permît de finir ainsi ses jours, sans souci de la vieillesse, entre les levers de Versailles et les soupers de Paris, tous ses vœux eussent été pleinement satisfaits. C'est tout ce qu'il était venu chercher à la cour. Il ne demandait pas autre chose non pas au roi, que sa position d'humble abbé ne lui permettait pas d'approcher, mais aux maîtresses royales, dont il avait soin de compter sur ses doigts le nombre toujours mystérieux et de suivre pas à pas la succession souvent inaperçue, ayant

l'art de se trouver des premiers à les saluer à leur apparition et le bon goût de ne pas leur tourner le dos dans leur disgrâce. Un hasard le fit l'ami de la famille Poisson, la première famille bourgeoise qui, par un renversement de toutes les traditions, fut chargée de fournir un sujet au poste jusque-là réservé exclusivement aux filles de bonne maison ; il vit naître et grandir sous l'aile de madame Poisson la beauté de madame d'Étiolles. Quand une grandeur inespérée fut le prix de ses attraits, il fallut à la nouvelle marquise de Pompadour un guide pour se conduire sur ce terrain glissant de la cour, où ses regards ne rencontraient ni un parent ni un ami. Elle jeta les yeux sur l'abbé de Bernis, le seul peut-être qui lui fût connu, et lui fit officiellement la proposition de lui servir de mentor dans l'usage de son pouvoir. Il réfléchit, raconte-t-il, si son caractère sacré lui permettait de diriger l'emploi d'une faveur dont il ne pouvait ni approuver ni ignorer l'origine. Le cas de conscience une fois résolu, le galant homme eut autant de scrupule à bien tenir son engagement que le prêtre en avait mis peu à le contracter.

Que la récompense de cette étrange situation de conseiller attitré d'une favorite fût une ambassade ou un ministère même, c'était possible, et, sans désirer ces hauts postes, Bernis put s'y préparer sans trop de crainte. Il pensait apparemment qu'il s'en tirerait comme un autre, mieux qu'un autre même, dans le courant de

médiocrité générale où il vivait, et où le talent ne brillait pas plus que n'abondait la vertu. La justesse du coup d'œil, la perfection du savoir-vivre, la paisible et élégante possession de soi-même, toutes qualités dont Bernis se savait doué à un haut degré, ont souvent avec avantage tenu lieu de toute étude à un diplomate. Sans excès de vanité, il pouvait penser qu'il ferait sous la barrette rouge et dans le fauteuil de secrétaire d'État aussi digne et beaucoup plus agréable figure qu'un vieux pédagogue comme Fleury. Le malheur voulut que, quand son tour arriva d'être premier ministre pour devenir ensuite cardinal, ce fût non pas Fleury, mais Richelieu que par une dérision inattendue la fortune le conviait à remplacer. Il fallait être Richelieu en effet pour se tirer avec honneur de la situation que venait de créer le traité de Versailles, c'est-à-dire pour modifier sans la détruire la base même du traité de Westphalie. Pour reprendre en sous-œuvre tous les fondements de l'équilibre européen, il ne fallait pas moins que la main puissante qui cent ans auparavant les avait posés. Pour se permettre non de déchirer le testament du grand cardinal, mais d'en raturer quelques lignes, et d'y substituer le nom de la Prusse à celui de l'Autriche, il eût fallu avoir hérité de son génie. La plus grande étendue d'esprit politique n'aurait même pas suffi pour mener à bien cette entreprise et pour infléchir sans le briser l'axe même

de la politique française, car il est sans exemple que les grandes révolutions territoriales ou diplomatiques se soient jamais accomplies sans être appuyées par un coup de force ou éclairées par un rayon de gloire. Il aurait donc fallu apporter à cette tâche, non sans doute une connaissance approfondie de l'art de la guerre, mais quelques-unes de ces révélations que le génie a sur toutes les matières, qui n'avaient pas failli à Richelieu, lorsqu'avec le coup d'œil d'un général autant que d'un politique il jeta les armées françaises au travers des feux de la guerre de Trente ans. Voilà quel ensemble de qualités Bernis aurait dû trouver réunies sur sa tête le jour où, chargé de conclure, puis d'exécuter le traité de Versailles, il dut improviser pour la France, sans y avoir jamais songé, tout un système nouveau d'alliances. La justice veut qu'on reconnaisse qu'il fut lui-même dès le premier instant épouvanté de la lourdeur de sa tâche et accablé du sentiment de son insuffisance. Ses mémoires ne sont guère à cet égard qu'une longue suite d'aveux et de gémissements. Je ne suis pas sûr en vérité qu'avec la modestie de bon goût dont il était doué et le tour naturellement plaisant de son esprit, il ne se soit pas pris lui-même parfois à rire en comparant dans la glace son nez retroussé et son profil égrillard avec les traits sévères de son formidable prédécesseur : contraste étrange, et que la destinée, plus hardie dans ses effets comiques que ne

l'oserait être un romancier, avait pris soin de compléter en les revêtant de la même soutane et en les coiffant du même chapeau.

Rien n'autorise à croire que dans l'œuvre immense où échoua Bernis le comte de Broglie aurait réussi ; mais celui-ci au moins n'en doutait pas. Il comprenait les redoutables conditions du problème, ce qui, je l'avoue, n'est pas encore la même chose que de savoir les remplir. Il tenait toute prête, pour faire face à toutes les difficultés, une solution militaire et diplomatique, et brûlait d'être mis à l'épreuve sous laquelle fléchissait Bernis. Entre le premier ministre, qui se désespérait de la grandeur de son rôle et ne cherchait qu'à le restreindre, et le fougueux agent qui frémissait dans le cadre étroit où on le tenait enfermé, il n'y avait pas moyen de s'entendre.

Les plaintes dont le chevalier Douglas était chargé trouvèrent donc chez le nouveau ministre une oreille assez facilement ouverte ; mais, outre que l'abbé de Bernis était naturellement d'humeur douce et de formes polies, le comte de Broglie devait à sa conduite de l'année précédente une réputation de capacité et de courage qui ne permettait pas de lui rompre en visière tout de suite avec hauteur. Un vague soupçon s'était répandu d'ailleurs à la cour sur les relations particulières qu'il entretenait avec le roi. C'était assez pour qu'un ministre, tout en le surveillant avec une jalousie par là même plus ombra-

geuse, se crût pourtant obligé dans la forme à quelques égards. Aussi les premières observations adressées au comte par le ministre furent-elles assez douces et sur le ton du conseil amical plus que de la réprimande. On lui reprochait surtout de ne pas ménager assez le comte de Brühl et d'oublier, dans ses manières de parler de la Russie, que cette cour impériale était désormais l'alliée de la France. « Ne pouvant avoir, lui disait-on, un autre ministre que le comte de Brühl, avec qui nous avons journellement à traiter, convient-il de l'irriter et de le mettre dans le cas de retarder pour se venger les résolutions qu'on doit prendre de concert, et d'inspirer au roi son maître des sentiments qui peuvent produire de mauvais effets ? C'est vous exposer à négocier avec lui d'une manière désagréable et embarrassante pour le service du Roi... Vous n'ignorez pas, ajoutait le ministre avec une bienveillance réelle ou affectée, que bien des gens vous ont cru et vous croient encore opposé au système actuel. Je n'entrerai point dans la discussion de ce système, dont on ignore la totalité, et sur lequel on ne peut former que des conjectures ; mais vous êtes trop bon serviteur du Roi pour ne pas le suivre, puisque Sa Majesté a cru devoir l'adopter, ce dont vous n'avez cessé de donner des preuves dans toutes vos lettres, et principalement dans votre conduite en Saxe et à Vienne... On ne peut certainement avoir plus d'application que vous n'en avez à

veiller sur toutes les parties qui intéressent le service du Roi, ni plus de sagacité pour découvrir ce qu'il importe de savoir, ou du moins pour mettre sur la voie de ce qu'on cherche à cacher. Le conseil vous rend, monsieur, justice entière sur cet article ; mais on ne peut se dispenser de désirer un peu moins de vivacité de votre part vis-à-vis d'un ministre qui jouit de la faveur de son maître... Quant à la Russie, Sa Majesté ne s'est point réunie avec l'impératrice pour continuer à se conduire sur les principes qu'elle suivait précédemment à cette réunion. L'intérêt des alliés est commun, et les mesures doivent être communes... Quand les Polonais font des plaintes de la nature de celles que vous pouvez écouter suivant les principes établis, alors le ministre du Roi doit les exposer au ministre russe, non en vengeur, mais en conciliateur... Vous trouverez sans doute, monsieur, que le rôle qu'on vous prescrit est bien passif dans ce moment-ci ; mais, tout ce qui compose les différentes branches du système étant prévu, le conseil de Sa Majesté ne demande qu'à être instruit des faits pour se régler en conséquence, adoptant vos réflexions lorsque, pour la connaissance du total, on trouvera qu'elles peuvent être suivies, et vous faire passer les ordres de Sa Majesté, à qui il est nécessaire de conserver un parti en Pologne à tout événement [1]. »

1. L'abbé de Bernis au comte de Broglie, 14 octobre, 1er novembre 1757. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

En sa qualité de premier commis, Tercier était chargé d'expédier, peut-être de rédiger ces dépêches, et il avait probablement eu soin d'en adoucir les termes. Craignant l'effet de ces reproches sur l'humeur irascible de l'ambassadeur, il s'efforçait d'y joindre lui-même quelques paroles encore plus pacifiantes. « De grâce, écrivait-il, ne vous chagrinez pas sur les lettres que vous recevrez à propos du comte de Brühl et du chevalier Douglas. M. l'abbé de Bernis n'a pu faire autrement. Il vous estime et vous aime, vous devez en être persuadé. Attendez les circonstances, elles peuvent changer, et alors on sentira combien on doit s'intéresser à la partie dont vous êtes chargé ; on la connaît, mais le torrent emporte de l'autre côté. Je ne serais cependant pas éloigné de penser qu'en même temps que la nécessité fait qu'on s'y livre, on juge que le torrent peut n'avoir qu'un cours passager, et qu'il faudra revenir aux anciens principes. Alors les vôtres auront leur force. Vous pouvez jouer un grand rôle, il faut que vous le jouiez. C'est d'après les ordres particuliers du Roi que vous pouvez diriger votre conduite. Je tâcherai de vous les faire avoir aussi clairs et aussi précis qu'il sera possible, et d'un autre côté je m'étudierai, dans la correspondance ministérielle, à ne jamais rien mettre qui contredise ceux du Roi, afin que vous soyez toujours plus à votre aise [1]. »

1. Tercier au comte de Broglie, 21 octobre 1757. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

C'était à la fois trop et trop peu dire : trop pour contenter l'impétueux ambassadeur, et trop peu pour le contenir. Le comte de Broglie n'avait pas la moindre confiance (et il n'avait pas tort) dans le prétendu système, profondément combiné et prudemment dissimulé, auquel le ministre lui demandait de concourir sans le connaître, et de subordonner en attendant toutes ses vues personnelles. Il n'en avait pas davantage dans l'appui qui pourrait lui être fourni pour combattre l'erreur ou le néant de la politique ministérielle par les ordres particuliers du roi. Mais, mollement réprimandé d'une part et timidement encouragé de l'autre, il ne vit pas de raison pour s'arrêter, et, persévérant dans la résolution de ne prendre conseil que de lui-même, il entama sans hésiter une négociation des plus importantes à la fois et des plus délicates, dans laquelle il se vit un moment sur le point de réussir. Il ne s'agissait pas moins que de faire rappeler de Saint-Pétersbourg le ministre du roi Auguste, le plus dangereux instrument de l'intimité établie entre le comte de Brühl et le cabinet russe. Ce ministre portait un nom illustre à plus d'un titre, qu'il devait couvrir lui-même d'une funeste célébrité, avant de le léguer pour le réhabiliter devant l'histoire à une postérité glorieuse. C'était le jeune stolnick Stanislas-Auguste Poniatowski, neveu par sa mère des princes Adam et Michel Czartoryski, beau-frère du grand-général et déjà en pos-

session, à moins de trente ans, d'une certaine réputation européenne.

Le caractère de ce triste personnage, qui a eu son jour de renommée, a été plus d'une fois dépeint : par Rulhière, avec une noblesse qui n'exclut pas la grâce ingénieuse, et plus tard avec une vivacité piquante par M. de Saint-Priest. Je ne puis mieux me le représenter d'après ces portraits qu'en me reportant vingt-cinq ou trente ans en arrière, du temps que les passions de l'Europe aristocratique contre la France libérale étaient encore dans toute leur vivacité, et que l'empereur Nicolas était le chef de cette croisade de l'ancien régime contre le nouveau, et en me rappelant l'impression singulière que me produisaient alors, dans les salons de Paris et dans les ambassades, les jeunes Russes qui couraient le monde. A les entendre causer, à vivre avec eux dans les fêtes, dans les théâtres, même dans les tribunes des assemblées législatives, on les aurait pris pour des Français de naissance comme de cœur, du meilleur aloi comme du meilleur monde. C'était une contrefaçon à s'y méprendre, dans les manières, dans la toilette, dans l'accent et même dans la conversation. Ils étaient vêtus à la dernière mode, savaient par cœur le roman du jour, et raisonnaient de la politique contemporaine et parlementaire avec une connaissance très-judicieuse des personnes et même des principes qui y présidaient.

Les mots de progrès et de civilisation étaient incessamment sur leurs lèvres. On se laissait prendre involontairement à causer avec eux à cœur ouvert, comme si on eût marché sur un terrain commun d'idées, de sentiments ou d'intérêts. Puis tout d'un coup, un mot, un geste, une inflexion de voix échappée, vous avertissaient que vous étiez en face de l'ennemi le plus acharné de votre patrie. Le désappointement était pénible, et, tout en admirant cette reproduction si exacte de mœurs étrangères et même détestées, on ne pouvait se défendre d'une secrète répugnance pour le défaut d'originalité propre et de franchise, de naturel et de vigueur, qui était l'inévitable condition de tant de souplesse dans l'art d'imiter.

Ce rôle d'un ennemi de la France, empruntant ses mœurs et ses idées pour la mieux combattre, fut précisément celui que joua au XVIIIe siècle Stanislas-Auguste Poniatowski. C'était un beau jeune homme, de haute stature, d'une figure régulière bien qu'un peu molle, d'un port presque royal, doué d'une élocution facile et de cette flexibilité gracieuse d'esprit et de corps qui est le propre du tempérament slave. Deux années de séjour à Paris, où une mère ambitieuse l'avait envoyé de bonne heure se former, avaient fait de lui un cavalier accompli et un aimable débauché auquel ni le maréchal de Richelieu ni le duc de Lauzun n'auraient pu trouver rien à

reprendre. Il excellait dans le triple talent du courtisan français, séduire les femmes, se tirer avec éclat d'une affaire d'honneur et accumuler les dettes sans les payer; mais à ce savoir-vivre du grand monde Poniatowski, pour achever de se mettre à la dernière mode, avait ajouté une légère teinture de la philosophie nouvelle. Il citait à tout propos les vers des tragédies de Voltaire, principalement ceux dont le tour sentencieux, très-goûté alors, ne nous paraît plus aujourd'hui que le vêtement assez médiocre de froids lieux communs. Quelques axiomes sonores sur la tolérance et l'égalité, le progrès des lumières, l'amour de l'humanité, quelques lambeaux de déclamations contre le fanatisme, lui avaient fait bientôt un renom dans le monde des encyclopédistes. Il brillait surtout sous ce rapport dans le salon bourgeois de madame Geoffrin, où les nouveaux docteurs tenaient le dé de tous les entretiens, mais où la société, n'étant pas du premier choix, goûtait fort l'honneur de philosopher en compagnie d'un jeune seigneur. La vieille dame l'appelait son élève et son enfant, et le charmant vaurien mit à l'épreuve cette maternité en lui laissant à son départ ses notes à payer et ses créanciers à satisfaire. De retour en Pologne, ce Français d'emprunt, qui n'avait que le mot de civilisation à la bouche, devint sans scrupule l'instrument choisi par ses oncles pour étendre sur la Pologne la domination de la Russie. Personne n'em-

brassa plus chaudement que lui l'étrange dessein de réformer avec le concours d'un despote étranger les institutions politiques de sa patrie. Ces institutions d'ailleurs, gothiques et vieillies, ne lui inspiraient que du mépris; au nom des droits abstraits de l'homme et du citoyen, il était tout prêt à faire litière des vieilles libertés chrétiennes et aristocratiques de la Pologne.

C'est ainsi du reste que presque partout en Europe, dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, les principes nouveaux dont l'esprit français se faisait gloire furent artificieusement exploités contre les intérêts les plus chers de notre politique. Ce fut une conjuration à peu près universelle dont Frédéric eut la direction, où entrèrent après lui Catherine, Joseph II, presque tous les souverains, et dans laquelle donna en plein la vanité séduite des philosophes. Dans cette tragi-comédie qui contribua pour sa grande part, comme on le verra, à la chute de la Pologne, et prépara la destruction de la prépondérance française en Europe, des monarques et des hommes de génie se disputèrent les premiers rôles. Poniatowski eut en partage un personnage brillant, celui de jeune premier et d'amoureux.

C'était en cette qualité qu'il avait débuté quelques années auparavant à Saint-Pétersbourg, où il s'était rendu en compagnie de sir Charles Williams, l'envoyé anglais, qui avait conçu pour lui la plus grande amitié. A

peine arrivé, il fixa les regards de la femme du prince héréditaire, la belle, plus tard la grande Catherine d'Anhalt, à qui son génie naissant, sa grandeur prochaine et la stupidité d'un époux qui lui obéissait en la maltraitant assuraient déjà une réelle importance dans l'État. Le titre d'amant de Catherine était une dignité presque officielle, puisque l'impératrice Élisabeth elle-même avait donné à sa nièce le conseil d'assurer par ce moyen détourné la succession menacée des Romanof, et que le grand-duc, abruti autant qu'énervé par la débauche, prenait volontiers en amitié celui qui le suppléait dans ses devoirs comme dans ses droits. Poniatowski s'inscrivit le second ou le troisième sur cette liste de favoris qui ne devait se clore qu'avec la vie de Catherine et la fin du siècle. Pour le garder auprès d'elle, l'amoureuse princesse n'imagina rien de mieux que de faire demander officiellement par le secrétaire d'État sa nomination au poste d'envoyé saxon à Pétersbourg. Le roi Auguste avait d'abord hésité, disputé, refusé : il n'aimait pas le jeune homme, ce *morveux* aux grands airs, comme il l'appelait, il se méfiait vaguement de l'ambition des Czartoryski : puis il craignait d'irriter la France; mais, à mesure que croissait l'intimité de son ministre et du cabinet russe, son opposition faiblissait et l'insistance de Catherine devenait plus puissante. Enfin l'alliance de la politique et de l'amour l'emporta sur

tous les obstacles, et fit Poniatowski ambassadeur.

Faire revenir sur une nomination qui était l'œuvre de ces deux puissances réunies n'était pas une médiocre entreprise. Ce fut pourtant là ce que tenta le comte de Broglie. A ses yeux, la présence d'un des membres de la faction russe accrédité à Saint-Pétersbourg, c'était la conspiration en permanence contre les libertés de la Pologne, et tant qu'il lui restait un souffle de vie et une ombre d'autorité, il n'y pouvait prêter les mains. A la haine même dont il honore dans sa correspondance un jeune homme encore aussi peu mis à l'épreuve que Poniatowski, on dirait qu'il avait deviné par l'instinct du génie politique que ce héros de théâtre avait justement en lui tout ce qu'il fallait de présomption et de mollesse pour mener un pays droit à sa ruine. Quoi qu'il en soit, Broglie fit avec habileté, pour atteindre son but, usage d'une faute de conduite que l'inexpérience de Poniatowski avait laissée imprudemment éclater. Ministre d'une puissance engagée dans la lutte contre l'alliance anglo-prussienne, Poniatowski n'en exprimait pas moins tout haut dans Saint-Pétersbourg sa sympathie pour le cabinet britannique, et il entretenait avec sir Charles Williams une correspondance régulière qui ne se bornait évidemment pas à des effusions d'amitié réciproque. Ce fait, qui constituait presque une trahison des secrets d'État, fut adroitement exploité

à Dresde comme à Paris par le comte de Broglie, et confirmé par le ministre de France à Saint-Pétersbourg, le marquis de l'Hôpital, qui, lui aussi, trouvait le voisinage du galant ambassadeur aussi suspect qu'incommode. Et comme en même temps le grand-duc héréditaire de Russie ne cachait pas son admiration pour Frédéric, jouait toute la journée au soldat pour mieux l'imiter, il devint assez vite évident que le ménage à trois dont Poniatowski était l'âme n'attendait que la mort de l'impératrice Élisabeth pour arracher la Russie aux liens du traité de Versailles. Le danger signalé avec force finit par émouvoir les deux cabinets. Bernis consentit à exiger et Brühl à signer la révocation de Poniatowski.

C'était un immense échec pour le parti russe, et un triomphe qui, faisant renaître le parti national à l'espérance, établissait sur de nouvelles bases le crédit ébranlé du comte de Broglie. Ainsi son audacieuse persistance allait être récompensée, et il avait presque réussi à entraîner bon gré mal gré son gouvernement à sa suite. Ce fut le moment où un désastre imprévu vint livrer la France entière, cabinet, armées et ambassadeurs, à la risée de ses alliés aussi bien que de ses ennemis. Le 5 novembre 1757, une des deux divisions de l'armée française, parvenue jusqu'au cœur de l'Allemagne, était taillée en pièces à Rosbach par Frédéric, et obligée de rétrograder en déroute vers le Rhin.

On connaît l'histoire de cette triste et fameuse campagne de 1757, ouverte avec tant d'éclat et si douloureusement terminée pour la France, et où Frédéric, seul contre tous, réduit d'abord à deux doigts de sa perte, étonna le monde par sa fermeté d'âme avant d'écraser ses adversaires par un coup imprévu de son génie. On sait comment l'armée française, victorieuse à Halberstadt, en Westphalie, avec le maréchal d'Estrées, et déjà maîtresse par là du Hanovre et de toute l'armée anglaise, perdit le fruit de son triomphe par la sotte capitulation de Closterseven, qu'accepta étourdiment le frivole Richelieu.

On n'ignore pas non plus comment à cette faute capitale une seconde presque aussi grave ne tarda pas à être jointe : ce fut la division de l'armée en deux corps, dont l'un sous les ordres du maréchal de Soubise alla rejoindre en Thuringe l'armée autrichienne, et présenta ainsi à l'armée de Frédéric deux ennemis à la vérité au lieu d'un, mais faibles tous deux, et qui sur le champ de bataille ne purent s'accorder ensemble. Le désastre inattendu de Rosbach fut la suite de cette succession de bévues. Le récit comme la critique de ces faits malheureux se trouvent partout et sont trop étrangers au sujet de cette narration pour que nous y insistions davantage ; mais la conséquence s'en fit sentir au comte de Broglie et au parti français en Pologne par une cruelle surprise.

La veille de Rosbach, en effet, l'ambassadeur de France parlait encore à Varsovie au nom d'un gouvernement timide à la vérité et vacillant, mais toujours réputé puissant, et au nom d'une armée dont le renom était intact, et qui allait, pensait-on, décider d'un seul coup du sort du continent européen. La Russie au contraire n'était représentée que par des troupes indisciplinées, mal famées, plus pressées de piller leurs alliés que d'entrer en lice avec leurs ennemis. Le lendemain, tout était changé. Plus d'armée française aux portes de la Saxe, prête à punir ou à récompenser Auguste III des sentiments hostiles ou favorables qu'il témoignerait au représentant de la France; mais l'armée russe, toujours présente au cœur même de la Pologne, devenue d'autant plus importante à ménager, et dont le rôle devenait d'autant plus grand dans la coalition antiprussienne que celui des trois alliés sur lequel on comptait le plus venait de compromettre et de manquer le sien.

Une cruelle douleur domestique vint accroître pour le comte de Broglie l'amertume de cette affreuse nouvelle. Son frère aîné, le duc de Broglie, commandait l'un des corps de l'armée de Soubise, et s'était distingué dans cette malheureuse journée; mais la gloire dont il s'était couvert était payée cher : il avait vu tomber à ses côtés son cadet, le jeune Revel, charmant jeune homme, l'idole des siens et dont la bravoure éclatante

faisait l'admiration de toute l'armée. Le comte apprit ainsi au même moment la honte de sa patrie, le deuil de sa famille et la ruine du dernier débris de son crédit diplomatique. « Ah! quel coup, monsieur, écrivit-il à Tercier dans un accès de véritable désespoir, j'ai le cœur navré... et j'ose dire que, si les maîtres connaissaient leurs serviteurs, Sa Majesté aurait autant de regrets à former que toute notre famille [1]. »

La douleur du comte de Broglie l'avertissait bien. A partir de ce jour fatal, tout fut perdu : tout espoir d'arracher la Pologne à l'invasion dominatrice de la Russie ne fut plus qu'une chimère, à laquelle il eut lui-même le tort de s'attacher, on dirait volontiers de se cramponner trop longtemps. Pour commencer, Poniatowski, dont l'audience de congé était déjà accordée, retira sa demande et ne quitta pas Saint-Pétersbourg. La tendresse de la cour saxonne pour le cabinet d'Élisabeth ne connut plus de bornes, pas plus que l'insolence des troupes moscovites dans les provinces polonaises qu'elles occupaient. Reçu par le roi et par son ministre à peine avec les égards de la plus simple politesse, le comte de Broglie vit désormais toutes ses réclamations écartées sans réponse, et tous ses amis tomber en disgrâce, tous ceux du moins que la mauvaise fortune n'éloignait pas

1. Le comte de Broglie à Tercier, 19 novembre 1757. (*Correspondance secrète*, Ministère des affaires étrangères.)

de lui naturellement. Ce ne fut plus entre le comte de Brühl et lui qu'une suite d'altercations stériles dont l'unique résultat était de faire éclater chaque jour davantage le discrédit de la France et le dépit de son ambassadeur.

Pour comble de malheur, comme il aurait bien fallu s'y attendre, cette attitude de récriminations sans fruit fut aussi mal prise à Versailles qu'elle était compromettante à Varsovie. Il convenait au cabinet français de sacrifier la Pologne, qu'il ne pouvait plus défendre, mais de la sacrifier sans bruit, et en quelque sorte sans la faire ni la laisser crier. C'est ce qu'on essaya de faire comprendre à demi-mot au comte de Broglie, mais ce qu'il ne voulut jamais entendre. Ses plaintes, ses colères, ses dénonciations causaient donc à l'abbé de Bernis une irritation croissante, qui se traduisit par une série de réprimandes dont le ton s'aigrissait insensiblement, passait du simple mécontentement à la sévérité, puis de la sévérité à l'amertume. Au lieu de se taire et d'obéir, le comte entreprit alors de se justifier, mais à sa manière, c'est-à-dire en faisant la leçon au lieu de la recevoir, et en s'obstinant à ouvrir bon gré mal gré les yeux de son supérieur sur les menées ambitieuses dont la France était dupe. Bernis, qui voulait absolument les tenir fermés, ne pouvait souffrir ces lumières dont on l'accablait malgré lui. L'apologie, au lieu de calmer,

exaspérait son impatience. « Votre neveu a vraiment le diable au corps, disait-il à l'abbé de Broglie, il ne fait de la politique qu'à sa tête ; il prend le ton législatif dans ses dépêches, et il a dans toutes ses démarches une dureté et une amertume qui tiennent de la férocité [1].»

Restait une dernière ressource, celle d'en appeler au roi lui-même. Sans grande confiance dans cette intervention suprême dont il avait éprouvé plus d'une fois la faiblesse, le comte résolut pourtant d'y avoir recours, car enfin à quoi bon le secret et l'argent employé pour l'entretenir, si on laissait détruire, cette fois sans retour, le centre de forces et le noyau d'amis dévoués que ce plan caché avait eu pour unique but de constituer ? Une dernière fois le comte tenta de se faire entendre en se jetant en quelque sorte aux pieds du souverain en personne par une lettre directe (comme il avait l'autorisation de le faire dans les grandes occasions); cherchant à le prendre par tous ses côtés faibles et tous ses points sensibles, il plaida la cause de l'indépendance polonaise avec l'éloquence du désespoir. Dans une démonstration d'une évidence saisissante, il fit voir que le roi Auguste tombait peu à peu et sans résistance à l'état de simple

1. Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 21 novembre 1757. (*Correspondance officielle.*) — Le comte de Broglie à Tercier, 19 novembre 1757. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

vassal de la Russie, et que son fils, le prince électoral, était à ses côtés tout prêt à accepter le lendemain de sa mort la couronne déjà humiliée des Jagellons à de plus humbles conditions encore. N'y avait-il donc, ajoutait-il, aucun moyen d'enlever le monarque saxon à cette main de fer qui l'enserrait chaque jour plus fortement? Il n'était plus temps, hélas ! de parler des compensations territoriales qu'autrefois il avait conseillé de lui offrir. La mauvaise fortune de la France ne se prêtait plus à de telles perspectives ; mais au moins on pouvait faire appel à son orgueil royal en tâchant de le concilier avec son sentiment paternel. Si le prince électoral était odieux aux Polonais comme le représentant d'une domination étrangère, si un autre des jeunes princes, le prince Charles, était lui-même entièrement gagné par la Russie, qui lui faisait espérer le grand-duché de Courlande. un troisième restait, le prince Xavier, doué du plus heureux naturel, tout particulièrement aimé de sa sœur la dauphine, et bien vu des Polonais, dont il avait su imiter les mœurs et ménager les préjugés. Pourquoi, disait le comte, ne pas choisir hardiment celui-là, le désigner d'avance comme le roi futur de Pologne, et grouper autour de lui les amis de la France, qui se prêteraient à tout, pourvu que le joug moscovite fût éloigné de leur tête ? Tout serait ainsi concilié, les susceptibilités de la république et les intérêts légitimes de la maison ré-

gnante. Un mot suffisait; mais ce mot, il fallait que le roi le dît, car Bernis ne le dirait jamais.

« J'envoie, disait-il en terminant, à M. l'abbé de Bernis plus de cent pages d'apologie qui pourraient bien ne lui faire d'autre effet que d'ennuyer le conseil, si on les lit. Je n'ai guère d'autre ressource que la justice de Votre Majesté; pourvu que je sois sûr qu'elle daigne être contente de mon travail et de mon zèle, il ne me restera rien à désirer, et quant au fond même des affaires je me jette à ses pieds pour la supplier de me mander si ses idées sur la Pologne subsistent, si elle désire que le prince royal et électoral de Saxe soit éloigné du trône de Pologne... Quelques dégoûts que j'éprouve journellement, je les supporterai sans peine dès que je pourrai imaginer que mes services lui sont le moins du monde agréables. Ce n'est pas le seul sacrifice que je lui aie voué depuis longtemps, et j'envierais le sort de mon frère, qui vient de perdre la vie pour Votre Majesté, s'il avait versé son sang dans une circonstance qui eût été utile et glorieuse au service de Votre Majesté. »

Et dix jours après il écrivait encore : « Je supplie très-humblement Votre Majesté de se souvenir que dans les instructions secrètes qui m'ont été remises de sa part par M. Tercier, il y est dit expressément de tâcher de concilier les ménagements que Sa Majesté veut avoir

dans les circonstances présentes pour la Russie avec les sentiments qu'elle a toujours eus pour la Pologne, mais qu'au cas qu'il ne fût pas possible de combiner les deux choses, qui sont véritablement difficiles à accorder, elle voulait que les intérêts des Polonais eussent toute préférence. Par les dépêches qui partent du conseil, le contraire de cet article de mes instructions n'est pas dit formellement, mais il est facile de sentir que tel en est l'esprit. Votre Majesté peut juger moyennant cela de mon embarras, et je sens qu'il ne saurait qu'augmenter tous les jours, parce que la Russie et le comte de Brühl ne cessent de faire de grands pas vers la réussite de leurs vues à l'abri des ménagements que je suis obligé d'observer, et qui deviennent plus difficiles et plus dangereux à mesure que les projets des autres cours se développent. Je supplie donc, sire, Votre Majesté, de daigner venir à mon secours en me faisant de nouveau connaître sa volonté. Le projet que je suis secrètement par ses ordres depuis cinq ans n'est pas le mien; j'y ai été attaché parce qu'il me paraissait très-analogue à ses intérêts, et j'y ai travaillé à remplir ses intentions sans me laisser imposer par aucune autre considération : je continuerai de même, si elle me l'ordonne, quoique je sente parfaitement combien il est dangereux pour moi de finir par y succomber. Je connais au contraire l'avantage personnel que je trouverais à n'être occupé

qu'à bien vivre avec M. le comte de Brühl, à mériter par cet unique moyen la bonté de Sa Majesté polonaise, à me concilier l'approbation de toutes les cours alliées, qui ne contribueraient pas peu à me procurer celle du ministre de Sa Majesté. Je sais bien qu'on se rend désagréable en n'annonçant que des difficultés qui peuvent embarrasser le reste du système ; mais toutes ces réflexions sont subordonnées à l'obligation où je suis de dire le vrai et d'exécuter les ordres de Votre Majesté malgré les obstacles sans nombre qui peuvent se rencontrer [1]. Pourvu que je sache que Votre Majesté est satisfaite, je serai bien récompensé des peines que j'éprouve pour les surmonter. Je la conjure de me le faire savoir.

Le tout était expédié à Tercier avec ce mot où éclatait une colère trop longtemps contenue et presque doublée par la nécessité du respect : « Si on ne trouve pas moyen de mettre ordre à tout ceci, je vous préviens d'avance qu'il est impossible que je tienne ici ; je n'y serai d'aucune utilité aux affaires du Roi. Ma santé se perdrait absolument, et il en résulterait un air de mépris pour l'ambassadeur de Sa Majesté qui insulte le maître lui-même... Tout ce que je demande, c'est l'ordre de soutenir les choses de la manière dont Sa Majesté me l'avait prescrit ou de les abandonner : procurez-le-

1. Le comte de Broglie au roi, 21 novembre, 2 décembre 1757. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

moi, monsieur, car le *mezzo termine* n'est plus possible[1]. »

Le roi n'avait probablement guère envie de répondre, il le fit pourtant; mais devinerait-on jamais comment? Éludant la question qui lui était posée, faisant même semblant de ne pas la comprendre, il se garda bien de donner aux efforts du comte ni l'encouragement précis, ni surtout le but défini qu'on lui demandait; il se borna à l'engager à tenir ses amis en éveil et à s'en remettre, pour la désignation du candidat futur à la couronne, à la liberté des Polonais; puis il se jeta par la tangente dans des considérations de haute philosophie politique sur les vices de la constitution polonaise comparés à ceux de la constitution britannique, et, après avoir fait chiffrer cette utile dissertation tout comme s'il se fût agi du plus important secret d'État, il l'envoya par courrier à son ambassadeur intime, dont elle dut diminuer singulièrement, on le pense bien, soit l'impatience, soit l'embarras. Précisément au moment où la dépêche arriva, un dernier affront lui était fait par la cour de Saxe, qui comblait la mesure et achevait de le perdre sans retour. D'importantes *starosties* étant venues à vaquer par la mort de la reine de Pologne, qui disposait des revenus de ces hauts emplois pour ses dépenses

1. Le comte de Broglie à Tercier, 2 et 20 décembre 1757. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

personnelles, la distribution en fut faite par le comte de Brühl à tous les chefs de la faction russe, en ayant soin d'exclure nominativement tous ceux que le comte de Broglie avait cru pouvoir recommander. Le grand-général en particulier, qui avait jeté son dévolu sur une partie de cette riche succession, se vit évincer sans un mot d'excuse. « Vous connaissez trop la Pologne, écrivait le comte de Broglie à Tercier, pour ne pas sentir l'importance de ceci. » Effectivement deux jours après le comte recevait un billet du grand-général, qui l'avertissait que, « voyant bien qu'il n'y avait plus désormais à compter sur l'appui de la France, il ne négligerait pas à l'avenir l'occasion qui pourrait lui être offerte *par d'autres amis* et des voisins (le roi de Prusse apparemment) de reconquérir les libertés de sa patrie ». C'était le congé lestement donné à la France par ses amis.

Il ne restait plus au comte de Broglie qu'à demander le sien à son gouvernement. C'est ce qu'il fit en effet dès le commencement de 1758, et il l'obtint du ministre, par le retour du courrier, dans des termes à la vérité très-flatteurs, mais avec un empressement qui l'était moins. « Voici, lui écrivait le bon Tercier en lui envoyant la licence de revenir, la permission sur laquelle vous voulez que je vous félicite. Je le fais bien sincèrement, puisque vous le désirez, et que je m'intéresserai toujours vivement à vos convenances. Je sens d'ailleurs que vous

avez besoin de respirer un autre air pendant quelque temps : celui du pays où vous êtes est furieusement froid; mais patience, les saisons se succèdent, revenez pour vous rétablir, et retournez ensuite faire un roi de Pologne, car vous le ferez, si vous le voulez, malgré les difficultés et les tracasseries[1]. »

Est-ce l'optimisme de l'honnête Tercier qui gagna son correspondant, ou bien, au moment de quitter un pays aimé, théâtre des premiers succès de sa jeunesse, et d'abandonner une tâche qui avait coûté sept années de veilles et de travaux passionnés, une inexprimable douleur s'empara-t-elle de cette âme ardente et tenace? Je ne sais; mais toujours est-il qu'à peine le comte se vit-il en possession du congé qu'il avait sollicité avec hauteur au nom de sa dignité blessée, qu'il parut hésiter à en faire usage; il retarda de plusieurs jours, puis de plusieurs semaines, son départ. Il mit tout en œuvre pour bien établir que son absence n'était pas un adieu définitif, et qu'on le verrait revenir au premier jour. Avant de se mettre en route, il adressa par écrit à M. Durand, qui restait comme résident à Varsovie, des instructions émues et presque touchantes pour l'engager à ne pas lâcher la partie, à garder, à rappeler autour du drapeau de la France les rares amis que la disgrâce n'a-

1. M. Tercier au comte de Broglie, 14 janvier 1758. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

vait pas encore tout à fait découragés. « Un peu de patience, lui disait-il, je vais préparer à Paris des matériaux dont j'espère que nous pourrons faire usage. En attendant, il convient que vous entreteniez avec prudence les espérances de M. Braniçki. Priez-le d'entrer dans la situation, qui entre vous et moi est inexprimable. Il serait dangereux de la lui dépeindre tout entière; mais par des discours généraux qui respirent l'ouverture et la confiance, il lui faut faire sentir que l'on doit se prêter aux circonstances, et qu'il est des moments, même pour la monarchie la plus puissante, où on ne peut résister à une suite d'événements contraires, et qu'alors des remèdes palliatifs et une continuité d'attention qu'on donne aux intérêts de ses amis doivent être pris pour des services réels et pour des marques d'amitié bien précieuses.

» Tel est le canevas sur lequel, en attendant des ordres, vous pouvez broder avec l'habileté et la dextérité que votre zèle saura vous inspirer... Dites à vos amis beaucoup de mots au lieu de choses, et ayez encore l'air de désirer de pouvoir leur en dire davantage. Avertissez-les en grande confidence de l'arrivée et du départ de tous les courriers, et quand même vous ne pourriez pas leur communiquer un mot de ce que vous apprendriez, donnez-vous le mérite et l'apparence de leur tout dire; cela est essentiel, car je crois être sûr

que le Roi veut soutenir notre besogne, et, quoiqu'il n'en prenne pas les moyens, il faut que nous secourions l'embarras où il est, et que nous suivions ses intentions connues, bien qu'elles ne soient pas entièrement manifestes. Enfin il faut servir le Roi sans intérêt, fût-ce même avec quelque danger; ces sortes d'opérations ont besoin d'être soutenues par des gens de probité et de courage. Je ne répondrais pas avec cela que nous le sauverons, mais il faut faire notre devoir [1]. »

On pourra sourire sans doute de cette persistance d'un homme isolé à poursuivre par ses seules forces, sans gouvernement, sans armées, sans instructions, sans espoir sérieux d'un succès quelconque, une politique trahie par la fortune et désertée par ses appuis naturels. Le contraste de la faiblesse des moyens avec la grandeur du but et l'énormité des obstacles présente toujours un aspect qui prête au ridicule, et le comte de Broglie, tendant, lui tout seul, ses faibles bras pour empêcher le colosse de la Russie d'incliner sur la Pologne son ombre avant sa masse, donne un spectacle dont peut à bon droit se divertir le scepticisme railleur des adorateurs de la force. Tout était-il pourtant obstination et vanité dans son illusion persévérante? Ce jeune diplomate, ardent, ambitieux, né pour les hauts emplois,

1. Le comte de Broglie à M. Durand, 27 mars 1758. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

qui les dévorait du regard, mais qui sacrifiait pourtant sans hésiter faveur, éclat, popularité, pour se dévouer à tout risque à une tâche ingrate et obscure dont nul autour de lui n'avait confidence, dont le souvenir même devait rester enfoui dans la poussière des archives, n'avait-il d'autre ressort dans l'âme qu'une sotte présomption? Et si ce but silencieusement poursuivi, c'était le salut d'un grand peuple, n'est-on pas en droit de réclamer pour celui qui s'y est consacré tout entier un peu de cette justice tardive que dispense parfois la main avare et dédaigneuse de la postérité?

Après tout, en pensant qu'une heure fatale avait sonné pour la Pologne, — une heure où sa destinée tout entière était en jeu, — le comte de Broglie voyait juste et disait vrai. Ces marches insolentes et répétées, ces séjours prolongés des armées russes sur le territoire polonais pendant toute la durée de la guerre de Sept ans, ce furent bien réellement, comme il le devinait par l'instinct d'une inimitié généreuse, les premiers pas et les premières étapes de la conquête. C'est en stationnant comme auxiliaires sur le sol de la république que les légions moscovites se préparèrent à s'y asseoir comme maîtresses. Le jour venu, elles n'eurent plus qu'à suivre les chemins qu'elles avaient elles-mêmes frayés et à rentrer dans leurs quartiers d'habitude. L'humble dépendance du roi Auguste menait

ainsi par une pente irrésistible à l'ignominie de Poniatowski. Voilà ce que sentait le comte de Broglie. Avait-il tort de penser que la France seule pouvait suspendre cette logique des événements, et que, si elle le pouvait, elle le devait? Ennemie de la Russie, il lui eût peut-être été difficile de défendre Varsovie par la force; mais, devenue son alliée par un concours imprévu de circonstances, c'était son devoir d'exiger le respect de la Pologne comme la condition de son amitié, devoir si impérieux et si simple que le comte de Broglie ne concevait pas qu'on pût s'y soustraire. On dira sans doute que pour exiger il faut être le maître, et que la France vaincue par Frédéric n'avait le droit de rien imposer aux héritiers de Pierre le Grand. C'est possible; disons alors que la Pologne a été perdue par nos malheurs, et qu'elle a péri à Rosbach avec la gloire de nos vieilles armées. Rien ne prouvera plus clairement par quels liens intimes, par quelle solidarité d'honneur et d'intérêt, France et Pologne tenaient alors l'une à l'autre, et rien ne justifiera mieux le comte de Broglie de n'avoir pu accepter sans un frémissement d'indignation patriotique ce rigoureux arrêt de la destinée.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre était manquée et sans retour; le départ du comte de Broglie consommait l'abandon de la Pologne. Les velléités impuissantes de la diplomatie secrète n'avaient retardé que d'un jour

l'égoïste faiblesse de la diplomatie officielle. Il semble que l'épreuve était suffisante pour dégoûter Louis XV du mystère et son ambassadeur des confidences. Il n'en fut rien cependant : la diplomatie secrète, changeant de théâtre, allait au contraire se transformer et s'étendre; son action, plus multiple et plus bizarre, n'en devait devenir pour cela ni plus glorieuse ni plus efficace. C'est ce que la suite va nous faire voir.

CHAPITRE IV.

LA DIPLOMATIE SECRÈTE A L'ARMÉE

1758 — 1762.

Embarras du narrateur. — La diplomatie secrète n'a plus ni but précis ni motif sérieux. — Elle continue cependant. — Le comte de Broglie est mal reçu à son retour à Versailles par le cardinal de Bernis et madame de Pompadour. — Le roi ne le défend pas. — Le comte se montre prêt à accepter sa démission, mais ne l'offre pas. — Le roi le retire de Pologne, mais le charge de continuer à diriger la correspondance secrète avec M. Durand. — Le comte ne se dissimule pas l'impossibilité de la tâche qui lui est imposée. — Son motif pour y persévérer. — Son frère le duc de Broglie aspire au commandement de l'armée. — L'inimitié du maréchal de Bellisle, ministre de la guerre, contre toute la famille de Broglie l'empêche d'y parvenir. — Le comte espère que la correspondance secrète lui permettra de vaincre cet obstacle. — Il demande à rejoindre son frère à l'armée. — Madame de Pompadour s'y oppose. — Défaite du comte de Clermont et passage du Rhin par l'armée allemande. — Le comte demande à prendre du service dans un poste quelconque. — Le maréchal de Contades succède au comte de Clermont. — Dépit du duc de Broglie. — Le comte le calme et l'empêche de donner sa démission. — Il lui est attaché en qualité de maréchal général des logis. — Le comte de Stainville remplace Bernis et est fait duc de Choiseul. — Relations de ce ministre avec le comte de Broglie. — Ressemblance de leur origine et différence de leur caractère. — Choiseul abandonne la Pologne et ordonne à Durand de ne se mêler de rien. — Il soupçonne les relations de Tercier, du comte de Broglie et du roi. — Il enlève à Tercier

le poste de premier commis. — Bataille de Bergen gagnée par le duc de Broglie sur le prince de Brunswick. — Récit de cette bataille tiré des mémoires de Gœthe. — Grand effet produit en France par cette victoire. — Défaite du maréchal de Contades à Minden. — L'opinion générale demande que le duc de Broglie soit mis à la tête de l'armée. — On veut lui adjoindre le prince de Condé.— Il est informé des intrigues de la cour par les récits de son oncle, l'abbé de Broglie. — Il écrit à l'abbé ses motifs pour refuser le commandement, s'il ne l'exerce pas seul.— Sa lettre est envoyée au roi par le comte à son insu. — Le duc de Broglie est fait commandant général, maréchal et prince du saint-empire. — Mariage du comte de Broglie. — Le marquis de Paulmy est nommé ambassadeur en Pologne. — Le comte de Broglie blâme ce choix.— Le marquis de Paulmy n'est pas initié au secret qui est confié à M. Hennin résidant à Varsovie.— Instructions du duc de Choiseul qui interdisent au nouvel ambassadeur toute action en faveur de la Pologne. — Instructions étranges données au baron de Breteuil, ambassadeur de Russie. — M. de Breteuil reçoit communication du secret. — Le maréchal de Broglie fait ses préparatifs de campagne. — Ses exigences et difficultés que lui suscite le maréchal de Bellisle. — L'abbé de Broglie s'emploie à les aplanir. — Correspondance de l'abbé et du maréchal. — Composition de l'état-major du maréchal.— Victoire de Corback. — Les échecs des Autrichiens et des Russes en Allemagne empêchent le maréchal de tirer parti de son succès. — Combat de Clostercamp. — Siége de Cassel et lettres du comte de Broglie. — Le maréchal vient le délivrer. — Mécontentement et indiscipline dans l'armée du maréchal. — Renvoi de M. de Saint-Germain. — Dénonciation du marquis de Castries. — Le duc de Choiseul succède à Bellisle au ministère de la guerre.— L'armée du Rhin est partagée et un des corps d'armée confié au maréchal de Soubise. — Vice de cette disposition.— Les deux corps d'armée se rejoignent à Filingshausen. — Bataille perdue.— Les deux maréchaux s'accusent réciproquement.— Choiseul prend parti pour Soubise. — Fin malheureuse de la campagne de 1761. — On accuse le maréchal de Broglie de ce mauvais succès. — Lettres du comte de Broglie au duc de Choiseul et au Roi pour justifier son frère. — Le maréchal demande à venir à Versailles pour se justifier lui-même. — Son retour. — Il remet un mémoire au Roi. — Choiseul combat ce mémoire dans le conseil. — Le maréchal et le comte de Broglie sont exilés à Broglie. — Popularité du maréchal. — Incident de la représentation de *Tancrède* au Théâtre-Français.

J'éprouve en vérité, en reprenant la plume, un assez grand embarras. Je crains, dans le récit encore passa-

blement long qui me reste à faire, de ne pouvoir plus faire comprendre à mon lecteur et je désespère, surtout, de lui faire prendre au sérieux la suite de l'intrigue étrange que j'ai entrepris de lui développer. Jusqu'au point où je l'ai amené, la diplomatie secrète, malgré bien des détours et des défaillances, conserve pourtant un plan et un but appréciables. Celui qui la dirige désire quelque chose et tend quelque part. L'agent principal chargé d'en faire mouvoir les fils est investi d'un caractère qui lui donne le droit d'agir et prête quelque autorité à sa parole. Avec le départ du comte de Broglie, de Varsovie, cette ombre même de rapport avec la réalité disparaît. La suite de l'affaire secrète demeure confiée à d'humbles subalternes qui ne savent que faire de tant d'honneur, et seraient d'autant plus en peine d'en tirer parti, qu'on ne daigne pas leur dire quel résultat on en espère. Et quant au dépositaire en titre de la confidence royale, éloigné désormais, comme il va l'être, du théâtre de toute action politique, tout son rôle va se borner à quelques conseils impuissants, qui arrivent toujours trop tard et qui signalent les fautes, ou prévoient les malheurs sans la moindre chance de les prévenir. Réduite à ces proportions, la diplomatie secrète ne paraît le plus souvent qu'une fantaisie royale moitié enfantine et moitié sénile, et l'on ne sait ce qui doit le plus surprendre, ou de l'aberration d'esprit du

souverain qui s'y livre, ou de la complaisance des serviteurs qui consentent à s'en faire les instruments. C'est cette singularité presque égale de part et d'autre que j'ai pris à tâche, sinon de justifier, au moins d'expliquer tant bien que mal, et la suite toute simple du récit m'y aidera peut-être mieux qu'aucune conjecture de ma façon. Chemin faisant, d'ailleurs, plus d'une aventure piquante viendra, je l'espère, faire oublier, par d'amusants détails, la triste vanité du fond.

Si le comte de Broglie, revenant de Varsovie en congé, ou plutôt en déroute, avait conservé quelque espérance de remettre à flot, par sa présence à la cour, soit son crédit personnel, soit ses vues politiques, l'atmosphère seule de Versailles dut dissiper en peu de jours ce reste d'illusion. Il dut s'apercevoir que par dix mois d'efforts il n'avait réussi qu'à exaspérer ses ennemis, en mécontentant tous ses protecteurs. La froideur, qu'il avait laissée à son départ dans les entours ministériels, se trouvait changée, à son retour, en haine et presque en réprobation générales. A aucun prix, ni ministre, ni favorite ne voulaient se laisser parler de la Pologne ou de son défenseur. Bernis, surchargé d'ennuis et noyé dans les affaires militaires auxquelles il n'entendait rien, étourdi, désorienté, désespérant de la France comme de lui-même, et ne rêvant plus que désastres et catastrophes, ne put même prendre sur lui de rece-

voir poliment l'agent indocile qui s'obstinait à lui créer, sur un point éloigné du monde, un souci de plus. Il lui ferma d'abord la bouche sans l'entendre, puis lui interdit l'entrée même de ses bureaux, et lui défendit de prendre connaissance des dépêches émanées du poste qu'il venait de quitter. Un accueil tout aussi peu engageant, bien que moins dur, était réservé au pauvre comte chez la dauphine, qui, oubliant les services passés, se plaignait, avec une sensibilité blessée, des querelles faites à son père et du jugement dédaigneux porté sur lui dans les correspondances. Enfin, quant à madame de Pompadour, il suffisait qu'à deux reprises le comte fût parti de Versailles sans prendre ses instructions, et revînt cette fois encore sans lui rendre compte de sa conduite, pour que le nom d'une famille (dont l'austérité d'ailleurs lui avait toujours répugné), fût désormais inscrit sur ses tablettes en traits d'une sévérité impitoyable.

Restait pourtant toujours le roi, auteur, instigateur et complice de tous les crimes qu'on reprochait au comte de Broglie, le roi qui n'avait qu'un mot à dire pour faire taire tout le monde, et un mot que la plus simple loyauté, à défaut du sentiment de sa dignité propre, l'obligeait à prononcer. Mais justement parce qu'il pouvait et devait même tout faire pour protéger son confident, et qu'il ne se pressait pas pourtant d'accom-

plir ce devoir, l'embarras était grand de recourir à lui sans l'offenser. Comment se plaindre d'être délaissé par un maître tout-puissant sans que la plainte, si humble fût-elle, renfermât le plus sanglant des reproches? Comment l'invoquer, le supplier même d'assez bas, pour n'avoir pas l'air de faire toucher au doigt tout ce qu'il y avait de faiblesse dans son silence et de mauvaise foi dans sa faiblesse? Le comte était arrêté dans ses plus justes réclamations par l'excès même de son bon droit, et c'était déjà passer les bornes du respect que d'avoir si fort raison contre un monarque.

Aussi, se défendant de toute apparence d'humeur, se borna-t-il à informer le roi par une lettre privée que sa démission lui était demandée par le ministre; mais qu'il refuserait de s'y prêter à moins qu'il ne reçût du roi lui-même le commandement formel de l'offrir : « J'ai pris ce parti, ajoutait-il, pour me donner le temps d'attendre les ordres de Votre Majesté, non certainement dans le dessein de résister à sa volonté ou même à celle de ses ministres. Je ne sais qu'obéir et je n'aurais jamais été dans le cas de donner le moindre lieu à la réputation d'entêtement et de dureté de caractère qu'on cherche à me donner, si je n'eusse pas eu à suivre des instructions secrètes, opposées souvent aux ordres directs avec lesquels il était difficile de les concilier. Il serait bien plus avantageux pour moi d'accepter

le traitement que M. l'abbé de Bernis me fait envisager ; mais je persisterai à ne pas donner lieu à mon rappel, jusqu'à ce que Votre Majesté m'ait fait connaître qu'elle y consent. Je la supplie seulement de m'apprendre quelle est véritablement sa volonté [1]. »

Louis XV fit attendre sa réponse plus d'un mois, et il serait assurément fort curieux de savoir quels furent, pendant cette délibération pleine d'angoisse pour le sujet, les secrets sentiments du souverain. Sentait-il lui-même son humiliation, et rougissait-il de la laisser éclater aux yeux d'un serviteur chez qui les formes extérieures et même exagérées du respect dissimulaient mal l'altière franchise du jugement? avait-il regret à son œuvre, et ne pouvait-il se décider à couper le dernier fil qui rattachait encore à l'infortunée Pologne l'ombre de la protection française? eut-il même la velléité de parler ferme dans son conseil, et de signifier sa volonté à une maîtresse qui tenait tout de sa grâce, et à des favoris qui tenaient tout de sa maîtresse? C'est ce dont il ne fit confidence à personne et ce qu'on ne saura jamais. Quoi qu'il en soit, s'il eut un instant la tentation d'être homme et roi, il n'en laissa rien paraître, et sa délibération aboutit comme toujours à un parti moyen qui ne terminait rien, mais qui ne sauvait rien non plus.

1. Le comte de Broglie au roi, 24 mars 1758. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Le comte dut quitter ostensiblement tout espoir de retourner à son poste; mais il n'en dut pas moins continuer à recevoir du ministère, par l'intermédiaire de Tercier, communication de toutes les dépêches de Varsovie et même de Constantinople et de Pétersbourg, afin de donner régulièrement son avis sur la situation des intérêts français dans chacune de ces résidences. Quant à l'affaire secrète de Pologne elle-même, le sort en resta confié à M. Durand, chargé de continuer comme il pourrait, sous le manteau, la politique qui recevait du rappel de son supérieur un si éclatant démenti.

« Il n'était pas possible, écrivait Louis XV au comte, avec un peu d'embarras, de vous renvoyer en Pologne, après tout ce qui s'y est passé entre vous et le comte de Brühl; surtout le roi de Pologne ne voulant pas s'en séparer. Les circonstances sont bien délicates et je vous *faires* savoir mes instructions le plus tôt que je pourrai, en attendant vous pouvez vous tranquilliser tant sur vous que sur les vôtres [1]. »

Ce fut M. Tercier qui fut chargé de faire comprendre à M. Durand le mécanisme de cet arrangement bâtard. La tâche n'était pas facile, car il fallait encourager cet honnête agent à se compromettre dans la plus délicate des intrigues, tout en l'avertissant que s'il met-

1. Le Roi au comte de Broglie, 22 mai 1758. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères. — Boutaric, t. I. page 230.)

tait trop de zèle, et surtout un zèle trop ostensible à la servir, il serait impitoyablement sacrifié. Il faut voir comment l'excellent homme s'y prit pour faire avaler en douceur à son ami l'amertume de cette commission : « Rappelez-vous, lui dit-il, tout ce que je vous ai déjà dit : tout doit céder aux circonstances. Je conviens avec vous qu'elles sont embarrassantes à bien des égards. Mais en même temps que l'on s'occupe du présent qui paraît mériter le plus d'attention, il faut aussi porter ses vues sur l'avenir. Vous savez mieux que moi que les événements sont une roue qui tourne toujours. Lorsqu'on ne peut la fixer, il faut donc se laisser aller à son mouvement, persuadé que l'on doit être que l'on peut revenir après d'où l'on était parti, le mouvement circulaire nous y ramenant. Vous devez donc sentir qu'il faut toujours rester sur cette ligne, et prendre bien garde que quelque secousse violente ne nous jette dehors : alors on n'y rentre plus : on se le reproche, mais on ne le répare pas : au lieu qu'en suivant toujours l'impulsion qu'on nous donne, on se retrouve prêt à tout.... Il en est des affaires comme de la vie de l'homme : tant qu'il respire le moins du monde, il n'est pas mort, et c'est cette respiration précieuse qu'il faut entretenir, parce qu'aussitôt qu'elle cesse un instant, tout est fini. Vous respirez encore, bien faiblement, j'en conviens, mais cette respiration peut se ranimer.

Il faut beaucoup de régime et d'attention, prendre sans répugnance les remèdes que l'on vous prescrit. Ils feront leur effet et vous vous en trouverez bien[1]. »

Autant que l'on peut comprendre ce langage métaphorique, la roue en question, c'était la politique ministérielle, aujourd'hui contraire à la Pologne, mais qui pouvait demain lui redevenir propice et à laquelle il fallait à tout prix faire les concessions nécessaires, l'essentiel étant de conserver à la Pologne un ami dans la légation française à Varsovie; et le mourant dont il fallait arrêter sur les lèvres le dernir soupir, c'était le parti français en Pologne, qui ne pouvait garder une étincelle d'existence qu'à la condition d'être mis provisoirement à la diète la plus sévère.

On conçoit à la rigueur qu'un serviteur modeste, tel que M. Durand, obligé d'obéir, dispensé d'ailleurs, comme l'est une simple sentinelle, d'étendre ses regards au delà du poste qu'on lui donnait à garder, pût se contenter de cette commission ingrate et se résigner en tremblant à l'exécuter, sauf, en cas de malheur, à se recommander à la charité de son maître. Mais on comprend moins ce que pouvait se promettre d'une telle combinaison un gentilhomme, un ambassadeur, un homme d'État en espérance, qui avait fait ses preuves

1. M. Tercier à M. Durand, 6 et 29 mai 1758. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

en fait de hauteur de vues et de fierté d'âme. De quel front le comte de Broglie pouvait-il, sans rire ou sans prendre pitié de lui-même, essayer de renouer ainsi à distance et par intermédiaire, la partie qu'il avait manquée en personne et sur les lieux ? Quel espoir de pouvoir, au moyen d'une marionnette pendue au bout d'un fil, jouer la pièce qu'il n'avait pu mener à son dénoûment, quand il y remplissait en chair et en os le rôle principal ?

Quelque raison étrangère à la Pologne (peut-être même à la politique générale) put donc seule le déterminer à user de condescendance envers un caprice royal dont il devait mieux que tout autre mépriser la puérilité : et, en cherchant bien, il n'est pas malaisé de découvrir ce motif. La diplomatie lui étant désormais fermée, l'armée demeurait la seule voie qui lui fût ouverte comme à tout cadet de bonne famille. Or, dans cette noble carrière où sa jeunesse s'était écoulée, non sans quelque renommée, la place du comte était naturellement marquée à côté de son frère aîné, le duc de Broglie, dont le crédit s'était fort accru en raison des désastres mêmes auxquels il s'était trouvé mêlé. Dans la déplorable campagne de l'année précédente, où avaient éclaté à tout instant l'ineptie des généraux français et l'indiscipline de leurs soldats, le corps d'armée confié au duc de Broglie était le seul qui eût fait constamment

bonne mine en marche ou sous le feu, et qui eût conservé, par sa tenue comme par son élan, le vieil honneur de nos armes. Peu s'en était fallu qu'à Rosbach, la partie, déjà compromise, fût sauvée par une manœuvre habile de ce corps toujours bien commandé, et le malheureux Soubise, aussi bon camarade que mauvais capitaine, se faisait honneur en toute occasion de rendre cette justice à son subordonné. Ce mérite précoce (le duc de Broglie n'avait pas quarante ans), semblait l'appeler, dans un avenir prochain, aux postes les plus élevés, et, pour tout dire, les malveillants prétendaient même qu'il serait mieux placé au premier rang qu'au second, car l'humeur altière dont il était doué comme toute sa famille faisait de lui, disait-on, en plus d'une circonstance, un inférieur assez incommode et un collègue peu sûr. On l'accusait de n'en faire volontiers qu'à sa tête et de chercher sa gloire personnelle sans égard pour celle d'autrui. Quoi qu'il en soit, par ses qualités comme par ses défauts, il était désigné pour le commandement supérieur et chacun s'attendait à le voir, un peu plus tôt ou un peu plus tard, devenir comme son père et son aïeul, général en chef et maréchal de France.

Mais le seul obstacle à cette élévation pressentie et d'avance consentie par tout le monde, c'était l'hostilité connue du ministre de la guerre, le maréchal de Bel-

lisle. Plus d'un lecteur sait aujourd'hui, grâce à une ingénieuse et récente publication, qui était ce digne guerrier; petit-fils du surintendant Fouquet, enveloppé d'abord dans la disgrâce de son aïeul, puis laborieusement parvenu par son seul mérite à conquérir le premier rang dans l'armée comme dans l'État. En nous racontant avec de charmants détails la trop courte existence du comte de Gisors, fils du maréchal de Bellisle, mon excellent ami et confrère M. Camille Rousset nous a, chemin faisant, donné du père la meilleure idée. Il nous a fait connaître par d'incontestables documents quelles étaient ses touchantes vertus domestiques et sa remarquable capacité militaire. Les instructions données par le maréchal de Bellisle à son fils partant pour l'armée demeureront (M. Rousset a raison de le dire) un modèle à étudier par tous les militaires préoccupés de la grandeur morale de leur profession.

Mais toute médaille a son revers et le plus beau caractère a ses imperfections. D'autres documents non moins sûrs nous font voir le maréchal de Bellisle sous des traits moins irréprochables. Je crains bien qu'il n'ait eu, comme tout autre, sa bonne part de l'esprit de favoritisme qui fit le malheur des armées françaises dans cette douloureuse époque, et au nombre de ses faiblesses on me permettra de compter l'inimitié implacable qu'il avait vouée à la mémoire comme à la descendance

du feu maréchal de Broglie, depuis la campagne de Bavière de 1742, où ces deux officiers supérieurs avaient commandé ensemble et fini par se quereller. Ni le temps, ni la mort n'avaient pu éteindre ce ressentiment, entretenu d'ailleurs, j'en dois convenir, par la rancune non moins vive de la famille qui en était l'objet. C'était à Paris entre l'hôtel de Bellisle et l'hôtel de Broglie, comme à l'armée vingt ans auparavant, un échange de mauvais propos et de mauvais procédés réciproques, et l'on ne se figurait pas bien comment un Broglie pourrait avoir sur le Rhin la direction de la guerre, tant qu'un Bellisle en garderait à Paris l'administration supérieure.

Cette rivalité domestique, parfaitement connue du comte de Broglie, explique quel intérêt l'ambassadeur, redevenu soldat, dut mettre à conserver à tout prix un moyen de communication direct avec le roi, passant par-dessus la tête du ministre. Une telle communication en effet, quelque inutile, d'ailleurs, qu'elle pût être aux affaires publiques, offrait au comte de Broglie un moyen commode de venir en aide à l'ambition légitime de son frère, et de contre-carrer sous main l'inimitié du ministre. Ne faudrait-il pas dorénavant que les dépêches secrètes vinssent le chercher à l'armée et que ses réponses à lui partissent du camp? Or quel que fût l'objet d'une correspondance de cette nature, qu'il s'agît de Varsovie, de Constantinople, ou de Saint-Pétersbourg,

il aurait fallu être bien maladroit pour ne pas savoir glisser, à propos, par voie de post-scriptum ou de parenthèse, tout ce qui pouvait servir à faire valoir les titres du général et à désarmer la critique de ses envieux. A supposer enfin que le duc de Broglie atteignît le commandement suprême auquel tant de titres l'appelaient, quelle force ne serait-ce point pour une famille déjà puissante, que d'avoir, côte à côte, sous le même drapeau et couchant sous la même tente, deux de ses membres, l'un dirigeant toutes les armées de la France, l'autre, gardant un moyen de s'insinuer à toute heure dans la confidence de la pensée royale? Appuyés ainsi l'un sur l'autre, il n'était pas de fortune brillante à laquelle les deux frères ne pussent prétendre. Le diplomate prendrait sa part de la gloire du champ de bataille, tout en accroissant lui-même, par une dextérité secrète, le crédit du capitaine. Par le jeu combiné de ce double ressort, l'État entier pouvait finir par tomber entre leurs mains.

Il faut donc bien confesser que, à partir de ce moment, la correspondance secrète dut paraître au comte de Broglie bien plus un instrument utile à son ambition propre et à celle de sa famille, qu'un moyen efficace de servir l'intérêt public. Le salut de l'infortunée Pologne, but si longtemps poursuivi, mais maintenant à peu près désespéré de tous ses efforts, ne fut plus que le prétexte. L'essentiel fut de garder, à valoir ce que de rai-

son, pour les circonstances à venir, le droit de causer tête à tête avec le roi. Cet aveu une fois fait pour l'honneur de l'intelligence plus que du caractère de mon héros, j'ajouterai tout de suite que s'il eut le tort de continuer, dans un intérêt de grandeur personnelle, des relations équivoques et désormais sans utilité, il n'en eut que plus de mérite à ne chercher jamais dans ses communications avec le roi une occasion (qui eût été commode à saisir) de complaisance ou d'adulation. Après comme avant cette époque critique, son langage continua à porter l'empreinte d'une franchise à peine tempérée par le respect; ses conseils, dont il n'espérait plus d'effet, furent toujours ceux que lui dictaient sa conscience et la vérité, ceux qui, s'ils eussent prévalu, auraient peut-être arrêté la France sur la pente de la décadence et du déshonneur.

Dans ses nouvelles visées, le premier pas à faire était de joindre au plus tôt le duc de Broglie, qui n'avait pas quitté, depuis Rosbach, son corps d'armée engagé très-avant dans le cœur de l'Allemagne. C'était un désir bien simple, bien modeste et qui ne paraissait pas de nature à soulever de difficulté. Chose étrange pourtant, quand il fit la demande d'être envoyé à l'armée de son frère, un refus péremptoire lui fut opposé, et ce fut M. de Soubise, en congé à Paris, qui se chargea de le lui signifier.

« J'ai été surpris de cette résistance (écrivait le comte

au roi dès le lendemain) et bien plus encore lorsqu'il m'a assuré que cette opposition ne venait pas de sa part, qu'au contraire il désirait fort de nous avoir mon frère et moi à côté de lui; mais qu'ayant été aussi malheureux l'année dernière, il n'était pas dans le cas d'insister sur les choses qui lui étaient agréables. Cette réponse, quoique polie, ne m'a point satisfait; je l'ai prié de me dire qui étaient les personnes qui s'opposaient et sur quel fondement elles s'appuyaient. M. le prince de Soubise ne m'a jamais pu nommer que madame la marquise de Pompadour, en ajoutant le danger qu'il pourrait y avoir à rassembler *deux têtes aussi chaudes* et qu'on craignait que cela ne causât de l'embarras et de la division dans les corps d'armée. Comme une imputation de ce genre est aussi injuste qu'offensante, je lui ai fait connaître la nécessité où nous étions de nous en laver. Je l'ai prié de représenter lui-même à madame de Pompadour, qu'elle ne peut avec justice garder une pareille opinion. » Le comte tenta même de se justifier personnellement, en écrivant à la toute-puissante marquise une lettre que je n'ai pu retrouver : à mon grand regret en vérité, car il serait fort curieux de connaître comment sa rude austérité sut s'assouplir aux convenances d'une telle supplique. Suivant toute apparence, il s'acquitta de cette tâche fort médiocrement; car la missive ne fit que redoubler la colère de madame de Pompadour, qui, ayant

occasion de parler de lui peu de jours après à la maréchale de Mirepoix, « s'emporta, (raconte-t-il au roi) jusqu'à se servir d'expressions que Votre Majesté ne voudrait pas employer envers le dernier et le plus coupable de ses sujets [1]. »

Évidemment, les intentions du comte étaient soupçonnées, sinon devinées, et avec cette justesse d'instinct que donne la haine, madame de Pompadour et Bellisle, en tout, faisaient cause commune, avaient compris quel appui trouverait le duc de Broglie chez un frère aussi entier que lui de caractère, mais plus habitué au maniement des hommes et d'une intelligence à la fois plus déliée et plus étendue. C'était un faisceau de forces qu'on ne voulait pas laisser former.

Par bonheur, inimitiés et préférences, madame de Pompadour plaçait tout si mal, que l'effet n'en pouvait jamais être bien durable. Au moment même où le comte luttait dans les bureaux du ministère de la guerre contre les difficultés mesquines qu'on lui suscitait, commençait sur le Rhin la campagne de l'année nouvelle sous le commandement d'un prince du sang, le comte de Clermont. C'était un sot et vaniteux personnage, que madame de Pompadour avait fait donner pour successeur à Richelieu, quand celui-ci, à force de légèreté

1. Le comte de Broglie au roi: 22 avril et 17 mai 1758. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

et d'étourderie, avait rendu son rappel nécessaire. En quelques mois, Clermont travailla si bien qu'il eut perdu tout l'avantage qui restait encore des premiers succès de son devancier et empiré toutes les fautes dont on lui avait légué l'héritage. Avec une incapacité plus qu'ordinaire, il laissa, dans les premiers jours de juin, surprendre le passage du Rhin par le prince de Brunswick, à la tête de l'armée hanovrienne.

L'effet de cette nouvelle fut désastreux : le Rhin passé, on eût dit déjà le territoire français envahi. Et, en effet, bien que le Rhin n'ait jamais été la barrière septentrionale de la France, les petites puissances ecclésiastiques, qui en bordaient alors la rive gauche, étaient par elles-mêmes si inoffensives et attachées depuis si longtemps à nos intérêts, que leur sort et le nôtre semblaient pareils. Le prince Ferdinand, à Clèves, paraissait aussi près de Paris qu'à Strasbourg ou à Lille. Ce fut dans toute la noblesse française encore oisive à Versailles un élan général pour courir à la frontière. Par générosité de tempérament, aussi bien que par calcul, le comte de Broglie ne tarda pas un jour à s'y associer.

« Je pars (écrivait-il au roi, dès la nouvelle reçue) : au cas où il plairait à Votre Majesté de me faire servir séparément du duc de Broglie, je serais inconsolable d'arriver à mon devoir après que l'armée de Clermont aurait combattu celle des alliés. Les circonstances ac-

tuelles ne me permettent pas de renouveler ma très-humble prière pour être réuni avec un frère que j'aime. Ce qui m'occupe uniquement est de prouver à Votre Majesté que toute autre considération sera toujours subordonnée au désir de la servir et de lui obéir[1]. »

On ne pouvait renoncer à une prétention avec une facilité de meilleur goût et en se ménageant plus habilement l'occasion de la faire revivre. Une fois à l'armée, le comte de Broglie eut soin de s'y comporter de manière qu'il devînt impossible de lui rien refuser.

On sait comment se termina cette déplorable aventure. Le comte de Clermont acheva de démontrer son incapacité, en se laissant battre à Crevelt par des troupes inférieures aux siennes, et cette honteuse déroute coûta la vie à la fleur de la chevalerie française. Mais le prince de Brunswick, étonné lui-même de sa fortune, ne se sentant pas en force pour avancer dans le cœur de la France, et craignant de voir l'armée de Soubise arriver de Westphalie pour tomber sur ses derrières, rétrograda prudemment dès les premiers jours d'août. Il fallut alors chercher un remplaçant à Clermont. La coterie dominante à Versailles fit tomber son choix sur le marquis de Contade, qui ne consentit à prendre l'armée du Rhin qu'à condition qu'on réparerait ses pertes, en

1. Le comte de Broglie au roi, 7 juin 1758. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

la renforçant d'un des corps qui guerroyaient avec Soubise dans le centre de l'Allemagne. Ordre fut donc expédié au duc de Broglie de rallier, avec ses troupes, l'armée du Rhin.

Contade n'était qu'un officier général à peine plus ancien de grade que le duc de Broglie, et d'une renommée beaucoup moins populaire. Du naturel dont était le duc, on pouvait présumer qu'il ne se prêterait pas sans humeur à passer sous les ordres d'un rival. Effectivement les premières communications qui lui furent adressées à ce sujet furent reçues par lui avec une explosion de colère. Soudainement cependant, sa résistance tomba et l'ordre fut exécuté avec la précision et la promptitude ordinaires à la division de Broglie. On sut à la cour que c'était le comte qui, par une lettre pressante, avait déterminé son frère à céder de bonne grâce au désir du roi. Après cette preuve de son bon caractère, la méfiance contre le comte ne pouvait plus être justifiée et on n'osa plus disputer un poste de famille dont, par avance, il avait déjà fait si bon usage. Il fut installé, sans plus d'opposition, dans le grade de chef d'état-major, ou, comme on disait alors, de maréchal général des logis du corps d'armée de réserve confié au duc de Broglie[1].

1. Le comte de Broglie au Roi, *passim*, dans les lettres du début de 1759. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Chemin faisant, il avait déjà mis à l'épreuve la commodité du procédé qui lui permettait de traiter, par la voie secrète, à propos de la diplomatie du monde entier, toutes les affaires militaires ou personnelles qui pouvaient se glisser sous sa plume. Pendant sa courte campagne sous les ordres du comte de Clermont, les courriers de l'armée commencèrent à lui apporter, sous le couvert d'une adresse obscure, des extraits chiffrés de toutes les correspondances du Nord. Ce n'étaient guère que les jérémiades de M. Durand, laissé aux prises avec une tâche impossible et qui signalait de jour en jour l'irritation, le découragement, les récriminations amères, la violente agonie en un mot du parti français en Pologne. Le comte transmettait ces détails mélancoliques au roi avec gravité et scrupule, les discutant comme s'il y eût eu une conséquence importante à en tirer, et concluant seulement par quelques réflexions ironiques : « On en sera quitte, disait-il, pour dire que la Pologne est un pays de sauvages, dont les affaires ne doivent entrer en aucune considération.... Votre Majesté sait que je suis d'un sentiment tout différent ; je pense qu'elles ont la plus grande influence sur le système du Nord, et que rien ne serait si aisé que de les concilier avec celles du reste de l'Europe. » — Puis, accessoirement et comme sans y toucher, il ajoutait quelques mots des faits de guerre qui se passaient devant lui, portait quelques juge-

ments d'une touche fine sur le mérite des différents officiers généraux et s'arrêtant comme s'il se fût oublié : « Il ne me reste, ajoutait-il, qu'à faire des excuses à Votre Majesté de l'entretenir sur des objets qui ne me regardent pas directement; mais je me suis toujours persuadé qu'un sujet devait servir son maître en tout ce qui pouvait dépendre de lui [1]. »

Il en était là et ses premiers pas se faisaient ainsi avec succès dans la voie nouvelle qu'il s'était ouverte, quand un éclair d'espérance lui fut rendu de pouvoir revenir à ses préoccupations favorites. Dans les derniers mois de 1758, Bernis, hors d'état de faire face à la situation qu'il avait créée, tomba en disgrâce pour avoir conseillé la paix sans souci de l'honneur de la France, aussi légèrement qu'il avait laissé engager la guerre sans songer aux moyens de la soutenir. A sa place, le caprice, cette fois mieux inspiré de madame de Pompadour, fit choix du jeune et brillant comte de Stainville, le même qui avait été préféré deux ans auparavant au comte de Broglie pour l'ambassade de Vienne. Malgré cette rivalité d'un jour, le comte de Broglie avait si bien su dissimuler son dépit du passe-droit dont il était victime, que ses relations avec Stainville étaient restées, du moins en apparence, ce qu'elles avaient été dès leur jeunesse, c'est-à-dire celles

1. Le comte de Broglie au Roi. Xanten, 15 juillet, 18 août. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

de deux camarades du même âge et du même monde, et d'un tour d'esprit qui, bien que différent à certains égards, leur permettait de s'apprécier mutuellement.

Autant, en effet, tout avait différé entre Broglie et Bernis, jusqu'à leur rendre impossible même de se comprendre l'un l'autre, autant, entre le nouveau ministre et le diplomate secret, la bonne intelligence semblait naturellement préparée par la similitude absolue de toutes les circonstances extérieures. Il eût été impossible de trouver deux destinées plus parfaitement semblables, et mieux faites par conséquent pour suggérer sur toutes choses les mêmes vues. Ils étaient l'un et l'autre des cadets de bonne maison : leur éducation à tous deux, bien que principalement tournée vers le métier des armes, s'était faite pourtant assez près de la cour pour leur faire prendre de bonne heure quelque habitude des grandes affaires. De plus, parmi les divers groupes de courtisans et de grandes dames qui gravitaient autour de Versailles comme des satellites autour du soleil, le hasard ou la ressemblance des goûts leur avait fait choisir exactement le même pour y chercher les passe-temps de leur jeunesse.

Stainville était, comme le comte de Broglie, le familier (et l'on ne saurait dire lequel des deux était le préféré), du cercle brillant dont le prince de Conti était le centre, madame de Boufflers *l'idole*, et où le sceptre

du bel esprit comme du bon goût était tenu par les maréchales de Beauvau, de Mirepoix et de Luxembourg. L'intimité, comme on sait, faisait le charme de ces coteries élégantes : on s'y rencontrait à toute heure pour des parties de campagne ou des jeux d'esprit, pour dîner l'après-midi, ou souper dans l'arrière-soirée, écrire des bouts rimés et répéter des comédies de société. Les deux jeunes gens s'étaient montrés à leur avantage et étaient également appréciés des dames dans tous les genres d'exercices. Formés ainsi à la même école d'affaires et de plaisirs, ils l'avaient quittée le même jour pour aller représenter hors de France aussi bien le charme mondain que les intérêts politiques de leur patrie. Enfin, une alliance de famille était venue resserrer les liens qu'avaient dû former entre eux tous ces rapports d'âge et de situation. La duchesse de Broglie était cousine germaine de madame de Stainville : toutes deux étaient petites-filles du fameux financier Crozat, le colonisateur de la Louisiane, dont l'immense fortune, acquise par le plus honorable commerce, suffisait à restaurer l'éclat de plus d'une maison aristocratique, et malgré d'assez grandes diversités de caractère (la duchesse de Broglie était pieuse, tandis que la comtesse de Stainville avait une douce et légère teinture de la philosophie du jour), les jeunes dames étaient restées tendrement liées.

C'était donc un ami, presque un parent, que le comte

de Broglie voyait arriver au pouvoir dans Stainville, ou, pour lui donner le nom qu'il porte dans l'histoire, dans le duc de Choiseul (car c'était là le titre de la pairie qui venait d'être conférée au nouveau secrétaire d'État avec le ministère). A la rigueur même, le comte pouvait se flatter que c'était aussi un ami secret de la Pologne, disposé à prêter l'oreille aux plaintes de ce pauvre pays. A plus d'une reprise, en effet, pendant qu'ils étaient ambassadeurs, lui à Varsovie et Choiseul à Vienne, il avait épanché, par correspondance, ses griefs dans le cœur de son collègue, et lui avait développé ses vues favorites sur la Pologne et le système du Nord ; il avait maugréé avec lui contre l'abandon où les laissait l'un et l'autre l'indifférente apathie de Bernis. Choiseul, que ces confidences faites à voix basse n'engageaient pas et qui n'avait aucune raison pour ménager un ministre auquel il prétendait succéder, avait répondu à l'ouverture avec des paroles d'adhésion complaisante et sans se refuser sur le compte de son supérieur ni une raillerie, ni un coup de langue. Le moment était venu maintenant pour lui de mieux faire que son devancier, et le comte de Broglie, fort du souvenir de ces relations intimes, se proposait bien de l'en sommer amicalement.

Mais trop enclin peut-être à juger des autres par lui-même, le comte n'avait pas regardé d'assez près aux défauts comme aux qualités de son ancien camarade. Il

n'avait pas vu la vraie différence de nature qui les séparait l'un de l'autre et qui devait finir par les mettre aux prises, en rendant Choiseul beaucoup plus propre que lui à parvenir au pouvoir, mais moins capable peut-être d'en user pour le bien de la France. Doué d'un esprit aussi vif et plus pénétrant encore que celui du comte de Broglie, animé de sentiments aussi généreux, et comme lui vraiment patriote, dans un temps où la France ne l'était guère, Choiseul n'avait ni la même fixité dans les vues, ni la même persistance dans la volonté. Une fois possédé par un grand dessein politique, le comte de Broglie n'imaginait même pas comment on pouvait s'en départir. Il le poursuivait à outrance sans tenir compte d'aucun des obstacles qui pouvaient le traverser, sans réserver la moindre place à aucun autre intérêt, bravant tous les commentaires de l'opinion, sans nul égard pour les personnes et les ambitions privées, pas plus la sienne que celle d'autrui. Intelligence et caractère, tout chez le comte de Broglie était ferme jusqu'à la raideur.

C'était le contraire chez Choiseul, où tout était souple et mobile. L'heureux et facile esprit du nouveau ministre saisissait toutes les idées avec une conviction plus vive que profonde, sans s'attacher fortement à aucune. Il portait sur tous les points de l'horizon un regard étendu et perçant, mais qui ne se fixait nulle

part : et ses résolutions, pareilles à ses pensées, étaient plus impétueuses que tenaces. Aussi prompt à se décourager qu'à entreprendre, il s'engageait gaiement dans les aventures, sans s'obstiner à les mener à fin. A cette légèreté naturelle de tempérament venaient se joindre un désir de briller et un besoin de plaire tout à fait à leur place dans la vie des cours, mais qui le disposaient à subir successivement plus d'un genre d'influence. Souverain, maîtresse royale et ministre; public de Versailles et de Paris ; salons et cafés, Choiseul prétendait captiver, éblouir, et même amuser tout le monde : genre de conquête que le plus habile ne peut obtenir qu'à la condition de ne contrarier personne. Il est peut-être le seul ministre de l'ancienne France qui, au talent classique de bien faire sa cour, ait joint ce qu'on appelle de nos jours : la recherche de la popularité. Disons tout de suite que, dans cette entreprise de capter la faveur universelle, Choiseul réussit au delà peut-être de son attente et certainement de son mérite. N'ayant ni suite dans les desseins, ni véritable fermeté dans le caractère, il a su, par le charme seul de sa bonne grâce, faire durer son pouvoir douze longues années, sous un roi versatile et sur le terrain mouvant d'une cour agitée par toutes les intrigues. En dépit d'une guerre désastreuse et d'une paix humiliante, il s'est fait chérir de la foule et célébrer par l'opinion, dans un temps où le mépris de

l'autorité était à la fois un système et une mode, la prétention des philosophes et le divertissement des gens du monde. Enfin, sans avoir rien laissé après lui et rien légué à l'avenir, il a séduit même la postérité, et c'est ici que l'avantage, du moins pour la flexibilité de l'esprit, appartient tout entier au duc de Choiseul sur le comte de Broglie.

Tandis qu'enfermé dans des traditions d'une politique saine mais étroite, le comte de Broglie ne paraît pas même s'être aperçu du grand mouvement intellectuel qui renouvelait tout autour de lui, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle; tandis qu'il fermait l'oreille aux vains propos des lettrés avec un mélange de dédain aristocratique et de rigorisme religieux, Choiseul, plus attentif aux signes des temps, avait de bonne heure discerné dans la royauté naissante de la philosophie, non pas une grande cause à servir, mais une puissance à ménager. Voltaire lui apparut, non comme l'initiateur d'un progrès social, mais comme le dispensateur de la renommée. Il l'adula comme un souverain, avec la même coquetterie discrète qui fit son succès auprès de Louis XV, et courtisa l'Encyclopédie en même temps que madame de Pompadour. La philosophie ne fut pas moins sensible à la flatterie que la courtisane avec laquelle d'ailleurs, comme on sait, elle a toujours bien vécu; en récompense, elle transforma en grandes conceptions

politiques toutes les entreprises avortées du ministre qui avait su lui plaire. Madame de Pompadour n'a pas réussi à faire de Soubise un grand général ; la philosophie est presque parvenue à faire de Choiseul un grand ministre. Nous subissons encore cette illusion, dont le récit qu'on va lire ne fournira pas le moins curieux échantillon.

Qui de nous n'a entendu, par exemple, dire que, si Choiseul était resté ministre, la Pologne n'aurait jamais succombé ? Peut-être les Polonais eux-mêmes le pensent-ils encore. Jamais erreur ne fut plus complète. Les plus incrédules vont voir que, tout au contraire, aucun ministre n'a plus que Choiseul et avec une résolution à la fois plus cruelle et plus étourdie, creusé l'abîme sous les pas de la Pologne avant de l'y laisser choir.

Ce fut tout de suite, et sans un jour d'hésitation, qu'il se mit à l'œuvre pour cette opération charitable. Il n'eut pas causé une heure, en effet, avec madame de Pompadour qu'il se fut aisément convaincu que le vrai moyen de lui plaire était d'écarter du chemin tout ce qui pourrait gêner l'intimité croissante de la France et des cours impériales; et c'était de la Russie surtout qu'il importait de se faire agréer. Car on tenait l'Autriche par sa haine et son intérêt; mais l'alliance russe ne tenait qu'à un fil qui pouvait être coupé, le jour où à Élisabeth succéderait le couple grand-ducal de Pierre et de Catherine, dont les préférences anglaises ou prus-

siennes étaient connues. Et quel cadeau de bienvenue plus agréable à faire à la Russie que le sacrifice résolu de toute influence française en Pologne?

C'est ce que Choiseul eut compris en un clin d'œil, et dès que cette lumière fut faite dans son esprit, tout ce qu'il avait pu penser, dire, ou même écrire au comte de Broglie auparavant en sens contraire, ne pesa plus un grain dans la balance : la seule différence entre Bernis et lui fut que, dans la politique d'abandon que Bernis avait suivie par laisser-aller et avec embarras, il porta les allures vives et décidées de son esprit et trancha dans le vif en l'érigeant en système. Sa première dépêche à M. Durand fut ainsi conçue :

« Continuez, je vous prie, à m'informer exactement et en détail de ce qui se passera en tout genre en Pologne : mais le Roi vous recommande d'éviter avec le plus grand scrupule de prendre aucun parti et m'a chargé de vous ordonner de sa part de jouer un rôle purement spéculateur et passif..... L'intention de Sa Majesté n'est point que vous donniez au comte de Brühl aucun sujet de se plaindre [1]. »

Il est probable qu'au moment d'expédier ces instructions, Tercier fit quelques efforts pour en adoucir la rigueur. C'était sa pratique (on l'a vue employée plus

1. Tercier au comte de Broglie 20 et 23 mai 1759. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

d'une fois avec succès sous Bernis) de modifier, moyennant quelques artifices inaperçus de rédaction, la teneur des dépêches officielles, afin de diminuer l'écart qui les séparait des instructions secrètes, et de ménager ainsi à l'agent chargé de concilier les deux politiques la facilité de ne pas contrarier trop ouvertement l'une, tout en suivant l'autre. Mais ces petits moyens ne pouvaient échapper à l'œil pénétrant du nouveau ministre, et Choiseul eut bien vite démêlé, aussi bien dans ces efforts tacites que dans quelques mots échappés en conversation, je ne sais quelle parenté entre les idées de Tercier relativement à la Pologne et celles que lui avait plus d'une fois exposées le comte de Broglie. Il n'en fallut pas davantage pour le mettre en éveil. Le bruit que des rapports secrets existaient entre le comte et le roi circulait assez couramment à Versailles. Choiseul devina, au juger, que si ces rapports existaient, Tercier en était l'instrument, et son parti fut pris de couper à l'instant même le fil de toute la trame.

Un matin, en entrant dans le cabinet du ministre pour présenter à sa signature le travail accoutumé, Tercier apprit de sa bouche qu'il avait eu le malheur de déplaire à Sa Majesté, que la charge de premier commis lui était retirée, et qu'il allait recevoir en échange la direction du Dépôt, ce que nous appelons aujourd'hui les archives du ministère. Le prétexte de ce changement

était singulier. A ses fonctions diplomatiques, Tercier, pour compléter le traitement qui le faisait vivre, joignait le modeste emploi de censeur royal. En cette qualité, il avait, l'année précédente, probablement sans y beaucoup regarder, apposé son visa à un très-gros volume publié par M. Helvétius, fermier général de l'impôt et maître d'hôtel de la reine, intitulé : *de l'Esprit*. Comment supposer qu'un personnage si bien renté écrivît rien de contraire à la morale, et qu'un si respectable in-folio renfermât un venin bien dangereux? L'ouvrage une fois publié cependant, il se trouva que ce n'était rien moins qu'un traité d'athéisme pur et de matérialisme non déguisé. Le scandale fut grand, tout le parti pieux de la cour jeta feu et flamme. La faculté, puis le Parlement s'émurent, l'ouvrage fut censuré en Sorbonne et supprimé par arrêt de justice. M. Helvétius dut s'exécuter et faire amende honorable. Mais une partie du tort fut imputée au censeur qui avait fait si légèrement son devoir. Tel fut le motif étrange que l'ami de Voltaire et le futur destructeur des jésuites donna à l'honnête commis pour motiver sa destitution.

Je dois à Tercier la justice de dire qu'il n'en fut pas dupe un seul instant. « Le duc a vent du secret, écrivit-il sur-le-champ au comte de Broglie », et si un commentaire était nécessaire, il fut bientôt donné par l'interdiction adressée à M. Durand de correspondre

directement avec ses voisins de Dantzick, de Constantinople et de Saint-Pétersbourg. Le duc avait reconnu tout de suite, avec un coup d'œil qu'il faut admirer, les deux principaux ressorts de l'intrigue supposée, et à tout hasard mettait le doigt dessus pour arrêter le jeu. La gêne était grande, en effet, car Tercier une fois en dehors du ministère, les dépêches officielles ne pouvaient plus être connues du comte de Broglie que par le procédé le plus lent et le plus indirect. Il fallait que l'agent dépositaire du secret, Durand, par exemple, à Varsovie, commençât par les recevoir, puis en renvoyât la copie chiffrée à Tercier à Versailles. On juge quel retard en résultait et quel parti était possible à tirer de communications reçues à deux mois de date, après un double voyage à travers l'Europe. Il y aurait eu de quoi faire perdre cent fois courage à celui qui n'aurait pas été découragé d'avance. Mais le comte, par les raisons que j'ai dites, avait pris son parti de l'inutilité apparente de son rôle, et il renonça cette fois sans trop d'impatience à l'éclair d'espoir ou d'illusion que l'avénement d'un ami avait pu lui causer.

Il n'en témoigna surtout aucun dépit à cet ami même: c'eût été se trahir. Au roi il se plaignit bien en quelques mots, pour l'acquit de sa conscience, en lui faisant entendre que Tercier était victime de tout autre chose que d'une maladresse de libraire, mais il en reçut tout

de suite une réponse qui ne lui aurait pas permis d'insister, quand même il en aurait eu la fantaisie : « Depuis l'approbation que Tercier a donnée, lui dit le roi, à l'ouvrage *de l'Esprit*, on n'a plus cherché qu'un prétexte de le renvoyer des affaires étrangères. Le cardinal de Bernis, en ce temps-là, en fut sur le point, mais se contenta de lui laver la tête : la Reine n'a pas voulu garder Helvétius dans sa maison, et M. de Choiseul a pris ce prétexte-là pour renvoyer Tercier ; moi, je ne connais et ne veux connaître que mes secrétaires d'État : ainsi je les laisse entièrement le maître (*sic*) de leurs commis. Voyez avec lui ce qu'il veut demander et comment continuer les affaires secrètes de la Pologne. J'ai été fâché pour lui de l'affaire où il s'est engagé, d'autant plus que sûrement il n'avait lu le livre *de l'Esprit* que très-superficiellement. Je ne crois pas comme vous que le duc de Choiseul ait connaissance du secret. » Puis, avec la sublime indifférence que témoignent trop souvent les souverains pour les infortunes de leurs serviteurs, il crut avoir tout arrangé en assurant à Tercier, en sus de sa retraite, une pension extraordinaire de trois mille livres [1].

Le comte prit son parti de chercher résolûment sa consolation dans le commandement militaire dont il

1. Boutaric, t. I, p. 237, 238.

était chargé, et qui ne tarda pas à lui en fournir un éclatant sujet. Le duc de Broglie (aidé de son maréchal général des logis) n'avait pas pris depuis six semaines le commandement de la réserve de l'armée du Rhin, que déjà une rapide victoire avait signalé sa présence. Dès les premiers jours d'avril 1759, le prince Ferdinand de Brunswick, à qui Frédéric avait remis le soin de défendre l'entrée de l'Allemagne avec les troupes hanovriennes, tenta de nouveau la même marche que l'année précédente pour aborder le Rhin et le passer. Mais cette fois il arrivait assez en force pour profiter jusqu'au bout de son avantage, s'il le remportait. Le duc de Broglie, averti à temps, ne voulut pas lui laisser le loisir d'avancer, et, bien que les troupes du prince fussent de près de moitié supérieures aux siennes, il marcha au-devant de lui et le rencontra, le vendredi saint 13 avril, à une lieue au-dessus de Francfort, dans la petite vallée de Bergen.

Cette journée, fort célèbre en son temps, a eu, entre autres bonnes fortunes, celle d'avoir un jeune témoin, alors naïf et inaperçu, qui en est devenu plus tard le narrateur et lui a communiqué quelque chose de son impérissable renommée. Un des officiers généraux de l'armée française, le comte de Thorane, était logé chez un conseiller impérial de la ville faisant fonction de bourgmestre et qu'on nommait M. Gœthe. Ce fonction-

naire avait pris, dans la guerre de 1742, vivement parti contre la maison d'Autriche, et demeurait ainsi dans le fond du cœur dévoué aux intérêts du roi de Prusse. Sa femme, au contraire, issue d'une vieille famille de la cité impériale, avait pour Marie-Thérèse un respect superstitieux et ne parlait qu'avec horreur de l'usurpateur de la Silésie. De là, dans ce ménage, très-heureux d'ailleurs, des discussions quotidiennes dont les enfants étaient témoins, et dont, en particulier, le petit Wolfgang, le fils aîné, alors âgé de dix ans, ne perdait pas une parole. Quand les deux armées se rapprochèrent et qu'il devint évident qu'elles allaient se rencontrer à la porte de Francfort, la querelle domestique devint plus vive de jour en jour, et fit sur l'imagination du petit garçon une impression si forte que plus de trente ans encore après, devenu le premier écrivain de l'Allemagne, il consacrait à ce souvenir quelques pages pleines d'animation de ses Mémoires.

« Le séjour du lieutenant royal dans notre maison, dit-il, nous procurait l'avantage de voir l'une après l'autre toutes les personnes considérables de l'armée française et d'approcher de toutes celles que la renommée nous avait déjà fait connaître. En particulier, je me rappelle le prince de Soubise, comme un grand seigneur d'une belle figure et du meilleur air. Mais le plus remarquable était le duc (plus tard maré-

chal) de Broglie, qui m'apparaît encore, comme un homme jeune, de petite taille mais bien prise, d'une physionomie pleine de vivacité, et qui lançait tout autour de lui un regard étincelant d'esprit. Il venait souvent chez le lieutenant royal et on remarquait bien qu'il était question entre eux de choses importantes... Bientôt la nouvelle se répandit sourdement que les alliés avançaient et que le prince Ferdinand de Brunswick venait pousser les Français de l'autre côté du Mein. On n'avait pas grande idée des Français, qui ne pouvaient se vanter d'aucun succès dans cette guerre, et depuis la bataille de Rosbach on croyait pouvoir les mépriser. On plaçait, au contraire, la plus grande confiance dans le prince Ferdinand, et tous les amis de la Prusse attendaient de lui avec impatience leur affranchissement du fardeau qu'ils supportaient. Mon père devenait plus serein, mais les soucis de ma mère s'accroissaient. Elle était assez prudente pour penser qu'elle allait changer un très-petit mal présent contre un trouble beaucoup plus grand : car il était clair que les Français n'iraient pas bien loin au-devant du prince, mais l'attendraient dans le voisinage de la ville. La défaite des Français, leur fuite, la défense de la ville, nécessaire, ne fût-ce que pour protéger leur retraite, un bombardement, un pillage, tout cela se présentait à son imagination émue. Ma mère, qui pouvait tout supporter, excepté l'inquiétude, ex-

prima sa crainte au comte de Thorane, et elle reçut de lui la réponse ordinaire, à savoir qu'elle eût à se tenir en repos, qu'il n'y avait rien à craindre et qu'elle eût soin de ne parler à personne de ce qui allait se passer.

» Des troupes, de jour en jour plus nombreuses, ne cessaient de traverser la ville; on apprit qu'elles se massaient à Bergen; les allées et venues d'hommes, de chevaux et de voitures se multipliaient et notre maison était jour et nuit en rumeur. J'ai vu alors le maréchal de Broglie y venir constamment, toujours serein, avec sa physionomie ordinaire et j'ai été heureux depuis de retrouver l'homme dont l'attitude avait fait sur moi une si durable et si favorable impression, environné dans l'histoire d'une véritable renommée.

» Enfin, arriva, après une semaine très-agitée, le vendredi saint de l'année 1759. Un grand calme annonça que l'orage approchait. On nous interdit, à nous autres enfants, de quitter la maison, mais mon père ne put tenir en repos et sortit seul. Le combat commença, je montai à l'étage le plus élevé d'où je ne pouvais à la vérité voir la contrée, mais d'où je pouvais très-bien entendre le grondement du canon et le bruit de la fusillade. Quelques heures après, nous aperçûmes les premiers résultats du combat dans une file de voitures transportant des blessés dont le visage et l'attitude exprimaient toutes les formes de la douleur, et qu'on

menait à un couvent transformé en hôpital : alors la compassion des bourgeois s'émut. On offrit du vin, de la bière, du pain et de l'argent à ceux qui pouvaient encore recevoir ces dons. Et lorsqu'on s'aperçut que le convoi contenait surtout des blessés et des prisonniers allemands, la pitié ne connut plus de bornes, et chacun parut vouloir se défaire de ce dont il pouvait disposer pour venir en aide à nos infortunés compatriotes.

» Ce convoi de blessés indiquait suffisamment que le combat avait mal marché pour les alliés. Mon père, dans sa partialité, parfaitement sûr de leur succès, avait eu la témérité d'aller à la rencontre des vainqueurs, ne réfléchissant pas qu'en tous cas il rencontrerait d'abord les vaincus et les fugitifs.... Il apprit bientôt ce que le seul bruit de la fusillade aurait dû lui faire comprendre, c'est que tout allait bien pour les Français, et qu'on ne pouvait s'attendre de leur part à aucune retraite. Il rentra à la maison tout découragé... ma mère au contraire et nous tous, nous étions dans la joie[1]. »

Ce récit des impressions d'un enfant peint à merveille la surprise, ici joyeuse et là douloureuse, qui se répandit partout lorsqu'on apprit qu'après tant de défaites successives, l'honneur de nos armes était inopinément relevé, que les Français étaient vainqueurs du plus re-

1. Goethe, *Mémoires de ma vie*, livre III.

nommé des généraux de Frédéric, et vainqueurs en quelques heures dans un combat à un contre deux. L'action avait été aussi chaude que rapide et brillante : les troupes hanovriennes, tournées d'abord par une manœuvre habile, puis délogées de leur position par une charge de cavalerie irrésistible, reculaient dès le soir même en pleine déroute. Tout le plan de campagne de Frédéric, pour cette année-là, était manqué, car il avait compté que l'agression du prince Ferdinand, tenant toutes les forces françaises en échec, lui laisserait la liberté de se débattre seul contre l'Autriche et la Russie. Le duc de Broglie avait la conscience modeste de la grandeur du succès, en l'annonçant au roi lui-même par un billet dont le laconisme n'était pas sans force. « Sire, lui disait-il, rien ne doit être plus flatteur pour un des sujets de Votre Majesté que d'être assez heureux de lui apprendre le succès que ses troupes ont remporté aujourd'hui, sur l'armée hanovrienne et hessoise, commandée par M. le prince Ferdinand. On ne peut rien ajouter à la valeur qu'elles ont témoignée [1]. »

L'effet de la nouvelle à Paris fut immense, et le nom du duc de Broglie, déjà très-populaire, vola de bouche en bouche. De savoir si la joie du maréchal de Bellisle, de madame de Pompadour et même du duc de Choiseul

1. Le duc de Broglie au Roi, du champ de bataille de Bergen, 13 avril 1759. (Ministère de la guerre. *Correspondance officielle.*)

fut égale à celle du public, c'est ce que je n'oserais pas affirmer. Je soupçonne plutôt le contraire, d'après une phrase assez singulière que je trouve, à cette date, dans une lettre de la marquise tout récemment publiée. « La bataille, dit-elle, m'a fait un grand plaisir. M. de Soubise avait si bien placé ses quartiers et choisi un si bon champ de bataille à Bergen que nous ne pouvions être battus. Mon seul regret est qu'il n'y ait pas été et que le Roi l'ait retenu auprès de sa personne. » L'idée de faire honneur de la journée à Soubise, qui n'y était pas, est certainement un trait qu'un auteur de comédie n'oserait pas mettre sur la scène [1].

Mais la duchesse de Choiseul au moins (l'aimable femme que connaissent tous les lecteurs des lettres de madame du Deffand), éprouva un plaisir sans mélange, car elle félicitait tout de suite sa cousine dans un petit billet d'une grâce charmante, que j'ai eu le bonheur de retrouver dans des archives de famille :

« Je voudrais être la première, ma chère cousine, à vous faire part de la victoire que vient de remporter M. le duc de Broglie, et mon compliment sur sa bonne santé. Si celui qui vous a envoyé l'an dernier le portrait du prince d'Issembourg s'est engagé à vous don-

1. La marquise de Pompadour à madame de Lutzelbourg, 6 mai 1859, dans la correspondance publiée par M. Malassis. — Chez Bauer. Paris, 1878.

ner la collection de tous les généraux vaincus par M. le duc de Broglie, j'espère en voir bientôt vos appartements ornés pour notre bonheur et votre gloire. Je fais mon compliment à mon bienheureux oncle [1]. »

Il ne manquait à la gloire du commandant de la réserve de l'armée du Rhin que le contraste d'un échec encouru par le général en chef. Contades ne fit pas longtemps attendre à son subordonné ce surcroît de renommée. Voulant profiter de la victoire de Bergen pour pénétrer dans l'intérieur de l'Allemagne, Contades se hâta de passer lui-même le Rhin au-dessous de Cologne, rallia la division de Broglie, et toute l'armée réunie s'avança ainsi le long du Weser jusque dans l'intérieur de la Westphalie, poussant devant elle, l'épée dans les reins, le prince Ferdinand.

A la fin le prince, arrivé à la hauteur d'Osnabruck, se lassa de reculer toujours, fit tête et vint offrir la bataille à l'armée qui le poursuivait, le 31 juillet, en face de Minden, sur le bord même du fleuve. Le duc de Broglie, faisant la droite de l'armée française, était chargé de garder le fleuve et l'on pensait qu'il recevrait ou engagerait la première attaque. Le prince Ferdinand trompa cette attente en se précipitant au contraire dès le commencement de l'action sur le centre et la gauche, où l'in-

1. La duchesse de Choiseul à la duchesse de Broglie. (Papiers de famille.)

fanterie n'avait pas eu le temps de se mettre en ligne et où il ne trouva que de la cavalerie qu'il mit aisément en déroute. Le duc de Broglie se trouva ainsi isolé avec l'aile qu'il commandait, et battit de bonne heure et en bon ordre en retraite, vers le camp de Minden. La retraite continua le lendemain. En peu de jours tout le terrain conquis fut perdu et les Français ramenés à leur point de départ.

Tout dans cette triste journée s'était tellement passé de manière à faire ressortir l'incapacité de Contades, et la supériorité des mouvements du duc de Broglie, qu'on ne manqua pas d'accuser celui-ci d'avoir travaillé à établir le parallèle à son avantage. Contades cria très-haut que Broglie avait engagé trop tard l'attaque dont il était chargé, l'avait poussée mollement pour le laisser dans l'embarras, et qu'en tout cas, il aurait dû venir à son aide, quand il avait vu le tour que prenaient les choses et la direction des Prussiens. La réclamation fut portée même à Versailles, et le conseil réuni à Bellevue fut appelé à juger des plaintes formées par Contades contre son lieutenant. On dit qne les voix furent partagées à égalité entre l'approbation et le blâme de la conduite du duc de Broglie, et ce fut le roi, au dernier moment, qui fit pencher la balance en se déclarant en sa faveur. Mais le même partage n'existait pas dans l'opinion du public, qui, tout ébloui encore de

l'éclat de la victoire de Bergen n'admettait pas que son favori pût avoir tort.

Malgré la résistance de Bellisle, qui envoya le vieux maréchal d'Estrées pour achever la campagne si compromise de cette année, rien ne manqua au succès du duc de Broglie, pas même la comparaison de sa victoire avec les revers successifs qui accablèrent pendant toute cette année ses collègues et ses supérieurs les maréchaux de Contades et d'Estrées, de sorte qu'il fut clair pour tout le monde que le mouvement populaire était irrésistible et que l'année suivante ne pourrait pas commencer sans que la direction véritable des opérations militaires fût confiée au duc de Broglie. Il ne s'agissait plus que de savoir en quelle qualité et sous quelle forme cette haute direction lui serait remise. Quelques malveillants insistaient encore pour que, en raison de son âge et du peu d'ancienneté relative de son grade, on persistât à lui donner un supérieur, mais ils consentaient que ce fût un chef plutôt nominal que réel, un de ses amis, par exemple, comme le prince de Soubise, dont le bon caractère était connu et à qui on recommanderait, sur toutes choses, de bien vivre avec son premier lieutenant; ou bien un jeune prince du sang comme le prince de Condé, qui serait trop heureux d'avoir un bon conseiller à ses côtés. Cet avis mitigé était soutenu tout bas par le ministre et la favorite, qui ne pouvaient se décider à

abandonner le pouvoir suprême à leur adversaire déclaré.

Le duc et le comte étaient tenus au courant de ces incertitudes par leur oncle l'abbé, qui avait mis au service de leurs intérêts le même rôle d'observateur intelligent et presque d'espion de cour, si utilement rempli par lui pour le compte de son propre frère pendant la guerre de 1742. Chaque courrier leur apportait une lettre piquante du vieux courtisan, qui avait tout vu, savait tout et excellait à tout peindre. L'abbé aimait vivement ses neveux sans pourtant les flatter, car il trouvait l'aîné d'un puritanisme trop raide, le cadet d'une ardeur de tempérament imprudente, et se vantait de réparer à lui seul, par son adresse et ses ressources d'esprit, le tort que se faisait à elle-même la vertu farouche et entêtée de sa famille. Il y avait entre eux, à ce sujet, des prises assez vives où le comte surtout était l'objet de ses agressions railleuses, l'abbé ne voulant pas absolument comprendre pourquoi il s'était obstiné à compromettre son poste diplomatique et la faveur ministérielle par dévouement platonique aux intérêts d'une nation mal vue en cour comme la Pologne. Il ne pouvait lui pardonner cette maladresse. Dans le cas présent, cependant, ce fut le comte qui dut s'amuser de l'abbé, en se servant de lui pour jouer à son insu un coup de partie qui fut décisif.

Informé des opinions diverses qui étaient en présence dans le conseil, et très-décidé à faire pencher la balance en faveur du parti qui donnait la direction tout entière au général dont il était le confident et l'organe, le comte décida son frère à écrire à l'abbé une lettre très-étudiée, pour lui expliquer les raisons qui l'empêcheraient d'accepter toute autre mission que le commandement unique et suprême. Je ne puis résister à la tentation de citer presque tout entière cette lettre, qui me semble vraiment belle, et où sont dépeints au naturel, avec une force saisissante d'expression et de pensée, les vices dont étaient travaillées les armées françaises pendant cette déplorable guerre. Je croirais volontiers, à certains traits, que le comte y mit la main, si l'ensemble ne respirait une hauteur calme et chagrine, assez différente de la fierté bouillante à laquelle les lettres précédentes nous ont accoutumés.

« Je crois que vous êtes bien persuadé, mon cher oncle, disait le duc, de la joie que j'ai ressentie en apprenant que Sa Majesté avait bien voulu paraître assurée de mon zèle inviolable pour son service et de mon respectueux attachement pour sa personne, et être convaincue que j'avais fait à l'action du 1er de ce mois (la bataille de Minden), ce que ces deux sentiments doivent m'inspirer. Vous verrez, par la copie que je joins de la lettre que j'ai reçue de M. le maréchal de Bellisle, qu'il a évité avec grand soin de me dire la manière dont le

Roi s'était expliqué sur mon affaire.... D'après cela, et d'après tout ce que j'ai vu depuis que je sers, de ce qu'a éprouvé mon père de tracasseries, de friponneries et d'obstacles, de ceux que j'éprouve moi-même, des vices de notre militaire, et des difficultés presque insurmontables pour y remédier, vous ne serez pas étonné, mon cher oncle, du peu d'empressement que je puis avoir de me trouver porté au commandement des armées. Je crois que pour le désirer il faut être ou très-présomptueux ou très-intrigant. Je ne suis point le premier, et quant au second, j'en sais assez pour voir que j'en sais très-peu, et que les talents nécessaires pour bien commander une armée ne sont pas le partage de l'humanité.

» Vous croyez bien que j'ai réfléchi souvent là-dessus et que j'ai examiné d'où pouvaient venir les fautes que j'ai vu faire ou le peu de succès que j'ai vu tirer des actions les plus heureuses. Si je voulais entrer avec vous dans ce détail, je composerais un volume. Je me contenterai de vous indiquer la cause principale, qui est l'ignorance totale, depuis le sous-lieutenant jusqu'aux lieutenants généraux, des devoirs de leur état et de tous les détails dans lesquels ils doivent entrer. Il résulte de là que le lieutenant et le capitaine ne savent ni gouverner ni commander leurs compagnies, et successivement les colonels, les brigadiers les maréchaux de camp, les lieutenants généraux ne savent pas davantage conduire leurs

régiments, brigades, divisions, les mettre en bataille et leur faire faire les mouvements nécessaires et relatifs aux différentes circonstances. Cela est cause qu'il faut que le général fasse tout par lui-même, mette toute son armée en bataille, ordonne tous les mouvements, pourvoie à tout, soit partout; et cela étant impossible dans une grande armée, quelque jeune, quelque bien monté, quelque agissant que soit le général, il est sensible que, lorsqu'il donne une bataille, il joue un jeu de hasard, où, à bonheur égal, il est nécessaire qu'il perde.

» Tous nos officiers ont, chacun en particulier, autant de courage, et plus de talents et d'intelligence que les officiers des ennemis, mais ils pèchent par un point bien essentiel ; il y en a peu parmi eux dans les grades même les plus subalternes, qui ne fassent des projets de campagne pour l'armée, et qui ne censurent le général; et il n'y en a presque aucun qui ne regarde son état au-dessous de lui, et qui ne trouve de la petitesse à s'occuper des détails et du commandement de sa troupe. Rien de si commun que d'entendre raisonner sur le grand du métier, et rien de si rare que de trouver des officiers capables de mener la troupe qui leur est confiée.

» C'est cependant de la perfection avec laquelle un lieutenant conduit trente hommes, le capitaine cinquante, le colonel son régiment, et le brigadier sa

brigade; de la promptitude avec laquelle elle marche, elle se rompt, elle se met en bataille, que dépend le bon ou le mauvais succès d'une affaire; et lorsque les troupes sont mal dressées, il est impossible, ou de prévenir un ennemi, ou d'empêcher qu'il ne prenne avantage sur vous dans les manœuvres que l'on est obligé de faire.

» Les ennemis ont, sur cet article, un bien grand avantage sur nous : tous leurs officiers supérieurs et généraux ont passé par tous les grades subalternes, et en ont fait assez longtemps le service; et comme il est d'usage, chez eux, que c'est toujours l'officier le plus avancé en grade qui fait manœuvrer le régiment ou la division, il en résulte que leurs officiers généraux sont au moins d'excellents majors qui savent les termes du commandement et en ont l'habitude. Aussi, dès qu'on leur a indiqué le lieu où ils doivent se mettre en bataille, et les points sur lesquels ils doivent se ligner, cela est exécuté en un clin d'œil; pendant qu'il nous faut pour y parvenir des heures entières.

» Il faudrait donc, pour ainsi dire, en revenir aux premières instructions et aux premiers principes; et cela demanderait beaucoup plus de temps qu'il n'est possible que la présente guerre en donne. La paix a été perdue en disputes, et on a fait une intrigue de cour de la chose la plus essentielle, et qui méritait le

plus d'attention, qui était la réformation de notre militaire : objet absolument indispensable, mais qui n'est pas l'affaire d'un moment, et qui demande une volonté ferme et décidée dans le maître pour l'ordonner, et une lutte constante pour en venir à le faire exécuter. Jusqu'à ce que cela soit fait, et tant qu'à commencer du général jusqu'au dernier officier de l'armée, chacun ne sera pas instruit de ses devoirs et ne sera pas en état de les apprendre et faire exécuter à ceux qui seront sous lui, il n'y a pas moyen de se flatter qu'on puisse avoir des succès assurés et constants, et le général, quel qu'il soit, qui commandera l'armée du Roi, jouera toujours un jeu de hasard.

» Je suis si persuadé de cette vérité, que je regarde comme l'homme du monde le plus à plaindre celui qui, dans les circonstances présentes, peut être destiné à remplir un poste aussi difficile et qui demanderait des talents aussi supérieurs. Et c'est avec toute la franchise que vous me connaissez que je vous assure que rien ne pouvait m'affliger davantage que de voir le choix de Sa Majesté tomber sur moi. Je me rends justice, et je sais que je n'ai point la capacité nécessaire pour m'acquitter dignement d'un semblable emploi, que je reconnais être infiniment au-dessus de mes forces. Je suis persuadé que je n'aurai nul combat à soutenir pour m'en défendre, et qu'on ne pensera pas seulement à m'en charger ; et je

tiendrais le royaume en grand danger s'il ne pouvait être sauvé que par moi.

» Mais, puisque votre amitié pour moi vous fait illusion au point de croire qu'il pourrait être question de me faire commander cette armée la campagne prochaine, et que vous voulez que je vous réponde en détail sur les trois formes que vous imaginez que la cour pourrait vouloir donner à ce commandement, je vais vous satisfaire, et vous dire, sans aucun déguisement, ce que je pense là-dessus.

» Des trois propositions que vous imaginez qu'on pourrait me faire, la 1re est d'être fait maréchal de France et de commander l'armée sous le maréchal de Soubise.

» La 2e de la commander sous M. le prince de Condé, qu'on ferait généralissime.

» La 3e de la commander seul.

» Quant à la première, vous connaissez la façon dont je pense pour M. le prince de Soubise et la sincère amitié que j'ai pour lui, qui est fondée sur l'estime et sur la reconnaissance de l'amitié qu'il m'a témoignée dans toutes les occasions. Ainsi, de lui à moi, je suis persuadé qu'il n'y aurait jamais aucune discussion. Mais il a sa cour, ses amis à l'armée, et ses créatures à Paris. Je sais de quoi tout ce monde est capable ; je n'ignore pas tout ce que l'on a fait à l'armée pour me brouiller avec lui ; et je sais tout l'acharnement avec lequel on a travaillé,

à Paris, à dénigrer les succès de Sandenhausen et de Bergen. C'était à son insu, sans doute, et je sais que cela l'a fort peiné ; mais cela n'en a pas moins été fait, et il ne serait pas en lui d'empêcher que cela ne se renouvelle dans toutes les occasions.

» Vous avez pu voir dans la lettre que j'écrivis cet hiver à madame de Pompadour, lorsqu'il fut question de me faire repartir pour l'armée, ce que je lui disais sur les moyens nécessaires pour qu'une campagne pût être heureuse. Cela se réduit aux points suivants : unité de commandement, projet, moyens préparés et suivis pour amener le projet à une heureuse exécution.

» Il vous est aisé de voir qu'il est impossible que cela puisse se rencontrer dans la supposition présente. L'unité du commandement y sera dans un sens, puisque, si je consentais à cet arrangement, je serais le premier à donner l'exemple de la subordination la plus exacte, ainsi que je l'ai toujours fait, et que je suis persuadé que M. de Soubise me donnerait carte blanche pour ordonner, lorsque le temps ne me permettrait pas de l'en prévenir auparavant. Mais vous sentirez aisément que toutes les fois que ces ordres pourraient être désagréables à quelqu'un, ou contre leurs opinions, on trouverait cent façons de les éluder, prétextant d'en aller demander des explications au général ; et ainsi le temps se perd, et ce qui était faisable et décisif dans le moment

où je l'aurais ordonné, deviendrait infaisable et peut-être même dangereux un quart d'heure après.

» Quant au projet, la cour le donnera vraisemblablement, ou du moins adoptera un de ceux qui lui seront présentés. Mais il faudra en préparer l'exécution. Il y aura pour cela bien des choses à faire avant l'ouverture de la campagne. Mais, du moment qu'elle sera commencée, il n'y a pas de mouvement qui ne doive être réfléchi, et, pour ainsi dire, noté : c'est une partie d'échecs où un seul pion ne doit pas être poussé en avant sans avoir les pièces toutes prêtes pour le soutenir.

» Il faut non-seulement savoir ce qu'on veut faire, mais juger de ce que l'ennemi peut opposer à vos projets, et avoir prévu d'avance comment on rendra ses efforts inutiles. Et enfin, il faut que les remèdes soient employés à temps, sans quoi ils deviennent inutiles et nuisibles.

» Or il est impossible que cela se rencontre jamais dans la supposition présente. J'en ai fait l'épreuve l'année passée au camp sous Cassel : M. de Soubise peut se souvenir des persécutions qu'il a essuyées pour faire de continuels changements aux dispositions que j'avais faites, de l'incertitude que les propos de beaucoup de gens de son état-major, et de ses amis, jetaient dans l'armée sur la bonté de ce poste, enfin de la lenteur que cela avait apportée à l'exécution des différentes redoutes et ouvrages qu'on avait cru nécessaire de faire.

» Indépendamment de cela, ou la campagne serait heureuse, ou elle tournerait mal. Dans le premier cas, malgré toute l'attention que je pourrais avoir à en faire honneur à mon général, comme cela doit être, il se trouverait toujours beaucoup de gens autour de lui, à Paris, et à la cour, qui me prêteraient des propos différents, et qui ne négligeraient rien pour chercher à lui persuader que je me vanterais d'avoir tout fait; et il n'est pas dans l'humanité qu'étant ainsi entouré, et persiflé continuellement, on ne conçoive au moins quelques soupçons qui sont plus que suffisants, étant sans cesse entretenus, pour opérer d'abord du froid et ensuite une brouillerie complète.

» Si les affaires tournaient mal, ce serait encore une matière bien plus prompte de tracasserie. Dans de semblables occasions, personne ne veut avoir eu tort, et, de la meilleure foi du monde, personne ne croit l'avoir. Je connais assez M. de Soubise pour être sûr qu'il est incapable de jeter le chat aux jambes à personne, et il a fait les preuves après Rosbach, où il s'est chargé de tout le blâme, quoique M. d'Hilbergshauzen l'eût forcé de donner cette bataille. Mais sa suite, ses amis à l'armée et à Paris, et mes ennemis ne manqueraient pas d'embrouiller la matière, de me jeter tout sur le corps; et à moins d'un miracle, il ne serait pas possible que l'union entre M. de Soubise et moi ne fût au moins très-altérée.

» Vous sentirez aisément, mon cher oncle, que, pour pouvoir commander une armée, il faut que l'état-major soit du choix du général, que ce soit d'autres lui-même, de l'attachement, de l'amitié et de la capacité desquels il soit sûr, qu'il soit en droit de changer et de punir, s'ils trompaient son attente, et de récompenser à proportion du zèle avec lequel ils serviraient. Je suis persuadé que M. de Soubise composera ainsi son état-major; mais je suis sûr, en même temps, que, relativement à moi, aucun ou presque aucun de ceux qu'il y placera ne seront dans ce cas-là. Je n'aurai vis-à-vis d'eux, pour les faire agir, ni la voie des récompenses, ni celle des marques de mécontentement, et j'aurai à éprouver leur mauvaise volonté et leur jalousie de la confiance que me témoignera M. de Soubise, sans avoir l'autorité nécessaire pour les contenir et les réprimer.

» Il en sera de même de plusieurs officiers généraux que M. de Soubise regarde comme ses amis, et que je sais être mes ennemis déclarés, et qui sont d'autant plus irréconciliables que je ne leur ai jamais fait que des amitiés, et mandé du bien d'eux, toutes les fois qu'il y en a eu le plus léger sujet, et qu'ils se sont tournés contre moi par bassesse, et pour faire leur cour aux personnes qu'ils savaient être en faveur. Vous savez que de pareils personnages ont poussé l'horreur en Bohême jusqu'à chercher à faire périr l'armée pour

perdre mon père. Il en est encore de tels, malheureusement pour l'État. Ce serait donc de continuels combats à soutenir : ils mettraient du trouble et du louche dans les projets les plus clairs et les mieux concertés, et finiraient par les faire manquer au moment de l'exécution, autant par ignorance que par malice; car, malgré les talents qu'on leur croit, je puis vous assurer qu'ils sont aussi ânes que fripons.

» De tout ce que je viens de vous exposer, je conclus qu'il serait fol à moi d'accepter le commandement sous M. de Soubise, et je ne m'y résoudrai jamais. Les mêmes raisons militent pour faire le même refus sous M. le prince de Condé. J'y en ajouterai encore plusieurs : l'incertitude du caractère de ce prince, sa jeunesse, les *espèces* qui entourent toujours les princes. Vous entendrez tout cela à demi-mot; ainsi je ne m'étendrai pas davantage.

» Quant au troisième point, qui est d'avoir seul le commandement de l'armée, je vous répéterai encore ma profession de foi, qui est que je n'ai nullement les talents nécessaires pour m'en charger, et qu'ainsi si vous avez de l'amitié pour moi, vous devez employer tout ce que vous pouvez, ainsi que vos amis, pour empêcher qu'il ne soit jamais question de moi pour cela.

» Mais si j'y suis condamné, je ne vois de façon d'accepter le commandement qu'en l'ayant seul; et

comme je sens tout le poids de cette charge, je ne m'en chargerais sous aucun prétexte, qu'on ne me donne ce que je croirais me mettre en état de la moins mal remplir, et de suppléer à toutes les lumières qui me manquent.

» Je voudrais donc être le maître du choix de mon état-major, et des officiers généraux, être sûr que les moyens nécessaires à l'exécution des projets me seraient fournis; avoir dans mon portefeuille, en blanc, des récompenses pour chaque grade; être également le maître de punir ceux qui manqueraient, et avoir une correspondance directe avec mon maître, pour être certain qu'il serait instruit de la vérité, et que sa volonté me parviendrait dans toute sa clarté, sans être obscurcie par aucun commentaire.

» Vous sentez bien aussi que, malgré tout cela, tant que le maréchal de Bellisle serait en place, il serait fol à moi de me charger du commandement d'une armée. Il a fait ses preuves de l'envie qu'il a de me perdre et du dessein où il est de perdre l'État, s'il le faut, pour y parvenir. Autant qu'il est mauvais général et malhabile ministre, autant est-il profond dans les intrigues. Je lui cède cet avantage, et jamais je ne me commettrai avec lui à ce genre d'escrime.

» Il faut donc, mon cher oncle, que je songe à prendre le seul parti raisonnable, et l'unique qui me

reste dans la situation où je me trouve, qui est de servir Sa Majesté dans la province qu'il m'a confiée, après le maréchal de Coigny. Je ne suis point capable de commander les armées; et c'est avec la plus intime persuasion que je vous le dis. Quand je devrais perdre la tête, je ne m'en chargerais pas pendant le ministère de M. de Bellisle, parce que je suis sûr de perdre l'État, et de me déshonorer. Il n'est plus possible que je serve sous un autre comme à présent, parce que la jalousie est trop forte, et la foule des fripons, qui conseillent et qui décident despotiquement, trop grande; et qu'ainsi n'étant occupés qu'à me perdre, et à me mettre dans les plus mauvaises commissions, il serait impossible que je n'y périsse pas incessamment.

» Je conclus de là que Dieu m'appelle au repos; j'y ferai des vœux très-ardents pour la prospérité du Roi, auquel je suis aussi attaché que vous, et je verrai avec bien de la joie que quelque autre, plus habile et moins contrarié que moi, rétablisse les affaires, et procure au royaume une paix qui lui est si nécessaire. »

On se figure aisément l'embarras où fut jeté l'abbé en recevant cette missive. Il était clair, en effet, qu'une pièce, si bien rédigée, où tout révélait le génie de l'homme de guerre, n'était pas faite pour rester sous le boisseau. Évidemment, tout ce luxe de détails militaires n'était pas déployé uniquement pour l'édification d'un

paisible chanoine comme lui. C'était une lettre à montrer, à faire passer sous les yeux des connaisseurs qui sauraient en tirer profit, une pièce, en un mot, à laisser circuler sous le manteau. L'abbé n'était pas en peine de trouvez chez qui placer ces sortes de confidences : il avait son entrée à toute heure chez le dauphin, et il se flattait d'être le seul des Broglie qui eût conservé quelques rapports personnels avec le maréchal de Bellisle. Mais quelle gaucherie à l'écrivain d'avoir mêlé à de si bons avis des qualifications si sévères, si cavalièrement exprimées sur l'entourage des princes! et plus encore cette invective contre un ministre qu'on ne pouvait raisonnablement se flatter de déplacer de haute lutte! comment oser se faire le porteur et l'intermédiaire d'une lettre qui renfermait de telles inconvenances? « Voilà, dut penser le bon abbé, de ces fautes de conduite et de ces manques à toucher par lesquels mes intraitables neveux compromettent à tout coup le fruit de leurs efforts et la récompense de leurs mérites. »

Pendant qu'il gémissait ainsi et remettait la lettre dans sa poche, en délibérant ce qui valait le mieux, de la montrer, de la passer sous silence ou de la mutiler, l'abbé ne savait pas qu'à l'heure même, sa lettre, sa propre lettre tout entière, passait sous les yeux du roi en personne.

Le comte, en effet, après en avoir inspiré l'esprit et peut-être dicté quelques-uns des termes, avait eu soin

d'en garder copie, et par le même courrier l'envoyait, sous le chiffre secret, à Tercier, qui devait bien se garder aussi de la conserver pour lui. Elle voyageait ainsi à l'insu, à la fois, et de celui qui l'avait écrite et de celui à qui elle était destinée. « Il ne se peut, répondait Tercier, rien de plus digne, de plus modeste et de plus sensé que la lettre de M. le duc de Broglie. Que le Roi serait heureux et ferait de grandes choses, si tous ceux qui le servent pensaient et agissaient de la sorte ! »

Effectivement, le roi, qui aurait très-mal pris qu'on lui fît publiquement une affaire soit avec les princes de sa famille, soit avec ses ministres, ne détestait nullement qu'à voix basse et à porte close, on lui en parlât librement. Il prit connaissance de la lettre et témoigna tant de satisfaction des idées émises par le duc, que Tercier en conçut le plus favorable augure, non-seulement pour la nomination en question, mais pour la grandeur future de toute la famille. Il voyait déjà en espérance une double promotion qui, en mettant l'armée entre les mains d'un des frères, livrerait toute la politique étrangère à l'autre et enverrait le duc de Choiseul rejoindre dans la retraite le maréchal de Bellisle. Le comte, en lui répliquant, s'exprima sur cette perspective en termes qui montraient qu'il y avait déjà pensé et que, le cas échéant, il mettrait à accepter la direction de la politique moins de façon et de modestie, vraie ou fausse, que son frère n'en

mettait à se charger de la conduite de la guerre.

« Je ne m'aveugle pas sur ce point, disait-il, et plus je me suis appliqué à cette besogne (*les affaires étrangères*), plus j'en connais la difficulté : elle ne m'empêcherait cependant pas de la prendre, si le Roi me l'ordonnait, parce que je sais qu'on peut trouver de grands secours, et qu'avec de la bonne volonté et un travail continuel, on vient à bout de bien des choses ; mais croyez que quand Sa Majesté jetterait les yeux sur moi, elle en serait détournée par tout ce qui l'entoure. On craindrait ma vérité, et ce qu'on appelle ma fermeté, quoiqu'il en fallût encore le double de ce que j'en ai pour bien remplir cette place. Ce que j'espère, c'est que j'en aurais assez pour mettre de côté toutes sortes de considérations, d'intrigues et de distractions, et ne m'occuper que de bien servir un roi, dont la puissance en imposerait à toute l'Europe si elle était bien conseillée[1]. Adieu, Monsieur, voilà une assez longue lettre, j'aurais cependant bien encore quelque chose à vous dire. Mais je suis obligé de vous quitter pour aller, avec mon frère, voir si le prince Ferdinand qui n'a pas trop peur de nous veut encore rester long-

1. Le comte de Broglie à Tercier, du camp de Minden.

Tercier au comte de Broglie, 22 août-10 sept. 1759. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Le texte de la lettre du maréchal à l'abbé de Broglie ne se trouve pas dans la correspondance des affaires étrangères ; c'est dans mes papiers de famille que je l'ai retrouvée.

temps si à portée de recevoir une correction facile à lui donner, si on s'y prenait bien, ou s'il se dispose à s'éloigner pour couvrir le pays de Hanovre. »

L'avis du roi, d'accord ce jour-là avec celui du public, fut décisif, et le duc de Broglie reçut dès le commencement de l'automne la promesse du commandement en chef. La cour, en général, applaudit au choix, y compris même le prince de Soubise, qui, avec l'aménité ordinaire de son caractère, avait déclaré qu'il ne voulait pas commander à un homme qui en savait plus que lui. Le maréchal de Bellisle, vaincu par cette unanimité, s'en tira en protestant que, puisque le duc était nommé, il lui laisserait carte blanche entière pour la conduite des opérations, et ne s'en mêlerait même pas, ne voulant pas qu'on l'accusât d'entraver les succès du général désigné par le roi. Il y avait bien quelque malice cachée, comme la suite le fit voir, dans cette manière de mettre d'avance sa responsabilité à couvert; mais on ne pouvait en conscience demander davantage à un vieil ennemi.

Les lettres de commandement furent expédiées à l'armée dès la fin de novembre 1759, en même temps que le bâton de maréchal, qui était inséparable d'une si haute commission, et comme au même moment l'impératrice Marie-Thérèse, rendant hommage à l'éclat de la victoire de Bergen, décernait au nouveau maré-

chal le titre de prince du saint-empire romain pour lui et tous ses hoirs à perpétuité, la famille de Broglie n'eut plus en vérité à se plaindre ni des hommes, ni de la destinée.

Cette prospérité était même portée au comble, pour le comte de Broglie, par un très-heureux mariage qu'il venait de conclure avec une riche demoiselle d'une branche de la maison de Montmorency établie en Flandre. Comme de raison, il fit part de cette union à tous ses amis ou amies de Pologne, et ce fut l'occasion pour lui d'un retour empreint d'une gaieté mélancolique sur un passé clos pour jamais, mais qui lui rappelait les meilleures espérances et les jours les plus animés de sa jeunesse. « On dit dans notre pays, écrivait-il au comte Braniçki, qu'il faut faire une fin : si cela est nécessaire, ce dont je n'étais pas trop persuadé, je n'en pourrais pas faire une meilleure, puisque je trouve en biens et en naissance tout ce que je pourrais désirer. Je vous supplie de vouloir bien faire part de ce mariage à madame la grande générale et à madame Mnizech, en leur présentant à toutes deux mes respectueux hommages. Je m'imagine qu'elles n'apprendront pas cette nouvelle avec indifférence, ni sans quelque petite réflexion de leur part. Je crains surtout la malice de la comtesse Mnizech, et un peu celle de notre cher Mokranowski, que je vous prie de permettre que j'embrasse ici de tout mon cœur. Je

compte partir dans très-peu de jours pour rejoindre mon frère. Votre Excellence verra par là que je ne dois faire autre chose que la guerre, au moins jusqu'à la paix, et ce motif seul suffirait pour m'exclure de toute commission politique, à laquelle un petit militaire comme moi ne doit pas avoir l'ambition d'aspirer [1]. »

Malgré cette précaution plus ou moins sincère, toutes les lettres qu'il reçut en réponse à ce billet de faire part parlaient plus de politique que de compliments. C'étaient des regrets sans fin du passé et des invectives peu ménagées contre l'attitude nouvelle de la politique française. Mokranowski, en particulier, jetait feu et flammes et voulait venir à Paris tout exprès pour s'expliquer avec le roi, le ministère ou le successeur, quel qu'il fût, qu'on allait donner au comte de Broglie. Le nom de ce successeur fut bientôt connu, et indiqua suffisamment à ne pouvoir s'y méprendre que Choiseul était plus que jamais résolu à avoir à Varsovie un agent qui n'agît pas. C'était le marquis de Paulmy, fils du comte d'Argenson, et qui avait quelque temps remplacé son père dans le ministère de la guerre. Il s'était montré là, comme dans la société, homme de très-bonne compagnie, de manières douces et d'un esprit cultivé, mais incapable de toute

1. Le comte de Broglie au grand général de Pologne. (*Correspondances diverses de Pologne*. Ministère des affaires étrangères.)

volonté ferme et de tout travail suivi. Sa réputation était tellement faite à cet égard qu'on ne pouvait évidemment lui donner à remplir qu'un poste qu'on voulait laisser vide. Le comte de Broglie, prenant toujours son métier de conseiller en conscience, même sans en rien espérer, ne manqua pas de s'en expliquer avec le roi. « Les choix que Votre Majesté fera seront toujours respectables pour moi, écrivait-il ; je crains cependant que monsieur de Paulmy, dont la santé est très-délicate, dont le caractère penche à la vie sédentaire, et un peu philosophique, et dont la figure n'annonce rien de militaire, n'ait besoin d'autres talents pour remédier à ses défauts naturels [1]. »

Telle qu'elle était cependant, cette nomination faisait naître une question qu'il fallait au plus tôt résoudre. Allait-on initier au secret le nouvel ambassadeur? Si on se décidait à cette confidence, en quelles mains débiles ne tombait pas la pensée royale? Mais si on laissait l'envoyé dans l'ignorance, et si le duc de Choiseul, qui se méfiait déjà de M. Durand, profitait du départ d'un envoyé supérieur pour supprimer le poste subalterne de résident, alors l'ombre même du secret s'évanouissait. Ne sachant quel conseil donner au roi, en l'absence du comte de Broglie, Tercier imagina de

1. Le comte de Broglie au roi, 2 juin 1759. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

recourir au prince de Conti, qui, du fond de sa retraite maussade, s'informait encore de temps à autre de ce que devenait l'intrigue qu'il avait nouée. Le prince, consulté dans la difficulté, s'éleva vivement contre l'idée de mettre le marquis dans la confidence. « N'en faites rien, dit-il, sur un ton de désenchantement ironique, cet homme a été ministre et, pour l'honneur du corps, il verra avec douleur que le Roi ait un *visir de poche* qui lui donne des ordres : il parlera, laissera voir le secret au duc de Choiseul qui sera furieux et ira demander au Roi sa démission, puisque Sa Majesté ne se fie pas à lui, et qu'elle se sert de subalternes qui, ne voyant pas toute la machine, le barrent et le gênent dans ses opérations. Si on a besoin de ce ministre et qu'il soit soutenu, vous serez sacrifié ainsi que le comte de Broglie, qui se tirera toujours d'affaire d'une certaine manière ; mais pour vous il n'y a point de ressource. Le duc de Choiseul demandera qu'on vous exile, sous le prétexte que ne pouvant pas mettre dans la gazette la découverte du secret et voulant instruire les Polonais qu'il n'y en a plus, on le leur apprendra de cette manière. Ainsi ayant le plus joli état du monde, vous courrez risque de tout perdre et d'être malheureux le reste de vos jours pour avoir bien servi... »

« Cette conversation, comme vous voyez, écrivait Tercier au comte de Broglie, en lui rendant compte de

sa visite, fut bien intéressante et donne lieu à bien des réflexions. Celles de M. le prince de Conti sont bonnes, mais elles ne m'effraient pas. Il en arrivera ce qui pourra ; je sers fidèlement Sa Majesté, elle est juste et ne pourra me punir de l'avoir servie [1]. »

Tout rassuré qu'il était ou voulait paraître, Tercier profita de l'avis et le marquis de Paulmy resta dans son ignorance. A son défaut et pour parer à tout événement, la confidence qu'on lui refusait fut accordée à son secrétaire d'ambassade M. Hennin, le même qui avait déjà servi le comte de Broglie dans la même qualité, était resté, après lui, par son ordre, à Dresde lors de son brusque départ et y avait fait preuve dans ses rapports avec les généraux prussiens de courage et de prudence. M. Hennin fut mis au courant de tout ce qu'il soupçonnait peut-être déjà et reçut ordre de s'entendre avec M. Durand, au besoin de le suppléer.

L'idée était heureuse, car avant même de quitter Paris, M. Hennin, qui s'entretenait journellement avec le marquis de Paulmy, fut en mesure de donner les détails les plus curieux, sinon les plus gais, sur les instructions qu'emportait cet ambassadeur. Au dire d'Hennin, le marquis était à la fois flatté et inquiet de sa promotion. Le titre d'ambassadeur dans une grande cour lui plai-

1. Tercier au comte de Broglie, 9 juillet 1759. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

sait fort; mais les difficultés du poste n'échappaient pas à son esprit clairvoyant, bien que paresseux. Avant de se mettre en route, pour l'acquit de sa conscience et afin de pouvoir se livrer en paix à son inertie naturelle, il avait cru devoir poser au duc de Choiseul les questions les plus précises. — « Le Roi prend-il toujours le même intérêt à la liberté des Polonais, qui a engagé jusqu'à présent Sa Majesté à se conserver un parti dans cette république? — En ce cas, dois-je soutenir ouvertement ce parti, ou n'entretenir que des liaisons cachées avec un petit nombre d'amis...? Puis-je soutenir ces liaisons sans secours pécuniaire? — Dois-je recommander pour les grâces de Sa Majesté Polonaise ceux qui font profession d'attachement à la France? — Serai-je autorisé à faire passer par l'ambassade de France en Russie les représentations de Polonais qui voudraient porter plainte des vexations de la Russie?...» C'était dire: dois-je suivre l'exemple ou prendre le contre-pied du comte de Broglie?

Quand le comte de Broglie faisait ces interrogations presque dans les mêmes termes à M. de Rouillé, ou au cardinal de Bernis, on a vu quelles réponses ambiguës et embarrassées il obtenait. Mais Choiseul était décidé à aller plus rondement en besogne, et il faut vraiment citer, pour l'édification du lecteur, la réplique que reçut le marquis de Paulmy sous forme d'instructions offi-

cielles. Je recommande en particulier cette pièce de haut goût aux historiens qui représentent le duc de Choiseul comme le dernier défenseur de la Pologne, d'autant plus que, comme le document est imprimé, tout au long, depuis longtemps, dans un recueil diplomatique, il ne leur en coûtera rien d'en vérifier l'exactitude.

« On a suivi par le passé, dit le duc, à l'égard de la Pologne, une conduite très-coûteuse à la France et qui n'avait d'autre fondement que le préjugé d'un ancien usage. On a traité avec la couronne de Pologne comme avec les puissances qui ont un gouvernement réglé, et dont on peut craindre ou espérer quelque influence dans le corps politique de l'Europe, ce qui est une erreur politique. Le roi de Pologne, en sa qualité de roi, est sans pouvoir et ses revenus sont très-médiocres. Son royaume est un vaste pays ouvert à tout le monde. La division des grands y forme différents partis qui ne suivent que le mouvement de leur intérêt ou de leur vengeance..... les lois, sujettes aux diverses interprétations que les passions des ministres leur donnent, y sont sans force, et le droit fameux de la nation, appelé *liberum veto*, qui est exercé par les nonces dans les diètes, forme un empêchement perpétuel à tout ce qui pourrait s'opérer de bien pour la République... D'après ces réflexions, il est constant que la conduite passée de la France en Pologne a été très-inconséquente vis-à-vis

d'un gouvernement qui ne peut être considéré que *comme une anarchie. Mais comme cette anarchie convient aux intérêts de la France, toute sa politique à l'égard de ce royaume doit se réduire aujourd'hui à la maintenir* et à empêcher qu'aucune puissance n'accroisse son domaine aux dépens de celui de la Pologne. Tout autre système serait illusoire, et comme ce n'est pas par la Pologne même que l'on mettra des entraves à l'ambition des princes qui pourraient avoir cette vue, les seigneurs polonais ne doivent être ni consultés, ni payés pour cet objet. »

Les conséquences de ce beau système empreint d'autant de raison, que de générosité et qui consistait à défendre l'indépendance de la Pologne en y entretenant l'anarchie, se déroulaient ensuite d'elles-mêmes. Point de secours aux patriotes polonais puisqu'ils n'étaient pas assez forts pour donner à leur patrie une constitution régulière, et qu'il n'était pas à désirer qu'ils le devinssent. — Point d'appui à prêter à leurs réclamations contre les vexations de la Russie ; puisque ce n'était pas par leur moyen qu'il fallait songer à contenir l'ambition russe. — Inertie complète sauf un cas spécial : l'ambassadeur avait ordre de tout mettre en œuvre pour empêcher la formation d'aucune confédération privée.

On va être tenté de demander pourquoi cette exception, car il semble que s'il y avait un instrument d'anar-

chie souhaitable et efficace, c'étaient à coup sûr les confédérations privées. Mais l'excès en tout est un défaut et « c'est justement (ajoutait la prudente instruction, qui avait songé à tout), parce qu'il était *à craindre pour la France que les malheurs que produirait une confédération n'amenassent nécessairement et même contre leur sentiment intérieur les esprits polonais à un point de réunion qui pourrait détruire l'aveuglement du gouvernement de Pologne et lui donner de la consistance.* Or comme *le premier point d'instruction qui doit être la base de la conduite de l'ambassadeur du Roi est de maintenir l'anarchie,* il se pourrait faire que la confédération fût contraire à cette vue [1].»

Quand M. de Paulmy eut entre ses mains cet étrange papier où s'étalait avec une crudité cynique un machiavélisme, à la vérité trop naïf pour être bien pervers, il en éprouva un tel choc de surprise qu'il se prit, dit Hennin, presque littéralement à pleurer : « Je me perdrai d'honneur, s'écria-t-il, s'il est dit que j'ai été choisi pour suivre le premier, en Pologne, un système si contraire à la gloire et au bien du service de Sa Majesté ! » Hennin essaya de le consoler en lui insinuant qu'il dépendait toujours d'un ambassadeur, une fois sur place, de modifier dans l'exécution la rigueur de ses instruc-

1. Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française,* t. VI, p. 34 et suivantes.

tions, et que les circonstances ne faisaient jamais défaut pour justifier en cas de besoin de tels écarts. Cette proposition ne sourit nullement au pauvre ambassadeur, qui n'y vit et avec raison qu'une source d'embarras, de périls à courir et de reproches à essuyer. « Mais voici ce que je ferai, dit-il, tout heureux de trouver un moyen d'accommoder son goût de repos avec les reproches de sa conscience, je ferai une espèce de protestation que je remettrai à M. le Dauphin et dans laquelle, après avoir fait voir le vice de ces instructions, je déclarerai qu'en ma qualité de ministre d'État, je n'ai qu'à obéir, mais que je me lave les mains des conséquences.

» Pourquoi ne pas parler au Roi lui-même, plutôt qu'à M. le Dauphin? dit Hennin en insistant un peu. — Je sais, expliqua l'ambassadeur, qu'on déplaît toujours au Roi en paraissant attaquer ses ministres..... M. le Dauphin tiendra mon mémoire secret et en fera ensuite l'usage qu'il voudra. » Ce qui fut dit fut fait et le dauphin reçut le mémoire. Le bon dauphin, un peu embarrassé de cette confidence et que d'ailleurs sa piété scrupuleuse empêchait toujours de se mêler d'affaires quand il n'était pas consulté, répondit « que le nouveau système était sans doute un essai que le Roi voulait faire, et qu'il y renoncerait quand il en verrait les inconvénients ». En terminant ce récit tragi-comique, M. Hennin croyait en pouvoir conclure que, avec un peu

d'art, il y aurait moyen de faire entrer M. de Paulmy, à son insu, dans les vues de l'affaire secrète. Il est probable que le comte de Broglie, sachant un peu mieux ce que valent les hommes, ne partagea pas cette espérance[1].

On n'était pas au bout des révélations qu'Hennin tira de M. de Paulmy. La plus étrange, la plus comique ne fut connue que les jours suivants. Voici ce qu'Hennin vint raconter à Tercier en ayant lui-même quelque peine à garder son sérieux : Le ministre s'était ouvert avec M. de Paulmy sur les desseins généraux de sa politique; au fond, il était las de la guerre et n'aspirait qu'à la paix, à quelque prix que ce fût. Les victoires même du duc de Broglie et les espérances que sa nomination faisait naître l'importunaient, parce que le sentiment public, rendu plus exigeant, était par là même moins enclin aux concessions nécessaires. Son plan était de faire négocier la pacification par l'intermédiaire de la Russie et de mettre à profit, pour engager la médiation, les rapports que le grand-duc Pierre, et surtout la grande-duchesse Catherine, conservaient avec l'Angleterre. La difficulté était que personne à la cour de Saint-Pétersbourg n'était moins bien disposé pour la France que Pierre et Catherine. Ils ne subissaient l'un et l'autre qu'en frémissant

1. M. Hennin à M. Tercier, 9 avril 1760. (*Correspondances diverses de Plogoen.* — Ministère des affaires étrangères.)

l'alliance française, et Catherine en particulier ne pardonnait pas à Louis XV d'avoir exigé et en définitive obtenu le rappel de son amant Poniatowski. Elle gardait cette cruelle séparation sur le cœur. Pour la fléchir, Choiseul se proposait de faire jouer un double manége. D'une part, M. Durand allait être chargé de faire savoir officiellement à Varsovie que la France ne faisait plus aucune objection au renvoi de Poniatowski à Saint-Pétersbourg, en qualité de ministre du roi de Pologne. Une fois Poniatowski de retour et rétabli dans son double poste amoureux et diplomatique, on chercherait à le faire entrer dans les intérêts de la France.

Mais comme on n'était pas certain, vu ses relations antifrançaises en Pologne, d'avoir jamais ce galant ministre à discrétion, on travaillerait en même temps à lui susciter un concurrent dont on fût sûr et qui s'insinuerait, à propos, dans les grâces de la grande-duchesse. La chose n'était pas impossible, la princesse ayant déjà montré à plusieurs reprises que ses passions étaient moins durables que vives. Il était probable même, ajoutait un peu cyniquement le léger ministre, qu'elle se serait déjà dégoûtée de Poniatowski, si on ne l'en avait pas séparée et que la jouissance seule ferait finir le sentiment que la privation faisait durer. De qui seulement faire choix pour courir la bonne fortune ? L'ambassadeur de France, le marquis de l'Hôpital, vu son âge et sa goutte, que le cli-

mat de Russie avait rendue très-aiguë, n'était nullement propre à l'emploi. Il avait bien auprès de lui un jeune secrétaire d'ambassade, militaire plein de feu et de bonne humeur, et déjà signalé par plus d'une aventure hardie. Mais le chevalier d'Éon (c'était son nom), par une singularité qui devait faire plus tard quelque bruit dans le monde, joignait au courage brillant d'un officier de dragons une vertu ou une froideur qui ne sont pas d'ordinaire l'apanage de cette profession. Il avait le visage et les mœurs d'une jeune fille. N'ayant donc rien à espérer du personnel présent de l'ambassade, Choiseul songeait à le renouveler. Il allait envoyer en qualité de ministre, en place de l'Hôpital, un jeune et brillant cavalier à peine âgé de vingt-sept ans, le baron de Breteuil, de belles manières, d'une noble prestance, gentilhomme accompli en un mot. Sa nomination était faite : seulement Paulmy ne savait pas si M. de Breteuil avait déjà reçu communication de la partie réservée de sa mission.

« Voilà, écrivait Tercier au comte de Broglie, la belle bâtisse de cet édifice... Mais, outre les autres inconvénients, le projet qu'on a sur M. de Breteuil ne peut-il pas occasionner le déplaisir de l'impératrice ou la jalousie du Grand-Duc ? Qui sait si le projet réussira ? Inspire-t-on de l'amour quand on veut ? M. de Breteuil a une femme qu'il paraît aimer. Prendra-t-il une commission dont le principal point est d'en aimer une autre ? S'il le

tente et qu'il réussisse, l'impératrice en sera piquée; s'il ne réussit pas, il sera méprisé par la grande-duchesse[1]. »

Quand le comte de Broglie eut connaissance de ce projet, tout en souriant comme la chose le méritait, l'idée lui vint qu'on en pouvait pourtant tirer parti, en enlevant, en subtilisant au duc de Choiseul l'agent même qu'il destinait à ses vues intimes. Il connaissait le jeune Breteuil et avait remarqué en lui un esprit vif et insinuant. Pourquoi ne pas se servir de lui pour acquérir à Saint-Pétersbourg un confident et un auxiliaire de l'affaire secrète en mesure, sinon de contrarier les vues ambitieuses de la Russie sur la Pologne, au moins de les surveiller, de rendre compte de ce qu'il verrait, et de faire passer ainsi des avis dont les patriotes polonais prévenus à temps pourraient faire leur profit?

A plusieurs reprises déjà, nous l'avons vu, le roi avait entretenu à Saint-Pétersbourg des intrigues ignorées de ses ministres, dont le chevalier Douglas avait été l'intermédiaire. Ces relations même avaient subsisté après le départ du chevalier et son remplacement par le marquis de l'Hôpital. Le jeune d'Éon, que nous venons de nommer, très-bien vu à la cour de l'impératrice, était resté chargé de les entretenir. Mais ces intrigues étaient

1. Tercier au comte de Broglie, 2 sept. 1759. — (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

étrangères, contraires même à l'affaire secrète de Pologne, puisqu'elles tendaient à établir entre Saint-Pétersbourg et Versailles une intimité dangereuse pour tous les États faibles du Nord. Cette fois, au contraire, il s'agirait de donner pour instruction secrète au nouvel envoyé de tenir sinon en échec, au moins en observation l'ambition russe, et d'arrêter la politique française sur la pente de sacrifices et de complaisances où les instructions officielles paraissaient la précipiter. Quel fond d'espérance le comte de Broglie plaçait sur ce nouveau mode d'action indirecte, c'est ce que je ne saurais positivement déterminer, et peut-être n'y voyait-il d'autre avantage que de tenir par là, sous sa main un haut fonctionnaire de la diplomatie et de garder un pied de plus dans la politique générale. Toujours est-il que le roi agréa son projet et que, par un ordre privé du 24 février 1760, le baron de Breteuil reçut l'avis qu'il était admis à entretenir avec le roi une correspondance secrète, à l'insu du ministre, par l'intermédiaire du comte de Broglie et de Tercier, de qui il attendrait les ordres royaux, et à qui il aurait à communiquer de son côté toutes ses dépêches et toutes ses instructions officielles[1].

Moyennant cette acquisition et en comptant MM. d'Havrincourt à Stockholm et de Vergennes à Constanti-

1. Le Roi au baron de Breteuil, 24 février 1760. — Boutaric, t. I, pag. 247.

nople, avec qui le comte de Broglie continuait à maintenir des relations suivies, la diplomatie secrète commença à disposer d'un personnel assez respectable.

Pour organiser ce nouveau ressort, le comte de Broglie fit à Paris une apparition pendant l'hiver de 1760. Il n'y était pas arrivé que le duc de Choiseul l'invitait à dîner, tout exprès pour lui apprendre, à travers la table, que M. Durand était rappelé de Varsovie et en même temps le regardait-il dans le blanc des yeux pour surprendre sa contrariété. « Le comte de Broglie, écrivait Tercier à Durand lui-même, a supporté ce coup de foudre sans sourciller. » Ce sang-froid lui coûtait peu ; n'ayant plus d'illusion sur Choiseul et ayant paré le coup d'avance dans la mesure du possible, il ne vit dans ce nouveau trait de méfiance du ministre qu'une raison de plus pour se consacrer avec plus d'ardeur au seul dessein dont il espérait désormais quelque fruit : celui de servir ses vues politiques à l'aide de la gloire militaire de son frère.

Aussi, employa-t-il activement ce petit séjour à faire exécuter les conditions que le maréchal regardait comme essentielles au libre exercice du commandement supérieur. On a vu que ses exigences à cet égard étaient assez grandes. Argent, vivres, munitions, distribution des corps, désignation et avancement des officiers, personnel et matériel de la guerre, il voulait disposer de tout, tenir tout à sa discrétion, moyennant une sorte

de blanc seing donné d'avance. Or, chacun de ces points faisait naître autant de difficultés et de contestations, derrière lesquelles se réfugiaient les hostilités cachées qui n'osaient plus le combattre en face. A chaque pas d'ailleurs, on se heurtait contre des abus autorisés, constituant presque des droits acquis. Ceux qui ont présent à l'esprit l'excellent ouvrage de M. Rousset, que j'ai déjà eu l'occasion de louer, savent, par exemple, que tout ce qui regardait la trésorerie et l'intendance, pendant toute la guerre de Sept ans, était aux mains des deux frères, MM. Pâris de Montmartel et Pâris-Duvernay, riches et intelligents financiers, fort bien placés en cour, qui faisaient la loi à la pénurie des caisses publiques et distribuaient à leur gré, mais non pas toujours à la satisfaction des chefs de l'armée, les fonds, les subsistances et les fourrages.

Quant au personnel, c'était autre chose. Le maréchal de Bellisle et son intelligent auxiliaire le chef de division Crémille y avaient leurs favoris à tous les degrés, qui, aux yeux du maréchal, étaient autant d'espions chargés de le surveiller et de le trahir. De là, à l'occasion de chaque décision à prendre par le ministre, une exigence du nouveau chef de l'armée du Rhin, suivie ou précédée d'une plainte ou d'une querelle, dans laquelle le comte de Broglie donnait carrière à son impétuosité, tandis que, moins vif, mais plus hautain, le maréchal se

bornait à menacer de sa retraite et à mettre le marché à la main : manière de faire sentir sa puissance qui n'était guère moins désobligeante pour ceux qui la subissaient.

Mais c'était là aussi autant d'occasions que trouvait le bon abbé pour se mettre en campagne. On le voyait à toute heure, suant sang et eau et courant de place en place, tantôt pour faire rendre justice, tantôt pour faire entendre raison à ses neveux ; plaidant pour leurs réclamations et excusant leurs vivacités, arrondissant en un mot de son mieux tous les angles par des caresses ou des facéties d'un goût plus ou moins heureux. Il montait du soir au matin tous les escaliers de Versailles, ou des ministères, pénétrant dans le boudoir de madame de Pompadour ou dans les appartements intérieurs de la dauphine, forçant la porte du maréchal de Bellisle ou prenant place à la table toujours ouverte des frères Pâris. Le soir, il venait raconter ses hauts faits à Paris, à l'hôtel de Broglie, vaste demeure de la rue de Varenne où il y trouvait en tête-à-tête la jeune comtesse, douce et discrète personne, à peine sortie du couvent, et la vieille maréchale douairière pleine de préjugés et de vertus, vivant toute en Dieu et dans ses souvenirs, mais pénétrée contre Bellisle et ses partisans de ce fiel qui se rencontre parfois avec la dévotion. Quant à la maréchale jeune (comme on disait), suivant une tradition de dévouement conjugal héréditaire dans la famille, elle avait suivi son mari jusqu'à

Francfort, et c'est à elle que l'abbé, enfin rentré chez lui, adressait chaque nuit une correspondance régulière des plus piquantes. Plus d'une de ces lettres présente de véritables tableaux de genre et de société que le lecteur me pardonnera de lui faire passer sous les yeux.

Voici, par exemple, une petite querelle domestique plaisamment racontée, à l'occasion d'une somme de cinquante mille francs, réclamée d'abord par le maréchal comme frais de représentation et obtenue à grand'peine par l'abbé. Mais, elle était accordée sous une forme et à des conditions qui, en faisant une sorte de don gratuit plus que d'appointement régulier, déplaisaient à la fierté du reste de la famille.

« D'abord que j'ai reçu cette agréable nouvelle, j'ai été à l'hôtel de Broglie de très-bonne heure, où j'ai trouvé toute la famille rassemblée avec M. de la Chaise. J'ai dit tout naturellement que j'avais obtenu les cinquante mille livres. Les visages se sont allongés et le comte de Broglie m'a dit qu'il était au désespoir que j'eusse demandé l'aumône, qu'il s'était déjà expliqué plusieurs fois avec moi sur ce sujet. Comme vous m'avez recommandé sur toutes choses, ma chère nièce, de bien vivre avec lui, je me suis bien gardé de lui répondre que, dans le temps qu'il était ambassadeur à Varsovie, il avait demandé plusieurs fois cette aumône avec menace de tout quitter si l'on n'augmentait pas son appointement. Je ne lui ai

point dit que c'était lui qui avait introduit dans la famille ce ton impératif, et cette façon de mettre le marché à la main dont je l'ai garanti plusieurs fois; je n'ai pas voulu lui dire qu'il était aisé d'être généreux pour autrui. Je me suis contenté de lui répondre très-modestement que quand il me ferait l'honneur de me charger de ses ordres, je les exécuterais avec la plus grande exactitude; mais que comme vous m'aviez chargé des vôtres, j'avais exécuté ce que vous aviez désiré de moi.... Je lui demandai alors en quel état étaient vos affaires tant pour vos officiers généraux que pour votre état-major. Il ne me parut pas fort bien informé, ou bien il ne voulut pas me dire l'état des choses. Cependant je m'aperçus qu'il ne puisait à la cour que dans les réservoirs subalternes, et qu'il n'allait point à la source. La maréchale aussi débita plusieurs nouvelles qui me parurent apocryphes. Je ne pus m'empêcher de lui dire qu'elle prenait ces nouvelles dans *sa poche aux puces*. Le comte de Broglie fit un éclat de rire, la comtesse se pinçait les lèvres. Je sortis de la conversation avec toutes sortes de politesses et vous pouvez être certaine que je ne m'en écarterai jamais. Je suis à cheval sur l'ingratitude des autres : cette monture me rend inébranlable, et je ne serai jamais surpris de ne pas recevoir un paiement auquel je ne me serai pas attendu.

» Adieu, ma chère nièce. Faites en sorte que quand

le duc de Broglie recevra son ordonnance, il écrive un mot de remerciement à M. le maréchal de Bellisle le moins sec qu'il se pourra. Je trouve le comte de Broglie si nécessaire pour les négociations, et si onctueux pour les ménager, que, quand il est à l'armée, je voudrais le voir à la cour, et quand il est à la cour, je voudrais le voir à l'armée [1]. »

Et, le lendemain, envoyant l'ordonnance de paiement même, il continue à supplier sa nièce de mettre le maréchal en garde contre la fougue de son frère et l'âpreté naturelle de son propre tempérament.

« Voici la copie de l'ordonnance, dit-il ; je vous enverrai l'original par le comte de Broglie, avec qui je suis au mieux, quoique nous pensions tous les deux et agissions bien différemment. Je pourrai bien me brouiller avec le duc de Broglie et avec vous, et ce ne sera pas la première fois ; mais je ne me brouillerai jamais avec le comte de Broglie... Je m'applique à moi-même l'évangile que je prêche à votre mari.

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon,

mais seulement avec les gens que je veux servir. Je ne m'embarrasse pas de leur plaire pourvu que je leur sois utile. Mais je n'en agis pas de même avec les per-

1. L'abbé de Broglie à la maréchale jeune. 18 mars 1760. (Papiers de famille.)

sonnes incorrigibles et suspectes : c'est pour eux que je réserve la tournure des expressions, sans m'écarter de la vérité. Je la dis au comte de Broglie d'une façon et à votre mari d'une autre. Je sais me taire et parler suivant l'occasion, et, quand je parle au chat, je ne l'appelle pas par son nom : quoique je voie très-clairement que c'est un chat, je me garde bien de dire à cet animal féroce et trompeur : *Chat! chat!* car si je me sers de cette expression, le chat s'enfuit ou m'égratigne... Je ne dis pas qu'avec ma méthode, je réussisse en tout ce que je désire pour votre utilité, mais je ne déplais pas : je suis instruit, on me parle et j'attrape toujours quelque chose.

» Il y avait un homme qui, dans un bal, dansait fort mal et de très-mauvaise grâce. Un *quidam* s'écria tout haut : « Voilà un bien mauvais danseur ! » Le danseur prit le *quidam* par le bouton et lui dit : « Si je danse mal, je me bats bien. » Le *quidam* répondit au censeur : « Battez-vous donc toujours et ne dansez jamais. » Toute l'Europe est persuadée que mon neveu se bat à merveille, mais on trouve qu'il danse mal. Dans ce bas monde, on ne se bat pas toujours, la paix succède à la guerre. Mais, à la cour, on danse depuis le matin jusqu'au soir et l'on y fait danser les autres : c'est un pays de bal et de comédie. On y peut faire la révérence avec grâce et dignité.... Que mon neveu pro-

fîte pour lui-même des conseils que vous m'avez donnés de bien vivre avec le comte de Broglie; rien n'est si nécessaire que l'union dans les familles. Mais il ne faut pas se laisser mener par le bout du nez. Il faut que celui qui est fait pour commander et qui sait commander, commande.... Il est d'un habile ouvrier de se bien servir des mauvais outils. Il faut, par sa prudence et son habileté, surmonter les difficultés. Il faut être ferme avec douceur. Il faut être poli sans bassesse. Il faut être au comble de la gloire sans orgueil. Il ne suffit pas de vaincre l'ennemi, il faut vaincre ses passions. Il faut prendre le monde comme il est et ne pas se dépiter quand il n'est pas tel qu'on le souhaite. On peut dissimuler sans être faux[1]. »

Il faut voir encore combien l'abbé avait peur qu'en adressant directement ses réclamations, soit au roi, soit au dauphin, soit même au ministre, le maréchal ne gâtât tout *par ce ton impératif*, si mal fait pour plaire en cour. Au moins suppliait-il qu'on lui envoyât la lettre à lui, sous cachet volant, pour qu'il fût juge de l'opportunité et de la convenance de la remettre. « Je vous conjure, mon cher neveu, de prendre patience et de ne prendre aucun parti, ou de n'écrire aucune lettre de conséquence, sans consulter un vieil oncle qui vous

1. L'abbé de Broglie à la maréchale jeune, 4 avril 1760. (Papiers de famille.)

aime tendrement. Les lettres à cachet volant sont d'une grande ressource dans la circonstance où vous vous trouvez. Une lettre rendue mal à propos peut être fort nuisible : l'oncle, qui est sur les lieux, la donne, la supprime suivant l'occasion ; il connaît les *mollia fandi tempora* ; qui plus est, cet oncle industrieux et tendre montre quelquefois ces sortes de lettres sans les montrer en disant tout doucement : *J'ai reçu une lettre de mon neveu pour vous : cette lettre ne contient que vérité en ce qui concerne le service du Roi... Mais je n'ignore pas que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. — Montrez, l'abbé. — Je n'oserai. — Montrez toujours.* Je montre, et je dis suivant l'effet qu'elle fait ou ne fait pas : *Au moins, vous ne l'avez pas vue.* Voilà, mon cher neveu, comment j'en use suivant l'occasion et comment j'en userai.... Tout d'ailleurs est toujours dans la même situation ; M. de Bellisle est trompé par les plus grands fripons du monde. Mais M. de Bellisle est encore plus fripon qu'eux tous. M. de Choiseul ne respecte rien ; mais comme il est de la dernière indiscrétion, il n'est pas si dangereux que l'autre. Je les connais tous ; je ferai de mon mieux de mon côté, prenez patience, je vous en conjure... Vous écrivez comme un archange, mais l'orgueil est le vice de Lucifer, il perd sûrement son homme et rend les talents et les vertus insupportables ; la modestie et la douceur sont capables

d'excuser les vices et les défauts. Bon jour, bon soir : priez Dieu en bref, mais avec ferveur. *Brevis oratio penetrat cœlos*, et moquez-vous des sots, mais gardez-vous bien de vous moquer des rats de votre vieil oncle. Évitez d'écrire au Roi, c'est une tentation du malin. Le Roi connaîtra toujours votre zèle, aussi bien que votre caractère doux, qui mettrait hors des gonds la patience d'un capucin [1]. »

Enfin une des lettres du maréchal a trouvé grâce devant le jugement critique de l'abbé, qui se décide à la faire remettre directement au dauphin : « J'attends la réponse de ce prince, dit-il, mon courrier n'est pas de retour et en attendant je m'entretiens avec vous, mais ne tremble guère. J'ai dîné seul et bu quatre coups de vin de Champagne; cela fait trembler la main aux autres, cela fait raffermir la mienne. Vous savez que dans le vin je trouve la vérité..... Tranquillisez-vous, mon cher neveu; je veille pour vous, et vous veillez pour l'État et le service du Roi, que j'aime, qui m'aime, mais qui ne veille pas. C'est un malheur auquel je remédierais si j'étais toujours auprès de lui; je lui lâcherais certains éperons de vérité qui l'obligeraient de se servir de ses lumières supérieures : je les connais, mais il peut bien louer ses lumières à d'autres, car elles lui

1. L'abbé au maréchal, mai 1760. (Papiers de famille.)

sont absolument inutiles : il dit : *Amen* à son conseil mal composé, il ferait mieux de dire : *Abrenuntio Satana.* Mais il faudrait un exorciste qui ne le quittât pas, et je ne crois pas que le goupillon qu'il fréquente puisse le délivrer du démon de la paresse et de la défiance de lui-même, ainsi que de la confiance mal placée.

» J'ai vu votre mère, la véridique et plaintive tourterelle ; c'est la personne du monde la plus vertueuse, la plus sensée, mais la moins propre à gouverner les hommes et même les femmes. Elle a toujours raison, et c'est pour cela qu'elle a tort. Elle voudrait partout la probité qu'elle possède. Mais elle ne sait pas gouverner ceux qui ne possèdent pas cette vertu. Elle voit parfaitement les précipices, mais elle n'a d'autre moyen de s'en garantir, ainsi que ses enfants, que des lamentations fondées sur le vrai, mais déplaisantes et dangereuses. En un mot, je l'aime, je l'estime et la révère infiniment, mais jamais je ne la prendrais pour mon conseil... Elle approuve pourtant au fond ma conduite et mes lettres, quoiqu'elle renifle encore plus fort que vous, quand je mande des douceurs à M. le maréchal de Bellisle. A cela je lui réponds : — Mais, ma sœur, est-il donc si malheureux qu'il y ait un Broglie dans le monde qui puisse se faire écouter et éviter la roideur d'une famille vertueuse et véridique, et cependant aller au but par des voies plus douces ?..... Ne vous fâchez pas, mon cher

neveu, de cette réflexion; vous ne croiriez peut-être pas que c'est de vous que je tiens cette maxime, et que je ne fais qu'appliquer à la politique vos axiomes militaires. Vous m'avez dit souvent, et vous l'avez toujours pratiqué, que quand vous trouvez l'ennemi dans un poste bien retranché et trop avantageux, vous vous gardez bien de l'attaquer de front, mais que vous tournez la position de votre ennemi et que vous en venez à bout par ce moyen. C'est ainsi que je me conduis, et ma démarche est réglée sur vos principes [1]. »

Le point sur lequel le maréchal de Broglie était le plus décidément et, il faut bien le dire, le plus justement intraitable, c'était la composition de son état-major. Il nous a donné lui-même le secret du prix qu'il y mettait et que comprendrait peut-être difficilement un général d'aujourd'hui.

Dans les armées démocratiques de nos jours, les officiers appartenant à des classes et à des sociétés différentes n'ont guère de commun que les intérêts militaires et ne se voient habituellement qu'à la caserne et en uniforme. La parade ou la bataille finie, chacun rentre chez les siens, et tout aide de camp convient à peu près également à son général, pourvu qu'il soit exact et brave. Mais la situation d'un commandant de l'ancien régime était bien

1. L'abbé au maréchal, 5 juin 1760. (Papiers de famille.)

différente. A l'armée comme à la cour, il vivait entouré de gens de son monde, tenant comme lui à la noblesse la plus qualifiée, ayant laissé à Versailles leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs ou leurs maîtresses, et apportant au camp les rivalités de coterie qui partagent en tous pays les cercles élégants. Un état-major n'était qu'un détachement de l'Œil-de-Bœuf en campagne. Les intrigues de palais s'y poursuivaient au travers et le plus souvent à l'aide des incidents militaires. Chaque courrier apportait mille récits de ce qui s'était passé la veille au lever du roi et emportait en retour une nuée de commentaires sur le mouvement des troupes : jugements improvisés tantôt bienveillants, tantôt sévères pour le général, mais toujours rendus avec l'étourderie loquace et tranchante qui, au régiment pas plus qu'au théâtre, n'a jamais fait défaut aux marquis de Molière.

Une manie nouvelle qui venait de s'emparer de la légèreté française rendait cette correspondance continue de la cour et du camp plus dangereuse que jamais pour le secret comme pour l'autorité du commandement. Depuis que les manœuvres hardies du grand Frédéric avaient jeté le désordre dans les routines des gens de guerre, la stratégie était devenue l'art à la mode. Paris lui-même n'était plein que de tacticiens officieux, dressant des plans de campagne dont l'abbé *Trente mille hommes sous l'arbre de Cracovie* est demeuré le type

populaire. La contagion n'était nulle part plus répandue qu'à l'armée, où chacun était pris de la rage de raisonner, suivant l'expression du maréchal, sur *le grand du métier*. Il n'était si petit blanc-bec, à qui sa famille avait acheté une charge de cornette, qui n'eût son projet de campagne en poche, et du haut de sa science de fraîche date ne fût plus pressé de discuter que d'exécuter sa consigne. Si peu qu'il fût parent d'un gentilhomme de la chambre ou d'une dame d'honneur, la critique glissée dans l'oreille de la favorite avait grande chance de pénétrer par cent portes de derrière jusque dans le cabinet du monarque.

Le maréchal avait son parti pris de n'avoir que des lieutenants qui, si on ne pouvait les empêcher d'écrire à la cour, n'écrivissent du moins qu'à son heure et dans l'intérêt de ses desseins. Dans cette pensée, il avait désigné pour l'emploi de premier lieutenant général le chevalier Du Muy, bon officier, particulièrement bien vu du dauphin, et de qui, en raison de cette amitié commune, il croyait pouvoir se tenir pour assuré. Quelle ne fut pas sa colère quand il apprit que ce poste était retiré à l'officier de son choix pour être confié à un marquis Dumesnil, personnage assez mal famé, de mœurs dissolues et d'une bravoure plus que douteuse, dont le seul titre à cette promotion était l'amitié de Pâris-Duvernay, de madame de Pompadour et de

toute sa séquelle ? Son irritation s'accrut encore lorsqu'il sut que le dauphin, sur lequel il comptait, s'était laissé aller, par excès de condescendance pour la volonté paternelle, jusqu'à consentir lui-même au passe-droit fait à son ami. Cette fois, ce fut lui qui relança l'abbé et le mit en campagne par une lettre tout en feu :

« Il est de fait, s'écrie-t-il, qu'en morale, on est responsable de tout le mal qu'on peut empêcher et qu'on n'empêche pas. Ma conscience serait chargée de la perte de tous les hommes que l'incapacité de M. Dumesnil pourra occasionner, si je n'avertissais pas..... Je ne puis donc, mon cher oncle, que vous dire, comme saint Paul à Timothée : *Justo opportune et importune : argue, obsecra in omni veritate et doctrina.* Le temps n'est que trop arrivé que la vérité et la bonne doctrine ne peuvent plus se faire entendre, et on appelle mal ce qui est bien, bien ce qui est mal..... Prenne le commandement qui voudra avec de pareils ramassis. Celui qui avec ces ouvriers fera bonne besogne : *erit mihi magnus Apollo*..... On dit, je le sais, que M. Du Muy n'a pas beaucoup d'acquis et qu'aucune action n'a encore roulé sur lui; la réponse est bien simple : il n'est pas donné à tout le monde de gagner des batailles : *Pauci quos æquus amavit Jupiter*..... mais quand un officier général a témoigné, comme M. Du Muy, du courage, de la sagesse

et de l'application, et qu'aucune des besognes dont il a été chargé n'a périclité, la présomption est pour lui..... Cela vaut toujours mieux que M. Dumesnil, dont la maison et la table sont, pour les propos, à l'unisson des maisons de débauche des grenadiers [1]. »

Cette harangue (où figure, pour le dire en passant, un étalage d'érudition classique assez inattendue chez un militaire dont l'éducation avait été achevée à quinze ans), produisit l'effet désiré. L'abbé fit jouer immédiatement toutes ses batteries contre la nomination déjà faite. Mais le siége n'était pas aisé, car il fallait emporter successivement plus d'un retranchement. Il fallait agir à la fois sur le maréchal de Bellisle, sur Pâris-Duvernay, sur Choiseul et sur le dauphin. Je prie qu'on ait la patience de laisser l'abbé narrer lui-même les divers assauts qu'il dut livrer. Son récit, toujours amusant, s'il ne tient pas au fond même de notre récit, met du moins vivement en scène tous les personnages mêlés au drame que nous racontons.

Sa première démarche est pour les frères Pâris, de qui partait évidemment le coup; chez Duvernay, il avait été devancé par le comte de Broglie, qui, « suivant sa coutume, (c'est l'abbé qui parle) avait fait plus de bruit que de besogne » :

1. Le maréchal à l'abbé, 8 avril et 12 mai 1760. (Papiers de famille.)

« Duvernay m'a dit qu'il avait raisonné de tout cela avec le comte de Broglie; que le comte de Broglie lui avait chanté pouille de Dumesnil, et lui avait dit que vous abandonneriez plutôt le commandement de l'armée que de vous servir d'un pareil lieutenant général..... Sur quoi il a ajouté qu'il fallait bien vous garder de menacer de quitter le commandement de l'armée, et qu'il serait très-possible que l'on vous prît au mot; que s'il pouvait me dire tout ce qu'il savait sur cet article, je serais convaincu qu'on ne cherche qu'à vous dégoûter, à vous irriter, à vous dépeindre au Roi comme un homme si difficile et si épineux, qu'à la fin on ne pourrait plus s'en servir; que ce qu'il m'en disait était par pure amitié pour moi, et que s'il pouvait me faire part de tout ce que vos ennemis machinent et projettent contre vous, vous seriez très-persuadé et moi aussi que vous devez vous conduire avec la plus grande prudence.

» Vous pensez bien, mon cher neveu, que je n'ai pas été sans réplique... J'expliquai à Duvernay que je comprenais qu'on n'avait fait un si indigne choix que pour jeter le chat aux jambes de mon neveu, mais que nous tâcherions de nous tirer d'affaire et que nous en avions vu bien d'autres. — Duvernay me répliqua qu'il ne croyait pas qu'il nous en eût passé par les mains de plus délicates que celle de Dumesnil. J'allai de là chez Mont-

martel... En passant à la porte de l'antichambre, je rencontrai nez pour nez M. le marquis Dumesnil. Je lui fis une médiocre révérence. Mais, tout impudent qu'il est, M. le marquis, il ne put me voir sans pâlir, et je fus pour lui une tête de Méduse. Dans ce moment, Montmartel entra dans le salon, et dès qu'il m'eut parlé de l'affaire, il me dit qu'il ne pouvait point s'en mêler par des raisons très-essentielles, mais qu'il me conseillait seulement d'agir avec prudence aussi bien que vous dans cette affaire, et que c'était un piége que l'on vous avait tendu. On vint avertir que l'on avait servi. Comme Montmartel ne prend que du lait et ne se met point à table, il rentra dans le salon où était Dumesnil, et moi je montai en haut et me mis à table. Il était trois heures. Dumesnil avait renvoyé son carrosse et n'osa jamais monter en haut... Ma présence lui imposa un jeûne auquel il ne s'attendait pas. Je souhaite qu'il soit utile pour sa conversion..... »

L'abbé, sans désemparer, passe chez le duc de Choiseul : là encore, le nom du comte de Broglie est le premier qui est prononcé, mais avec une préoccupation visible, qui laisse voir combien l'attitude que ce mystérieux personnage avait à la cour troublait le tout-puissant ministre :

« M. de Choiseul m'a fait entrer, quoiqu'il fût dans son lit, fort vilain, fort enrhumé, le visage fort boutonné,

mais très-affectueux à mon égard; et m'ayant embrassé (chose dont je me serais fort bien passé) : « Eh bien, l'abbé, vous voilà donc de retour à Versailles? — Je n'y serai pas longtemps; ce pays ne me plaît guère. — Comment êtes-vous avec le comte de Broglie? — Je ne sais pas pourquoi vous me faites cette question. Je ne suis point soupçonné de ne point aimer mes neveux; le comte de Broglie ne doute pas de mon amitié. — Vous n'êtes pas toujours du même avis tous deux; vos allures sont différentes. — L'on peut penser différemment sur les moyens, quoique l'on soit d'accord au fond, et cela sans altérer l'amitié. — Le comte de Broglie a été fort doux, et je ne l'ai pas reconnu dans son voyage. — Je suis fort aise que vous soyez content de lui. Il est de vos amis depuis longtemps; il est honnête homme, et l'on peut compter sur lui. — Je viens d'en recevoir une lettre. Comment êtes-vous avec Dumesnil? — Comme avec un fripon que j'ai comblé de bontés, que j'ai tiré de la misère, et que je n'ai pas vu depuis l'exil du maréchal de Broglie mon frère. — Dumesnil dit que vous ne l'aimez pas. — Il a raison, je ne l'aime ni ne l'estime, et je tiens au-dessous de moi de parler d'un pareil homme. — Il sera pourtant le premier lieutenant du maréchal de Broglie, et je ne conseille ni à vous, ni au maréchal de vous y opposer; et si c'est pour cela que vous venez à Versailles, vous pouvez vous en retourner.

— Je ne suis point étonné qu'un méchant homme trouve des protecteurs, et je crois que le maréchal de Broglie doit représenter fortement l'indécence et le risque d'un pareil choix. — C'est un piége qu'on tend à votre neveu, et si vous êtes assez sots tous les deux pour y donner, vous aurez sujet de vous en repentir... Je pense sur le chapitre de Dumesnil comme toute votre famille ; mais de quoi s'agit-il ? D'inscrire son nom sur un état, et un jour de bataille de le mettre au centre ou à la droite, à l'endroit au moins le moins exposé. Ne vaut-il pas mieux que votre neveu se conduise ainsi que d'avoir un procès contre Dumesnil qu'il perdrait sûrement ? Je vous en avertis comme votre ami, l'ami du maréchal et du comte de Broglie. Comptez que Dumesnil sera souple comme un gant devant le maréchal. Pourquoi le maréchal ne sait-il pas se plier à la nécessité ? — Monsieur le duc, vous qui maniez les affaires étrangères, vous êtes souvent obligé de vous servir de fripons, d'espions et de poltrons ; mais un général d'armée doit bannir cette vermine, autant qu'il est en lui, et ne pas se laisser soupçonner de les protéger. — On ne soupçonnera jamais le maréchal de Broglie d'avoir fait un choix si honteux. La façon de penser sur Dumesnil est trop publique et la honte retombera sur ceux qui l'ont choisi. — Oui, monsieur le duc, mais la perte de l'armée peut résulter d'un choix aussi indigne... — Voyez le maréchal de Bel-

lisle, vous êtes fort bien avec lui, et beaucoup mieux que le comte de Broglie. — Je verrai sûrement le maréchal de Bellisle. Je suis trop vieux pour ne pas connaître les hommes et trop prudent pour me brouiller avec personne... » Là-dessus je me suis levé et j'ai pris congé de lui. Il m'a dit : « Il faut que je vous embrasse encore. Vous savez que je vous aime. Vous êtes nécessaire dans ce pays-ci, venez-y souvent; vous vous entendez mieux qu'un autre à vous tirer d'affaire. — Je connais le pays, j'y viendrai le plus rarement que je pourrai; je n'y viendrai point sans nécessité, et je ne coucherai point à Versailles. » — De là j'ai été chez le maréchal de Bellisle; j'ai dit à son valet de chambre que je venais savoir des nouvelles de sa santé, que je ne voulais point le voir... Le valet de chambre m'a répliqué qu'il avait ordre de me faire entrer... J'entre; le maréchal me dit alors très-amicalement qu'il était toujours ravi de me voir et que sa porte m'était toujours ouverte à quelque heure que ce pût être. — Il m'embrassa, j'avais la barbe faite, une perruque neuve, l'air modeste et assuré. — Comment vous portez-vous, monsieur le maréchal? Je suis fâché de vous voir dans votre lit. Qu'est-ce donc que vous avez? — J'ai un érésipèle qui me tourmente beaucoup. Je suis accablé de travail... Je ne comprends pas comment j'en peux venir à bout. — Monsieur le maréchal, vous êtes fait pour opérer des miracles, mais il ne faut

pas vous tuer. Conservez-vous pour les grands objets et reposez-vous des détails sur les subalternes. — Vous avez raison, monsieur l'abbé, si cela était possible; mais il faut que je regarde à tout de peur d'être trompé. — A propos de cela, monsieur le maréchal, en usant avec vous de la franchise et de la vérité dont je ne m'écarterai jamais, est-ce vous ou vos subalternes qui ont placé M. Dumesnil pour le premier lieutenant général de l'armée que commande mon neveu : je ne vous soupçonne pas d'avoir fait un si mauvais choix.

» A ces paroles, le maréchal a voulu parler d'une manière ambiguë et énigmatique. Je l'ai interrompu, je lui ai fait le véritable portrait de M. Dumesnil, dont vous savez, mon cher neveu, que je suis bien informé. Je n'ai rien omis de ce qui le caractérise. M. le maréchal m'a écouté avec beaucoup de patience et m'a répliqué : « Je sais bien tout cela, mais je n'ai pu l'empêcher et M. le Dauphin y a consenti. Dumesnil a beaucoup de protection à la cour : M. de Choiseul est de ses amis; comment voulez-vous que je fasse ? — Parbleu, monsieur le maréchal, comme vous savez faire quand vous avez bien envie de résister à tout le monde et d'empêcher la perte d'une armée. — Mais si on veut déshonorer M. Dumesnil, il demandera une justification, il faudra alléguer des faits, il faudra les prouver, ce sera un procès par écrit. Il faut que vous remarquiez, monsieur l'abbé, qu'il y a deux

époques dans la vie de M. Dumesnil, la première infâme et remplie d'escroqueries... M. Dumesnil convient de cette époque avec la plus grande franchise du monde; mais il allègue que, depuis sa conversion, il défie tout le monde de lui rien reprocher.

» Le maréchal m'a ajouté que quelque chose que vous fassiez, vous perdriez ce procès si vous l'intentez, au lieu qu'en vous contentant de mettre M. Dumesnil à la place qui vous conviendra dans l'ordre de bataille, il sera le plus souple des hommes et le plus moelleux. J'ai répondu que s'il était difficile de persuader à Dumesnil de rester en arrière, il me paraissait impossible de vous persuader lorsqu'il s'agissait du bien, du service et de la perte d'une armée. Le reste de la conversation n'a été que des bavardages de part et d'autre dont il est inutile que je vous entretienne[1]. »

Après avoir ainsi sondé toutes les voies sans obtenir un résultat satisfaisant, l'abbé comprit que c'était du dauphin seul que pouvait partir une action décisive. La difficulté était de faire repentir le prince de sa condescendance sans la lui reprocher trop ouvertement, genre de liberté qu'un héritier du trône, même aussi pieux que le dauphin, aurait pu prendre en mauvaise part. L'artifice employé par l'abbé pour arracher un aveu dont l'orgueil royal n'eût pas trop à souffrir ne fut peut-être

1. L'abbé au maréchal, 2 mai 1760. (Papiers de famille.)

pas rigoureusement conforme au mélange de sincérité et d'adresse dont il avait la prétention de ne jamais s'écarter. Il fit d'abord semblant dans un premier entretien de se laisser persuader par le prince, et il accepta même de lui la commission d'intervenir auprès du maréchal, pour le décider à se résigner au choix du roi. De l'humeur dont l'abbé connaissait son neveu, il savait bien quelle réponse une telle faiblesse allait lui attirer; mais c'est cela même qu'il désirait pensant que quelques dures vérités, dites en famille, et dont le dauphin ne serait pas l'objet direct, pourraient passer cependant avec avantage sous ses yeux, et qu'il ferait son profit de la leçon d'autant mieux qu'elle ne lui serait pas adressée personnellement. La lettre arriva en effet et telle qu'on pouvait la souhaiter pour la faire lire.

Mais ce n'était pas encore tout ce que désirait le rusé négociateur. Il lui fallait de plus une lettre de la maréchale, où la jeune femme tout émue et, s'il se pouvait, tout en larmes, l'avertirait en confidence que son mari était décidé à tout laisser là si on ne lui rendait pas justice. Cette pièce, dans sa pensée, était destinée à toucher le cœur de la dauphine, qui désirait fort que le maréchal restât à la tête de l'armée parce qu'il lui avait promis de veiller sur son jeune frère le prince Xavier, comte de Lusace, entré récemment au service de la France avec une bande de Saxons fugitifs.

Mais comment faire pour s'assurer que la lettre fût écrite et dans la forme et dans la mesure propres aux circonstances? Il n'y avait pas à songer à en dicter les termes d'avance. C'était un jeu auquel les scrupules de la jeune dame, vertueuse et même un peu prude, ne se seraient jamais prêtés ! L'abbé, qui mettait sa conscience plus à l'aise, prit résolûment le péché sur lui. Il composa de toutes pièces une lettre supposée de la maréchale à son père, M. Crozat de Thiers, et en bon auteur dramatique soucieux d'observer toutes les vraisemblances, il mêla aux paroles jugées nécessaires pour faire effet, des tendresses et des détails de ménage ou de santé, comme une fille n'en fait confidence qu'à ses parents. Puis, dans tous ces ressorts ainsi préparés, il entre en scène absolument comme au théâtre.

« En exécution de vos ordres, mon cher neveu, je suis arrivé à Versailles à huit heures et demie du matin. J'ai trouvé tout fermé chez M. le Dauphin. Je suis entré dans le cabinet de Binet (le valet de chambre), que j'ai trouvé avec Bouillac, médecin de M. le Dauphin. J'ai demandé pourquoi tout était fermé. Ils m'ont répondu qu'il était malade d'une fluxion dans la tête et dans les dents, qu'il avait eu la fièvre hier : qu'il resterait dans son lit, et qu'il ne verrait personne aujourd'hui. J'ai laissé sortir Bouillac, et quand j'ai trouvé Binet seul, je lui ai dit de dire à M. le Dauphin que j'avais envie de

lui parler. Aussitôt M. le Dauphin m'a fait entrer. Je lui ai dit que je trouvais fort étrange qu'il fût malade sans ma permission. Il s'est mis à rire. Je lui ai dit alors que j'avais une lettre à lui faire voir, mais que comme il était fort embéguiné, s'il voulait, je lui lirais la lettre. — Il m'a dit : « Très-volontiers. » Mais auparavant, j'ai cru à propos de lui lire une lettre que ma nièce avait écrite à M. de Thiers. Il est vrai que c'est moi qui ai fait cette lettre, dont vous trouverez ci-joint copie, et j'espère qu'après avoir lu ma fausseté, vous ne laisserez pas que de l'approuver et d'obtenir ma grâce de ma nièce de lui avoir prêté un langage qui pourtant approche fort du sien. Si je n'ai pas accusé le vrai, j'ai du moins observé la vraisemblance. J'ai cru que cette lettre de ma nièce à son papa était nécessaire à montrer à M. le Dauphin, pour prouver à ce prince que, conformément à ses ordres, je vous avais bien écrit pour vous persuader de vous désister de votre entreprise sur le Dumesnil et que, nonobstant toutes ces précautions, vous persistiez à mettre ce héros sous la remise. Avant de lire votre lettre à M. le Dauphin, j'ai encore parlé de moi-même, et j'ai dit à ce prince très-bourgeoisement et très-familièrement ce qui suit :

» — Nous avons tous deux essayé de convertir le maréchal de Broglie sur le Dumesnil ; nous n'avons fait que de l'eau claire, ainsi que vous l'allez voir par la lecture que

je vais vous faire de sa lettre. Si c'était une chose qui le regardât personnellement, il vous obéirait sur-le-champ : mais cela regarde le service du Roi, le salut ou la perte d'une armée ; il lui est permis d'être inflexible sur cet article. Il faut avouer tout naturellement que vous et moi avons été des ignorants quand nous avons conseillé le duc de Broglie. Mais comme j'ai été converti après la lecture de la lettre que je vous présente, je suis sûr que M. le Dauphin sera aussi bien persuadé que moi qu'il faut renoncer à Dumesnil..... Quand vous aurez lu la lettre, monsieur, et les raisons du duc de Broglie, je suis persuadé que si nous les avions sues, ni vous ni moi ne lui aurions écrit ce que nous lui avons écrit. » — La lecture de la lettre a été faite, j'ai appuyé sur tous les articles les plus intéressants.... et j'ai dit qu'après de telles raisons, il fallait être aussi impudent que M. Dumesnil et aussi fripon que ses protecteurs pour pouvoir non-seulement employer un pareil outil, mais le rendre pour ainsi dire indépendant des ordres de son général et de le menacer qu'il perdrait son procès avec un pareil homme. Je serais trop long, mon cher neveu, si je vous racontais en détail tout ce que j'ai dit de ferme à M. le Dauphin. Je lui avouai tout naturellement mon ânerie de m'être laissé persuader au sujet de ce monsieur : cela soit dit entre nous, mon cher neveu, car persuadé, je ne l'ai jamais été. Mais, en avouant mon ânerie, j'ai voulu parler

modestement de celle de M. le Dauphin, et lui laisser faire cette application à lui-même. En un mot, j'ai persuadé M. le Dauphin et je lui ait fait faire un acte de contrition de la lettre qu'il m'avait fait écrire. Pendant que je lisais votre lettre et faisais mes réflexions politiques et brutalement tendres, j'ai tourné la tête et trouvé madame la Dauphine derrière mon dos. J'étais si enthousiasmé que je ne m'en étais pas aperçu. Cette princesse m'a dit : « Vous traitez assez mal M. le Dauphin. » Je lui répliquai : « Point du tout, je lui donne l'absolution et je me la donne à moi-même de la lettre que nous avons écrite au duc de Broglie. » M. le Dauphin me dit : « L'abbé, que voulez-vous que je fasse? je ferai tout ce qu'il vous plaira. J'ignorais tous les faits contenus dans la lettre du duc de Broglie. » Je lui ai répondu : « Et moi aussi ; mais puisque vous souhaitez que je vous dise ce qu'il faut que vous fassiez, il faut envoyer sur-le-champ la lettre du duc de Broglie à Sa Majesté et ne pas perdre un moment. » M. le Dauphin m'a répondu : « Cela va être fait. » J'ai insisté : « Puis-je le mander à mon neveu ? » —Oui, l'abbé, je vous en réponds. » —Ensuite, j'ai dit à M. le Dauphin : « Ce n'est pas tout, il faut que vous me permettiez d'aller chez M. de Bellisle et de lui dire que je vous ai porté une lettre de la part du maréchal de Broglie et d'argumenter contre ce ministre. » — M. le Dauphin me l'a promis. — Voici la raison, mon

cher neveu, qui m'a fait demander cette permission :

« Premièrement pour lier la partie de façon que M. le Dauphin ne pût se dédire, et secondement pour que M. de Bellisle ne pût pas m'imputer de lui cacher mes démarches. J'ai dit cette dernière raison à M. le Dauphin, qui l'a fort approuvée, mais je lui ai caché la première.

Dans ce moment madame la Dauphine a décampé. J'ai crié après elle et lui ai demandé où elle allait si vite. Elle m'a dit qu'elle allait déjeuner. — « Fi, lui dis-je, vous êtes sujette à votre bouche ! restez là, je n'ai que deux mots à vous dire. Si M. le Dauphin lâche le pied dans cette occasion, M. Dumesnil étant en ligne, soit au centre, soit à une des ailes, s'enfuira ; M. le comte de Lusace ne suivra pas l'exemple de ce héros et se fera tuer sur le champ de bataille. Allez-vous-en déjeuner après cette prophétie! » — Un autre que moi maintenant vous assurerait de la réussite de ma négociation, mais je connais le pays, c'est ce qui fait que je n'assure rien, quoique j'espère beaucoup ; cependant si vous voulez vous taire absolument, ne rien dire du tout et me laisser faire, je réponds affirmativement du succès. M. de Bellisle est à Paris, je le verrai, ou le diable l'emportera, et il pourrait bien l'emporter encore quoique je lui rende visite [1]. »

1. L'abbé au maréchal, 19 mai 1760. (Papiers de famille.)

Effectivement, l'abbé en vint à son honneur. Il fut convenu par écrit, entre le maréchal de Bellisle et lui, que M. Dumesnil conserverait le nom de premier lieutenant général de l'armée, *mais qu'il n'en ferait aucun exercice*, que le maréchal de Broglie serait autorisé à laisser cet officier général à Francfort ou partout ailleurs, ainsi qu'il le jugerait à propos, à la seule condition de ne point afficher ce qu'il voulait en faire et de n'annoncer ses intentions à personne. M. le chevalier du Muy deviendrait ainsi le premier lieutenant *et le bras droit* du maréchal de Broglie. Malheureusement l'insistance qu'il avait fallu déployer dans cette petite mais épineuse négociation découragea le maréchal d'élever de nouvelles exigences, et il s'en fallut bien, comme on le verra, qu'il eût délivré son entourage de tous les témoins suspects ou importuns.

Le temps était venu cependant d'entrer en campagne et de répondre à l'attente du public, qui était extrême. On peut juger de l'impatience de l'opinion par quelques vers de Voltaire, dans sa charmante pièce du *Pauvre en diable*, où l'auteur harangue en ces termes un jeune homme prêt à s'engager :

Qui vous retient ? Allez : déjà l'hiver
A disparu, déjà gronde dans l'air
L'airain bruyant, ce rival du tonnerre.
Du duc Broglie osez suivre les pas ;

Sage en projet et vif dans les combats,
Il a transmis sa valeur aux soldats.
Il va venger les malheurs de la France.
Sous ses drapeaux servez avec vaillance,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Dans l'armée, la confiance n'était pas moindre. Quand le maréchal parut pour la première fois à la tête de ses troupes, avec ses insignes de commandement, un simple soldat sortit des rangs et lui dit : « Monsieur le Maréchal, l'armée a maintenant un général; si elle est battue, ce sera la faute des soldats. »

Le sage Tercier écrivait de son côté au comte de Broglie : « Allons, une bonne touche au prince Ferdinand, et la guerre est finie. La France a besoin d'un nouveau Denain : elle l'attend de M. le maréchal[1]. »

Les premières opérations du maréchal furent d'une promptitude heureuse. C'était, comme l'année précédente, au prince Ferdinand de Brunswick qu'il avait affaire. Le prince était chargé, cette fois encore, par Frédéric, d'amuser l'armée française dans l'Allemagne méridionale, afin que le grand capitaine n'eût lui-même sur les bras que le poids déjà assez lourd des deux armées impériales. Mais le maréchal était bien résolu à ne pas se prêter à ce jeu et à tirer au plus vite la

1. Tercier au comte de Broglie, 5 juillet 1760. — (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

partie de cet échiquier des bords du Rhin, où elle avait été tant de fois livrée et tant de fois perdue.

Sans laisser au prince le temps de se reconnaître, il marcha hardiment en avant, franchissant le Mein d'abord, puis la Lahn, et l'atteignit lui-même sur les bords de l'Ohm, où il était campé. La rencontre eut lieu le 1er juillet, à Corbach, dans le voisinage de Cassel, au cœur même de l'Allemagne. Ce ne fut qu'un gros engagement de cavalerie et d'artillerie, car le prince, ne voulant jamais croire que l'armée française eût fait tout ce chemin avec tant de célérité et de mystère, crut d'abord n'avoir affaire qu'à une avant-garde, et se retira dès qu'il s'aperçut de son erreur. Sa retraite, poursuivie jusqu'au delà de l'Eder eut pour conséquence de livrer presque sans combat, aux Français, les deux places importantes de Gœttingue et Cassel.

Malgré le peu de gravité du combat en lui-même, la hardiesse de la marche, l'importance des résultats et la surprise où tout le monde fut en France et en Europe de voir les Français subitement apparus au centre de l'Allemagne donnèrent à cette journée un véritable retentissement. « Tout Paris, dit une correspondance du ministère de la guerre, court à l'hôtel de Broglie pour féliciter madame la maréchale douairière » : « Voilà, écrivait le comte tout transporté, de quoi faire taire les paresseux et les frondeurs à qui il faut un objet palpable pour sentir ».

Effectivement, le maréchal de Bellisle lui-même, qui pouvait passer pour le premier des frondeurs, portant la nouvelle au Roi, ne put s'empêcher de s'écrier : « Voilà une marche qui ferait honneur aux plus grands généraux des temps passés. » Et Pâris Duvernay, allant en homme pratique plus au fond des choses, attribuait la rapidité du succès à l'excellente discipline que le maréchal et le comte, par des instructions qui étaient leur œuvre commune, avaient su faire régner dans leur armée.

« Qu'on dise maintenant, écrivait-il au comte de Broglie, que le Français est indisciplinable. Envoyez-moi sur-le-champ cent exemplaires de la dernière instruction de M. le Maréchal à son armée ; ce sera une bonne pâture pour nos enfants des écoles militaires[1]. »

La suite naturelle d'un tel succès eût été de tendre directement sur le Hanovre ou sur la frontière méridionale de la Prusse, dont on n'était plus séparé que par quelques journées de marche. Mais une pointe aussi éloignée de la base des opérations n'eût été possible qu'à la condition d'être secondée par des avantages et un progrès analogues de la part des armées autrichiennes et russes qui combattaient contre Frédéric. Sans

1. Pâris Duvernay au comte de Broglie, 13 juillet 1760. (Ministère de la guerre.)

la certitude d'être appuyée par ces troupes alliées, l'armée française pouvait se trouver isolée à deux cents lieues de chez elle et l'exemple du maréchal de Richelieu, obligé un an auparavant de se retirer du Hanovre, presque en déroute, malgré ses victoires, ne permettait plus de commettre une seconde fois la même imprudence. Le maréchal dut donc s'arrêter aux environs de Cassel, attendant l'annonce d'un concours qui se fit espérer longtemps et en définitive ne vint pas. Car jamais campagne ne fut plus malheureuse que celle que les armées impériales soutinrent cette année contre Frédéric. Le maréchal Daun vaincu partout, à Liegnitz comme à Torgau, chassé de la Silésie, menacé en Bohême, les Russes réduits à l'impuissance presque sans combattre, telles furent les nouvelles qui arrivèrent successivement au maréchal et qui le clouèrent, en quelque sorte, pendant tout l'été sur le terrain qu'il avait conquis. Sa position en l'air à cette distance de tout point d'appui, dans un pays hostile et rapidement épuisé, était des plus critiques, et il ne put s'y maintenir qu'en déployant de grandes ressources d'habileté, d'autant plus que le prince Ferdinand, qui ne cessait de l'observer, ne négligeait aucun moyen de l'inquiéter sur ses derrières pour le forcer à rétrograder. La plus hardie des manœuvres entreprises dans ce dessein fut l'attaque portée par le prince héréditaire de

Brunswick, neveu du prince Ferdinand, dans le courant de septembre, contre la citadelle de Weser, sur les bords mêmes du Rhin. Le maréchal ne put y parer qu'en détachant de son armée un corps de trente mille hommes sous les ordres du marquis de Castries, ce jeune et brillant officier, qui commença là sa réputation par la victoire de Clostercamp qu'a rendue à jamais célèbre le dévouement du chevalier d'Assas.

L'automne s'écoulant cependant sans qu'aucune nouvelle opération agressive fût possible, le maréchal fit ses préparatifs pour hiverner sur le terrain qu'il avait conquis. Il renvoya sur le Rhin une partie de ses troupes, que la quantité insuffisante d'approvisionnements et surtout de fourrages ne lui permettait pas de conserver à cette distance de France ; il mit le reste dans les deux places de Gœttingue et de Cassel, dont il avait eu soin de relever avec une merveilleuse activité les fortifications délabrées. L'utilité de cette précaution fut bientôt visible : car à peine avait-il établi à Cassel son quartier général, et le maréchal était-il venu l'y rejoindre, que le prince Ferdinand, dérogeant à la coutume alors générale, entra dans la Hesse, en plein hiver, à la tête de cinquante mille hommes, avec l'intention évidente de mettre le siége devant la ville. Surpris de cette attaque inattendue, le maréchal n'eut que le temps de sortir de Cassel avec le gros de ses troupes,

en confiant à son frère la charge de garder cette place jusqu'à ce qu'il pût venir le délivrer.

Le comte s'acquitta de cette tâche avec une intrépidité vigoureuse. Il supporta un blocus de vingt-huit jours, pendant lesquels le maréchal eut le temps de retourner jusqu'à Francfort et de rechercher ses troupes éparses avec des réserves fraîches. Remontant alors vers le centre de l'Allemagne, il rencontra à Grünberg le prince héréditaire de Brunswick, qui tenta de lui barrer le passage. Il le mit en déroute, lui prit vingt pièces de canon et dix-huit drapeaux. A la suite de cette victoire signalée, le siége de Cassel fut levé et les deux frères, momentanément séparés, se rejoignirent dans la joie d'un succès auquel ils avaient tous deux presque également concouru.

De l'aveu des meilleurs juges, le plus habile n'aurait pu mieux faire, la situation donnée, et cette campagne de 1760 a valu au maréchal de Broglie la réputation qu'il garde encore auprès des connaisseurs d'un tacticien très-distingué. Frédéric, dédaigneux d'ordinaire pour les généraux français, convient dans ses Mémoires que les choses marchèrent très-mal pour le prince Ferdinand cette année-là ; et sa correspondance porte à plusieurs reprises la trace de la contrariété qui lui causèrent la prise puis la défense de Cassel : « Je suis plus en peine de Cassel que de tous les jésuites de l'univers, »

écrivait-il à son ami d'Argens, qui essayait de l'intéresser aux démêlés du marquis de Pombal avec la Compagnie. Le prince Ferdinand ne tarissait pas en éloges sur l'activité, la promptitude de coup-d'œil du maréchal, qui savait, disait-il, prendre toujours à temps son parti et *boucher tous les trous*.

Par malheur, cette série de manœuvres plus efficaces et plus utiles que brillantes n'avait pas produit de résultats assez éblouissants pour désarmer l'envie et imposer silence aux stratégistes de salon. Aussi, dès le lendemain de Corbach, et aussitôt qu'on avait vu le maréchal arrêter prudemment sa marche, les commentaires, les correspondances et les commérages avaient recommencé leur train. C'était à qui accuserait le maréchal de ne pas conquérir l'Allemagne entière au pas de course. Décidé à ne pas tolérer ces actes d'indiscipline morale, le maréchal crut devoir faire un grand exemple en renvoyant publiquement de l'armée deux officiers généraux, qui parlaient plus haut que les autres. L'un était le comte de Saint-Germain, esprit bizarre et quinteux, qui devait se faire plus tard, comme ministre de la guerre de Louis XVI, une réputation étrange en introduisant dans l'armée française la discipline et même la *schlague* à la prussienne; l'autre, le marquis de Voyer d'Argenson, fils de l'ancien ministre et cousin de l'ambassadeur qui avait remplacé le comte de Broglie en

Pologne. Malheureusement, Saint-Germain, malgré ses élans fantasques, était très-aimé du soldat, et son départ causa une certaine émotion dans le camp. Voyer était bien vu du Roi, qui s'intéressa à son déplaisir. L'un et l'autre reçurent sous main des paroles de consolation de M. de Bellisle.

Enfin, peu de jours après ces deux coups d'autorité, le lieutenant général particulièrement aimé du maréchal, M. du Muy eut la maladresse de se laisser prendre dans une embuscade, où il perdit assez de monde, auprès de Wartbourg : les mécontents firent grand bruit de cet échec, et tout Versailles répéta ce dicton d'un mauvais plaisant : « La retraite de M. de Saint-Germain a fait couler bien des larmes et celle de M. du Muy bien du sang. »

Puisqu'on reprochait au maréchal l'échec subi par un de ses lieutenants, il n'eût été que juste de lui tenir compte aussi du brillant fait d'armes de M. de Castries, qui tenait aussi de lui sa commission. Mais le malheur voulut que le propagateur le plus actif des mauvais bruits, ce fût le vainqueur de Clostercamp lui-même. Le marquis de Castries était le neveu du maréchal de Bellisle, et je ne sais trop en vérité quel nom poli on peut donner au métier dont son oncle l'avait chargé. Toujours est-il que les archives du ministère de la guerre renferment une correspondance de sa main très-régulière, rendant, presque jour par jour, un compte exact au

ministre des faits et gestes du général en chef. M. de Bellisle paraît avoir mis beaucoup de prix à ces envois, et rassure à plusieurs reprises le jeune écrivain sur les mesures adoptées par lui pour assurer le secret de ce commerce clandestin. « Vous ne serez jamais compromis, lui dit-il souvent : en mettant une double enveloppe, la lettre ne sera vue que de moi. » (Ce qui ne l'empêche pas, de temps en temps, de l'informer que madame de Pompadour aussi en a eu connaissance). « Il y a des vérités, ajoute-il, que je ne peux savoir que par vous... et ne vous renfermez pas à dire du bien de ceux qui le méritent : je voudrais aussi que vous voulussiez bien m'informer de ceux qui sont dans le cas contraire..... Vous me le devez doublement et par l'amitié que j'ai pour vous et par la certitude où vous êtes de n'être pas compromis. »

Le marquis comprenait à demi-mot quels étaient ceux que son oncle désirait voir dans le *cas contraire* à l'éloge, et le servait à souhait. Le choix honorable dont il fut l'objet et les compliments mérités que le maréchal lui prodigua, ne l'emportèrent pas sur le désir de plaire à son tout-puissant parent, et l'oncle et le neveu ne firent plus qu'échanger, sous la double enveloppe convenue, les accusations les plus dures contre le général en chef, et surtout contre son chef d'état-major, qualifié par eux tour à tour d'*aspic venimeux*

et de l'espèce d'homme la plus dangereuse qu'on ait jamais connue [1].

Et en même temps que le ministre poursuivait ainsi au camp ce travail souterrain, à Versailles, il se renfermait avec affectation dans une réserve qui n'était guère moins perfide. A ceux qui se plaignaient du maréchal de Broglie, il répondait sans les contredire : « Cela ne me regarde pas, je ne me mêle pas des affaires de l'armée. M. de Broglie a carte blanche. » — Puis aux plaintes du maréchal lui-même sur les lacunes du service de l'armée : « Je ne puis croire, répliquait-il, qu'ayant disposé de tout, vous ayez si mal pris vos mesures: vous vous calomniez vous-même » ! — Une seule fois, on le voit sortir de ce silence ironique et adresser à son subordonné une verte réprimande. C'est sur un point que (chose étrange), nous comprenons peut-être mieux qu'aucun des deux correspondants eux-mêmes.

M. de Bellisle se plaint vivement à M. de Broglie que ses courriers, en passant à Paris pour se rendre à Versailles, y déposaient des paquets et des correspondances qui arrivaient ainsi à leur adresse avant que la dépêche officielle fût parvenue au ministère : « Le Roi me charge expressément de vous mander, dit-il, qu'il a toujours été défendu aux généraux de ses armées, lors-

1. Le marquis de Castries au maréchal de Bellisle, 19 septembre-1er décembre 1760, *passim*. (Ministère de la guerre.)

qu'ils dépêchent des courriers à son ministre, de permettre et encore moins de leur ordonner de remettre des paquets à qui que ce soit, sans la participation et la permission que leur donne ledit ministre. Dorénavant je ferai venir le courrier chez moi, et lorsque le Roi aura été informé, je lui laisserai la liberté d'aller porter vos lettres et vos paquets, où il lui plaira, sans m'informer seulement à qui elles sont destinées. »

Très-étonné de cette incartade et n'ayant aucun péché d'indiscrétion sur la conscience, le maréchal répond : « Puisque c'est la volonté du Roi, j'ordonnerai à mes courriers de ne point remettre de lettres à Paris en y passant... Vous en userez comme il vous plaira pour mes lettres : elles sont trop conformes à la vérité et à l'honneur pour que je craigne jamais qu'elles soient vues de personne. Dans les différents reproches qu'on peut me faire, je ne pense pas que celui d'indiscrétion soit compris [1]. »

Il nous est aisé de deviner quelles étaient ces distributions anticipées que les courriers de l'armée du Rhin laissaient à leur passage à Paris, au sujet desquelles l'un des maréchaux témoigne tant d'ombrage et l'autre une si pleine sécurité de conscience. C'étaient, à n'en pas douter, les expéditions confidentielles que le comte de Broglie insérait dans chaque sac de dépêches, à l'insu

1. Le maréchal de Bellisle au maréchal de Broglie et *vice versâ*, 3, 22, 31 août 1760. (Ministère de la guerre.)

de son frère, et que Tercier était chargé d'arrêter en chemin.

La régularité de ce commerce, à travers les incertitudes des mouvements d'une grande armée en campagne, est certainement une des plus grandes singularités dont l'histoire anecdotique d'aucun pays fasse mention. Voici, en effet le chemin que parcourait habituellement la correspondance secrète dans un temps où les communications étaient à peu près vingt ou trente fois plus lentes et plus difficiles que de nos jours. Une dépêche ministérielle partait de Paris pour Varsovie et Pétersbourg : arrivée là, elle était copiée et chiffrée par l'agent secret, quel qu'il fût, secrétaire ou ambassadeur. Cette copie était réexpédiée pour Paris, en même temps que la réponse officielle de l'ambassade, elle-même aussi transcrite en double et en chiffre, et de plus une lettre particulière de l'agent donnait sur l'affaire en question son impression personnelle. Tercier prenait connaissance du tout et en envoyait soit le texte, soit l'extrait courir après le comte de Broglie en quelque endroit qu'on pût l'atteindre, aux avant-postes ou à l'arrière-garde de l'armée, ou dans quelque place forte des bords de la Lahn ou de l'Eder ; le comte y répondait le soir, sous sa tente, après avoir expédié ses ordres pour le mouvement des troupes du lendemain. Voilà l'incroyable manége qui se poursuivit pendant toute cette année et la suivante, sauf peut-être

les vingt-huit jours que dura le blocus de Cassel; et le ridicule de cette complication s'accroît encore quand on sait qu'une telle machine jouait à peu près uniquement pour apporter l'écho monotone des jérémiades du parti français abandonné en Pologne. A quoi bon tant prendre de peine pour apprendre au comte de Broglie que le marquis de Paulmy, arrivé en Pologne, « y flottait comme un vaisseau sans voiles, causant avec tout le monde sans obtenir la confiance de personne », ou que M. de Breteuil avait trouvé à Saint-Pétersbourg l'impératrice Élisabeth aussi mécontente du retour de Poniatowski que sa nièce en était satisfaite, jalouse qu'elle était des égards témoignés par avance à son héritière, ou enviant à la jeunesse de Catherine les plaisirs qu'elle-même ne pouvait plus goûter? — En vérité, il n'y avait pas là de quoi donner tant de tracas aux agents des postes, ou de quoi inspirer beaucoup d'inquiétudes au duc de Choiseul[1].

Il n'est pas impossible cependant que le désir de surveiller de plus près cette intrigue, dont il saisissait à tout instant la trace, sans pouvoir pénétrer le fond, ait figuré parmi les motifs qui allaient suggérer au ministre favori une décision tout à fait inattendue. Atteint d'infirmités croissantes, le maréchal de Bellisle succomba presque subitement dans les premiers jours de 1761.

1. Hennin à Tercier, 30 décembre 1760. (*Correspondance secrète. Ministère des affaires étrangères.*) Boutaric, t. I. p. 355-361.

A la surprise générale, le duc de Choiseul, jusque-là beaucoup plus diplomate que soldat et qui ne savait du militaire que ce qu'un gentilhomme en devait connaître, se fit attribuer la secrétairerie d'État de la guerre en cédant celle des affaires étrangères à son cousin le comte de Choiseul, depuis créé duc de Praslin. Quoique Praslin ne fût pas entièrement dépourvu de valeur personnelle, c'était pourtant une créature entièrement à la dévotion du chef de famille qui l'élevait à ce rang inespéré. Choiseul prenait donc ainsi la haute main à la fois sur la paix et sur la guerre. J'imagine que quand le comte de Broglie apprit cet arrangement domestique, il y vit l'image anticipée de celui qu'il rêvait lui-même pour sa propre maison. Seulement peut-être pensa-t-il que si la fortune réunissait, entre les mains de deux Broglie, les pouvoirs qu'allaient tenir rassemblés les deux Choiseul, le partage de l'influence se ferait entre le diplomate et le guerrier dans un sens différent.

Au premier moment, le nouvel arrangement paraissait favorable au maréchal, qu'il délivrait de son ennemi principal. Mais il était dit que le duc de Choiseul ne ferait pas un progrès dans sa rapide grandeur sans l'acheter par quelque faiblesse. La fantaisie persistante de madame de Pompadour était de donner à son favori, le prince de Soubise, une occasion ardemment sollicitée par lui de réparer sa déroute de Rosbach. Le premier

acte de Choiseul, devenu directeur de la guerre, fut de satisfaire ce vœu ridicule.

Le maréchal de Broglie apprit dans les premiers jours de mars que son armée allait être divisée en deux corps, dont l'un (le plus considérable) échapperait à son commandement pour passer sous celui du prince de Soubise. Celle des deux armées qui demeurait sous ses ordres devait manœuvrer dans la Hesse, où il était campé, tandis que celle de Soubise opérerait sur les bords du Rhin et en Westphalie. Chacun d'ailleurs agirait pour son compte avec pleine indépendance.

On peut bien penser que le maréchal à peine informé jette les hauts cris contre un procédé à la fois absurde et blessant, qui ne révoltait pas moins son juste orgueil que son sens militaire. C'était le cas ou jamais de faire entendre le *ton impératif* dont l'abbé déplorait si fort l'introduction dans la famille. Il n'y manqua pas et il ne fallut rien moins pour le réduire au silence qu'une lettre, de la propre main du dauphin, l'assurant que le roi était informé que cet arrangement était contraire à son opinion, « mais que Sa Majesté exigeait de son zèle et de son obéissance de s'y soumettre, lui promettant de ne jamais le rendre responsable des événements malheureux qui en pourraient résulter [1]. »

1. Le comte de Broglie au roi, 18 septembre 1761. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Les malheurs, en effet, n'étaient pas malaisés à prévoir. Quand la séparation de deux armées dans une même contrée n'eût pas été en soi un plan ridicule, infliger un tel déplaisir et imposer un collègue mal famé à un général encore très-populaire, mais dont on connaissait le caractère irascible et insociable, c'était courir au-devant des plus désastreux conflits. Le duc de Choiseul sentait si bien à quelle imprudence sa complaisance adulatrice le condamnait, qu'il crut devoir avertir lui-même le prince de Soubise de n'avoir « pour sa gloire particulière, autant que pour le bien de la chose, rien de commun avec M. de Broglie, attendu que s'il faisait la faute de se joindre à lui, tout irait mal par l'incompatibilité de M. de Broglie[1]. » Puis il fit venir le comte de Broglie à Paris et le conjura, au nom de leurs anciennes relations, d'adoucir l'irritation de son frère, en l'autorisant, et l'engageant même à le tenir, par correspondance privée, au courant de tout ce qu'il verrait d'inquiétant pour l'accord des généraux et la marche des opérations.

Vaines précautions, le mal prévu ne fut pas longtemps sans se réaliser. D'abord l'état-major de l'armée de Soubise fut encombré de tous les mécontents de l'armée de Broglie : M. de Voyer, M. Dumesnil, M. de Castries lui-

1. Mémoires de Besenval, t. I, p. 57.

même, qui y fit les fonctions de maréchal généraldes logis en chef, ce qui n'empêcha pas le gros des officiers obscurs et des soldats de préférer par un regret exprimé tout haut le vainqueur de Bergen au vaincu de Rosbach. Puis quand vint le moment d'agir, le plan de maintenir les deux armées sans communication l'une avec l'autre se trouva parfaitement impraticable. Il suffit, pour le faire tomber sous le ridicule, de remarquer que, séparées, chacune des deux armées était inférieure à celle du prince de Brunswick, tandis que réunies, elles la surpassaient de beaucoup. Force fut donc bien de s'entendre et d'agir de concert. L'énergie confiante du maréchal de Broglie eut aisément raison du naturel doux, timide et embarrassé du prince de Soubise. Il fut résolu qu'une jonction aurait lieu au plus tôt et que ce serait Soubise qui irait chercher Broglie à Souart, aux confins de la Westphalie et de la Hesse.

La marche de Soubise vers le lieu du rendez-vous, hésitante, mal éclairée et constamment surprise, justifia complétement l'idée que le soldat se faisait de son incapacité. « A plusieurs reprises, dit un témoin oculaire, le baron de Besenval (nullement défavorable au prince de Soubise), les officiers inférieurs durent réparer comme par miracle les fautes de leur commandant. » Lorsqu'on fut arrivé à deux lieues du quartier général de l'armée de Broglie, le maréchal vint à la rencontre de son collègue.

Les soldats de Soubise étaient fatigués de la marche et se plaignaient de n'avoir pas mangé depuis le matin. « Dans ces dispositions, dit Besenval, dès que M. de Broglie parut à notre armée, il se fit un certain brouhaha parmi les troupes, dont il fut aperçu, qui désignait que tous les vœux se tournaient de son côté... Un chef de brigade fort attaché à MM. de Broglie s'avisa de battre des mains et toute la ligne lui répondit. » Soubise, homme du monde accompli, se tira de ce mauvais pas avec cette aménité qui ne l'abandonnait jamais et qu'on appelait *la politesse des Rohan*.— « Monsieur, dit-il, en se reculant d'un pas, vous voyez comme mon armée vous reçoit : avancez pour vous faire voir de ceux qui ne vous ont pas encore aperçu[1]. » — Puis, après l'avoir un instant donné en spectacle, il l'entraîna sous sa tente, où commença un conseil de guerre auquel étaient présents avec les deux maréchaux les chefs d'État-major, le marquis de Castries et le comte de Broglie, le jeune prince de Condé, qui commandait une division de l'armée de Soubise, et un simple lieutenant, M. de Stainville, en sa qualité de frère du ministre de la guerre.

Le prince Ferdinand était campé en face des armées réunies sur les deux rives de la Lippe, présentant un front très-étendu. Sa droite s'appuyait un peu sur les

1. Besenval, Mémoires, t, I, p. 68.

hauteurs de Fillingshausen, où il commandait lui-même; sa gauche était à Scheidingen, de l'autre côté de la rivière, avec le prince héréditaire. Il fut résolu que M. de Broglie déposterait le prince Ferdinand de Fillingshausen, tandis que M. de Soubise se porterait à l'autre aile, le prince de Condé tenant le centre de l'armée française pour incliner à droite ou à gauche suivant les circonstances.

L'attaque commune devait avoir lieu le 16 juillet au matin; dès le 15, dans l'après-midi, cependant, M. de Soubise entendit le feu s'engager du côté de l'armée de Broglie. Il crut d'abord que c'étaient quelques rencontres d'avant-postes, par lesquelles M. de Broglie tâchait d'assurer sa situation pour le coup du lendemain. Mais la canonnade continua, redoubla, et il devint certain qu'une vraie bataille était engagée dans ce sens. Effectivement, vers dix heures du soir, M. de Soubise reçut un courrier du maréchal de Broglie, lui annonçant qu'il avait rencontré tant de facilité devant lui ce soir-là, qu'il avait cru devoir profiter de l'occasion en poussant vigoureusement l'ennemi; il s'était emparé sur-le-champ de l'importante position de Fillingshausen. Sa tâche à lui était donc remplie prématurément, mais il n'était pas douteux que, dès le lendemain, à la première heure, le prince Ferdinand ne fît un puissant effort pour reprendre le terrain perdu. Il était donc

urgent d'opérer sur-le-champ la diversion convenue sur Scheidingen pour contraindre le prince à tenir ses troupes divisées. Le maréchal demandait en même temps qu'on le renforçât sans délai par l'envoi de la division du prince de Condé.

Soubise accueillit avec autant de surprise que d'humeur ce changement dans les dispositions convenues. Il était tard : ses ordres étaient donnés pour ouvrir le feu seulement dans la matinée du lendemain. Avec l'irrésolution et la lenteur qui étaient ses défauts naturels, il ne mit aucun empressement à hâter le lever des troupes. Le prince Ferdinand gagna ainsi quelques heures précieuses, pendant lesquelles il attaqua avec tout son monde la position prise par le maréchal de Broglie et lui rendit impossible de s'y maintenir. Le résultat fut qu'au moment où Soubise allait se mettre en marche, il apprit que son collègue battait en retraite et que la bataille était perdue avant même d'avoir été livrée. Telle fut cette journée funeste, objet de tant de controverses dans les écrits du temps, dans laquelle soixante mille Allemands vinrent à bout de plus de cent mille Français, sans avoir un instant devant eux plus de trente à quarante mille hommes à combattre.

On peut juger de l'émotion des deux armées françaises et, dans leur confusion commune, de leur irritation réciproque. Soubise, au désespoir et tout en larmes,

se plaignait qu'on lui eût manqué de parole. Broglie, en fureur, accusait les lâches qui l'avaient laissé dans le péril. Chacun opéra sa retraite, en sens différent et sans se revoir, à ce point qu'on raconte qu'un peloton de l'armée de Soubise ayant perdu sa route et étant venu chercher des renseignements au quartier général de l'armée de Broglie, le maréchal fit répondre qu'il n'avait rien à dire, ne savait rien et ne voulait rien savoir de ce qui regardait ceux qui l'avaient trahi. Si le fait est vrai, le maréchal fut bien mal inspiré par sa mauvaise humeur, car l'officier obscur qui commandait le peloton portait un nom qui devait plus tard illustrer ses moindres aventures : il s'appelait Dumouriez.

Du camp, la querelle passa toute chaude à Paris et à Versailles, où le public et la cour se partagèrent suivant leurs préférences accoutumées. Il n'y eut pas, jusque dans le bas peuple, assez de quolibets contre le prince fainéant qui n'avait pas su se lever de bonne heure. Mais au ministère et chez madame de Pompadour, on crut ou on voulut croire que M. de Broglie avait compromis la victoire à dessein, par une attaque anticipée, pour remporter la gloire à lui seul et triompher sans partage. Supposition ridicule dont quelques historiens se sont faits l'écho sans réflexion, car avec la différence de renommée des deux maréchaux et après l'accueil

que les soldats de Soubise avaient fait à Broglie, de quelque façon que la victoire fût gagnée, le public aurait toujours bien su à qui l'attribuer. Le vrai reproche qu'on peut faire au maréchal de Broglie, c'est d'avoir oublié dans l'entraînement du combat et dans l'empressement de saisir une heureuse occasion, qu'il n'était plus seul et maître, et que pour assurer son opération, il lui fallait non envoyer un ordre, mais demander un secours. Qu'au lieu d'implorer le concours d'un collègue, il eût pu dans la nuit du 15 envoyer un commandement à un inférieur et tout eût été sauvé. « L'ensemble a manqué, écrivait le comte de Broglie au duc de Choiseul, dès le lendemain. Vous aurez pu voir par mes précédentes lettres que je ne le craignais que trop, mais vous sentirez que ce n'est pas à celui qui obéit ou du moins qui ne peut pas ordonner à répondre des événements. »

C'était donc, comme chacun l'avait prévu d'avance, la division qui avait tout perdu, et le vrai coupable, c'était le complaisant auteur de cette malheureuse disposition; celui qui avait fait verser le char, c'était le cocher maladroit qui avait attelé au même harnais deux chevaux de tempéraments si divers et d'allures si inégales. Choiseul sentait si bien que la faute tombait principalement sur lui qu'il fit tout au premier moment pour en étouffer le retentissement. Aux plaintes des deux gé-

néraux qui s'accusaient réciproquement, il répondit en leur donnant tort à tous deux, et en les renvoyant dos à dos. M. de Broglie avait mal fait d'attaquer avant l'heure convenue, et M. de Soubise, une fois l'attaque engagée, de ne pas le soutenir à l'instant.

Soubise, fin courtisan et d'ailleurs naturellement modeste, prit sa part du reproche en douceur, et comme il avait reçu le premier le courrier qui apportait la double réprimande, il en donna communication au maréchal de Broglie dans des termes qui semblaient le convier à tout effacer par un aveu réciproque.

«Je reçois, monsieur le Maréchal, écrivait-il, un courrier de la cour dont les dépêches vous feront autant de peine qu'à moi. Nous nous sommes écartés tous deux des volontés du Roi : nous nous sommes trompés, j'en suis désolé.» — Mais Broglie n'était pas homme à se courber sous la main qui le châtiait; il bondit au contraire et se cabra : « La conduite que j'ai tenue depuis que je suis à la tête des armées n'a pas dû, à ce que j'espère, porter Sa Majesté à croire que je m'engage mal à propos. Si je ne l'ai pas fait, lorsque j'étais général en chef, et plus assuré que les engagements que j'avais pris seraient suivis, à plus forte raison m'en serais-je gardé, lorsque l'exécution ne dépendait pas de mes ordres. J'ai cru devoir donner à mon maître ces éclaircissements dans un assez grand détail, et j'ai pensé y être

aussi obligé qu'à n'entrer dans aucun vis-à-vis du public[1]. »

Accueilli ainsi d'une part et rebuté de l'autre dans ses intentions conciliantes, Choiseul passa tout entier du côté de celui qui avait su ménager son amour-propre. Au fait, du moment où le maréchal tenait à plaider son procès, il ne pouvait le gagner qu'en mettant en cause et en faisant condamner le ministre. Rien d'étonnant alors que celui-ci prît les devants et se portât lui-même accusateur. Aussi, à partir de ce moment, en dépit de la parenté et de l'amitié, le maréchal put s'attendre à trouver chez Choiseul autant et plus d'hostilité que chez Bellisle, avec cette différence que le caractère de Choiseul expansif et ardent ne lui permettait pas de se contenter de mots couverts et d'insinuations. Les salons du ministère de la guerre retentirent au contraire d'un flux de paroles amères et piquantes, dont pas une ne tardait à faire son chemin jusqu'au quartier général de Cassel.

Devant cette attitude menaçante, le maréchal manqua de patience autant que d'adresse. Il fit d'abord une faute capitale, ce fut, au moment où les deux armées dont la jonction avait si mal réussi, devaient se séparer

1. Le duc de Choiseul au prince de Soubise, 22 juillet 1760, au maréchal de Broglie, 23 juillet. — Le prince de Soubise au maréchal de Broglie, 28 juillet. — Le maréchal de Broglie au duc de Choiseul, même date. (Ministère de la guerre.)

pour ne plus se réunir, d'exiger que la sienne fût grossie d'un corps de trente mille hommes aux dépens de celle de Soubise. C'était prendre sur sa tête la responsabilité d'une campagne mal engagée et dont le résultat, (l'expérience de l'année dernière l'avait prouvé), ne pouvait être, en mettant les choses au mieux, qu'assez insignifiant. A cette imprudence il en ajouta une seconde qui n'était pas moindre, ce fut de ne pas demander, d'éviter même que ce corps fût confié au prince de Condé, en laissant entendre à demi-voix qu'il n'avait pas eu lieu de se louer de l'empressement du prince à le secourir dans la malheureuse journée du 15.

Les conséquences de ces deux fautes de politique ne se firent pas attendre. En premier lieu, le prince Ferdinand, très-fier de sa brillante victoire, n'eut garde d'offrir à l'ennemi, qu'il redoutait encore, l'occasion de prendre sa revanche. Il se borna à tourner autour de lui dans le centre de l'Allemagne, l'inquiétant à toute heure et se fiant pour en venir à bout et l'user sur la difficulté qu'éprouvait à vivre et à se maintenir une armée avancée aussi loin de sa base d'opérations. Ce fut la répétition exacte de la campagne précédente, une série de petits combats stériles, avec cette différence qu'ayant commencé par une défaite au lieu d'une victoire, les Français avaient perdu l'avantage moral et que le *statu quo* tournait à leur défaveur. Le duc de Choiseul ne manqua pas de faire

porter durement au maréchal la responsabilité de cette inertie inévitable. On lui avait donné des troupes à volonté qu'attendait-il pour en faire usage? C'est la question que lui posaient incessamment les dépêches ministérielles sur un ton de plus en plus dédaigneux et sévère.

En même temps, le prince de Condé, se trouvant provoqué par le mépris qu'on avait paru faire de ses services, tourna contre le maréchal toutes les forces de sa puissante maison. Il commença par l'interpeller à peu près publiquement en lui demandant s'il était vrai qu'il eût voulu jeter du louche sur sa conduite dans la journée du 15. Le maréchal se justifia à sa manière, c'est-à-dire sans beaucoup d'obligeance. Il fit remarquer au prince qu'il était *à peine nommé* dans les rapports officiels, bien loin d'avoir été dénoncé, ajoutant que ce n'était point sa manière de *jeter du louche* d'ailleurs sur personne, mais qu'il agissait toujours : « avec la vérité de mon caractère, dit-il, qui ne s'est point démentie depuis que je suis dans le monde, qu'on m'a reprochée souvent comme un tort, mais dont je ne me corrigerai certainement pas[1]. »

Lettre et réponse, le prince de Condé soumit tout au

1. Le prince de Condé au maréchal de Broglie. — Le maréchal de Broglie au prince de Condé, 9 août, 6 septembre 1761. (Papiers de famille.)

jugement du ministre et du roi, et le duc de Choiseul ne perdit pas une si belle occasion de rédiger et faire circuler une condamnation en forme contre le général que, désormais, il avait juré de perdre. « Le Roi, Monseigneur, lui répondit-il, connaît votre volonté, votre exactitude : Sa Majesté pense que vous êtes infiniment au-dessus des tracasseries souterraines, qui ne peuvent pas offenser une conduite telle que la vôtre..... Vous devez avoir bien loin de vous les misères de M. de Broglie..... Le Roi n'a pas ignoré un instant la vérité des faits : il vous marque combien il est content de vous. L'intérêt de son service exige qu'on dissimule jusqu'à la fin de la campagne et que surtout on évite les procès par écrit qui augmenteraient la division dans les esprits. D'ailleurs, si les malheurs publics pouvaient vous venger, les opérations de l'armée du Haut-Rhin parlent plus évidemment que tout ce que vous pouvez dire [1]. »

A cette lettre si peu digne, par laquelle un premier ministre responsable du salut de l'État condamnait un général en chef sans oser le révoquer, se trouve joint dans le même dossier un petit billet d'écriture féminine qui parlait plus haut encore sur le sort réservé au maréchal de Broglie : « Les chasses continuelles du Roi l'ont empêché, Monseigneur, de répondre plus tôt à votre

1. Le duc de Choiseul au prince de Condé, 25 août 1761. (Ministère de la guerre. — Papiers de Condé.)

lettre. Je conçois très-bien l'impatience que doit vous causer un procédé auquel vous ne deviez vous attendre en aucune espèce de façon; mais je ne reviens pas de l'inquiétude que vous avez *pris* (*sic*). Comment, avec la réputation que vous vous êtes *fait* (*sic*) à la guerre, avez-vous pu craindre d'être condamné ici? N'êtes-vous pas instruit particulièrement de la connaissance que l'on a du caractère à qui vous avez affaire, et ne savez-vous pas que le plus grand des malheurs est d'être forcé à se servir d'un pareil homme? En vérité, Monseigneur, permettez-moi de vous dire, vous avez rendu trop peu de justice à la cour, et personnellement à moi, qui vous suis attachée invinciblement pour toute ma vie [1]. »

L'orage grossissait évidemment d'heure en heure, et pour ceux qui n'avaient pas le bonheur de jouir de l'estime et de *l'attachement invincible* de la favorite, il était temps, grand temps de songer à se mettre en garde. Averti par Tercier, qui sonna l'alarme, le comte de Broglie se mit en œuvre pour détourner le coup menaçant. Profitant de l'autorisation que lui avait donnée le duc de Choiseul, il s'adressa à son équité dans plusieurs lettres chaleureuses, où il essayait moins de justifier son frère que de réveiller chez son ancien

1. La marquise de Pompadour au prince de Condé, 25 août 1761 (Ministère de la guerre. — Papiers de Condé.)

ami les sentiments de générosité et d'honneur qui avaient fait autrefois le lien de leurs relations de jeunesse :

« Vous croyez bien, monsieur le duc, lui disait-il, que nous n'ignorons pas qu'on attribue toute la faute à mon frère et qu'il s'est passé à cet égard les choses les plus propres à affliger des gens qui n'aiment que le bien et, j'ose le dire à vous-même, qui le font, malgré tous les obstacles qu'on y oppose. Quand j'ai l'honneur de vous dire que cela m'afflige, c'est, je vous le jure, beaucoup plus pour la chose que pour nous. L'esprit de cabale contre le général, qui était assoupi, se réveille : tout le monde sait ou croit savoir qu'il n'est ni approuvé, ni considéré, et il en résulte un mal pour le maître qu'il n'est pas aisé de calculer. Comme j'ai l'honneur de vous connaître depuis longtemps, monsieur le duc, j'apprécie à sa juste valeur ce qui peut donner lieu à ce mouvement d'inquiétude dans les esprits. Vous désiriez des succès : les arrangements que vous aviez de toutes parts vous en avaient fait espérer : les événements, presque de toutes parts aussi, n'ont pas répondu à votre attente : votre zèle s'est laissé emporter ; vous avez laissé percer le peu de satisfaction que vous aviez des opérations. Il arrive de là que le général se discrédite, et rien n'est moins propre à réparer le mal dont vous vous plaignez. Si ce général était infidèle ou désobéissant, il mériterait d'être puni ; s'il est malhabile, rien ne saurait dispenser

de lui donner un successeur, fût-il votre meilleur ami ou votre plus proche parent.

» Mais tant que le Roi le laisse dans un poste où l'autorité et l'approbation de son maître sont si nécessaires, passez-moi la liberté que je prends de vous dire qu'il est bien nécessaire aussi qu'il ne soit pas vilipendé : et ce qui est arrivé depuis deux mois en approche beaucoup, non pas nommément de vous, mais de tout plein de gens qu'on peut croire qui ne le feraient pas sans votre approbation. Je ne saurais vous dire combien cela me fâche, parce que je ne me flatte pas d'y porter le remède nécessaire : tout s'y oppose, ne fût-ce que de sentir l'impossibilité de faire le bien dans de pareilles circonstances, et vous conviendrez que c'est le seul motif qui pourrait soutenir.

» Si vous recevez cette lettre en ministre, monsieur le duc, elle vous déplaira et j'en serais fâché, mon but en l'écrivant étant de remplir la promesse que je vous ai faite de vous parler et écrire toujours à cœur ouvert : vous me l'avez même recommandé à notre dernière promenade à Trianon et je m'y suis engagé sans ignorer combien cela est difficile et peut-être dangereux à tenir.

» Vous avez ordonné que je vous dise mon avis ; si votre intention n'était pas que je vous obéisse, il vous sera facile de me le faire connaître et je serai alors aussi circonspect que vous pourrez le désirer... Croyez pour-

tant que, depuis que nous sommes au monde, nous avons eu beaucoup de critiques et d'envieux, jamais de valets, ni de flatteurs : cette sorte de gibier ne suit que la faveur ; cela suffit pour nous en préserver... Nous étions préparés à ce qui arrive, et je crois avoir eu l'honneur de vous dire que nous savions bien que tous les événements défavorables nous seraient imputés ; mais je crois en même temps pouvoir me servir de cette expression :

Phèdre, au fond de son cœur, me rend plus de justice[1].»

Ou Choiseul ne répliqua pas, ou ses réponses furent assez froides pour faire voir que l'appel à la sensibilité ne serait plus entendu de son cœur, désormais fermé par l'ambition. Force fut bien alors de recourir au dernier, au plus grand, mais en même temps au plus impuissant des remèdes, à savoir de rappeler au roi lui-même l'engagement qu'il avait pris de préserver le maréchal contre les conséquences certaines de l'arrangement insensé auquel il le condamnait. Je doute qu'en faisant jouer ce moyen extrême, le comte y plaçât grande confiance ; car il avait trop éprouvé, par sa propre expérience, quel fond il était permis de faire sur les pro-

1. Le comte de Broglie au duc de Choiseul, 19 septembre, — 25 août — 18 octobre 1761. (Archives de l'État, série K.)

messes royales pour détourner le courroux ministériel.

Quoi qu'il en soit, dans les derniers jours, Tercier fut chargé de faire passer sous les yeux du roi la lettre suivante, qui était moins une apologie du général qu'une inculpation portée contre le ministre :

« Bien que mon frère, disait-il, ignore le bonheur que j'ai de pouvoir faire passer directement à Votre Majesté mes très-humbles et très-respectueuses prières, je crois devoir cependant le lui faire partager à son insu, et j'ose espérer des bontés infinies de Votre Majesté qu'elle voudra bien m'approuver. La tournure qu'a pris (*sic*) cette campagne ne répondant pas aux espérances qu'on en avait affichées plutôt que conçues, M. le duc de Choiseul, qui le voit avec regret, paraît vouloir en rejeter la faute sur mon frère. Comme il est l'auteur du projet d'avoir deux armées indépendantes, projet fatal que mon frère a combattu autant qu'il lui a été possible, et qui est la seule cause du manque de succès de nos opérations, il croit devoir en chercher d'autres qui ne puissent pas lui être reprochées. D'ailleurs, le choix qu'il a fait, par complaisance, d'un autre général, ne lui permet pas de rejeter sur lui aucune des fautes qu'il suppose dans la conduite des armées...

» C'est sans doute d'après ces réflexions, Sire, que M. le duc de Choiseul, depuis les deux journées de Fillings-

hausen a changé totalement de ton et de conduite avec mon frère... il en parle dans les termes les moins mesurés et ne le ménage pas davantage en écrivant, ce qui est, à la vérité, insupportable... Je prends donc la liberté de mettre sous les yeux de Votre Majesté la récapitulation de tout ce qui est arrivé depuis notre séparation de l'armée du Bas-Rhin. J'espère qu'elle remarquera que quoiqu'on ait, en totalité, approuvé les plans que mon frère avait proposés, comme les moins mauvais, partant du principe vicieux des deux armées, on n'a jamais rien fait de ce qu'il fallait pour les seconder... En osant adresser mes plaintes à Votre Majesté, je conçois qu'elle aura elle-même de la peine à y remédier, mais mon premier devoir est de m'assurer qu'elle sera instruite de la vérité et de la supplier de se ressouvenir que c'est elle seule qui nous a soutenus contre nos ennemis, dont elle est et sera toujours entourée. Je crois que M. de Choiseul ne l'est que par l'obligation de se décharger des torts qu'il sent bien que le public lui reproche, et pour plaire à d'autres personnes qui nous persécutent depuis longtemps ; mais, en suivant ce parti, il le suit avec un caractère qui n'est pas toujours propre au ménagement... Mon frère aurait eu une réponse bien plus simple à faire aux reproches sanglants du ministre, en le priant de proposer à Votre Majesté de lui donner un successeur, s'il ne le juge pas capable de son poste, en le demandant

même comme une grâce, mais il a eu peur que cette démarche ne déplût à Votre Majesté et il a préféré le parti de la patience jusqu'à la fin de la campagne. Il espère alors qu'elle lui permettra de venir, ne fût-ce que pour un mois, à Paris, et d'y mettre à ses pieds le compte de sa conduite en attendant qu'elle daigne nous honorer d'une protection particulière dont nous avons le plus grand besoin [1]. »

La lettre n'était pas maladroite, mais la fin gâtait tout. Demander au roi la permission de lui rendre personnellement compte du débat, c'est-à-dire le menacer de le faire juge entre l'ami et l'ennemi de sa maîtresse, entre son premier ministre et son général, c'était réclamer de lui un effort impossible pour la débilité égoïste de son tempérament. Le vrai moyen de lui plaire et de rester en grâce, c'eût été de dévorer l'affront en silence et d'accepter le pardon. A ce prix, souverain et ministre auraient peut-être trouvé leur compte à ne pas enlever à l'armée un chef qu'elle aimait. Mais c'était là justement à quoi se refusait la fierté des deux frères, beaucoup plus soucieux de justice que de faveur et tenant beaucoup plus à avoir raison qu'à rester en place.

Vainement Tercier écrivait-il au comte : « Surtout,

1. Le comte de Broglie au roi, au camp d'Eimbeck, 18 sept. 1761. (*Correspondance secrete*. Ministère des affaires étrangères.)

que M. le maréchal ne vienne pas; on profitera de sa présence pour le renvoyer. » Le maréchal ne cessa pas de réclamer un congé pour venir à Paris solliciter ou subir une enquête sur sa conduite, et il fit si bien qu'il arracha enfin au roi cette dangereuse permission, que Choiseul ne fit pas la faute de lui refuser deux fois. Il arriva dans les premiers jours de 1762, annoncé au roi par son frère, dans une lettre de la correspondance secrète, en termes plus fiers peut-être qu'habiles. « Toute la France, disait le comte, aura les yeux ouverts sur la manière dont Votre Majesté daignera traiter mon frère à son arrivée. » La France sut bientôt à quoi s'en tenir. La présence du maréchal importunait; c'est le plus grand des crimes auprès des vieux enfants gâtés qui portent une couronne. Louis XV le lui fit sentir en ne l'engageant pas à rester à souper avec lui, comme c'était le droit à peu près acquis de son rang.

Plus excité que découragé par ce commencement de disgrâce, le maréchal n'en demanda pas moins le lendemain audience au duc de Choiseul, pour lui remettre en mains propres un long mémoire, où étaient discutés article par article tous les incidents de la triste bataille. Il pria le ministre d'en faire hommage au roi, en l'avertissant que tous ses collègues recevaient en même temps la même communication. Le mémoire, dont le manuscrit est presque entièrement de la main du comte

de Broglie, était irréfutable. Le plus ignorant pouvait comprendre que l'action, engagée suivant toutes les règles de l'art, avait failli uniquement par le défaut d'unité dans le commandement, résultat d'une disposition contraire elle-même à toutes les lois du bon sens. Le résultat d'une démonstration si catégorique ne pouvait se faire attendre. A la suite d'un conseil long et animé où le duc de Choiseul fit l'office de ministère public, le maréchal reçut la lettre suivante :

« Mon cousin, ayant jugé que la forme et le fond de la démarche que vous avez faite, en me présentant un mémoire sur les événements de la campagne dernière, étaient aussi contraires au bien de mon service que de mauvais exemple dans mon royaume, je vous en marque mon mécontentement en vous ôtant le commandement de ma province d'Alsace, et en vous ordonnant de partir pour votre terre de Broglie dans la journée de samedi, où vous resterez jusqu'à nouvel ordre. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait et vous conserve en sa sainte et digne garde.

» A Marly, ce 17 février 1762.

» Signé : Louis. »

Le comte reçut le même jour l'ordre de rejoindre son frère au même lieu d'exil.

Quand on sut, à Paris, que le seul général dont le nom fût estimé de Frédéric était sacrifié à celui qui comptait ses campagnes par ses déroutes, la rumeur fut grande. Le soir, on donnait *Tancrède* à la Comédie-Française. En prononçant ces vers du rôle d'Aménaïde :

> Tancrède est malheureux, on l'exile, on l'outrage :
> C'est le sort des héros d'être persécutés,

mademoiselle Clairon, s'avançant sur le devant de la scène, éleva la voix avec affectation, et tout le public battit des mains.

Le temps n'était pas venu où les murmures de la foule devaient faire changer les volontés royales : mais ceux qui assistaient à cette représentation s'en sont souvent, depuis lors, souvenus comme du premier jour où l'opinion parisienne, cette force naissante, qui s'essayait déjà à ébranler les institutions et les trônes, mais qui ne parlait encore qu'à demi-voix, poussa une clameur que, du lointain de Versailles, on ne put se dispenser d'entendre.

Pourquoi le comte de Broglie était-il compromis dans la disgrâce de son frère ? Ce fut la question que plusieurs se firent alors, et notre lecteur va se demander aujourd'hui ce qu'allait devenir la correspondance

secrète, quand le roi lui-même proscrivait son confident. C'est ce qu'apprendra le chapitre suivant, qui ne sera pas le moins curieux de cette trop longue histoire.

ANNEXES

A

(PAGE 32.)

Portrait du comte de Broglie, par Rulhière. — *Histoire de l'Anarchie de Pologne*, T. I, *livre* III.

Les talents et le caractère personnel de cet ambassadeur n'étaient pas encore bien connus. La guerre avait occupé sa jeunesse. Formé à des mœurs austères dans le sein d'une famille ambitieuse, qui sortait de la plus ancienne noblesse d'une ville libre d'Italie, et qui, fixée en France depuis un siècle, y devait sa plus grande illustration à des services militaires et politiques; élevé dans les camps, sous les yeux d'un père vigilant et sévère, que la religion attachait à tous les principes d'une probité rigoureuse; instruit dans l'art de l'intrigue par un de ses oncles, un vieil abbé qui suivait très-habilement à la cour les intérêts de sa famille, tandis que ses frères et ses neveux en assuraient la gloire par l'éclat de leurs actions, le comte de Broglie ne tarda pas à développer un esprit actif, appliqué, laborieux, également propre à tous les soins de la guerre et aux négociations les plus mystérieuses et les plus étendues; mais un esprit inquiet, remuant et altier, ne sachant ni fléchir, ni se détourner, quels que fussent les obstacles. Il se montra dès lors ce qu'il fut toujours dans la suite, ami et protecteur ardent et fidèle, ennemi implacable, opiniâtre,

livré sans relâche et sans trêve à la fureur de ses animosités ; passionné pour la gloire du nom français, ne connaissant ni le luxe ni la mollesse, ni les délassements de l'esprit ; pratiquant toutes les vertus domestiques, moins comme un bon frère, un mari tendre, un parent zélé, que comme un factieux, et faisant de sa famille même un parti dans l'État, capable du plus profond secret dans ses longues et impénétrables intrigues, mais sans dissimulation dans la société ; se laissant emporter par ses ressentiments et ses haines ; soit qu'il dût uniquement l'espèce d'assurance et d'audace qui paraissait dans toutes ses actions à la certitude des appuis sûrs et cachés qu'il avait à sa cour ; soit plutôt qu'une telle certitude ne servît qu'à renforcer son caractère ; mais enfin dans ce rôle singulier où il fut conduit par les conjonctures, affectant et devant affecter la rectitude d'un censeur, portant la sévérité de ses principes jusqu'à l'exigence la plus rigoureuse dans les moindres devoirs, jusqu'à la pédanterie dans les affaires, portant la justice même jusqu'à cet excès où elle cesse d'être juste, ne pardonnant rien à ceux qui ne lui étaient pas dévoués, plus indulgent et plus facile pour ceux qui lui consacraient leurs talents, ne s'étant jamais trompé dans le choix des hommes qui secondèrent ses desseins, quoique les événements l'aient presque toujours trompé dans ses vues ; inspirant au petit nombre de ceux qui l'approchaient un attachement qui allait jusqu'au fanatisme ; et pour indiquer dès à présent ce que les événements nous forceront de développer, oubliant quelquefois par la violence de ses haines, par l'aigreur que lui causaient les contrariétés, et surtout par les desseins d'une ambition profonde et réfléchie, ce grand amour du bien de l'État, cette probité rigide qu'il exigeait dans ses adversaires, et que lui-même suivait constamment dans le cours ordinaire de sa vie.

B

(PAGE 161.)

Instructions données au chevalier Douglas pour sa mission secrète en Russie.

(Le texte en a déjà été publié par Boutaric, t. I, p. 203-209.)

1er juin 1755.

La situation de l'Europe en général, les troubles, qui se sont élevés l'année dernière en Pologne, ceux que l'on craint d'y voir renaître, la part que la cour de Pétersbourg y a prise, l'apparence qu'elle va conclure dans peu un traité de subsides avec l'Angleterre, par le ministère du chevalier Williams, nommé ambassadeur de Sa Majesté Britannique auprès de l'impératrice de Russie, tout demande que l'on donne la plus grande attention aux démarches et à la situation de cette cour.

Depuis longtemps Sa Majesté n'y entretient plus d'ambassadeur, de ministre, ni même de consul; par conséquent, on en ignore presque entièrement l'état, d'autant plus que le caractère de la nation et le despotisme jaloux et soupçonneux du ministère ne permettent pas les correspondances usitées dans d'autres pays. On a pensé que, pour avoir des notions sur lesquelles on pût compter de ce qui se passe en Russie, il convenait d'y envoyer, sans aucune qualité apparente ni secrète, une personne capable de bien examiner par elle-même cette cour et d'en venir rendre compte ensuite. Un Français ne pouvait être propre à cette commission. Malgré l'amitié que l'on suppose toujours que l'impératrice de Russie a pour Sa Majesté et son penchant pour la nation

française, un sujet du roi serait certainement trop observé en Russie par le ministère pour qu'il y pût être utile, de quelque prétexte qu'il se servît pour cacher le motif de son voyage.

Par cette raison, on a jeté les yeux sur le sieur Douglas, qui, étant sujet du roi de la Grande-Bretagne, ne pourra donner aucun soupçon. Les bons témoignages que l'on a rendus de son intelligence et de son zèle font espérer qu'il s'acquittera de cette commission avec succès. On propose de le faire partir d'ici de la manière la plus indifférente, comme un gentilhomme qui voyage uniquement pour sa santé et pour son amusement. C'est un usage suivi par beaucoup de compatriotes; par conséquent, on n'y fera point d'attention. Il ne faut point qu'il paraisse avoir aucune relation avec les ministres de Sa Majesté, ni en France, ni dans ses voyages, ne devant en voir aucun dans les différents endroits où il en pourrait trouver. Il peut partir avec un simple passeport.

Pour éviter les questions qu'on pourrait lui faire dans les grandes cours d'Allemagne par la curiosité qu'il pourrait exciter, il paraît convenable qu'il rentre en Allemagne par la Souabe, d'où il passera en Bohême, sous prétexte d'y voir pour son instruction les différentes mines de ce royaume.

Les connaissances qu'il a de la minéralogie peuvent servir de prétexte à ce voyage.

De Bohême il ira en Saxe, où il se rendra par la même raison aux mines de Friberg. Après y avoir satisfait sa curiosité, il passera à Dantzick, soit par la Silésie, Varsovie et Thorn, soit par la Poméranie brandebourgeoise, en allant à Francfort-sur-l'Oder, et de là à Dantzick, par la route qui lui conviendra le mieux. Il séjournera dans cette ville pendant plusieurs jours pour tâcher d'approfondir la cause des démêlés qui subsistent depuis quelques années entre le magistrat et la bourgeoisie, et pénétrer, s'il est possible, les

causes de ces dissensions, ce qui les fomente, et si elles sont soutenues par quelque puissance étrangère!

De là, il continuera sa route par la Prusse, la Courlande, où il séjournera aussi sous prétexte de se reposer, mais dans la vue de savoir en quel état est ce duché, ce que pense la noblesse courlandaise de l'exil et de la déposition du duc de Courlande et des vues du ministère russe pour confier cette principauté.

Il s'informera aussi de la manière d'en administrer les revenus et la justice, et du nombre des troupes que la Russie y entretient.

De Courlande, il passera en Livonie et suivra la grande route jusqu'à Pétersbourg. Son premier soin, en y arrivant, sera de répandre, sans affectation, la cause de son voyage, qui n'est que pure curiosité. Il cherchera à se faire des connaissances qui puissent l'entretenir de ce qu'il désire savoir. Il ne peut apporter trop de circonspection à la manière dont il fera ses recherches; il ne doit marquer d'affection pour aucune nation plus que pour les autres ; quoique la cause qui l'a fait sortir d'Angleterre paraisse devoir l'empêcher de faire connaissance avec le chevalier Williams, cependant, si, comme il l'assure, il n'en est point connu, il pourra le voir, comme tout Anglais doit voir le ministre d'Angleterre.

Il s'informera aussi secrètement qu'il sera possible du succès des négociations de ce ministre pour les troupes à fournir à l'Angleterre;

Du nombre des troupes que la Russie entretient également, de l'état de la flotte et de ses vaisseaux et galères;

De ses finances, de son commerce, de la disposition de la nation pour le ministère présent; du degré de crédit du comte de Bestucheff;

De celui du comte de Voronzow, des favoris de l'impératrice, tant pour ses affaires que pour ses plaisirs; de

l'influence qu'ils peuvent avoir sur les ministres; de l'union ou de la jalousie qui règne entre les ministres, et de leur conduite vis-à-vis des favoris: du sort du prince Yvan, ci-devant czar, et du prince de Brunswick, son père;

De l'affection de la nation pour le grand-duc de Russie, surtout depuis qu'il a un fils; si le prince Yvan a quelques partisans secrets, et si l'Angleterre les soutient;

Du désir que les Russes ont de vivre en paix, et de leur éloignement pour la guerre, surtout en Allemagne;

Des vues de la Russie sur la Pologne pour le présent et les cas à venir;

De ses projets sur la Suède;

De l'impression qu'aura faite la mort du sultan Mahmoud et de l'avénement d'Osman au trône; de ses ménagements pour la Porte;

Des causes qui ont fait rappeler d'Ukraine le comte Rasomowski, hetman des Cosaques;

De ce qu'on pense de la fidélité de ces peuples et de la manière dont ils sont traités par la cour de Pétersbourg;

Des sentiments de l'impératrice pour la France, et de ce que son ministère lui inspire vraisemblablement pour l'empêcher de rétablir la correspondance avec Sa Majesté;

Des factions qui peuvent diviser la cour;

Des sujets, tant hommes que femmes, à qui l'impératrice peut avoir confiance;

De ses sentiments et de ceux de ses ministres pour les cours de Vienne et de Londres;

Enfin, de tout ce qui peut intéresser le service ou la curiosité de Sa Majesté.

Il rassemblera toutes ses connaissances autant que le pays, peu communicatif, lui permettra de le faire. Il prendra des notes sur tous ces objets, qui serviront à former un mémoire qu'il ne fera et n'enverra en France qu'après

être sorti des États de Russie; ou dans le cas que le ministre de Suède à Pétersbourg, à qui on fera écrire de se charger de ses paquets pour les envoyer par courrier à Stockholm, en Suède. Il ne risquera jamais rien par la poste ordinaire que l'avis de son arrivée et les progrès qu'il pourra faire dans la recherche des différents articles détaillés ci-dessus, et, pour le faire, il se servira d'un langage allégorique et très-court dont on conviendra avec lui, et des adresses qu'on lui indiquera.

Lorsqu'il croira avoir rempli à peu près tous les objets qu'on vient de lire, il en informera, afin qu'on lui donne l'ordre de revenir en France, ou par la même route, ou par la Suède, sous le même prétexte d'y voir des mines, afin de continuer à cacher le sujet de son voyage en paraissant toujours avoir en vue le même objet. C'est de la manière dont il remplira une commission si importante et si délicate, qu'il peut espérer que Sa Majesté, dans d'autres occasions, usera de ses talents et de son zèle, et par conséquent, les grâces qui lui marquent la satisfaction qu'elle aura de ses services.

1er juin 1775.

Le fond du langage allégorique sera des achats de fourures.

Le renard noir signifiera le chevalier Williams; s'il réussit, *le renard noir sera cher*, parce qu'on a donné d'Angleterre commission d'en acheter.

Ces mots *l'hermine est en vogue,* signifieront que le parti russien domine, et que, par conséquent, les étrangers n'ont pas de crédit. Si au contraire le parti autrichien, à la tête duquel est M. de Bestucheff, est prépondérant, on écrira que *le loup cervier a son prix.*

On se servira de cette phrase : *les soboles ou martres zibelines diminuent de prix*, pour marquer la diminution

du crédit de M. de Bestucheff : ou *elles sont toujours au même prix*, pour indiquer qu'il est toujours dans la même faveur. *Les peaux de petit-gris* signifieront les troupes à la solde de l'Angleterre. Pour l'entendre, on augmentera toujours de deux tiers en sus le nombre des peaux à envoyer, pour signifier le nombre de troupes, de sorte que dix peaux signifieront trente mille hommes, et vingt, soixante ou soixante-dix. M.... n'écrira pas qu'il enverra les fourrures ; mais il marquera seulement qu'il les apportera en revenant. En passant à Dantzick, M.... enverra un de ses domestiques à Graudentz, petite ville de la Prusse polonaise, y mettre à la poste une lettre dans laquelle il donnera avis de ce qu'il aura pu découvrir à Dantzick, des dissensions entre le magistrat et la bourgoisie. Cette lettre portera l'adresse de M....

Ces lettres seront en style de lettres de change, et selon le plus ou moins de succès dans les recherches, ce qui fera allonger ou diminuer le séjour. On marquera que l'on a besoin de remises ou que l'on n'en a pas besoin. Si l'on ne peut rien faire, M.... marquera que l'air est tout à fait contraire à sa santé, et que l'on demande des remises pour pouvoir passer ailleurs. Si M... ne doit pas passer en Suède, on lui répondra que, puisque sa santé souffre, on croit que le meilleur pour lui est d'aller en droiture. Si, au contraire, on juge qu'il doive y aller, on le lui insinuera par forme de conseil.

Si l'on pense qu'il doit revenir, on lui écrira que l'on a trouvé ici *un manchon*, que par conséquent on le prie de n'en point acheter.

Tout ceci écrit en très-petit caractère et en abrégé sera mis par M... dans une tabatière d'écaille à double fond, ce qui ne pourra donner aucun soupçon.

C

(PAGE 164.)

Les deux dépêches suivantes, adressées par Frédéric à son ministre à Paris, et interceptées par le gouvernement français, donnent une idée de l'exactitude avec laquelle ce prince tenait à être informé par ses ambassadeurs de tout ce qui se passait au lieu de leur résidence, On voit en particulier que les relations du roi avec le prince de Conti avaient attiré toute son attention.

Le roi de Prusse au baron de Knyphausen, ministre à Paris.

A Potsdam, ce 23 novembre 1754.

Votre dépêche du 16 m'a été bien rendue. Ce que j'ai prétendu de vous en conséquence de ma lettre du 26 du mois dernier n'est autre chose, sinon que ce que tout ministre habile et appliqué doit pratiquer de soi-même. N'accusez point la défaite d'évènemens qui, à ce que vous dites, ne se succèdent pas avec rapidité; je n'entends point que vous deviez me mander des évènemens quand il n'y en a point et moins encore que vous deviez grossir de petits faits; mais dans un pays comme celui où vous vous trouvez, il y a tant d'objets qui, au défaut d'évènemens importants, vous peuvent fournir suffisamment de quoi rendre toujours vos dépêches intéressantes. Aussi, afin que vous sachiés mieux entrer en mon sens, je vais vous indiquer entre tant et mille autres quelques objets seulement qui pourront me rendre vos rapports intéressants et qui méritent mon attention. Il y a l'article des ministres de France, leurs différentes façons de penser, leurs entreprises et leurs intrigues journalières les uns contre les autres ;

le prince de Conti, son crédit auprès du Roi son maître, le système qu'il se propose, ses vues, etc ; le maréchal de Belleisle, son crédit augmentant ou baissant, le pied sur lequel est à présent le maréchal de Lovendahl, sont encore des sujets qui m'intéressent ; d'ailleurs vous aurez un champ vaste en m'informant à fond de l'état des finances de la France; des ressources qu'elle peut trouver en cas de besoin, et quand il lui arriverait de faire la guerre quels seront les fonds pour la soutenir efficacement, les ressources sur lesquelles la France sauroit compter surement alors, les moyens dont elle se servira pour trouver ces fonds, ou par loteries, tontines, rentes viagères ou d'autres finances, — combien d'années elle sauroit fournir aux frais d'une guerre, nonobstant le dérangement présent de ses finances, — l'état de sa marine, si elle continue actuellement de l'augmenter, jusqu'où elle songe de la porter et quel est son projet là-dessus, si le nombre de soixante mille matelots qu'elle a entretenu autrefois est remplacé, s'il y a le nombre suffisant d'hommes en France pour qu'au cas de guerre les régiments puissent d'abord s'en rendre complets et se recruter à la suite d'une guerre, si le ministère présent est capable de prendre des résolutions vigoureuses supposé que la guerre ne soit pas à éviter; quelle serait alors la façon de penser de Mme de Pompadour, ses liaisons présentes, ses vues, s'il est effectivement vrai qu'elle a fait déposer en Angleterre de grandes sommes et si effectivement elle en fait passer encore. Une chose des principales et qui demande votre attention continuelle est encore que vous preniez bien garde aux insinuations que les Anglois, les Autrichiens et les Saxons pourroient faire aux ministres et à la Cour sur mon sujet. Il y a mille autres pareils sujets intéressants qui vous tomberont dans l'esprit, pourvu que vous réfléchissiez. Ce n'est point que

je demande que vous deviez les traiter tous à la fois, et vous observerez que quand il y aura un jour où il n'y aura aucune affaire importante, vous pourrez prendre alors un des susdits articles pour le traiter à fond; mais aussi, pour y suffire dignement, il faut que vous fréquentiez toutes sortes de gens qui peuvent vous être utiles pour en tirer de bonnes connoissances, et que d'ailleurs vous vous faufiliez avec des gens qui ont des entretiens libres auprès des ministres; c'est par eux que vous apprendrez souvent des détails que les ministres ne voudroient pas vous dire. Ce ne sont point des compagnies à fréquenter pour vous que celles qui ne savent que vous amuser et vous divertir, mais des personnes qui pourront vous être utiles dans la poursuite des affaires. Car pour vous acquitter dignement du poste important que je vous ai confié, il faut que vous acquériez une parfaite connoissance de toutes les affaires de la France, soit par rapport à la cour, au militaire, aux finances, aux affaires de justice, ecclésiastiques, etc. de sorte que, quand vous m'en faites des rapports, je puisse y tabler fermement. Une chose encore que je vous recommande, c'est de tâcher de lier connoissance avec l'abbé de Saint-Cyr, qui a les entrées libres auprès du Dauphin, afin de connoître à fond par lui les sentiments et les façons de penser et d'agir du Dauphin, et s'il est porté pour la cour de Dresde, de même que de la Dauphine, et si elle prend encore en faveur la cour mentionnée. Voilà ce que je prétends de vous; si vous vous y conformez et remplissez mon attente, pour rendre dorénavant vos dépêches intéressantes au point que je vous l'ai indiqué, vous pouvez compter que le passé sera entièrement oublié, et que je vous donnerai volontiers des marques de ma satisfaction et de ma bonne volonté.

Le baron de Knyphausen au roi de Prusse.

Paris, le 6 décembre 1754.

Sire,

J'ai reçu la lettre de V. M. du 19 novembre. Le crédit que le prince de Conti a depuis quelque temps sur l'esprit du roi paraît augmenter de jour en jour. Le rappel du parlement et l'exil de l'archevêque de Paris qu'on lui attribue avec raison en sont des preuves qu'on ne sauroit récuser et beaucoup d'autres évènemens qui ne sont pas à la vérité de la même importance servent également à confirmer le public dans cette opinion. Ce prince a non-seulement de longs entretiens avec le roi mais il est sûr aussi qu'il en reçoit souvent des lettres et qu'il est fréquemment consulté par lui. Il est arrivé à ce sujet un évènement qui fait beaucoup de bruit et sur lequel on n'est point éclairci encore. Un des domestiques de ce prince a égaré une lettre que le roi l'avait chargé de porter à son maître sans qu'on ait jamais pu la retrouver. Il a aussitôt été mis en prison et la sévérité avec laquelle on l'a traité et les mesures qu'on a prises pour recouvrer la lettre au cas qu'elle eût été réellement perdue indiquent qu'elle renfermoit des objets de grande importance. Plusieurs personnes soupçonnent que cette lettre pourroit bien avoir été perdue à dessein et être tombée entre les mains du clergé ou du ministère. Ce qui est d'autant plus probable que le premier n'a point à se louer des conseils que ce prince a donnés au roi et que le second doit naturellement être jaloux de l'influence qu'il a depuis quelque temps dans les affaires.

TABLE

DU PREMIER VOLUME

I. — ORIGINE DE LA DIPLOMATIE SECRÈTE.

1752-1756.

Caractère général de la diplomatie secrète. — Situation de la France et de l'Europe en 1748, après la paix d'Aix-la-Chapelle. — Importance de la Pologne dans l'équilibre de l'Europe. — Impuissance et déclin de l'influence française en Pologne. — Quelques gentilshommes polonais proposent au prince de Conti de préparer son élection au trône. — Caractère du prince. — Il communique la proposition au roi. — Le roi lui permet de l'accueillir et lui promet de l'aider à l'insu de ses ministres. — Le prince désigne des agents diplomatiques auxquels le secret peut être communiqué et qui sont autorisés à correspondre avec lui. — Intrigues de l'Angleterre en Pologne et nécessité pour le gouvernement français de prendre un parti. — Envoi d'un nouvel ambassadeur. — Choix du comte de Broglie. — Son caractère, situation de sa famille. — L'abbé de Broglie, son oncle. — Le prince de Conti communique au comte les instructions secrètes. — Ses hésitations. — Il finit par accepter la mission. — Passage du comte en Silésie. — Sa rencontre et sa conversation avec Frédéric II. — Arrivée en Pologne. — Reception à Bialystock, chez le comte Branicki. — État de la Pologne. — Conduite habile et résolue du comte. — Influence des Czartoryski, employée au service de l'Angleterre et de la Russie. — Diète de Grodno. — Le comte manœuvre pour empêcher les Czartoryski de faire rompre la diète et de proclamer une Confédération. — Rôle de Mokranowski. — Le plan des Czartoryski est déjoué et le parti français reconstitué. — Le ministère

Pages.

français s'inquiète de ce résultat.—Le comte de Brühl, ministre du roi de Pologne se plaint à Versailles de l'attitude prise par le comte.— L'abbé de Broglie gronde son neveu.—Le comte demande avec hauteur un supplément de traitement et offre sa démission. — Conti intervient et fait accorder le supplément. — Démêlés avec la Cour.—Succès du comte dans la société polonaise. — Succession d'Osrog donné en garde aux Czartoryski. — Mécontentement de la noblesse. — Le comte de Broglie excite ce sentiment et le met à profit. — Il séduit le comte de Brühl qui retire aux Czartoryski la garde de la succession. — Confusion du parti russe et triomphe du parti français.—Plan de politique générale conçu par le comte de Broglie. — Il veut enlever le roi Auguste et la maison de Saxe à l'alliance anglaise et les rapprocher de la France.—Conti est mécontent de ce dessein. — Le comte demande un congé et va à Versailles faire approuver ses idées. — Il revient à Dresde avec un projet de traité 1

II. — CHANGEMENT DU SYSTÈME D'ALLIANCES POLITIQUES DE LA FRANCE. — ROLE DE LA DIPLOMATIE SECRÈTE A LA SUITE DE CE CHANGEMENT.

1756.

Révolution diplomatique de 1756. — Les causes en sont faciles à déterminer ; les détails en sont restés obscurs. — Contradiction entre le récit de Duclos et celui du grand Frédéric. — On a exagéré l'action de madame de Pompadour. — Frédéric II eut l'initiative de la rupture. — Traité de Westminster. — Le comte de Broglie avait pu s'apercevoir auparavant du refroidissement de la Prusse pour la France.— Il n'en est pas moins pris au dépourvu par l'événement. — Il y fait tête avec sang-froid. — Son plan de politique est renversé. — Il en substitue immédiatement un autre et propose l'alliance de l'Autriche contre la Prusse à des conditions déterminées. — Le ministère français ne lui répond pas. — Traité de Versailles. — Le comte approuve le principe, signale les lacunes et les dangers de l'exécution. — La Russie entre dans l'alliance de l'Autriche et de la France. — Péril que cette triple alliance fait courir au parti français en Pologne. — Le prince de Conti ne paraît pas s'en émouvoir. — Menées secrètes du chevalier Douglas en

Russie.— Le comte de Broglie n'en a pas connaissance.— Frédéric II prend le parti de commencer la guerre. — Invasion subite de la Saxe. — Frédéric exige l'incorporation des troupes saxonnes dans son armée. — Le roi Auguste, par les conseils du comte de Broglie, se réfugie avec son armée dans le camp de Pirna. — Le comte rend compte de sa conduite à Versailles, et suggère de nouveau un plan politique.—On continue à ne pas lui répondre.—Hésitation de Frédéric. — Il exige de la reine de Pologne la communication des documents secrets de la chancellerie saxonne.—La reine résiste et finit par céder à la suite d'une scène de violences.—*Mémoire raisonné* sur les causes de l'invasion.—L'Autriche fait avancer ses troupes pour secourir le roi Auguste.—Le comte de Broglie veut se rendre au camp de Pirna. — Le roi de Prusse lui refuse le sauf-conduit.—Il veut franchir les lignes prussiennes; on porte la main sur lui.—Frédéric rencontre les Autrichiens à Lobkowitz, et les repousse.—Le roi Auguste bloqué à Pirna, et vaincu dans une sortie, est obligé de se rendre. — Les troupes saxonnes sont incorporées de force dans l'armée prussienne.—Situation périlleuse du comte de Broglie à Dresde.—Il reste pour prêter appui à la reine.—Frédéric lui fait donner l'ordre de partir.—Il s'y refuse.—L'ordre est réitéré par deux fois.—Le comte ne part qu'après avoir reçu régulièrement son congé de Versailles, et en accréditant un chargé d'affaires auprès de la reine.—Il s'arrête à Prague.—Sa lettre au comte d'Estrées, ambassadeur à Vienne, et réponse de celui-ci 111

III. — LA DIPLOMATIE SECRÈTE AUX PRISES AVEC L'ARMÉE RUSSE EN POLOGNE.

1756-1758.

Retour du comte de Broglie à Versailles. — Accueil triomphal qui lui est fait. — Il s'aperçoit pourtant bientôt qu'on le tient à l'écart de toute influence véritable. — On doute de son zèle pour la nouvelle alliance. — Il veut offrir sa démission et retourner à l'armée. — Le roi n'y consent pas.—Il demande des instructions sur la situation nouvelle et ne peut les obtenir. — Le prince de Conti cesse de diriger la correspondance secrète; il est remplacé par Tercier, premier commis des affaires étrangères. — Rôle des premiers commis dans la diplomatie de l'ancien régime. — Le comte de Broglie retourne à Varsovie par Vienne.—Il arrive à Vienne après la défaite

du maréchal Braun devant Prague, et pendant le siége de cette place par Frédéric.—La cour de Vienne le consulte sur la direction à donner aux opérations militaires. — Victoire du général autrichien à Kollin.—On en fait honneur aux conseils du comte de Broglie.—Reconnaissance de Marie-Thérèse.—Le cabinet autrichien refuse cependant de s'engager en faveur des Polonais. — Retour du comte à Varsovie. — Alarmes du parti national en Pologne. — Entrée de l'armée russe sur le territoire polonais.—Le comte essaie de rassurer les Polonais et de prendre leur défense contre les Russes. — Le comte de Brühl se plaint à Versailles de l'attitude du comte. —Le chevalier Douglas, ministre de France en Russie, se fait l'interprète de ces plaintes.—Le nouveau ministre des affaires étrangères de France, le cardinal de Bernis, les accueille. — Caractère de ce ministre. — Il essaie d'abord de contenir le comte de Broglie par des avertissements amicaux.—Le comte persiste dans son attitude. — Il exige et obtient le rappel de Stanislas Poniatowski de Saint-Pétersbourg.—Caractère de ce jeune seigneur.—Bataille de Rosbach. —Déroute de l'armée française.—Ruine de l'influence française en Pologne. — Poniatowski reste à Saint-Pétersbourg. — Le comte de Broglie est abandonné, puis sévèrement réprimandé par Bernis.— Il fait appel au roi, qui lui répond évasivement. — Il demande son congé et l'obtient 218

IV. — LA DIPLOMATIE SECRÈTE A L'ARMÉE.

1758-1762.

Embarras du narrateur. — La diplomatie secrète n'a plus ni but précis ni motif sérieux. — Elle continue cependant. — Le comte de Broglie est mal reçu à son retour à Versailles par le cardinal de Bernis et madame de Pompadour. — Le roi ne le défend pas. — Le comte se montre prêt à accepter sa démission, mais ne l'offre pas. — Le roi le retire de Pologne, mais le charge de continuer à diriger la correspondance secrète avec M. Durand. — Le comte ne se dissimule pas l'impossibilité de la tâche qui lui est imposée. — Son motif pour y persévérer.—Son frère, le duc de Broglie, aspire au commandement de l'armée. — L'inimitié du maréchal de Bellisle, ministre de la guerre, contre toute la famille de Broglie, l'empêche d'y parvenir.— Le comte espère que la correspondance secrète lui permettra de vaincre cet obstacle. — Il demande à rejoindre

son frère à l'armée. — Madame de Pompadour s'y oppose. — Défaite du comte de Clermont et passage du Rhin par l'armée allemande. — Le comte demande à prendre du service dans un poste quelconque. — Le maréchal de Contades succède au comte de Clermont. — Dépit du duc de Broglie. — Le comte le calme et l'empêche de donner sa démission. — Il lui est attaché en qualité de maréchal général des logis. — Le comte de Stainville remplace Bernis et est fait duc de Choiseul. — Relations de ce ministre avec le comte de Broglie. — Ressemblance de leur origine et différence de leurs caractères. — Choiseul abandonne la Pologne et ordonne à Durand de ne se mêler de rien. — Il soupçonne les relations de Tercier, du comte de Broglie et du roi. — Il enlève à Tercier le poste de premier commis. — Bataille de Bergen gagnée par le duc de Broglie sur le prince de Brunswick. — Récit de cette bataille tiré des mémoires de Gœthe. — Grand effet produit en France par cette victoire. — Défaite du maréchal de Contades à Minden. — L'opinion générale demande que le duc de Broglie soit mis à la tête de l'armée. — On veut lui adjoindre le prince de Condé. — Il est informé des intrigues de la cour par les récits de son oncle, l'abbé de Broglie. — Il écrit à l'abbé ses motifs pour refuser le commandement, s'il ne l'exerce pas seul. — Sa lettre est envoyée au roi par le comte à son insu. — Le duc de Broglie est fait commandant général, maréchal et prince du saint-empire. — Mariage du comte de Broglie. — Le marquis de Paulmy est nommé ambassadeur en Pologne. — Le comte de Broglie blâme ce choix. — Le marquis de Paulmy n'est pas initié au secret, qui est confié à M. Hennin, résident à Varsovie. — Instructions du duc de Choiseul qui interdisent au nouvel ambassadeur toute action en faveur de la Pologne. — Instructions étranges données au baron de Breteuil, ambassadeur de Russie. — M. de Breteuil reçoit communication du secret. — Le maréchal de Broglie fait ses préparatifs de campagne. — Ses exigences, et difficultés que lui suscite le maréchal de Bellisle. — L'abbé de Broglie s'emploie à les aplanir. — Correspondance de l'abbé et du maréchal. — Composition de l'état-major du maréchal. — Victoire de Corback. — Les échecs des Autrichiens et des Russes en Allemagne empêchent le maréchal de tirer parti de son succès. — Combat de Clostercamp. — Siége de Cassel soutenu par le comte de Broglie. — Le maréchal vient le délivrer. — Mécontentement et indiscipline dans l'armée du maréchal. — Renvoi de M. de Saint-Germain. — Dénonciation du marquis de Castries. — Le duc de Choiseul succède à Bellisle au ministère de la guerre. — L'armée du Rhin est partagée et un des corps d'armée confié au maréchal de Soubise. — Vice de cette disposition. — Les deux corps d'armée se rejoignent à Filingshausen. — Bataille perdue. — Les deux maréchaux s'accusent réciproquement. — Choiseul prend parti pour Soubise. — Fin malheureuse de la campagne de 1761. — On

accuse le maréchal de Broglie de ce mauvais succès. — Lettres du comte de Broglie au duc de Choiseul et au roi pour justifier son frère. — Le maréchal demande à venir à Versailles pour se justifier lui-même. — Son retour. — Il remet un mémoire au roi. — Choiseul combat ce mémoire dans le conseil. — Le maréchal et le comte de Broglie sont exilés à Broglie. — Popularité du maréchal. — Incident de la représentation de *Tancrède* au Théâtre-Français . 295

ANNEXES

A. 443
B. 445
C. 451

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 1040-8.

7